
VITT. EMANUELE III





HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE LA PÉNINSULE

SOUS NAPOLÉON.

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE LA PÉNINSULE

SOUS NAPOLÉON,

PAR ROBERT SOUTHEY,

Poëte lauréat d'Angleterre,

Traduite par M. Lardier.

TOME PREMIER.



PARIS.

DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS, IMP.-LIB.,

RUE SAINT-LOUIS, N° 46,

ET RUE RICHELIEU, N° 47 bis, MAISON DU NOTAIRE.

M DCCC XXVIII.

PARIS. — IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, N° 46.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

Sous le titre d'Histoire de la Guerre de la Péninsule, on a publié, il y a un an, une série de notes brillantes échappées de la plume du général Foy. On y trouve toute la hauteur d'ame de ce bon et grand homme, et la pensée en est presque toujours aussi originale que le style. Ces notes ont même sur ses discours une supériorité incontestable. L'orateur est souvent obligé, dans l'intérêt de la cause qu'il défend, de faire des concessions aux passions qui dominent ses auditeurs, et aux idées, quelquefois vulgaires, qui les préoccupent. L'écrivain, au contraire, peut conserver toute son individualité. Ce n'est pas sur un nombre circonscrit de personnes et dans un tems donné qu'il veut agir; mais sur de grandes masses, dans l'avenir comme dans le présent. Plus son essor est indépendant et fier, plus il est sûr de son succès.

Mais l'ouvrage dont nous parlons n'est pas une histoire de la guerre de la Péninsule, comme on lui en a improprement donné le titre ; ce n'est qu'un recueil de considérations ingénieuses ou profondes, sur les différentes phases de notre révolution, dans lesquelles il n'est pas beaucoup plus question des hostilités de Napoléon contre l'Espagne et le Portugal, que des autres époques de ce grand drame.

Cette histoire serait donc encore à faire, si Robert Southey ne l'eût pas écrite. C'est la traduction des deux premiers volumes de cette belle composition que nous publions aujourd'hui ; la publication des autres les suivra de très-près. L'ouvrage se composera en tout de six à sept volumes. Robert Southey est, comme on sait, l'un des plus grands poètes et des meilleurs prosateurs de la Grande-Bretagne (1). Anglais et Tory, sa manière d'envisager les faits qu'il raconte doit choquer, plus d'une fois, notre suscep-

(1) Voyez la belle notice publiée sur Robert Southey, dans le 19e numéro de la Revue Britannique.

tibilité nationale. Mais s'il eût appartenu à un autre parti, son ouvrage eût présenté un attrait moins vif à la curiosité; car les archives de son gouvernement ne lui eussent pas été ouvertes, et il aurait puisé moins abondamment dans les sources officielles. Il importe, d'ailleurs, à ceux contre lesquels les graves inculpations de Robert Southey sont dirigées, qu'elles leur soient connues. Elles s'accréditent, à leur insu, en Europe; et comme la mort, qui les a respectés sur les champs de bataille, les frappe incessamment dans leurs asiles domestiques, bientôt aucun d'eux n'existera plus pour les démentir. Dans un volume d'appendices, nous insérerons toutes les réclamations qui nous seront adressées, sans autre condition que la signature de ceux qui les auront faites, et le remboursement des frais d'impression. Ce volume sera, en quelque sorte, un recueil de mélanges sur la guerre de la Péninsule : des mémoires qui en feront partie, et qui nous ont été communiqués à l'avance, nous donnent la certitude qu'il ne sera guère moins curieux que le corps même de l'ouvrage.

Au surplus, de quelque manière que l'on juge le point de vue sous lequel Robert Southey a envisagé les faits de cette grande époque, il est impossible de ne pas admirer l'art avec lequel il les groupe et il les raconte. Quel tableau, sous sa plume, que celui de l'aigle français et du léopard, après avoir préludé par des hostilités indirectes et lointaines, venant enfin aux prises sur les champs de bataille de la Péninsule; l'un, dans toute la vitalité de sa jeunesse, et l'autre avec les forces accumulées pendant sa longue existence; et, au milieu des savantes manœuvres, des dispositions stratégiques des troupes de deux grands peuples armées de tous ces redoutables moyens créés par nos arts modernes, ces groupes irréguliers, mais pittoresques, d'Espagnols conduits par des moines, luttant, dans ce grand conflit, avec une énergie sauvage, et tout remplis des passions d'un autre siècle, dont ils étaient la reproduction vivante au sein du dix-neuvième.

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE LA PÉNINSULE,

SOUS NAPOLÉON.

PREMIÈRE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

Coup-d'œil préliminaire sur la situation de l'Espagne, du Portugal, de la France et de l'Angleterre.

Décadence de l'Espagne et du Portugal.

La lutte opiniâtre que soutinrent l'Espagne et le Portugal contre les Maures, et qui n'eut de terme que l'entière et définitive expulsion de ces peuples; l'étendue, l'importance et la splendeur des conquêtes des deux monarchies; concourent à donner à leur histoire, depuis leur fondation jusque vers le milieu du seizième siècle, époque de leur plus grande prospérité, une teinte éminemment héroïque. L'une et l'autre grandirent par les mêmes vertus : les mêmes vices amenèrent leur décadence; et l'histoire de leur déclin n'offre pas moins d'intérêt que celle de leur élévation. Les rapports

extérieurs des deux nations furent toujours très-différens; mais malgré cette différence, malgré la haine nationale, entretenue plutôt par de vieux souvenirs et par une fierté réciproque que par leurs guerres fréquentes, les Espagnols et les Portugais n'ont jamais cessé de former moralement un seul et même peuple. Issus du même sang, ils ont subi les mêmes mélanges de races, et leur caractère national s'est formé sous une influence de climat, d'idiome, de mœurs et d'institutions parfaitement analogues.

On a considéré comme libres les anciens gouvernemens, fondés par les peuples d'origine germanique; mais cette liberté n'était que nominale. Les lois n'étaient autre chose que des priviléges que les conquérans s'étaient réservés, ou qu'ils avaient usurpés postérieurement. Lorsque la fusion des idiomes et des peuples se fut complétement opérée; lorsque le commerce eut créé une classe opulente en dehors du cercle féodal; un effort, en faveur de la liberté politique, se fit dans tous les états de l'Europe. Il ne fut pas de longue durée en Espagne; une cause juste y fut bientôt perdue par l'impéritie de ceux qui la soutenaient. Détruit par le glaive du souverain, l'équilibre social ne put se rétablir; car l'Église Romaine, seul rempart qui existât jusqu'alors contre les abus de la monar-

chie, fit cause commune avec le pouvoir, et, changeant de politique selon les tems, consacra un despotisme qui voulait bien protéger ses propres usurpations. Les effets de cette double tyrannie ne se firent point sentir immédiatement; mais les conséquences en étaient inévitables : elle corrompit et dégrada tout ce qu'elle atteignit, et les lois, la morale, l'industrie, la littérature, les sciences et les arts, se ressentirent bientôt de sa funeste influence.

Tyrannie de l'Église.

Dans quelques états où la monarchie absolue s'était établie, en même tems que la domination de l'Église Romaine, ces deux pouvoirs avaient été modifiés, en partie, par les restes des anciennes institutions, par le voisinage de quelque peuple libre, ou par l'influence de la littérature et des mœurs. Mais, en Espagne et en Portugal, il ne restait pas la moindre trace de la constitution primitive. Le papisme, libre dans sa marche, ne tarda pas à montrer quelle est sa tendance lorsque rien ne le contrarie. On essaya un régime d'intolérance avec aussi peu de retenue et sur une plus grande échelle que ne l'avait fait le gouvernement théocratique du Japon. Comme ce gouvernement, l'inquisition suivit avec persévérance la route dans laquelle elle s'était engagée; elle ne pouvait, il est vrai, pour assurer sa victoire, fermer les ports et les chemins de la Péninsule; mais elle interdit,

autant que possible, toute communication intellectuelle avec le reste du monde.

Despotisme des deux gouvernemens.

Les cours de Madrid et de Lisbonne étaient aussi despotiques que celle de Constantinople. Si leur puissance ne se manifestait point par des exécutions sanglantes, c'est que les familles régnantes n'étaient point cruelles, et que d'ailleurs la cruauté n'était plus le caractère de l'époque; mais, avec cette froide insensibilité que prennent si facilement des hommes étrangers, par leur rang, aux plus douces affections de l'ame, les souverains laissaient aux ministres la disposition libre et arbitraire des peines de l'exil et de l'emprisonnement perpétuel; peines barbares, auprès desquelles la mort même eût été regardée comme une grâce. Les lois n'étaient point un refuge, car la volonté du ministre était au-dessus des lois. Tout individu jouissant de quelque influence à la cour, pouvait les violer sans crainte, et assurer la même impunité à ceux qu'il voulait bien protéger. A peine existait-il une légère apparence de justice criminelle; les querelles des gens du peuple se terminaient ordinairement par le couteau: celui qui venait d'égorger son ennemi dans la rue, traversait tranquillement, en essuyant le fer dont il venait de se servir, la foule qui ne songeait pas à l'arrêter, et dont la pitié se bornait à appeler un prêtre auprès du mourant. Si quel-

ques criminels étaient jetés en prison, ils y restaient jusqu'à ce que la nécessité de faire place à d'autres les fît élargir ou embarquer pour quelque colonie lointaine.

Nullité des Cortès.

Les Cortès, sans aucune autorité, après le triomphe du pouvoir monarchique, finirent par tomber entièrement en désuétude. Il ne pouvait, en effet, exister de corps législatif, sous un gouvernement qui avait pour principe, que les lois doivent émaner de la volonté et du bon plaisir du souverain. Aussi les hommes d'un rang élevé qui n'étaient revêtus d'aucun emploi, ne prenaient aucune part aux affaires, et leur éducation négligée ne leur permettait pas d'utiliser les loisirs de leur existence, ni même d'en savoir jouir. Les deux gouvernemens faisaient tous leurs efforts pour convertir les grands en gens de cour. Cette politique, en entraînant la noblesse dans de folles dépenses, et en la forçant de briguer des grâces et des pensions, la plaçait dans la dépendance du pouvoir. La décadence morale des classes privilégiées avait fini par altérer leur constitution physique. Cette dégénération dans les formes tendait encore à se propager et à s'accroître, par les mariages que faisaient contracter l'orgueil et l'avarice, et auxquels une église corrompue vendait sa sanction.

Situation de l'armée.

L'armée partageait cet état général de dégra-

dation. Les formes du pouvoir militaire subsistaient encore, comme celles de la justice; mais on eût pu les comparer au tronc d'un arbre dont il ne reste que l'écorce, après que les vers en ont rongé le bois. L'almanach militaire présentait annuellement une série assez imposante de régimens, et un nombreux état-major; mais malgré la bravoure naturelle des Espagnols et des Portugais, aucune nation civilisée n'avait jamais entretenu une semblable armée. Il n'était pas rare de voir des soldats en uniforme remplir les ignobles fonctions de laquais, ou demander l'aumône dans les rues. Ils ne tardèrent pas à devenir ce que seront toujours des militaires étrangers aux vertus de leur noble profession, et à l'habitude de la discipline qui en constitue l'essence; et ils se trouvèrent naturellement disposés à contracter tous les vices que produit l'existence oisive des casernes.

État de la religion.

La religion n'était point tombée dans le même avilissement. Il est difficile, toutefois, de se figurer quelque chose de plus ridicule et de plus absurde que les croyances de l'Église Romaine, telle qu'elle existait alors en Espagne et en Portugal. Les paysans et la masse du peuple accordaient une foi implicite à tout ce qu'on leur enseignait; le clergé de campagne, n'ayant reçu qu'une éducation qui l'élevait à peine au-dessus de la multitude, avait, à peu de chose

près, les mœurs, les habitudes, la superstition et l'ignorance du bas peuple. On remarquait cependant, il faut l'avouer, dans le haut clergé, une certaine amélioration qui était le résultat insensible et progressif des idées de l'époque. Les principes d'intolérance, inhérens au papisme, restaient intacts; mais leurs effets étaient beaucoup moins sensibles. Les *auto-da-fé*, pompes terribles d'une idolâtrie implacable, touchaient à leur terme; on sentait, et l'on était contraint de s'avouer, que ces barbares exécutions, en excitant l'horreur, le mépris de l'Europe, avilissaient la Péninsule aux yeux des autres états catholiques. Aussi on cessa de persécuter les Juifs; persécution que le chef de la maison de Bragance n'aurait jamais autorisée, s'il eût été en son pouvoir de l'empêcher. Les distinctions, entre les anciens et les nouveaux chrétiens, avaient presque disparu. A la même époque, la multiplicité des relations avec les états protestans; la puissance et la prospérité de la Grande-Bretagne, avaient insensiblement affaibli, sinon l'horreur pour l'hérésie, du moins la haine contre les hérétiques. Ainsi, le caractère du clergé se modifiant peu à peu, il avait cessé de se faire une habitude de ces scènes barbares qui avaient constitué si long-tems ses délassemens et ses plaisirs. Il ne tarda pas à rougir des impostures sur lesquelles reposait

une grande partie de son influence; s'il ne diminua pas la liste de ses saints, il ne grossit pas sa légende de nouveaux noms. On trouva moins souvent des images miraculeuses; si par hasard un fossoyeur découvrait un cadavre qui ne fût point en dissolution, on ne cherchait pas à en faire un saint, pour profiter de la crédulité du public. Les miracles, examinés de plus près, devinrent plus rares, et des impostures qui, un siècle auparavant, auraient été adoptées et propagées, étaient maintenant expliquées et punies. Les membres les plus élevés du clergé avaient, dans les deux royaumes, des mœurs pleines de dignité, et souvent d'une décence exemplaire.

État des ordres religieux.

L'esprit de l'époque avait exercé une influence moins heureuse sur les ordres monastiques. Pendant une certaine période, ces institutions furent une source de bienfaits pour l'Europe. Elles avaient conservé une partie du faisceau des connaissances humaines, adouci des mœurs barbares, et propagé les lumières du christianisme parmi des conquérans féroces et à demi sauvages; mais depuis long-tems ces ordres n'exerçaient plus qu'une influence funeste. Les ordres richement dotés étaient encore la carrière ouverte aux cadets des familles opulentes. Les ordres mendians, beaucoup plus nombreux, étaient abandonnés avec mépris aux dernières

classes. Le paysan qui ambitionnait de voir un de ses fils au-dessus du rang où il était né, en faisait un moine, et tout oisif qui endossait le froc avait la facilité de se soustraire à la fois au travail et au service militaire. Ces ordres mendians, opprobre du catholicisme, étaient une calamité pour les pays où on les supportait, et contribuaient à maintenir les peuples dans l'ignorance et l'abrutissement. On trouvait cependant, même parmi les franciscains, des hommes qui se faisaient respecter par une conduite irréprochable, par une piété sincère, quoique mal entendue, et quelquefois par des connaissances et une vie active.

Progrès de la littérature.

La littérature qui avait pris une nouvelle existence dans les deux royaumes, y était dans un état florissant, malgré les entraves que lui imposaient le gouvernement et l'inquisition. Il est peu d'institutions littéraires et scientifiques qui aient égalé les académies de Madrid et de Lisbonne, et qui aient réuni le zèle et l'érudition qu'elles déployèrent pour expliquer les vieilles traditions, les monumens antiques, et pour débrouiller les premières époques historiques de la Péninsule. Un sujet de la plus haute importance, l'ancienne constitution démocratique, était interdit aux investigations des savans; mais ils retrouvaient partout, au milieu de leurs travaux, cette constitution, objet de

tous leurs vœux, sinon de leurs espérances.

Morale des classes inférieures.

Les classes inférieures, qui sont généralement dépravées dans les grandes villes, l'étaient plus encore en Espagne que partout ailleurs. La négligence apportée à l'exécution des lois, la confiance absolue des Espagnols et des Portugais dans l'efficacité des absolutions, contribuaient à les pervertir. Ces chants populaires, qui exercent une si grande influence sur la vive imagination des peuples du midi, étaient aussi une des causes de la corruption, en même tems qu'ils en étaient un des symptômes. Des voleurs et des spadassins étaient les héros de toutes les complaintes chantées dans les villes et dans les campagnes. Composées par des hommes des dernières classes et pour des lecteurs de la même espèce, empreintes de sentimens bas et vulgaires, elles célébraient le meurtre et le vol qu'elles représentaient comme des actes de bravoure, et dont le héros, à la fin de ses aventures périlleuses, était plus souvent remis sain et sauf, entre les mains d'un prêtre, que livré au bras séculier. Il n'était pas rare de voir les auteurs dramatiques traiter les mêmes sujets, pour flatter quelque superstition à la mode, telle que l'adoration des reliques ou l'usage du chapelet. Le personnage qui, dans le cours de la pièce, s'était souillé de tous les crimes, devenait exemplaire au dénouement, en recourant à ces

saintes pratiques. La religion était bien plus outragée par de pareils ouvrages que par la plupart de ceux que proscrivait l'inquisition. Ils corrompaient puissamment les mœurs du peuple; car savoir braver la justice et échapper à ses arrêts, était le plus sûr moyen offert à la vanité pour s'attirer les applaudissemens de la foule. Imiter ces misérables, finit par devenir une mode dans les classes plus élevées; et par l'effet d'une dépravation plus étrange et plus déplorable encore, des femmes du premier rang en vinrent à affecter le costume et les manières des plus viles créatures de leur sexe.

Rien de tout cela n'existait en Portugal. La cour était un modèle de décence et de bonnes mœurs; et comme les grandes villes y étaient moins nombreuses, le peuple y était moins corrompu.

Immobilité du caractère national.

Les voyageurs jugeant à la hâte la population de la Péninsule, d'après les habitans des ports de mer et des grandes villes, ont, en général, beaucoup trop déprécié les Espagnols et les Portugais; mais si ces nations étaient méprisées par les hommes qui ne les avaient vues qu'en passant, et d'une manière superficielle, une justice honorable était rendue à leurs vertus civiques par ceux qui avaient pu les étudier de plus près; ces vertus n'avaient presque point été altérées par la décadence graduelle des deux peuples. Le dernier des paysans n'ignorait pas que

sa patrie avait été jadis heureuse et puissante; il connaissait les noms des héros qui l'avaient illustrée; il parlait du passé avec un enthousiasme qui était un heureux présage pour l'avenir.

Telle était la situation morale de la Péninsule vers la fin du dix-huitième siècle. On ne pouvait apercevoir aucune amélioration ni dans les principes du gouvernement, ni dans l'administration de la justice; mais jamais nation n'eût été mieux disposée que les peuples des deux pays, à seconder les vues qu'aurait pu avoir un ministre habile ou un souverain éclairé. Le peuple entier, attaché sincèrement et par orgueil national aux institutions de sa patrie, n'était divisé par aucune secte, par aucune faction, par aucun intérêt. Le même sentiment remplissait tous les cœurs. L'honneur national était aussi précieux à chaque individu que son honneur particulier, et l'obéissance au souverain était autant dans les mœurs que dans les principes. Malgré le despotisme aveugle et invétéré du gouvernement; malgré les vices de l'administration et l'abatardissement de la noblesse, les deux peuples étaient dans un mouvement d'amélioration lent, mais certain, et que décélaient d'une manière non équivoque l'extension du commerce, la renaissance des lettres, des mœurs plus douces et un fanatisme moins intolérant. Ce fut pendant cet état des choses en Espagne et en Por-

tugal, que la France fut bouleversée par la plus terrible des révolutions dont l'histoire ait gardé le souvenir.

La Péninsule dépendante de la France.

On ne tarda pas à reconnaître que cette révolution menaçait d'envahir en entier le monde civilisé, et les gouvernemens de l'Europe se liguèrent contre elle. Mais ne pouvant s'accorder dans leurs vues, leurs mesures mal combinées furent plus mal exécutées encore. Un homme capable de diriger cette grande entreprise manquait également, et dans les conseils, et à la tête des armées. La cour d'Espagne reconnut, à l'instant du danger, l'insuffisance de son état militaire, et n'ayant ni assez de pénétration pour apprécier la force de la nation, ni assez de courage et de sagesse pour oser en tirer parti, elle termina par une paix déshonorante, une guerre désastreuse. Depuis cet instant, ses conseils furent constamment dirigés par la France, et ses trésors mis à la libre disposition de cette alliée. Il en résulta nécessairement contre l'Angleterre une guerre déclarée sous les plus frivoles prétextes, et ruineuse pour l'Espagne. A la rupture de la paix d'Amiens, qui ne fut guère qu'une trêve, l'Espagne éprouva de nouveau les tristes effets de la dépendance à laquelle son cabinet l'avait assujétie. Le Portugal avait acheté la paix à des conditions à peu près aussi déshonorantes; mais son gouvernement ne tarda point

à reconnaître que la faiblesse est une source féconde de maux. Il fut obligé de souffrir patiemment la superbe arrogance des ambassadeurs français, et de payer, chaque fois que la France l'exigea, des sommes énormes, pour s'assurer le maintien d'une neutralité précaire. C'est ainsi que le système européen était bouleversé, et qu'on foulait aux pieds les lois des nations. Un pouvoir militaire, plus formidable que celui de Rome sous les empereurs, plus absolu que celui des états de l'Asie, s'était élevé en France sur les débris des anciennes institutions, et avait pour chef un homme d'une ambition effrénée, enivré par une longue série de succès, et dont la conscience et le cœur étaient frappés d'une égale insensibilité.

Causes de la révolution française.

Plusieurs causes concoururent à amener la révolution française : l'exemple d'une cour dépravée avait corrompu la nation; l'impiété était devenue le type du bon ton parmi les hautes classes. Les productions les plus infâmes étaient répandues chez le peuple, avec une telle activité qu'on eût pu croire à une conspiration dont le but aurait été de détruire l'ordre social et de briser tous les freins imposés par la morale, la religion et la décence. Telle était la situation de la France lorsqu'elle prit part à la guerre des États-Unis. Ce ne fut pas sans répugnance que Louis XVI consentit à cette mesure; son cœur

était fait pour en apprécier l'injustice, et peut-être éprouvait-il un secret pressentiment de tout ce qu'elle avait d'impolitique. Ainsi des semences de républicanisme et de révolution, importées par le gouvernement lui-même, tombèrent sur un sol tout préparé pour les recevoir; l'embarras des finances s'accrut, on en confia la direction à des charlatans politiques; on convoqua une assemblée de législateurs dans un pays où personne ne s'était occupé de législation; et l'on commit la fatale erreur de réunir les trois ordres dans une seule assemblée, où tout le pouvoir fut abandonné au tiers état. Il se manifesta alors de toutes parts une effusion des plus généreux sentimens dont il fût résulté beaucoup de bien, si on avait su les diriger, et si le royaume n'eût point été atteint d'une corruption mortelle. Tout retentissait des éloges de la liberté, de l'égalité; on ne parlait que de philantropie; la nation régénérée renonça même pour l'avenir, et par un acte législatif, à toute guerre offensive. Dans plusieurs parties de l'Europe, les jeunes gens enthousiastes et les vieillards étrangers aux leçons de l'histoire, partageaient ces brillantes illusions; mais, ainsi que Burke l'avait prévu, l'on vit bientôt arriver dans leur ordre respectif les conséquences naturelles d'un changement introduit avec si peu de ménagemens et de prudence.

Progrès de la révolution française.

Les constitutionnels, à qui la réédification d'un royaume avait paru aussi facile en pratique qu'en théorie, furent renversés par des novateurs plus hardis, contraints de céder à leur tour à des aventuriers d'une audace et d'une perversité toujours croissantes. La noblesse fut abolie; la monarchie renversée; le clergé proscrit; l'athéisme proclamé; le roi et la reine furent mis à mort après un jugement dérisoire; le dauphin fut lentement assassiné par une suite de souffrances combinées pour arriver à ce but. On éleva une statue de la Liberté, et, dans l'espace de deux ans, une multitude de personnes des deux sexes furent immolées à ses pieds. Une frénésie générale s'empara de la France. Dans les diverses proscriptions que les agens de la Convention lui offrirent comme autant de triomphes pour la liberté et la justice, dix-huit mille individus périrent par la main du bourreau. On eût dit que Dieu, abandonnant cette nation qui l'avait méconnu, la livrait à elle-même, comme le châtiment le plus terrible qu'il pût lui infliger. Ce vertige n'était point encore parvenu à son paroxisme, que les misérables qui s'étaient faits les chefs du gouvernement, avaient payé de leur tête leur coupable élévation. Une faction se chargeait d'en punir une autre. A la même place, teinte encore du sang de Louis XVI et de son auguste épouse, on vit cou-

ler successivement celui de Brissot, de Danton, d'Hébert, de Roberspierre et de leurs partisans respectifs. Après la chute des terroristes et des fanatiques les plus audacieux, une tourbe d'intrigans obscurs qui, jusqu'alors avait suivi leur trace, vint se partager leurs dépouilles. La nation, lasse enfin des perpétuels changemens dont elle était le jouet et la victime, se soumit sans peine à l'autorité d'un soldat qui promettait, sinon le repos, du moins un certain état de stabilité.

Caractère de Napoléon.

La révolution avait donné au gouvernement le commandement absolu des forces matérielles de la France. Cet immense pouvoir était alors entre les mains d'un homme qui n'était sujet à aucune responsabilité, et dont rien ne pouvait restreindre les volontés. Il eût été difficile sans doute de trouver un seul individu chez qui le dépôt d'une telle puissance offrît autant de dangers. Napoléon était doué de toutes les qualités qui constituent un despote habile. Son génie militaire l'élevait au-dessus de ses contemporains; ses talens en imposaient à tout ce qui l'entourait. Son regard, sans s'étendre sur l'avenir, embrassait le monde de son époque, dont il était résolu de s'emparer à quelque prix que ce fût. Les exécutions militaires qu'il avait ordonnées en Italie, avaient suffisamment montré son mépris pour le droit des gens; la des-

truction du gouvernement papal, l'usurpation des États de Venise, la prise de Malte, prouvèrent plus tard que la soumission et les traités n'étaient point une garantie vis-à-vis de cet agent d'une démocratie avide et sans principes.

Sa conduite en Égypte.

Mais ce fut pendant son expédition d'Égypte que son caractère se montra à découvert. Il proclama, en débarquant, qu'il était l'ami du grand seigneur, et que les Français honoraient Mahomet et le Coran. « Le bon droit est de notre côté, disait-il; gloire à Allah! il n'y a pas d'autre dieu que Dieu; Mahomet est son prophète, et je suis son ami. » Il annonça aux peuples de l'Égypte que le destin, qui réglait toutes ses démarches, avait arrêté dès le commencement des tems, qu'après avoir abattu la croix, il entrerait dans leur pays pour accomplir l'œuvre à laquelle il était appelé. Il les invita à jouir de la félicité promise, par un système où les plus sages gouverneraient. Et, cependant, les mères égyptiennes mettaient à mort ou mutilaient leurs filles pour les soustraire à la brutalité des soldats de celui qui tenait ce langage.

Cet homme eut pourtant, comme Auguste, la possibilité de se réhabiliter aux yeux de l'Europe. En s'assurant le sort le plus brillant, il pouvait mériter la reconnaissance de ses contemporains et de la postérité. Lorsqu'il fut parvenu à l'autorité suprême, il pouvait, en rendant la France

aux princes de la maison de Bourbon, garder l'Italie comme la récompense de ses travaux. Cela n'aurait nécessité aucun nouvel acte d'injustice; on ne se fût point opposé à un arrangement qui, plus que tout autre, aurait tendu au bien et à la sécurité générale. C'était là l'objet d'une noble ambition, et la plus digne récompense qui jamais eût couronné une carrière militaire. La gloire qui en serait résultée eût été aussi éclatante, aussi durable, que le service rendu à l'Europe. Puisqu'il était incapable de tant de grandeur d'ame, il eût pu se contenter de la position où l'avait placé la paix d'Amiens, et d'une élévation sans exemple jusqu'alors, dans les fastes du monde. On s'intéresse aisément à de brillans succès; on eût pardonné ses premiers crimes déjà démentis par ses partisans, et auxquels ses admirateurs passionnés se refusaient de croire. Mais Napoléon ne regardait les hommes que comme des intrumens passifs, des espèces de pions avec lesquels il pouvait jouer le jeu de la guerre, et poursuivre l'exécution de ses projets ambitieux. La France était malheureusement dans une position qui ne s'accordait que trop bien sous tous les rapports avec les désirs et les vues de son autocrate.

Pouvoir militaire en France.

Les gouvernemens révolutionnaires, malgré les nombreux changemens qui s'étaient succédés, avaient eu invariablement pour objet de

donner des lois à l'Europe en créant à la France l'état militaire le plus formidable. Pendant les premières années de la révolution, les armées les plus nombreuses n'étaient composées que de volontaires appelés sous les drapeaux par leur enthousiasme. Cette ardeur ne s'était point ralentie encore, que l'on songea à entretenir par la conscription, et d'une manière permanente et régulière, des forces déjà si considérables. La conscription dont on avait fait le premier essai en Prusse, lorsque cet état était sous un régime purement militaire, fut introduite en France avec les développemens les plus étendus. La loi déclara tout Français soldat et tenu de marcher pour la défense de son pays; mais cette loi devint bientôt le texte d'un code qui mettait sans distinction tous les jeunes gens à la disposition du gouvernement. Une légère esquisse de ce système pourra donner une idée assez précise des forces, des ressources et de l'esprit du gouvernement français à cette époque désastreuse.

Conscription militaire.

D'après sa nouvelle circonscription territoriale, la France était divisée en départemens, arrondissemens, cantons et communes. Les départemens étaient gouvernés par un préfet, ayant un conseil de préfecture; les arrondissemens par un sous-préfet; les communes par un maire. Il faut ajouter au nombre de ces fonctionnaires,

les commissaires de police qui étaient également sous le pouvoir de l'autorité administrative et extra-judiciaire. Le territoire de l'empire, indépendamment de cette organisation, formait trente divisions militaires, dont chacune était commandée par un lieutenant-général qui avait sous lui un général de brigade, et, dans chaque département, des inspecteurs et des commissaires des guerres. A une époque déterminée de chaque année, on affichait dans les communes que tous les jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, eussent à se présenter, sous huit jours, à la municipalité pour s'y faire inscrire; la non-comparution était considérée comme un crime dont la poursuite ne s'arrêtait pas à l'individu qui s'en était rendu coupable, mais s'étendait à sa famille. Les noms des absens devant être inscrits par leurs plus proches parens, il était impossible de se soustraire à cette mesure, et de plus celui qui était éloigné momentanément de son domicile habituel, se trouvait inscrit deux fois; ici, comme absent, ailleurs comme domicilié temporairement. D'après ces registres, et en ayant égard à l'âge des jeunes gens, on formait cinq listes de tirage pour autant d'années consécutives. Les officiers civils, chargés de les dresser, étaient responsables des omissions qui pouvaient s'y trouver, et, pour plus de sûreté, on avait soin de faire des visites domiciliaires,

publiques ou secrètes, annoncées d'avance ou inopinées. On conçoit qu'après de tels préparatifs, il devenait aisé d'imprimer le mouvement à la machine. Le ministre de la guerre indiquait le nombre d'hommes qu'exigeaient les besoins de l'armée; un vote silencieux du sénat portait le nombre à prendre sur la conscription de l'année, et les préfets recevaient l'ordre de fournir leur contingent. Ils le transmettaient aux sous-préfets qui le communiquaient aux maires, et, six jours après, à partir de celui où le préfet avait envoyé son avertissement, le tirage avait lieu. On mettait dans une urne un nombre de billets numérotés, égal à celui des conscrits portés sur la liste, et qu'on inscrivait dans l'ordre des numéros qu'ils apportaient. Les plus bas, depuis le numéro 1, jusqu'à celui où devait s'arrêter le contingent, formaient le service actif. Les autres n'étaient appelés que postérieurement, et seulement en cas de besoin, mais sous Napoléon ce besoin existait sans cesse. Les conscrits partaient immédiatement sous une escorte militaire, et étaient répartis selon leurs forces physiques et leur taille, dans l'artillerie, les corps de cavalerie, l'infanterie ou les sapeurs.

Exemptions. Les infirmités qui auraient pu motiver une exemption de service, et que la loi avait déterminées avec une précision cruelle, étaient l'objet de l'examen le plus attentif. L'asthme invé-

téré, l'hémoptysie habituelle, des symptômes de phthisie, ne donnaient droit qu'à une exemption provisoire. Ceux qui étaient hors d'état de supporter les fatigues de la guerre, ou qui devaient être plus utiles à la France en poursuivant, soit leurs études, soit la carrière qu'ils avaient embrassée, avaient la faculté de fournir des remplaçans. Le remplaçant devait être Français, et avoir de vingt-cinq à quarante ans; c'est-à-dire n'être plus sujet à la conscription. On exigeait en outre qu'il eût plus de cinq pieds, et une constitution robuste. Il devait ajouter à son nom celui du conscrit qu'il remplaçait, et c'est ce dernier nom qu'il portait à l'armée. Le remplacé, toujours inscrit sur la liste du tirage, était appelé si son remplaçant désertait. Le premier n'était entièrement libéré qu'en fournissant la preuve que le second avait été tué ou réformé, ou enfin qu'il avait servi tout le tems exigé par la loi. Pendant la guerre, ce tems était indéfini; pendant la paix, il était fixé à cinq ans. Dans les dernières années de l'empire, les remplaçans étaient devenus tellement rares que, leur prix s'éleva, dans certaines parties de la France, de deux cents à mille napoléons.

Peines prononcées contre ceux qui cherchaient à se soustraire à la conscription.

Aucun Français ne pouvait exercer des fonctions publiques, recevoir des émolumens du gouvernement, ou hériter, sans prouver qu'il avait satisfait à la conscription. Ceux qui ne re-

joignaient pas leurs corps au tems prescrit, perdaient leurs droits civils; leur signalement était remis à la gendarmerie, et ils étaient poursuivis comme déserteurs. Onze dépôts étaient établis pour recevoir ces réfractaires, qui portaient un uniforme particulier, et avaient la tête rasée. On les employait aux fortifications et à des travaux pénibles, pour lesquels ils ne recevaient aucun supplément de solde ni de ration. Ce régime parut encore trop doux: lorsque le besoin d'hommes devint plus pressant, un décret porta qu'ils seraient passibles de la même peine que s'ils avaient abandonné les drapeaux. Un déserteur était condamné à une amende de quinze cents francs, à prendre sur les propriétés qu'il pouvait avoir à l'avenir, dans le cas où il lui était impossible de payer immédiatement. La désertion à l'intérieur était en outre punie de trois ans de travaux publics. Ces condamnés portaient un uniforme brun, leurs cheveux étaient rasés tous les huit jours, et on ne leur permettait pas de se faire la barbe. Ils avaient pour rations du pain de munition, du riz et des haricots. Ils ne recevaient que la moitié de la solde des ouvriers ordinaires, et cette moitié se divisait en trois parties, dont une leur était retenue jusqu'au moment de leur libération; une autre servait à leurs dépenses, et la troisième leur était remise pour se procurer quelques alimens moins

grossiers que ceux qu'on leur accordait. Celui qui désertait de l'armée, ou d'une place de première ligne, ou en escaladant des remparts, ou enfin avec un de ses camarades, était condamné à dix ans de travaux publics, et traînait un boulet de huit, attaché à la ceinture par une chaîne de huit pieds de long. Il travaillait huit heures de la journée pendant cinq mois de l'année, dix heures dans les autres mois, et demeurait enchaîné dans sa prison tout le reste du tems. Il portait des sabots et un uniforme qui, par la coupe et la couleur, différait entièrement de celui des troupes. Sa tête était rasée tous les huit jours. On ne lui permettait ni de couper, ni de raccourcir sa barbe. Il recevait la même solde et la même ration que les autres déserteurs, et cette ration n'était autre chose que ce qui pouvait suffire pour empêcher un homme de mourir. La peine de mort, infligée pour la désertion à l'ennemi, ou quelques autres circonstances aggravantes, était une grâce, comparativement au sort des condamnés dont nous venons de parler.

Résultats de ce système.

Par une conséquence naturelle d'un pareil système, la France était devenue un état purement militaire : situation aussi incompatible avec sa prospérité, qu'avec l'indépendance des puissances voisines. Après avoir commencé par appeler les hommes de vingt à vingt-cinq ans,

le gouvernement enrôla tous ceux qui avaient atteint leur virilité, et les retint sous les drapeaux aussi long-tems que cela lui convenait, c'est-à-dire tant qu'ils furent propres au service. Il eut de cette manière à sa disposition tous les hommes en état de porter les armes. Telle était l'organisation formidable de la France lorsque Napoléon était investi de l'autorité suprême. De pareils moyens étaient bien propres à enflammer une ambition ordinaire. Doit-on s'étonner que le plus ambitieux des hommes, en les trouvant à sa disposition, ait songé à s'emparer de l'empire du monde? La source qui fournissait des hommes à ses armées dut lui paraître inépuisable. Elle n'exigeait ni peines ni dépenses. Il n'avait qu'à faire connaître le nombre dont il avait besoin. Aussitôt que les armées avaient passé la frontière, leur entretien ne coûtait plus rien à la France. La guerre s'alimentait par la guerre. Les troupes étaient soldées par les contributions levées sur les états conquis ou dépendans de la France; leur subsistance accordée par les alliés, comme une preuve de bonne intelligence, était exigée chez les ennemis comme un droit de la guerre.

Constitution primitive de l'armée française.

Au commencement du règne de l'infortuné Louis XVI, l'armée française était encore organisée d'après un système féodal qui était parfaitement en harmonie avec l'esprit d'une

époque plus reculée. Les corps étaient divisés en compagnies appartenant aux capitaines qui, recevant une solde proportionnée à ce que leur avait coûté leur commission, étaient tenus de lever leurs soldats parmi leurs vassaux, et de les fournir de tout ce qui leur était nécessaire. Cette méthode pouvait entraîner beaucoup d'abus, mais elle avait de grands avantages. Si le capitaine n'était dirigé dans sa conduite que par des motifs d'intérêt, il devait nécessairement avoir le plus grand soin de ses soldats, pour éviter la dépense de nouveaux recrutemens. On doit croire aussi qu'il les traitait avec bonté pour n'avoir pas à craindre la désertion, et qu'il n'épargnait rien pour les maintenir dans un état de bien-être et de santé. Mais une considération plus importante militait en faveur de ce système. La réputation du capitaine et des soldats, dans leur pays, reposait sur les rapports qu'ils devaient faire les uns des autres. Les soldats n'ignoraient pas que leur bonne conduite serait comptée pour beaucoup à l'expiration de leur service, et qu'elle ajouterait au bien-être et à la considération de leur famille, s'ils périssaient à l'armée. Cette communauté formait, pour ainsi dire, un petit empire, dont tous les citoyens, continuellement en présence, étaient, sans intermédiaires, justiciables les uns des autres, et devaient attacher le plus grand prix à l'estime

ou au mépris qu'ils devaient mutuellement s'inspirer. Ainsi des affections locales, des bienveillances héréditaires, se rattachaient avec toute leur force, avec toute leur permanence, au service de l'état.

Changemens introduits par M. de St.-Germain.

De honteuses spéculations sur les vivres et l'habillement des troupes, annoncèrent la suppression de ce système, lorsque M. de Saint-Germain parvint au ministère de la guerre. Des officiers qui réunissaient, aux connaissances de leur profession, l'attachement et la confiance du soldat, furent sacrifiés aux vues d'économie qui prévalurent. A la même époque, on introduisit dans les corps la discipline prussienne, misérable et faible ressource, pour remplacer le lien moral qu'on venait de briser. Cependant, tout en enlevant ainsi à l'armée ce qu'offrait d'avantageux le système féodal, on conserva ce qu'il avait de défavorable, et nul ne put désormais être officier sans prouver une noblesse de quatre générations.

Principes d'égalité sous la république.

Les républicains suivirent un système diamétralement opposé, et Napoléon conserva dans ses armées les principes d'égalité que la révolution avait introduits, principes aussi favorables au despotisme qu'à la démocratie. Dans tous les corps, autres que l'artillerie et le génie, personne ne put être nommé officier qu'après avoir servi trois ans comme sous-officier, à moins de

s'être distingué par quelque action d'éclat. Peut-être, sans le secours d'une pareille mesure, les conscriptions auraient-elles été levées avec moins de facilité. Elle rendait le service moins odieux au peuple, en lui montrant les jeunes gens des hautes classes placés sur la même ligne que ses enfans, et en lui persuadant que le mérite était désormais le seul moyen d'arriver aux honneurs militaires. Elle propageait d'ailleurs, dans les rangs, des connaissances et une émulation qu'on chercherait en vain dans des armées privées d'un pareil stimulant, et devenait le lien de cette obéissance absolue, de cette discipline exacte que des troupes ordinaires n'eussent pu conserver au milieu des circonstances critiques, où plus d'une fois les corps français se sont trouvés placés; mais l'on peut se demander, d'un autre côté, s'il était bien avantageux à ceux qui étaient destinés à devenir officiers, d'être d'abord placés dans les rangs : il est certain que si la soldatesque gagnait à ce mélange avec des jeunes gens d'une éducation soignée, ceux-ci ne pouvaient qu'y perdre, car l'action du système d'égalité s'exerçait surtout en rabaissant au niveau ordinaire tous les sentimens élevés.

Le système d'éducation est détruit par la révolution.

D'après le cours naturel d'une période de démence politique, les réformateurs pillèrent l'église avant de renverser le trône. L'Assemblée Constituante couronna cet acte d'iniquité, en

exigeant des prêtres un serment qu'elle savait fort bien devoir être consciencieusement refusé par le plus grand nombre. L'éducation publique était exclusivement dans les mains du clergé avant la révolution; mais ses meneurs, imbus de toutes les doctrines de la philosophie du XVIIIe siècle, ne pouvaient pas laisser dans les mains des prêtres un moyen aussi puissant d'agir sur les esprits.

Plan de Talleyrand.

L'Assemblée Constituante promit d'établir des écoles primaires dans tous les chefs-lieux de canton, des écoles secondaires dans ceux d'arrondissement, des écoles départementales au chef-lieu du département, et enfin un institut dans la capitale du royaume : le tout devait être dirigé par une commission de l'instruction publique. L'éducation ne devait commencer qu'à six ans. Jusqu'à cet âge, les mères devaient se charger de mettre en pratique les immortelles leçons de l'auteur d'*Émile*. La religion n'entrait pour rien dans ce système, et au lieu d'enseigner aux enfans leurs devoirs envers Dieu et leurs semblables, on leur mit entre les mains un catéchisme, composé pour eux, et contenant la *Déclaration des droits de l'homme*. Ce projet, conçu par M. de Talleyrand, fut mis de côté, lorsque la Constituante ayant achevé de démolir, fit place à l'Assemblée Législative qui devait se charger de la réédification. Un

nouveau plan fut alors présenté par Condorcet. Plan de Condorcet. La religion révélée, comme on doit s'y attendre, en fut exclue, et le philosophe voulut même que cette proscription s'étendît à ce qu'on appelle religion naturelle, attendu, disait-il, que les déistes ne s'accordaient pas mieux que les théologiens sur la nature de Dieu, et sur ses rapports avec l'homme. Les sciences physiques formaient la base de son système. Il voulait que l'on donnât chaque semaine des leçons publiques, et que les miracles d'Élisée et de Saint-Janvier fussent expliqués, pour guérir enfin le peuple de ses penchans superstitieux. Il espérait qu'on verrait une époque où les établissemens d'instruction publique deviendraient inutiles; mais comme il en fallait encore pour le moment, les filles et les garçons devaient, en attendant, aller aux mêmes écoles.

La Convention alla plus loin; elle prétendit Projet de la Convention. que l'éducation domestique était incompatible avec la liberté; que les maximes sacrées de l'égalité seraient proclamées en vain, tant qu'il existerait quelques différences dans la manière d'élever les riches et les pauvres; que de toutes les distinctions, la plus dangerense était celle du savoir, et qu'enfin l'on devait détruire, avec le plus grand soin, tout ce qui plaçait par l'intelligence un homme au-dessus d'un autre. Suivant ce système, tous les enfans des deux

sexes, les garçons de cinq à douze ans, les filles de cinq à onze, devaient être élevés en commun aux frais de la république. Les palais et les châteaux des émigrés devaient fournir un local suffisant pour ces écoles. Les garçons étaient destinés à labourer la terre, à travailler dans les manufactures, et à paver les routes. A chaque école devait être attaché un hôpital, où les enfans, à tour de rôle, soigneraient les malades et les vieillards. On ne devait jamais leur parler de religion. Un conventionnel proposa que les parens qui désireraient élever leurs enfans chez eux, fussent soigneusement observés, et mis en accusation si l'on reconnaissait qu'ils cherchassent à leur inspirer des principes contraires à la liberté. Dans ce cas, on devait les leur prendre de force pour les envoyer à l'école de l'égalité. Il semblait d'après cela que les parens auraient une espèce d'option; mais on objecta que la liberté ne pourrait exister tant que l'éducation domestique serait tolérée, et lorsqu'on fit la proposition que les parens *pourraient* envoyer leurs enfans à ces écoles, un amendement détermina qu'ils *devraient* le faire, attendu qu'il était tems d'établir le grand principe que les enfans appartiennent à la république plutôt qu'à leurs parens. Cette disposition, dit un démocrate fougueux, sera le complément du code de l'égalité. On avança que l'éducation devait pré-

céder la naissance, et les législateurs philosophes de la France régénérée furent appelés à présenter des réglemens à suivre par les femmes enceintes, et des lois pour les sages-femmes et les nourrices.

Aucun de ces projets n'est mis à exécution.

Ces propositions extravagantes furent discutées par la Convention, dans l'intervalle qui s'écoula entre les confiscations et les scènes sanglantes qui ne tardèrent pas à épouvanter le monde. Ainsi ces fauteurs d'une intolérable tyrannie se disposaient, au nom de la liberté et de l'égalité, à soumettre à leurs lois le foyer domestique et les plus douces affections de la nature; mais les proscriptions et les exécutions se succédèrent avec une telle rapidité, que la plupart de ceux qui avaient conçu ces projets perdirent la vie avant qu'on eût essayé de les mettre à exécution. La mort de Roberspierre vint enfin donner aux membres de cette funeste assemblée une espèce de garantie de leur existence individuelle, et ils établirent l'École Normale où l'on devait apprendre l'art d'enseigner. On proclama alors que la régénération de l'esprit humain allait s'effectuer. Pour la première fois, depuis que le monde existait, la nature, la vérité, la raison et la philosophie allaient avoir des chaires d'enseignement public. Les hommes les plus distingués par leurs talens et leurs connaissances, seraient nommés profes-

seurs. Dans toutes les parties de la république, les sujets les plus intelligens devaient être choisis par les autorités, et envoyés dans la capitale comme élèves. Après avoir achevé le cours encyclopédique des connaissances humaines; après s'être bien pénétrés des leçons des grands maîtres, ils devaient les répéter dans leurs pays respectifs. Ainsi Paris eût été le foyer d'une lumière qui, du centre, se serait répandue dans les parties les plus reculées de la république. Quatorze cents jeunes gens furent, en effet, envoyés dans la capitale, et pour que rien ne fût perdu, on fit un précis de tout ce qui devait être enseigné. Ce plan excita d'abord l'enthousiasme des Parisiens qui, bientôt après, le tournèrent en ridicule. Les professeurs et les élèves ne furent pas trois mois avant d'apercevoir tout ce qu'avait d'absurde la position dans laquelle ils étaient placés. La Convention reconnut que le projet manquait complètement le but qu'on s'était proposé, et c'est ainsi que se termina la jonglerie décorée du nom d'École Normale.

Résultats de ces projets.

Cependant les années s'écoulaient, et la génération croissante était sacrifiée à de vaines théories et à des projets chimériques. Lorsque, sous le gouvernement consulaire, ce sujet fut agité de nouveau, les terribles conséquences de tant de folies furent trop patentes pour ne pas frapper tous les yeux. On dressa, d'après tous

les rapports officiels envoyés par les départemens, un coup-d'œil sur l'état moral et religieux de la France, et l'on reconnut que, pendant tout le cours de la révolution, tous les enfans avaient été abandonnés à l'oisiveté la plus complète. « Ils n'ont, disait le rapport, aucune idée de Dieu, aucune notion sur le bien et le mal. La manière barbare dont ils ont été élevés doit nécessairement produire un peuple féroce, et nous ne pouvons que gémir sur les maux qui menacent la génération présente et celles qui doivent lui succéder. »

Il entrait dans les vues de Napoléon que son gouvernement tînt un pareil langage, pendant qu'il négociait un concordat, pour engager le pape à sanctionner son autorité.

Un système d'éducation était nécessaire aux desseins de Napoléon qui voulait se servir de l'instruction publique pour modeler la France selon ses vues et la préparer à ses institutions. Plusieurs ecclésiastiques avaient établi des écoles, en rentrant en France; mais le succès de leurs travaux était incompatible avec celui de la politique du nouveau souverain qui ne demandait que des soldats. Après quelques essais qui tendaient tous au même but, on finit par créer l'université impériale, dont le nom n'avait pas exactement la même signification que sous l'ancien régime. Cette institution nou-

velle fut investie du monopole de l'instruction.

A la tête de l'université fut placé un grand-maître, à qui Napoléon assigna un costume magnifique et un traitement considérable. Il avait la nomination ou du moins la présentation de tous les emplois ressortant de l'université; mais son pouvoir n'était qu'apparent, et, dans la réalité, il n'était que l'organe des volontés de l'empereur. Sous les ordres du grand-maître, se trouvaient les recteurs des académies; c'était encore une ancienne dénomination appliquée à une institution nouvelle. Le nombre des académies de l'empire devait être le même que celui des cours impériales. Chaque recteur avait sous sa juridiction une organisation analogue à celle qui ressortait immédiatement du grand-maître. Il avait 6,000 francs d'appointemens, 3,000 pour ses dépenses extraordinaires, et un supplément de solde, comme doyen de la faculté. Il prenait rang avec l'évêque, et les prétentions que faisait naître cette rivalité, ne pouvaient être que fomentées par l'esprit qui dirigeait l'université. Les écoles et facultés de théologie, de droit, de médecine, de sciences et de belles-lettres, étaient sous l'autorité du recteur, ainsi que les lycées, collèges, *institutions*, *pensions*, et même les écoles primaires dont l'importance ne paraissait point en dessous de l'inspection de l'université. Le gouvernement

avait mis le plus grand soin à ce que ces derniers établissemens ne fussent point dirigés par des ecclésiastiques; il en avait confié la surveillance à un petit nombre d'habitans de la commune, parmi lesquels le curé n'avait qu'une simple voix. Ainsi, tous les établissemens relatifs à l'éducation dépendaient de l'université, et contribuaient puissamment à accroître ses revenus. Non-seulement on exigeait que tout individu, ouvrant un pensionnat, fût licencié, mais encore il devait recevoir du grand-maître un diplome dont le prix s'élevait de 200 à 600 francs, et qu'il était tenu de renouveler tous les dix ans. Outre ce droit décennal, le quart de cette somme était payé annuellement, ainsi que le cinq pour cent du montant de la pension de chaque élève. Le but du gouvernement était d'arrêter les progrès des institutions qui, dirigées encore par des ecclésiastiques, ne pouvaient, sous aucun rapport, correspondre aux désirs et aux vues de l'empereur. Ce fut le motif de la taxe onéreuse imposée à ces établissemens, et dans la crainte que cette mesure ne fût insuffisante pour les faire disparaître, un décret statua qu'à toutes les époques, les lycées auraient la faculté de se compléter, en prenant aux pensionnats les plus voisins, parmi les élèves âgés de neuf ans, le nombre qui leur manquerait. Il en résulta que partout où se trouvait un

lycée dont l'enseignement et l'administration étaient défectueux, les parens répugnaient à y envoyer leurs enfans, et on ne pouvait espérer de voir des pensionnats s'établir dans leur voisinage.

Colléges communaux.

Le gouvernement impérial avait encore l'intention de détruire, par des moyens indirects, deux autres espèces d'établissemens du même genre; les collèges communaux et les écoles ecclésiastiques. Les premiers, au nombre de plus de quatre cents, avaient été établis aux frais des communes où ils se trouvaient, dès l'instant qu'on avait pu croire en France à quelque stabilité; mais comme, de près ou de loin, tout était gouverné par le nouveau pouvoir qui venait de s'établir, les fonds destinés à cet entretien, entraient dans une caisse générale qui fournissait aux frais des divers établissemens, et cette distribution se réglait plutôt d'après le bon plaisir du ministre qui en était chargé, que d'après les besoins réels. Il ne fut pas très-difficile, par ce moyen, de dégoûter les communes d'un impôt volontaire, dont elles ne retiraient aucun avantage, et, de cette manière, de détruire les collèges. Si quelques villes remplaçaient, par une souscription nouvelle, les fonds qu'on avait détournés de leur première destination, les membres de l'université ne manquaient pas de les décourager par des moyens qui ne pouvaient manquer leur but. Investis d'une autorité ab-

solue sur les professeurs, ils changeaient à leur gré leur destination, plaçaient dans les lycées ceux qui s'étaient attirés la confiance des pères de famille, et nommaient à leur place des hommes ineptes et qui ne jouissaicnt d'aucune considération. Ce ne fut que dans les départemens les plus éloignés de la capitale, que quelques collèges purent prolonger leur existence attaquée par ces menées insidieuses.

Écoles ecclésiastiques.

Les écoles ecclésiastiques, instituées par les évêques, avaient été créées et étaient entretenues par les fonds provenant de dons gratuits. Quelques-unes, placées dans les villes, étaient sous l'inspection immédiate de l'évêque, et l'objet de ses premiers soins; d'autres, qu'on avait voulu éloigner de la contagion des cités, étaient établies dans les campagnes. Les enfans des familles peu fortunées, que leurs dispositions paraissaient appeler à la prêtrise, y étaient élevés gratuitement. Ceux des personnes riches payaient une faiblc pension. Napoléon n'avait pas songé à tirer l'église gallicane de l'indigence où elle était tombée. Cependant on voyait s'élever des bâtimens destinés à donner plus d'extension à ces séminaires. La manière dont ils étaient entretenus témoignait hautement que, du moins dans les provinces, la religion était dans un état plus florissant que ne l'eût désiré le gouvernement impérial; aussi l'on ne tarda

pas à prendre des mesures efficaces pour les détruire. Il fut arrêté qu'il ne pourrait y avoir à l'avenir qu'un séminaire par département, et dans une grande ville ayant un lycée. Tous les autres furent fermés dans les quinze jours qui suivirent la promulgation de la loi, et tous leurs biens, meubles et immeubles, mis à la disposition de l'université. Les élèves furent forcés d'entrer dans les lycées, et d'y suivre les cours de mathématiques comme s'ils s'étaient destinés aux armes, tandis que leurs maîtres étaient placés dans les derniers rangs des professeurs.

Lycées. C'était surtout à l'aide des lycées que Napoléon pouvait se flatter de perpétuer le nouvel ordre de choses qu'il avait créé. C'est là que, par le système le plus adroit et le mieux suivi, se formait une génération telle que son cœur la demandait. Le gouvernement avait érigé en principe que l'éducation devait avoir pour base la discipline militaire. D'après cela, les élèves des lycées n'étaient pas organisés par classes, mais par compagnies, qui avaient leurs sergens et leurs caporaux. Un officier instructeur enseignait le maniement des armes et les manœuvres à ceux qui avaient dépassé l'âge de douze ans; les fautes étaient punies par les arrêts et la prison; le son du tambour annonçait l'entrée en classe, la récréation, les repas, le lever, le coucher et la messe. Ces jeunes gens, élevés au

milieu d'un appareil tout militaire, apprenaient par le catéchisme, composé à leur usage, qu'ils devaient à l'empereur, respect, obéissance et dévouement; que Dieu, qui dispose des empires, avait fait de Napoléon, en le douant de toutes les qualités, son représentant, et le ministre de ses volontés sur la terre. Il n'était pas difficile d'inculquer, à des imaginations jeunes encore, une vénération sans limites pour un pouvoir éblouissant qui s'identifiait ainsi avec la religion; lorsqu'ensuite les sentimens pieux cessaient d'exercer leur influence, le dévouement à l'empereur était devenu une habitude que tout tendait à conserver et à fortifier.

Écoles spéciales militaires.

Chaque année, deux cent cinquante élèves, choisis dans les différens lycées, étaient placés et entretenus aux frais du gouvernement dans les écoles militaires, qui étaient pour l'armée une pépinière de jeunes officiers, possédant toutes les connaissances de leur état, et pénétrés surtout de ce qu'ils devaient au chef du gouvernement. D'autres nommés aux emplois civils, auxquels leurs dispositions paraissaient les appeler, y portaient un égal dévouement à la personne de l'empereur.

Jeunes gens des pays conquis.

Napoléon, dont les vues et les projets atteignaient à la plus grande hauteur, toutes les fois que son ambition ne l'aveuglait pas, se servait aussi des lycées comme d'un moyen pour conso-

lider ses conquêtes. Deux mille quatre cents jeunes gens, choisis parmi les familles des pays annexés à la France, étaient élevés aux frais du gouvernement. « Cette mesure, disait Fourcroi, qui avait conçu le plan d'organisation de l'université, cette mesure est tellement en harmonie avec l'esprit de l'époque, que tout le monde peut en apprécier les avantages. Les nouveaux Français, qui parlent encore leur ancien idiome et sont attachés à leurs institutions, doivent adopter les usages de leur nouvelle patrie. Ils ne peuvent, chez eux, donner à leurs enfans notre éducation, notre caractère et nos mœurs. Où trouveraient-ils les avantages que leur offre le système proposé, et quelle disposition pourrait d'ailleurs mieux répondre aux espérances du gouvernement, dont tous les vœux tendent à attacher ces nouveaux citoyens à l'empire français? » Ainsi l'organisation des lycées servait les projets de Napoléon d'une manière aussi favorable au dedans qu'au dehors.

Inspection. Les proviseurs et les censeurs des lycées et des collèges devaient être célibataires. Les professeurs pouvaient se marier; mais dans ce cas, ils ne logeaient pas dans l'enceinte de l'établissement, où aucune femme ne pouvait entrer. A chaque académie étaient attachés un ou deux inspecteurs, chargés de visiter, de tems à autre, les lycées et les écoles de leur juridiction, pour

s'assurer que les réglemens de l'université y étaient strictement observés. Vingt ou trente inspecteurs généraux veillaient à l'exécution de cette mesure. Tous les membres de l'université étaient tenus d'instruire secrètement le grand-maître ou ses officiers, des infractions aux réglemens, dont ils auraient occasion de s'apercevoir; ils étaient tenus de lui obéir en tout ce qu'il leur commandait pour le service de l'empereur, et celui qui était exclus, ou qui se retirait sans obtenir sa démission, était, par cela seul, déclaré incapable d'occuper aucun emploi public. Les élèves ne pouvaient correspondre qu'avec leurs parens, ou avec des personnes qui représentaient ces derniers. Toutes les lettres qu'ils écrivaient et qu'ils recevaient passaient par les mains des censeurs.

L'université était une des créations favorites du despotisme de Napoléon. Le décret qui la constituait, établissait la plus grande uniformité dans tout ce qui concernait l'éducation. Tous ceux qui se livraient à l'enseignement devinrent, sans que l'on songeât à demander leur assentiment, membres de l'université et soumis à ses règles. Ils durent changer leur manière d'enseigner, et adopter celle qu'on leur prescrivit, soit qu'ils l'approuvassent ou non. Ils furent soumis aux visites des censeurs et à l'autorité arbitraire du grand-maître. Uniformité de l'éducation.

Effets de la révolution sur les mœurs.

La révolution avait glacé tous les sentimens, et endurci tous les cœurs. C'est l'effet que devaient nécessairement produire l'aspect de ses scènes sanglantes, et l'état de misère où elle avait jeté tant de monde (1). La corruption, dont la cour donnait depuis si long-tems l'exemple, avait envahi la nation entière, en renversant toutes les barrières posées par les mœurs et les lois. Le lien religieux du mariage fut détruit, et la facilité du divorce ne fit bientôt considérer l'acte civil, que comme un engagement qui ne devait avoir de durée que le consentement mutuel et le caprice des deux parties. La littérature et les arts prirent un caractère d'obscénité au-delà de toute expression; la ligne de démarcation qui sépare le vice de la vertu, et qui ne peut être trop fortement tracée, disparut entièrement par les soins des sophistes, qui semblaient avoir pris à tâche de corrompre leurs concitoyens. Le jeu, ce fléau que cherche à refréner tout gouvernement que le bonheur de ses sujets intéresse, fut encouragé en France par l'autorité même. Chaque semaine avaient lieu deux ou trois tirages de loterie, et les in-

(1) Plus des deux cinquièmes des individus qui moururent à Paris en 1800, expirèrent dans les hôpitaux; cette circonstance seule peut donner une idée de la quantité de personnes ruinées par la révolution.

dividus les plus pauvres pouvaient y prendre part, puisque les mises les moins fortes n'étaient que de douze sous. Le gouvernement, d'un autre côté, s'était approprié le monopole des maisons de jeu, dont il mettait la ferme aux enchères publiques, ou qu'il faisait administrer par ses propres agens. Cette mesure immorale, prise d'abord par le Directoire, avait été continuée par Napoléon.

Effets de la conscription.

Comme une épidémie, la conscription atteignait une génération entière, et tout moyen humain était inefficace pour s'y soustraire. Quelles que fussent les dispositions des jeunes gens, les espérances et les projets des familles, il fallait courir les chances du sort; pendant les dernières années de l'empire, ces chances même n'existaient plus; l'urne de la conscription ne contenait que des billets de départ. L'éducation ne formait que des soldats, et la carrière des armes était la seule qui offrît quelque perspective à la jeunesse. Le commerce était presque nul, moins par une suite de la guerre maritime, que par les mesures de Napoléon, qui, dans son vain désir de ruiner l'Angleterre, ne s'arrêtait pas à ce qui pouvait nuire à son peuple et à ses alliés. Personne n'embrassait les professions libérales, dans l'incertitude de pouvoir s'y livrer avec sécurité. La carrière des emplois publics avait cessé d'offrir, comme par le passé, un accès

à la considération et aux postes éminens; les fonctions de tout salarié du gouvernement se bornaient à approuver et à faire exécuter les ordres de l'empereur.

Situation de l'église gallicane.

Il peut paraître superflu d'ajouter à ce tableau, celui de l'état de l'église. Napoléon, en la relevant, n'avait eu d'autre objet que de s'en servir comme d'un instrument de plus pour l'accomplissement de ses desseins. Cependant les nouveaux évêques n'oubliaient rien pour captiver la bienveillance de l'empereur, qu'ils appelaient, dans leurs sermons et leurs mandemens, le héros choisi par l'Éternel pour accomplir ses desseins sur les nations de la terre. Ces basses adulations, en flattant celui qui en était l'objet, contribuaient à ravaler le clergé aux yeux du peuple. Sa déconsidération écartait autant des autels les ames pieuses, que les discours des incrédules; et faisant disparaître toute vocation au sacerdoce, rendait le nombre des prêtres insuffisant aux besoins du culte.

Etat de l'Europe.

A la tête d'une nation dont toute l'activité était dirigée vers la guerre, Napoléon avait réalisé tous les projets enfantés jadis par l'ambition de Louis XIV; il avait même été au-delà. Les Pays-Bas, les états germaniques jusqu'au Rhin, étaient annexés au nouvel empire, et les puissances de l'Europe les plus voisines de la France, celles que cette usurpation menaçait

des dangers les plus imminens, s'étaient vues forcées d'y souscrire. L'empereur des Français était roi d'Italie; trois de ses frères occupaient les trônes de Hollande, de Naples et de Westphalie, et soumis à son autorité immédiate, ne régnaient que pour exécuter les ordres du chef de leur dynastie. L'empire germanique, ce corps antique et puissant, qui s'enorgueillissait naguère d'avoir vu conserver, comme par un pouvoir divin, son organisation composée de parties si diverses et si compliquées, avait été dissous par la défection de ses membres et l'abdication de son chef. Les états secondaires qui en avaient fait partie, en formant la confédération du Rhin, avaient contracté une alliance offensive et défensive avec Napoléon, et par là même n'étaient plus que des fiefs de la France. Le contingent de troupes qu'ils avaient à lui fournir était levé par la conscription, suite naturelle de toute alliance avec l'empereur des Français. Cette confédération s'étendait de la Bavière et des frontières de la Suisse, aux rives de l'Elbe. La Suisse reconnaissant Napoléon pour protecteur, conservait sa neutralité, et jouissait d'une ombre d'indépendance en attendant le moment où il entrerait dans les desseins de Napoléon de s'en emparer ouvertement. Abattue, soumise et démembrée, la Prusse ne manifestait son existence que par les maux dont elle était accablée. Après

trois luttes opiniâtres, mais de plus en plus malheureuses, contre la France révolutionnaire, l'Autriche avait été forcée d'abdiquer l'empire, d'abandonner les Pays-Bas, le Brisgau, la Frise, le Vorarlberg, le Tyrol, toutes ses possessions d'Italie, et semblait ne se consoler de la paix humiliante qui lui avait été imposée, que par l'aspect de l'avilissement plus grand encore où était réduit le Brandebourg. Le Danemark était l'allié de la France; mais le gouvernement plutôt que la nation, se prêtait sincèrement aux vues de Napoléon. A peine peut-on donner le nom de guerre aux faibles mouvemens que tenta la Suède, alors peuplée de mécontens, et gouvernée par un roi insensé. La Russie, seule puissance continentale à laquelle l'Europe eût pu rattacher ses espérances, et que semblaient devoir mettre à l'abri de toute tentative son éloignement, ses forces et l'union de ses peuples; la Russie éblouie par la gloire de Napoléon, séduite par le prestige de son génie, souscrivait aveuglément à ses volontés. Les trésors et les soldats de l'Espagne appartenaient moins à cette puissance qu'à l'empire français. Le Portugal devait sa neutralité précaire aux exactions dont elle était le prix, et aux produits des mines du Nouveau-Monde, que, sous le pavillon portugais, nos escadres étaient obligées de laisser traverser les mers. L'Angleterre seule, dans une opposi-

tion constante avec l'ambitieux conquérant, avait déjoué ses projets de domination universelle, qu'il eût été bien près de réaliser sans nos efforts.

Situation de l'Angleterre.

Jamais la Grande-Bretagne n'avait été placée dans une position aussi extraordinaire qu'en 1807. Elle ne devait plus compter sur la coopération des puissances du continent; liguées avec elle au commencement de la guerre, presque toutes combattaient maintenant contre nous, et il était aisé de voir que celles qui gardaient encore une ombre de neutralité, finiraient par contracter avec l'empire une alliance forcée. Les deux corps les plus formidables que jamais la guerre eût enfantés, l'armée de Napoléon et la marine anglaise, étaient moralement en présence, sans avoir la possibilité d'en venir aux prises. Si nous devions renoncer à attaquer par terre les Français maîtres du continent, les Français et leurs alliés ne pouvaient montrer leurs pavillons sur les mers soumises dès long-tems à notre domination. L'Angleterre ne pouvait arrêter les succès de la France; tous les efforts de la France étaient vains pour soumettre l'Angleterre ou diminuer sa puissance. Les projets menaçans d'invasion auxquels Napoléon avait d'abord sérieusement pensé, avaient été totalement abandonnés à l'aspect de nos préparatifs de défense, et les bateaux plats pourrissaient dans les ports où ils

avaient été construits et réunis à grands frais. Rassurés contre toute entreprise ultérieure par notre marine, et surtout par notre force morale, nous poursuivions sans nous abandonner ni aux craintes, ni aux espérances, la lutte dans laquelle nous étions engagés.

Administration du duc de Portland.

Notre situation intérieure n'était pas moins singulière. Pour la première fois, l'Angleterre était dirigée par une administration à laquelle ne s'attachait aucun nom éclatant. Le duc de Portland, qui en était le chef ostensible, ne se montrait jamais à la chambre des Pairs, et le public ne le nommait pas et ne s'occupait point de lui. On doit cependant lui tenir compte de s'être mis à la tête des affaires pendant des circonstances extrêmement difficiles, et d'avoir ainsi facilité au roi la nomination d'un ministère dont les intentions étaient en harmonie avec les vœux et les intérêts du peuple. Les autres ministres devaient moins leur place à leurs propres forces qu'à la faiblesse de leurs antagonistes, car l'administration qu'ils avaient remplacée était la plus impopulaire de toutes celles qui s'étaient succédé jusqu'à eux. Par une suite du peu d'influence qu'ils exerçaient sur le pays, la plupart des familles puissantes faisaient partie de l'opposition, et l'on pensait avec raison que les ministres tenaient aux faveurs et à la personne du souverain, plus que ne le permet l'esprit de notre constitu-

tion. Ils n'avaient point encore justifié de leurs talens, et la nation n'appréciait pas, comme elle l'a fait depuis, la rectitude de jugement de lord Hawkesbury, l'éloquence brillante de M. Canning, et la fougueuse activité de M. Perceval. Lorsque Pitt et Fox existaient, chaque Anglais attachait, à l'un ou à l'autre, toutes ses espérances. Un parti croyait fermement que toutes les mesures du ministre ne pouvaient être plus sages, l'autre était persuadé qu'en arrivant au pouvoir, son idole sauverait la patrie, malgré les fautes et les malheurs de l'ancienne administration. Cette direction des esprits, qui n'avait rien de fâcheux, et où les espérances tenaient lieu de raisonnemens, cessa par la mort des deux chefs qui n'eurent pas de successeurs, mais laissèrent après eux une réputation de talens exagérée par leurs partisans respectifs. On s'accorda à regretter qu'il n'y eût personne en qui la nation pût placer sa confiance; on se flatta, cependant, que les membres du parlement, voyant le peuple fatigué des longs débats qui avaient eu lieu jusqu'alors, ne songeraient qu'au bien public, sans s'occuper des partis dont ils étaient censés les mandataires.

L'opposition se composait des élémens les plus hétérogènes. Le parti Grenville appréciait avec discernement les dangers de la patrie, dont l'honneur lui était cher par-dessus tout. Il était sincèrement attaché à la monarchie et à l'église

anglicane. Aussi il s'opposait de tout son pouvoir aux projets de réformes présentés, de tems à autre, par des hommes séduits ou mal intentionnés, et qui ne tendaient rien moins qu'à la démocratie et à ses fatales conséquences. Il avait l'intime conviction que la guerre, malgré les chances peu favorables qu'elle nous présentait, était le parti le plus sûr pour nous, et que la paix ne pourrait que nous menacer des plus grands dangers, tant que l'Europe serait sous l'influence de la France. Mais tandis que ce parti suivait la même voie que le gouvernement pour les principes généraux de politique intérieure et extérieure, il était, pour tout ce qui concernait les détails de l'administration, dans une opposition hostile où l'on reconnaissait tout le ressentiment inspiré par la perte du pouvoir. Cet esprit d'animosité lui faisait perdre, auprès de la nation, une partie de l'influence due à l'habileté reconnue, aux principes et au rang élevé de ses membres. Il jouissait encore, cependant, d'un degré de considération auquel ne pouvaient prétendre les partisans de Fox.

Partisans de Fox.

Ce dernier parti, depuis le commencement de la guerre et à toutes ses périodes, s'était montré constamment opposé aux intérêts de l'Angleterre. Invariable dans sa conduite à cet égard, on l'avait toujours vu faire cause commune avec l'ennemi dont il plaidait la cause et

dont il exaltait le pouvoir. Ce n'était point assez pour lui d'outrager le gouvernement, de déprécier ses ressources, d'insulter ses alliés; plus d'une fois il avait exigé et obtenu, de la faiblesse de ses antagonistes, des mesures honteuses. Ainsi que Washington l'avait fait à une époque antérieure, Napoléon fonda le plus grand espoir sur le zèle des membres de cette opposition. Leurs discours et leurs écrits le servirent en effet plus puissamment sur le continent et en France même, que les manifestes de ses propres ministres. L'avenir jugera comme une anomalie presque incroyable en politique, l'existence d'un parti dont l'unique but était d'entraver la marche du gouvernement et de le rendre odieux au peuple, d'une faction qui avait presque contracté alliance avec l'ennemi, qui, dans les tems difficiles, ne présageait que désastres, et dont toute la conduite semblait tendre à l'accomplissement de ses funestes prédictions.

Les partisans de Fox, avant d'arriver au pouvoir, n'avaient cessé d'insister, dans toutes leurs déclamations, sur l'urgence et la facilité de conclure la paix. Parvenus à la tête des affaires, ils se trouvèrent dans l'impossibilité de soutenir la même opinion. Cependant quelques individus de la classe manufacturière, dont le commerce était dans un état de pénurie et d'embarras, tentèrent d'exciter la clameur publique en faveur

de la paix. Leurs vœux étaient secondés par ceux de tous les Anglais qui tiennent aux maximes et affectent le langage du puritanisme, et par l'inconséquence de quelques hommes qui, tout en admettant la nécessité de la guerre dans quelques circonstances, déclament sans cesse contre ses effets, par une humanité mal entendue. Des idées superstitieuses sur le compte de Napoléon se mêlaient à ces dangereux sentimens de faiblesse. Quelques hommes voyaient en lui l'Anté-Christ ou la bête de l'Apocalypse; d'autres pardonnaient les crimes de sa politique en faveur des outrages dont il avait accablé le gouvernement papal, et tous s'accordaient à le croire envoyé par la Providence, pour remplir quelque grand dessein. Les esprits faibles devaient naturellement en conclure que toute opposition à ses projets serait vaine ou plutôt impie.

Admirateurs de la révolution française.

On pouvait observer parmi nous quelque chose de plus extraordinaire encore; c'était la faiblesse de ces hommes qui, d'abord partisans de la révolution française, dont la cause de la liberté leur avait semblé dépendre, applaudissaient complaisamment à l'oppression qui pesait sur l'Europe, uniquement parce que cette oppression était imposée par la France. Tournés vers le levant, au commencement de la journée, ils avaient adoré le soleil qui s'élevait majestueusement sur leurs têtes. Le soleil disparais-

sait maintenant derrière eux; et, toujours à la même place et dans la même position, ils s'obstinaient à le voir encore à l'orient dans tout son éclat. Le tems, dans son cours, avait tout changé autour d'eux; leur manière de voir était seule restée la même. Ils appelaient invariabilité de principes, leur inaptitude à profiter des leçons de l'expérience; ils qualifiaient de patriotisme leur opposition constante aux desseins du gouvernement, aux vœux de leurs compatriotes, à l'honneur de leur pays. Quoi qu'il en soit, les individus qui, par les différens motifs que nous venons d'énoncer, désiraient la paix, formaient une très-faible minorité, et jamais mesure n'avait apporté plus d'harmonie entre l'esprit du gouvernement et celui de la nation, que la continuation de la guerre contre Napoléon.

Situation financière, manufacturière et rurale.

Une guerre aussi longue et aussi opiniâtre avait dû nécessairement imposer des charges très-onéreuses pour la nation. Au commencement de 1807, les dépenses annuelles ne s'élevaient pas à moins de soixante et douze millions (1,800,000 fr.); la dette nationale était de six cent vingt-sept millions. Cependant la prospérité du pays était toujours proportionnée au nombre et à l'étendue de nos entreprises. Les fardeaux accumulés sur le char de l'état semblaient plutôt accélérer que retarder sa marche. Au moyen des ateliers dont elle couvrait le pays,

et de l'argent qu'elle mettait en circulation, la guerre semblait fournir elle-même le contingent de ses énormes besoins. Les fabriques de tout ce qui s'emploie au service de la marine ou des armées, étaient dans la plus grande activité. L'industrie agricole faisait même des progrès inattendus; l'exclusion des Anglais des ports de la Baltique, le peu de fondemens qu'ils pouvaient faire sur le maintien de la paix avec les États-Unis, les portaient à ne compter que sur les produits de leur sol; partout les landes étaient défrichées, et tous les paysans, occupés et recevant de forts salaires, contribuaient à accroître, par leurs dépenses, la prospérité à laquelle ils prenaient part.

Manufactures.

Une autre circonstance servait admirablement l'état et lui fournissait les moyens d'entretenir ces escadres et cette armée, dont les énormes dépenses eussent à peine paru possibles dans d'autres tems. Portées par des perfectionnemens mécaniques au plus haut degré d'extension, ces fabriques répandaient dans toutes les parties du monde, les produits de nos ateliers, et les offraient à des prix si bas, que toutes les prohibitions et la vigilance la plus active ne pouvaient leur fermer l'entrée des marchés du continent. En vain Napoléon se flattant de frapper nos ressources d'un coup mortel, par la destruction de notre commerce extérieur, voulut-il

interdire à notre pavillon les ports de l'Europe; en vain le gouvernement américain concourut-il à cette mesure, par son acte de non-importation; les marchandises anglaises pénétrèrent partout, et les registres de notre douane prouvent un accroissement périodique dans la somme de nos exportations; et, cependant, à la même époque, notre commerce intérieur, celui qui se fait avec l'Irlande et avec nos colonies, se trouvaient dans l'état le plus florissant où ils eussent jamais été jusqu'alors.

Le système manufacturier fournissait à la guerre des hommes aussi bien que du matériel. D'un autre côté, l'emploi de divers instrumens aratoires, le perfectionnement introduit dans toutes les parties de l'économie rurale, faisaient considérablement diminuer le nombre des bras employés à l'agriculture, et nous pouvions ainsi, sans efforts et sans violences, maintenir sur pied une force presque égale à celle de notre ennemi, dont la population excédait de cinq fois la nôtre.

Faiblesse du gouvernement

Comme on vient de le voir, les ressources du gouvernement anglais, pour la continuation de la guerre, n'avaient jamais été aussi étendues, et Napoléon n'était pas dans une erreur moins grande, en comptant sur nos embarras de finances et le petit nombre de nos soldats, qu'en supposant la possibilité d'intimider la nation anglaise.

Mais c'est avec raison qu'il considérait comme un avantage immense la faiblesse de notre gouvernement, et les opinions extravagantes dont nous avons donné une idée. Quant à lui, ses conseils, dirigés par une volonté unique, tendaient constamment à un but fixe et déterminé. Toutes ses entreprises se poursuivaient avec des moyens proportionnés à leur importance, et devaient nécessairement obtenir tous les succès qui résultent d'un plan sagement conçu et appuyé par une force militaire imposante. Mais le cabinet britannique, où les opinions les plus opposées se faisaient des concessions mutuelles, ne pouvait être qu'une source permanente de vacillations et de faiblesse. Sa conduite, pendant la lutte actuelle, n'avait fait que confirmer ce jugement porté sur son compte et que justifiait déjà suffisamment l'histoire de nos guerres antérieures, depuis Marlborough. Tous les ministères avaient, sans varier, suivi servilement les traces de ceux qui les avaient précédés, ne formant aucun système précis, et changeant alternativement de but et de volonté, au gré des tems et des circonstances. Tous avaient apporté, dans la direction des affaires de l'état, les mêmes lenteurs, la même indécision, les mêmes demi-mesures, la même prodigalité d'hommes et d'argent pour des entreprises insignifiantes. On doit ajouter à ces reproches que

le gouvernement même s'était affaibli de toutes les concessions que des factions, toujours actives et toujours prêtes à saisir le moment opportun, avaient su arracher à la faiblesse des ministres qui s'étaient succédé pendant la durée d'un long règne. A la fin de la guerre d'Amérique, époque à laquelle le mécontentement était à son comble, une décision de la chambre des Communes statua que le pouvoir de la couronne s'était accru, qu'il augmentait journellement, et devait être affaibli. Les expressions seules de cette décision en étaient la réfutation complète, puisqu'elle n'était que la preuve de la faiblesse du gouvernement contre lequel elle était prise. Plus d'une fois des ministres s'étaient vus contraints à être en opposition avec le roi, quoique la politique et leur propre conviction les portassent à agir de concert avec lui. Ce qui avait eu lieu tant de fois pouvait se présenter encore. Il n'était pas impossible de voir reprendre aux Whigs les rênes de l'état, dans un pays où les opinions populaires déterminaient les changemens politiques plutôt qu'un système suivi, et, dans ce cas, Napoléon pouvait espérer de conclure la paix. Maître de tous les ports du continent, ses constructions navales n'avaient pas de bornes, mais ce n'était que pendant la paix qu'il pouvait former des marins. Quelques années auraient suffi pour cet objet, et alors des forces

Espérances de Napoléon.

maritimes, bien supérieures aux nôtres, lui auraient permis de jeter une armée sur les côtes de l'Angleterre. C'était le seul moyen possible de joindre un ennemi qu'il détestait, mais que ne pouvaient atteindre ses coups, et c'est aussi ce qui le portait à désirer sincèrement la paix. Du reste, pendant la guerre actuelle, il n'avait rien, lui-même, à redouter de cet ennemi, et pouvait à son gré poursuivre son système d'envahissement. Rien ne pouvait arrêter sa marche sur le continent. L'Europe, éblouie par ses succès, ne doutait point de l'accomplissement de ses projets les plus ambitieux. Il paraissait impossible de résister à sa puissance, et son empire semblait établi sur des bases inébranlables; mais tant de gloire et de prospérité ne séduisait pas le petit nombre d'hommes persuadés que tout ordre de choses ne peut être permanent, s'il n'est fondé sur la religion et la justice.

LIVRE DEUXIÈME.

Traité secret de Fontainebleau. — Invasion du Portugal. — La famille royale passe au Brésil. — Situation du Portugal pendant l'occupation des Français.

Napoléon avait renversé tous les obstacles qu'on lui avait opposés sur le continent, et l'on se demandait quel était le but vers lequel devait se diriger maintenant son infatigable ambition. Peut-être songeait-il à l'exécution de ses projets dès long-tems médités contre l'Empire Ottoman ; peut-être aussi allait-il diviser la Grèce en royaumes, en principautés et en duchés tributaires, et pénétrer en Égypte par l'Asie-Mineure, en faisant la conquête de tout ce qui se trouverait sur son passage, pour ne pas s'exposer une seconde fois aux dangers d'un voyage maritime. Il est certain que les fautes de notre politique, relativement à l'Égypte, la situation où était ce pays, l'importance qu'il aurait pu avoir entre les mains d'un gouvernement qui aurait su en tirer parti, tout semblait devoir

appeler les vues de l'empereur de ce côté. Ce qui venait de se passer récemment à Paris au grand Sanhédrin des Juifs assemblés par son ordre, semblait être aussi l'expression d'intentions que l'on n'avouait point encore. Il était peu probable que Napoléon les eût réunis pour le seul objet de demander leurs réponses à des questions qu'il n'avait aucun intérêt à leur faire, et pour obtenir leur assentiment à la conscription qui, jusques alors, n'avait eu d'autre sanction et d'autres règles que son impérieuse volonté. Au milieu des flatteries qui faisaient le fonds des discours des députés israélites, on reconnaissait des intentions qui devaient être en harmonie avec les vues secrètes de celui à qui elles étaient adressées. En plaçant, dans leur salle de réunion, l'aigle impériale au-dessus de l'arche d'alliance; en entrelaçant les chiffres de l'empereur et de Joséphine avec le nom de Jéhova, les membres du grand Sanhédrin ne faisaient que donner une tournure hébraïque aux flatteries dont Napoléon était perpétuellement l'objet; mais ils lui rappelèrent qu'il avait subjugué le sol antique des pyramides, où jadis leurs ancêtres avaient gémi dans la captivité; qu'il avait porté ses pas sur les bords sacrés du Jourdain, et combattu dans la vallée de Sichem et ces champs de la Palestine, immortalisés par des miracles. Ces expressions semblaient se rat-

tacher à quelque projet de Napoléon, tendant à rétablir les Juifs dans la Terre-Sainte, et lié avec ses desseins sur l'Égypte. D'ailleurs, il avait tour à tour pris pour modèle, et selon les circonstances, Annibal, Alexandre, César et Charlemagne; ne pouvait-on pas croire qu'il marcherait aussi sur les traces du prophète de la Mecque, et qu'enivré par tant de succès, il se croirait appelé à jouer le rôle d'un nouveau Messie? Il est certain que rien ne devait paraître désormais au-dessus de ce génie ambitieux et romanesque, et ses tentatives ultérieures, quelle qu'en fût l'audace, ne pouvaient point surprendre l'Europe, prête à tout croire et à tout approuver.

D'autres personnes supposaient que Napoléon, d'accord avec la Russie, allait pénétrer dans l'Inde par la Perse, et frapper notre puissance et notre prospérité d'un coup mortel, en nous attaquant dans la Péninsule d'or; car chacun se figurait à cette époque que le pouvoir et la richesse de l'Angleterre tenaient à ces établissemens lointains. Les journaux français assuraient que le cimeterre de Timour et celui de Gengis-Khan avaient été envoyés à l'empereur par le roi de Perse, et cette offrande ne pouvait être que d'un présage funeste pour notre cause. Les intrigues de plusieurs émissaires français auprès de la cour de Perse, chez les Marattes et parmi les chefs musulmans de l'Inde, donnaient quel-

que probabilité à cette opinion sur les projets de Napoléon, et déjà l'on suivait avec inquiétude sur les cartes les différentes routes que devaient prendre ses armées. Mais tandis qu'on se livrait à ces conjectures, il se disposait à s'emparer de l'Espagne et du Portugal, déterminé à cette facile conquête par la situation critique où se trouvait l'un de ces royaumes, et par les intrigues qui, dans l'autre, divisaient la cour et la famille royale. Cette invasion l'eût aisément rendu maître du Brésil et des possessions espagnoles d'Amérique.

Élévation de D. Manuel de Godoy.

D. Manuel de Godoy, duc d'Alcudia et prince de la Paix, était alors ministre en Espagne. Amant de la reine, il devait à sa seule faveur l'élévation à laquelle il était parvenu, et il eût été difficile de déterminer par quelles qualités il avait su captiver la confiance et même l'amitié du souverain. Étrangère, à ce qu'il paraît, à tout sentiment de jalousie, la reine avait fait épouser à son favori une princesse de la famille royale, et le ministre avait conservé dans sa vie privée la dépravation et l'immoralité, cause unique de son élévation. On assure que de tous les moyens d'obtenir ses bonnes grâces, le plus infaillible était celui de fournir de nouveaux alimens à ses débauches, et qu'on n'avait rien vu d'égal jusqu'alors à l'immoralité déhontée, avec laquelle les courtisans de sa puissance

lui offraient leurs sœurs et leurs épouses. Il est certain que la dépravation de la cour d'Espagne était au-delà de toute expression, et qu'elle gagnait comme une épidémie tout ce qui était en contact avec elle. L'avarice du ministre égalait son penchant effréné pour le sexe ; et c'était avec la même facilité qu'il satisfaisait ces deux passions dominantes. Tandis que les femmes qui l'entouraient semblaient n'attendre que l'instant de se jeter dans ses bras, une cour prodigue l'accablait de ses dons, et ne lui laissait d'autres vœux à former que celui de pouvoir jouir longtems de son bonheur et de son autorité.

D'autres ministres espagnols avaient eu les mêmes vices que lui, et s'étaient montrés plus vindicatifs. Dans des tems moins difficiles que ceux où il se trouvait à la tête des affaires, il n'eût peut-être pas gouverné plus mal que la plupart de ses prédécesseurs, et il eût même acquis une certaine renommée, car sa vanité le portait à protéger les arts et les sciences. Sous ses auspices, le système d'éducation de Pestalozzi fut introduit en Espagne; des bâtimens furent expédiés par son ordre, avec la seule mission de propager la vaccine dans les colonies espagnoles de l'Amérique et aux Philippines; mais malheureusement il se trouva placé dans des circonstances faites pour embarrasser les hommes les plus habiles, et dont les difficultés

Godoy nommé prince pour avoir conclu la paix avec la France.

ne tardèrent pas à mettre en évidence toute son impéritie. La négociation du traité qui lui valut le titre de prince, prouvait évidemment qu'il ne connaissait pas les vrais intérêts de l'Espagne, et que l'honneur de la patrie était étranger à son cœur. Il avait cédé à la république française, par le traité de Bâle, la partie espagnole de Saint-Domingue. C'était la plus ancienne possession de ses compatriotes en Amérique, et malgré le peu d'avantages qu'on en retirait, malgré l'abandon où elle était livrée, l'orgueil national ne pouvait que se trouver humilié d'en voir faire la cession au gouvernement démocratique de la France. Par le traité subséquent de Saint-Ildefonse, il contracta une alliance offensive et défensive avec la république contre les puissances du continent. L'avantage de ce traité était tout entier du côté de la république, qui, malgré les succès de ses armes dans la Péninsule, eût considéré comme une condition fort heureuse pour elle, la seule assurance de la neutralité de l'Espagne.

Sous le règne de Charles IV, tous les ressorts du gouvernement tendaient à un relâchement complet. La marine que Charles III avait laissée dans un état formidable, et telle que l'Espagne n'en avait jamais eu depuis la fameuse *Armada*, était presque anéantie. L'indiscipline et la désorganisation étaient dans les rangs de l'armée. Les

finances étaient épuisées et le crédit public presque nul. Le commerce avait été entièrement ruiné par la guerre avec l'Angleterre. Cependant la France, insatiable dans ses demandes envers un allié aux abois, ne cessait d'exiger de continuels sacrifices en hommes et en argent.

On a prétendu que Godoy avait été gagné par le gouvernement français. Il était naturel qu'une pareille inculpation eût été dirigée contre un homme aussi corrompu; mais qu'aurait pu offrir la France à celui dont tous les désirs étaient comblés?

Toutefois ce n'était qu'avec répugnance, et en cédant à la nécessité, que Charles IV avait souscrit à ce traité, et dans le fond de son cœur il n'aspirait qu'à s'affranchir de ses liens. Cette répugnance s'était encore accrue quand Napoléon s'était placé sur le trône usurpé de sa famille. Aussi, aux premières lueurs d'espérance que crut entrevoir la cour d'Espagne, elle se hasarda à manifester ses intentions, et le fit d'une manière imprudente et prématurée. Lorsque la Prusse commença cette guerre que termina la paix de Tilsitt, une proclamation du gouvernement espagnol invita la nation à se relever de son abattement, et à prendre confiance dans les ressources qui lui restaient encore. En même tems, on préparait un armement formidable. Ce fut sur le champ de bataille de Iéna que Na-

Dispositions à se réunir aux alliés, avant la paix de Tilsitt.

poléon vit cette proclamation pour la première fois, et dès cet instant, il jura que les Espagnols paieraient chèrement leur témérité. Il dissimula cependant avec soin ses projets de vengeance. Son ambassadeur à Madrid demanda une explication à cet égard, et le prince de la Paix répondit que les préparatifs de la guerre étaient destinés à repousser une attaque qu'on avait lieu de craindre de la part de l'empereur de Maroc; cette excuse, toute maladroite qu'elle était, n'en fut pas moins admise, et l'affaire en resta là pour le moment.

Le prince des Asturies ennemi de Godoy.

Les vœux impuissans que formaient Charles et son favori pour s'affranchir du joug de la France, étaient précisément ce qui portait le prince des Asturies à tourner vers Napoléon ses regards et ses espérances. Rarement le fils d'un souverain prend pour ministre le favori de son père. Les Espagnols que l'administration de Godoy avait éloignés des affaires se ralliaient autour du prince, et formaient un parti composé des élémens les moins homogènes. Dès les premières lueurs de la révolution française, les jeunes gens ardens et irréfléchis avaient adopté avec enthousiasme, comme dans tout le reste de l'Europe, des principes qui promettaient au monde une prospérité jusqu'alors inconnue. Ils étaient moins nombreux en Espagne que partout ailleurs, soit à cause du peu de liberté ac-

cordé à la presse, soit par suite du sentiment religieux que la nation professe pour ses vieilles institutions. Dans la classe la plus éclairée, quelques hommes se flattaient cependant d'obtenir, par les secours de la France, les réformes que demandait l'état de leur gouvernement, persuadés qu'il serait aussi inutile que dangereux de les réclamer sans le concours de cette puissance. La plupart de ces partisans de la France conservaient, pour l'empire, l'attachement qu'ils avaient d'abord voué à la république, avec une inconséquence que nous croirions difficilement, si nous n'en avions eu nous-mêmes l'exemple sous les yeux. Une autre classe d'Espagnols se montra opposée à la révolution française, jusqu'à l'époque où Napoléon prit les rênes du gouvernement. Accoutumés dès long-tems au despotisme, ceux qui en faisaient partie n'éprouvèrent aucun éloignement pour le système impérial. Les circonstances malheureuses sous lesquelles ils avaient vu commencer la guerre avec la Grande-Bretagne, les avaient irrités contre nous, et leur haine pour notre nation les jeta dans les intérêts de la France. Il y avait encore une troisième classe de mécontens qui, également étrangers à l'honneur de leur patrie et à toute idée des besoins de l'époque, ne désiraient un changement que pour pouvoir se saisir de l'autorité. Ils ne haïssaient

point, dans le prince de la Paix, ses vices et les fautes de son administration; ils le détestaient parce qu'ils enviaient sa puissance, ses dignités et ses richesses.

Le peuple, pénétré de l'état d'avilissement où l'Espagne était tombée, attribuait à Godoy, non-seulement les maux qui résultaient des circonstances récentes, mais tous ceux sous lesquels la patrie gémissait depuis si long-tems. Jamais ministre n'avait été l'objet d'une haine aussi générale; et il y eût succombé sans doute si le parti du prince eût eu la facilité de faire un appel à l'opinion publique. Mais, paralysé dans toutes ses démarches par le despotisme du gouvernement, l'intrigue était le seul moyen de succès qui lui fût offert; il en connaissait tout le danger et l'inutilité au sein de l'Espagne et au milieu d'une cour ombrageuse; il crut pouvoir assurer ses prétentions par l'appui d'une puissance étrangère. M. de Beauharnais, ambassadeur de France à Madrid, avait su reconnaître, d'un côté, le désir du gouvernement de secouer le joug de l'empire, de l'autre, les dispositions où étaient le prince des Asturies et ses partisans de gouverner sous l'influence de la France. Il fit sentir adroitement au prince qui était veuf, tous les avantages que pourrait lui présenter une alliance avec la famille impériale. Soit que l'ambassadeur, en faisant cette insi-

nuation, ne fît qu'exécuter les ordres qu'il avait reçus ; soit qu'il ne suivît que son pur mouvement, tout porte à croire qu'il était de bonne foi, et croyait agir dans les intérêts des deux pays. Le bruit courait alors généralement que Napoléon, irrité contre Godoy pour sa conduite pendant la guerre de Prusse, exigerait impérieusement son renvoi, et les partisans de Ferdinand aimaient à se persuader que l'empereur verrait, dans une alliance avec la monarchie espagnole, un moyen de consolider sa puissance, en attachant enfin l'Espagne d'une manière définitive à sa cause. Les hommes les plus apparens de ce parti pensaient encore que l'influence de Napoléon suffirait pour replacer leur patrie au rang dont elle était déchue. Cette espérance n'eût pas été dénuée de fondement si quelque chose avait été capable de borner l'insatiable ambition de celui dont ils attendaient ces bienfaits. En effet, dans l'état actuel des choses, sa politique lui prescrivait de tenir l'Espagne dans la faiblesse et l'asservissement où elle se trouvait ; mais on pouvait raisonnablement se flatter que lorsque sa propre famille serait intéressée à la prospérité de ce royaume, on verrait s'effectuer, sous ses auspices, les améliorations attendues depuis si long-tems et réclamées par tant de vœux.

Le prince s'adresse secrètement à Napoléon.

Déterminé par ces considérations, le prince

écrivit secrètement à Napoléon. Son désir le plus ardent, lui disait-il, avait été depuis long-tems d'offrir les expressions de son admiration et de son attachement au héros que la Providence avait choisi pour préserver l'Europe d'une subversion complète, raffermir les trônes ébranlés, et rendre aux nations la paix et le bonheur. Les pénibles circonstances dans lesquelles il se trouvait lui prescrivaient de dissimuler ces sentimens, dont pourtant il se faisait gloire. Doué du cœur le plus noble et le plus généreux, son père était le meilleur des rois; mais cette bonté même offrait à la perfidie un moyen plus puissant de séduction, et Napoléon seul pouvait déjouer les intrigues et les conseils de quelques courtisans pervers, et rendre le bonheur à l'Espagne et au prince qui s'adressait à lui. « C'est avec la plus intime confiance, ajoutait-il, que je viens implorer la protection paternelle de Votre Majesté, et la supplier de m'accorder l'honneur de m'allier à son auguste famille en applanissant les obstacles qui s'opposent à ce vœu, le plus ardent de mon cœur. »

Napoléon projette de s'emparer de la Péninsule.

Tandis que Ferdinand réclamait, pour faire expulser le prince de la Paix, l'influence et le pouvoir de Napoléon, celui-ci négociait secrètement avec le favori de Charles IV. Long-tems avant la réception de la lettre de Ferdinand, il s'était déterminé à s'emparer de l'Espagne,

Toutes ses mesures étaient prises; mais il fallait d'abord occuper le Portugal et faire ainsi coopérer l'Espagne à l'invasion d'un état auquel elle avait toujours été étroitement liée. La France atteignait par là un double but; elle tirait de l'Espagne tous les secours qu'elle pouvait désirer, et préparait la ruine du gouvernement en lui enlevant les ressources dont il eût pu se servir au moment du péril.

Les troupes espagnoles envoyées dans le nord de l'Europe et en Toscane.

On commença l'exécution de ce dessein en enlevant à l'Espagne ses meilleures troupes. A la demande du gouvernement français, seize mille hommes, l'élite de l'armée, partirent pour le nord de l'Allemagne sous les ordres du marquis de La Romana. Une autre division, commandée par D. Gonzalo o' Farril, se rendit en Toscane. L'occupation du Portugal offrait, après cette mesure préparatoire, un prétexte plausible pour introduire des troupes françaises en Espagne. Si Napoléon ne tenait pas à l'exécution de ses engagemens les plus sacrés, il poursuivait ses projets de vengeance avec une fidélité rigoureuse. Outré des services que les vaisseaux portugais nous avaient rendus au blocus de Malte, il avait dit en Égypte, dans une de ses proclamations, que cette nation paierait par des larmes de sang l'affront fait à la république française. Déjà, plus d'une fois, elle avait cruellement ressenti l'effet de cette menace. Pendant

État du gouvernement portugais.

des années entières, le prince du Brésil, régent du royaume, avait patiemment supporté des insultes auxquelles il lui était impossible de se soustraire, et détourné par d'énormes sacrifices les menaces d'invasion renouvelées si fréquemment, que le Portugal, sans connaître la sécurité dont jouit un état tributaire, était réellement soumis aux tributs les plus humilians et les plus onéreux. Il avait lieu, cependant, de se croire à l'abri de plus grands maux, puisqu'il fournissait à la France des subsides plus considérables qu'elle n'en aurait tiré d'un pays conquis. Il se flattait, d'ailleurs, qu'à la moindre démonstration hostile de la part du gouvernement français, la cour de Madrid emploierait avec succès, pour détourner l'orage, tout son crédit et toute son influence. Ces espérances n'auraient pas été dénuées de fondement si le roi d'Espagne eût été susceptible d'éprouver quelques sentimens d'honneur, s'il eût tenu à sa parole royale, à ses intérêts les plus évidens, et à la plus étroite des alliances. Mais Charles IV était un des souverains les plus méprisables qui aient gouverné l'Espagne. Ce n'était point à des talens, mais à des vices que son ministre devait la faveur dont il jouissait auprès de lui, et il était bien facile à Napoléon de faire en même tems, de ces deux hommes, les instrumens et les victimes de son ambition.

Le Portugal sommé d'agir contre l'Angleterre.

Un mois après le traité de Tilsitt, les ambassadeurs de France et d'Espagne notifièrent simultanément à la cour de Portugal, qu'elle eût à fermer les ports du royaume aux Anglais, à faire arrêter ceux qui se trouveraient momentanément dans le pays, et à ordonner la confiscation de toutes leurs propriétés. La non-exécution de ces ordres devait être immédiatement suivie d'une déclaration de guerre, et du départ des ambassadeurs. Du reste, sans attendre de réponse, Napoléon s'empara de tous les vaisseaux portugais qui étaient dans ses ports. La crise était imminente; le Portugal ne devait plus se flatter de prolonger, par de nouveaux sacrifices, l'espèce de neutralité dont il avait joui jusqu'alors, et la situation de son armée ne lui permettait pas de songer à se défendre. La cour, dans un état de faiblesse qui ne laissait pas le moindre espoir, était du moins parfaitement fixée sur le caractère des deux puissances entre lesquelles elle devait choisir. Guidée par un sentiment de justice, et par le souvenir de tout ce qu'elle devait à l'Angleterre, elle déclara qu'elle consentait à nous fermer ses ports, mais que ses principes ne lui permettaient pas de violer et les traités et les droits des nations, en arrêtant les sujets de la Grande-Bretagne, et en confisquant leurs propriétés. Elle fit, en même tems, prévenir les Anglais que la prudence leur ordon-

nait de mettre, le plus tôt possible, ordre à leurs affaires, et de quitter le royaume. Une escadre portugaise était alors en croisière devant Alger; on fit valoir, pour temporiser encore, la nécessité de la faire rentrer, et Napoléon, désirant, sur toute chose, avoir des moyens de se procurer des vaisseaux, se rendit aisément à cette raison. On lui dit aussi, que l'exécution des mesures contre la Grande-Bretagne devant amener le commencement des hostilités, il conviendrait, pendant que les mers étaient encore libres, d'envoyer au Brésil le jeune prince de Beira, dont la présence assurerait la fidélité des colonies.

Préparatifs pour l'occupation du Portugal.

On a accusé les ambassadeurs portugais, qui étaient alors à Paris et à Madrid, d'avoir trahi la cause de leur pays. Il est à croire cependant que, trompés eux-mêmes, et ne sachant à quelle détermination s'arrêter, il leur fut impossible de faire connaître les dispositions des deux cours à leur gouvernement, qui ne put régler ses démarches que sur les bruits publics, ou sur les documens tardifs transmis par l'Angleterre. Le projet de Napoléon était de s'emparer, s'il était possible, de la famille royale; mais, dans tous les cas, d'envahir le Portugal, dont l'occupation était indispensable à l'exécution de ses projets ultérieurs. A cet effet, on avait réuni un corps d'armée portant le nom de corps d'observation

de la Gironde. Junot, qui avait été ambassadeur à Lisbonne, en reçut le commandement, et partit pour Bayonne avant l'expiration du délai accordé au Portugal, pour faire connaître sa détermination. Le prince régent était résolu, pour préserver son pays d'une invasion, à faire abnégation entière et de ses intérêts et de ses affections. Les malheurs qui devaient suivre l'expulsion des Anglais et l'extinction d'un commerce florissant, lui paraissaient moins terribles encore que les résultats d'une attaque, dans un moment où tout moyen de défense paraissait impraticable. Il consentit en conséquence à suivre en partie les injonctions d'une cour avilie, dont il avait été si long-tems l'allié, et celles du despote qui la dirigeait; il permit aux ambassadeurs français et espagnol de se retirer; car rien ne pouvait le déterminer à commettre, même en apparence, aucun acte de rigueur envers les Anglais. A l'instant même où ces ambassadeurs quittaient Lisbonne, celui de la Grande-Bretagne recevait l'ordre de hâter son départ. Cependant le prince était loin de se flatter que sa soumission à des prétentions iniques pût lui assurer le maintien de la paix. Une circulaire, adressée aux évêques et aux chefs des ordres religieux, leur ordonna d'envoyer l'argenterie de leurs églises, après en avoir dressé un état, à Lisbonne,

Les ambassadeurs français et espagnol quittent Lisbonne.

ou à toute autre place forte qu'on leur désignait.

Tandis que le prince et ses ministres étaient dans ce pénible état d'attente et d'anxiété, on signait à Fontainebleau un traité secret par lequel la France et l'Espagne se partageaient le Portugal. Par cet acte d'une nature extraordinaire, le roi d'Étrurie, cédant en toute souveraineté ses possessions d'Italie à Napoléon, devait recevoir la province d'Entre-Minho-et-Duero, érigée en royaume sous le nom de Lusitanie septentrionale, et dont Porto devenait la capitale. Le prince de la Paix avait la souveraineté de l'Alentejo et des Algarves, avec le titre de prince des Algarves. Les autres provinces portugaises devaient être tenues sous le séquestre jusqu'à la paix générale, et alors, si on les rendait à la maison de Bragance, en échange de Gibraltar, de la Trinité et des autres provinces conquises par les Anglais, le nouveau souverain, de même que le roi de la Lusitanie septentrionale et le prince des Algarves, tiendrait son investiture du roi d'Espagne, le reconnaîtrait pour protecteur, et ne pourrait faire la paix ou la guerre sans son consentement. Les deux pouvoirs contractans devaient avoir une part égale aux possessions transatlantiques du Portugal. Napoléon s'engageait à reconnaître Sa Majesté Catholique, comme empereur des deux Amériques, aussitôt que les circonstances lui permettraient de pren-

dre ce titre, c'est-à-dire, à la paix générale, ou au plus tard trois ans après. Il lui garantissait la possession de ses états du continent au sud des Pyrénées.

Une convention secrète, conclue à la même époque, arrêta les moyens à prendre pour l'exécution de cet odieux traité. Vingt-cinq mille hommes d'infanterie française et trois mille hommes de cavalerie devaient entrer en Espagne, et marcher immédiatement sur Lisbonne. Huit mille hommes d'infanterie espagnole devaient se joindre à eux avec trois mille cavaliers et trente pièces d'artillerie. En même tems, un corps de dix mille Espagnols devait s'emparer de la province d'Entre-Minho-et-Duero et de la ville de Porto, et six mille hommes de la même nation, occuper l'Alentejo et les Algarves. Les troupes françaises devaient être, pendant la campagne, à la charge de l'Espagne. Aussitôt que la prise de possession aurait eu lieu, le gouvernement du territoire conquis devait être remis aux commandans généraux nommés par chaque cour, et les contributions être levées au nom des deux puissances respectives. Le principal corps d'armée serait commandé par un général en chef français. Cependant, si le roi d'Espagne ou le prince de la Paix jugeait à propos de se rendre auprès du corps d'armée espagnol, les troupes françaises et leur chef recevraient

1807. Octobre. ses ordres. Quarante mille Français devaient être réunis à Bayonne, le 20 novembre au plus tard, pour marcher sur le Portugal, dans le cas où les Anglais y enverraient du renfort. Ce corps d'armée ne devait entrer en Espagne que quand les deux parties intéressées se seraient entendues sur ce point.

Cette odieuse négociation se poursuivit dans le plus grand secret. Don Eugenio Izquierdo, agent du prince de la Paix, en avait été chargé, à l'insu de l'ambassadeur d'Espagne à Paris, et l'on assure que tout se termina sans que les ministres des deux cours en eussent rien appris. Le traité fut signé le 27 octobre. Le convoi ayant à bord la factorerie anglaise avait appareillé de devant Lisbonne, le 18, jour affreux pour cette métropole, où, depuis la catastrophe de Sébastien et de son armée, aucun événement politique n'avait produit une consternation si profonde et si générale. Immédiatement après le départ de notre factorerie, une proclamation interdit aux Portugais le commerce avec l'Angleterre. « J'ai toujours désiré, disait le prince régent, conserver la plus impartiale neutralité; mais cela n'est plus en mon pouvoir. Considérant, d'ailleurs, tous les avantages d'une paix générale, j'ai cru que, pour hâter le moment où elle sera rendue à l'Europe, je devais faire cause commune avec le continent, et me réunir à l'em-

pereur des Français et au roi d'Espagne. » L'arrivée de ses ambassadeurs de Paris et de Madrid vint bientôt faire évanouir les espérances qu'il pouvait conserver de conjurer l'orage par sa soumission. On assure que Don Laurenço de Lima, ambassadeur à Paris, ne s'arrêta pas un instant pendant son voyage, afin d'arriver à tems pour dissuader le prince de son projet de passer au Brésil, mesure que redoutaient les Français, et qui devait apporter les plus grands obstacles à l'exécution de leur entreprise. Le comte de Lima lui représenta, dit-on, que ce départ, suggéré par les perfides conseils de l'Angleterre, l'exposerait à tout le courroux de Napoléon, qui, loin d'avoir contre le prince les moindres dispositions hostiles, se plaisait à honorer ses vertus, et serait pleinement satisfait par l'arrestation du petit nombre de sujets de la Grande-Bretagne qui se trouvaient encore en Portugal, et la confiscation des propriétés anglaises. Le prince se détermina enfin à l'exécution de ces mesures si pénibles pour son cœur, comptant sans doute sur la générosité de l'Angleterre, et peut-être intérieurement résolu, ainsi qu'un auteur portugais l'a avancé, et que la droiture de son caractère porte à le croire, à indemniser, aussitôt que les circonstances le lui permettraient, les victimes de cette injustice. Cet ordre, donné à regret, fut exécuté avec la plus grande mollesse,

1807. Octobre.

1807. Octobre.

mais il obligea notre ministre, lord Strangford, à faire enlever les armes de la Grande-Bretagne, qui décoraient la porte de son hôtel; ce dernier demanda ses passe-ports et se rendit sur l'escadre de Sir Sidney Smith, en croisière devant l'embouchure du Tage. Dès ce moment, Lisbonne fut déclarée en état de blocus.

L'ambassadeur anglais quitte Lisbonne.

Arrivée d'une escadre russe.

Tandis que la cour attendait, dans la plus grande anxiété, le résultat de sa soumission aux ordres qui lui avaient été intimés, l'arrivée d'une escadre russe vint accroître le trouble et l'agitation qui régnaient à Lisbonne. L'amiral Sinavin, avec neuf vaisseaux de ligne et deux frégates, avait concouru, dans l'Archipel, aux opérations de la flotte anglaise contre les Turcs. En exécution des plans de Napoléon, il retournait maintenant sur les côtes de Russie, pour agir contre la Grande-Bretagne; mais il avait reconnu l'impossibilité d'arriver dans la Baltique, avant le moment où les glaces lui en interdiraient la navigation. Il avait eu le projet de passer l'hiver à Cadix, et en avait été empêché par l'amiral anglais de station devant ce port; les dispositions hostiles de la Russie étaient suffisamment connues, à cette époque, pour nous autoriser à empêcher l'entrée des vaisseaux de cette nation dans un port espagnol, et leur jonction avec une escadre ennemie. Sinavin avait donc été contraint de se rendre à Lisbonne. On supposa que

son apparition inattendue, dans un moment aussi critique, était liée aux plans gigantesques de Napoléon, et que la capitale du Portugal allait devenir un des ports où devait se préparer l'attaque des possessions de la Grande-Bretagne. Tout concourait à donner à cette circonstance purement accidentelle, l'apparence d'un dessein prémédité, et elle engagea le commandant de notre escadre à continuer, de la manière la plus rigoureuse, le blocus qu'il avait mis devant Lisbonne. 1807. OCTOBRE.

Si Napoléon n'avait eu d'autre objet en vue, que de pousser le prince à quelque acte d'hostilité contre l'Angleterre, ce dessein était rempli. Un courrier avait été expédié pour l'instruire que ses ordres étaient exécutés, et le marquis de Marialva, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, était parti immédiatement après, chargé de la même mission. Bien avant son arrivée à Paris, les troupes françaises étaient entrées en Portugal. L'Empereur songeait à s'emparer de la famille royale, mais, enivré de sa puissance, il dédaigna d'employer les formes et les apparences de la justice envers une cour qu'il méprisait; ce fut sa précipitation qui empêcha l'effet de ses mesures. Dès le commencement des discussions, le prince avait formellement déclaré que, si une armée française pénétrait sur son territoire, il porterait le siége du gou- Napoléon tente de s'emparer de la famille royale.

1807. NOVEMBRE. vernement au Brésil. Les Français se flattaient que sa rupture avec l'Angleterre le détournerait de cette détermination, ou que du moins ils arriveraient à tems pour en empêcher l'exécution. La négligence, la faiblesse et la trahison entouraient le prince de toutes parts, et Junot n'était plus qu'à cent milles de Lisbonne, lorsqu'on y recevait la nouvelle officielle qu'il avait passé la frontière. On empêcha même de parvenir des lettres particulières qui faisaient connaître les mouvemens de l'ennemi et les désordres inséparables de la rapidité de sa marche.

Junot, parti de Salamanque, se rendit par des marches forcées à Alcantara. Il franchit en cinq jours, par des chemins à peine tracés au milieu des montagnes, et que les pluies avaient presque rendus impraticables, les quarante lieues qui séparent ces deux villes. Aucuns préparatifs n'avaient été faits sur cette route pour les Français. A Ciudad Rodrigo, le gouverneur n'avait pas même été informé de leur marche. Les forces espagnoles, qui, selon la convention de Fontainebleau, devaient être sous le commandement du général français, avaient reçu ordre de le joindre à Valladolid et à Salamanque, mais, d'après sa décision, elles allèrent l'attendre à Alcantara. Ce ne fut pas sans peine que, dans cette ville, le général espagnol Caraffa parvint, en répondant lui-même du paiement, à faire donner

une demi-ration à des troupes exténuées de besoin et de fatigue. C'est de là que Junot adressa aux Portugais une proclamation où il prenait, entr'autres titres, celui de Grand-Croix de l'Ordre du Christ, qui lui avait été conféré par le souverain qu'il allait détrôner. 1807. Novembre.

« Habitans du Portugal, disait-il, une armée française entre sur votre territoire ; elle vient vous soustraire au joug de l'Angleterre, et s'avance, à marches forcées, pour détourner de Lisbonne le sort de Copenhague. Cette fois, les perfides espérances du gouvernement anglais seront déçues. Napoléon, dont les regards embrassent le continent, a vu que le tyran des mers était prêt à vous dévorer ; il ne souffrira pas que vous tombiez en son pouvoir. Votre prince déclare la guerre à la Grande-Bretagne ; dès cet instant, nous faisons cause commune. Paisibles habitans des campagnes, bannissez toute crainte; mon armée a autant de discipline que de bravoure. Je réponds, sur mon honneur, de sa bonne conduite. Qu'elle reçoive de vous l'accueil dû aux soldats du grand Napoléon!... »

Il promettait ensuite que tout soldat français qui se livrerait au pillage serait sévèrement puni; mais c'était contre les Portugais surtout, qu'étaient dirigées les plus terribles menaces. Tout individu, non militaire, convaincu d'avoir fait partie d'un attroupement armé, ou d'avoir ex-

1807. NOVEMBRE. cité le peuple à prendre les armes contre les Français, devait être fusillé. La mort de tout militaire français devait être punie, dans le district où elle aurait eu lieu par le fait des Portugais, d'une contribution évaluée au triple des revenus annuels, et quatre des principaux habitans devaient être pris comme otages. La première commune, ville ou village où pareille chose aurait lieu, devait être brûlée et rasée de fond en comble. « Mais, ajoutait Junot, j'espère que les Portugais sauront connaître leurs vrais intérêts, et qu'ils se conformeront aux vues pacifiques de leur prince, en nous recevant comme des amis. Cette superbe cité de Lisbonne me verra surtout avec plaisir entrer dans ses murs, à la tête d'une armée qui, seule, peut la préserver de devenir la proie de l'éternel ennemi du continent. »

Entrée des Français en Portugal. Les marches forcées depuis le départ de Salamanque avaient tellement harassé les troupes, qu'un séjour leur était devenu absolument indispensable. Junot était arrivé à Alcantara le 17 novembre. Le 18, ses éclaireurs poussèrent jusqu'à Rosmaninhal, et revinrent l'informer qu'on n'avait pas fait la moindre disposition pour s'opposer aux Français dont on ignorait même l'approche. L'avant-garde passa la frontière le 19, et Junot suivit ce mouvement le lendemain, avec le reste de la première division de son ar-

mée, forte de 8,600 hommes, et ayant douze pièces de campagne. La seconde division entra par Salvaterra et Idanha-a-Nova. Sa cavalerie, ses canons, les bagages de l'armée et la troisième division, furent retenus pendant quelques jours en deçà des frontières, par la crue subite des torrens sortis des montagnes. Dans l'après-midi du 20, on apprit à Castello-Branco, que les Français étaient à Zabreira, et, à six heures du soir, lorsqu'on doutait encore de l'authenticité de ce rapport, un officier de Junot vint ordonner aux autorités de faire préparer les logemens pour le général Laborde et un corps de trois mille hommes qui allaient arriver deux heures après. Junot établit son quartier-général au palais épiscopal, témoignant tout son mécontentement du peu de préparatifs qu'on avait faits pour sa réception. Les troupes françaises traversaient un pays où rien ne s'opposait à leur passage, et qu'elles étaient censées venir défendre; cependant elles ne craignaient pas d'ajouter, aux désordres inséparables de la marche d'une armée, des vexations purement gratuites, et l'on eût dit que leur dessein était de pousser les Portugais à quelque acte de désespoir, pour exercer contre eux les mesures dont les menaçait la proclamation du général en chef.

1807. Novembre.

L'avant-garde française était, dans l'après-midi du 23, à Abrantès, où Junot arriva le lende-

1807. NOVEMBRE. main matin. On envoya aussitôt un détachement s'emparer de Punhète, ville située sur la rive gauche de la Zezere, à l'endroit où cette rivière se jette dans le Tage. On prit en même tems des mesures pour fournir aux besoins les plus pressans de l'armée. Le *Juiz de Fora* reçut ordre de fournir des rations pour 12,000 hommes, et 12,000 paires de souliers. Cette injonction fut accompagnée de la menace de frapper la ville d'une contribution de 300,000 *cruzados novas*. Le magistrat fut tellement effrayé des conséquences que pourrait avoir pour lui l'impossibilité de se conformer à ces ordres, qu'il jugea à propos de s'y soustraire par la fuite. La ville était dans la plus grande consternation, n'espérant pas pouvoir effectuer en entier les fournitures exigées. On envoya à Thomar et dans les environs prendre tous les souliers que l'on put trouver, et donner ordre aux cordonniers de travailler sans relâche. On parvint à s'en procurer, par ces moyens, deux à trois mille paires, dont Junot fut obligé de se contenter, convaincu de l'impossibilité absolue d'en obtenir un plus grand nombre. Cependant les Portugais étaient moins sensibles à la violence de ces exactions qu'aux outrages faits à la religion, dont ils étaient chaque jour les témoins. Les autels de l'église de S. Antonio avaient été transformés en rateliers pour les chevaux.

Junot, ainsi qu'on l'a vu précédemment, était à Abrantès, c'est-à-dire à quatre-vingt-douze milles de Lisbonne, avant que le gouvernement eût reçu la nouvelle positive de l'entrée des Français en Portugal. Le premier avis en fut donné par Lecor, adjudant du marquis d'Alorna, et plus fidèle que son chef à l'honneur et aux intérêts de son pays. En même tems, un parlementaire anglais remontait le Tage, et venait communiquer au prince, de la part de la Grande-Bretagne, le traité secret de Fontainebleau. Don Rodrigo de Souza Continho supplia son souverain d'exécuter le projet qu'il avait formé de se rendre au Brésil, seule mesure de sûreté que l'honneur pût avouer. Lord Strangford descendit à terre, et assura le prince que les dispositions qu'il avait été obligé de prendre contre la Grande-Bretagne n'altéraient en rien l'affection que cette puissance avait toujours eue pour lui, et dont il l'engageait à profiter. Il lui fit observer que sa présence donnerait à son empire du Brésil, déjà dans un état florissant, un nouveau degré de prospérité; mais que la guerre maritime, quels que fussent les efforts des puissances du continent, allait interdire désormais l'accès de ses possessions.

1807. NOVEMBRE.

Conseils de l'ambassadeur anglais.

La détermination du prince fut connue à Abrantès avant qu'il l'eût manifestée, et peut-être même avant qu'il s'y fût décidément arrêté. Le

Le prince se détermine à passer au Brésil.

1807. NOVEMBRE.

bruit se répandit qu'une partie de la famille royale était déjà embarquée avec les grands qui suivaient la cour au Brésil, et que le corps d'armée qui avait bombardé et pris Copenhague était à bord de l'escadre anglaise. Ces nouvelles firent craindre à Junot que sa proie ne lui échappât. Au moment où l'exécution de sa mission tenait à la plus grande célérité, sa marche était arrêtée par le passage de la Zezere. Cette rivière, pendant les guerres précédentes, avait paru suffire de ce côté à la sûreté de Lisbonne; la profondeur et la rapidité de ses eaux, l'escarpement de ses bords, en rendaient le passage facile à défendre. Un pont de bateaux construit à Punhète, pendant la campagne de 1801, avait été détruit postérieurement. Tandis qu'on s'empressait de le rétablir, Junot expédia au ministre de la guerre et des affaires étrangères, Antonio de Aranjo de Azevedo, une dépêche confidentielle qu'il espérait devoir être communiquée au prince, et qui avait été rédigée en conséquence. Mais on savait maintenant à quoi s'en tenir sur ses protestations : l'entrée des Français en Portugal était un acte d'agression trop manifeste pour que l'on pût se méprendre sur la nature de leurs projets, et le prince se disposa à effectuer son départ sans le moindre délai. C'était la première fois que l'Europe voyait un de ses souverains forcé de chercher un asile dans les colonies; des-

sein formé jadis par un prince de la maison d'Orange, dans des circonstances à peu près semblables. 1807. Novembre.

Si cette détermination eût été précédée par quelque tentative de résistance, elle eût égalé le triomphe le plus éclatant. Telle qu'elle est, et venant à la suite des hésitations et des fautes de l'administration, elle n'en doit pas moins être considérée comme un des événemens les plus mémorables de l'histoire d'un royaume, dont les annales offrent une longue série de faits du caractère le plus dramatique. Le prince régent avait invariablement déclaré que son départ suivrait l'entrée des Français en Portugal; mais ne croyant pas y être contraint aussi inopinément, il n'avait pu prendre ses mesures. Il avait tellement compté sur les promesses de la légation française et du comte de Lima, qu'il avait assuré au peuple que tout était terminé, et qu'il n'y avait plus rien à redouter de la part des Français. On peut se faire une idée de l'étonnement et de l'épouvante des habitans de Lisbonne, lorsqu'ils apprirent, quelques jours après cette déclaration, que l'armée française était à Abrantès, et que la cour se disposait à partir. On n'ignorait pas le désordre et la précipitation de la marche de Junot. Son artillerie, traînée par des bœufs dans des chemins montueux et difficiles, avait beaucoup souffert; une partie des chevaux de sa

1807. Novembre.

cavalerie étaient morts de fatigue, et la plupart de ses soldats, exténués par les marehcs foreées et le manque de vivres, semblaient être plutôt destinés à entrer dans un hôpital qu'à faire une campagne. Presque toute l'armée portugaisc était auprès de la capitale, et, quelle que fût sa faiblesse, on ne pouvait douter de la bravoure et du dévouement de eeux qui en faisaient partie. L'eseadre anglaise brûlait d'en venir aux prises avec l'ennemi. Sir Sidney Smith offrit de faire mouiller ses vaisseaux près de la ville, et de disputer avec le peuple chaque pouce de terrain aux Français. « Certainement, disait-il, Lisbonne est aussi facile à défendre que Buenos-Ayres. » Nul doute que, si le prinee eût dit un seul mot, Junot et son armée n'eussent trouvé dans cette place une mort inévitable; mais cette vengeance, quelque légitime qu'elle fût, eût servi les projets de Napoléon, en lui fournissant le prétexte de traiter le Portugal en pays eonquis. Le prince, qui en était persuadé, ne voulut pas ajouter aux ealamités prêtes à fondre sur son pays.

Embarquement de la famille royale.

La famille royale avait résidé quelque tems à Mafra. Aussitôt que l'émigration avait été résolue, elle s'était portée à Queluz, pour être plus près du Tage, et moins exposée à une tentative inopinée de l'ennemi. Les vaisseaux portugais étaient presque hors d'état dc tenir la mer; on avait négligé d'embarquer des vivres, et l'on s'a-

perçut qu'il fallait remplacer la plupart des barriques à eau entièrement pourries. L'époque de l'embarquement avait été fixée au 27. Dès le point du jour, des individus de tout sexe et de tout âge parcouraient les rues de Belem et le rivage, où tout l'espace compris entre la mer et le beau couvent des Hiéronymites était couvert de chariots, d'ustensiles divers, et de ballots confusément entassés. L'agitation et les justes alarmes du peuple faisaient craindre qu'il ne se portât à quelque extrémité contre ceux sur qui planaient tous les soupçons. Au reste, soit à cause de la distance où Belem se trouve de Lisbonne, soit parce qu'on ignorait l'heure de l'embarquement, la foule n'était pas très-nombreuse lorsque le prince arriva. Il venait de l'Ajirda, et avait dans sa voiture l'infant espagnol D. Pedro. Les troupes qui devaient se trouver sur le terrain pour le recevoir, n'y étaient pas encore rendues; lorsqu'il descendit de voiture, le peuple se pressa tellement autour de lui, qu'il fut obligé de l'écarter lui-même doucement avec les mains pour se rendre à l'embarcadère. Il était pâle, tremblant et baigné de larmes. La foule, émue à son aspect, oublia un instant ses propres malheurs pour ne s'occuper que de la situation de son souverain. Un long et douloureux cri d'adieu suivit le canot qui poussait au large. Peut-être, dans cette foule, quelqu'un se disait-il que jadis, à la même place,

1807. Novembre.

1807. Novembre.

Vasco de Gama s'était embarqué pour ce voyage de découvertes, cause de tant de hauts faits et de si vastes conquêtes; que de ce même point du rivage était parti Cabral, pour aller conquérir un empire dans le Nouveau-Monde, et y préparer un asile aux maîtres légitimes du Portugal, pour le jour où ils seraient forcés de renoncer à la mère-patrie.

Une scène non moins touchante eut bientôt lieu à l'arrivée de la famille royale. Dans la première voiture se trouvait une femme en démence : c'était la reine, tombée depuis longues années dans un état complet d'aliénation, et qu'on n'avait point vue en public depuis plus de dix-sept ans. On assure qu'on était parvenu à lui donner une idée confuse de la situation des affaires, pour obtenir son consentement au départ. S'apercevant que le cocher hâtait le pas de ses chevaux, elle lui avait ordonné de ne pas se presser, attendu, disait-elle, qu'elle ne fuyait pas. Descendue de voiture, elle eut quelque tems à attendre, sur le rivage et au milieu de la foule, la chaise qui devait la transporter à bord du canot; sa figure, où se peignaient tour-à-tour la surprise et cette indifférence apathique de la folie, formait un douloureux contraste avec les sentimens de désespoir exprimés par toutes les physionomies. La princesse veuve et l'infante D. Maria, sœur de la reine, livrées au plus violent chagrin,

suivaient dans une autre voiture. Venait ensuite, dans un carrosse octogone, la princesse du Brésil avec tous ses enfans, la nourrice du plus jeune, et les deux *camereiras mores*, ou premières femmes de chambre. Elle avait pourvu avec une activité infatigable à tous les préparatifs du départ, et sur le rivage on ne pouvait assez admirer l'aisance et la présence d'esprit qu'elle mit à diriger l'embarquement des enfans et des domestiques. La famille royale fut répartie sur différens vaisseaux. Le désir de la loger plus commodément ne présida pas seul à cette mesure. On espérait par là être à même de sauver une partie de cette famille infortunée, si les dangers d'un naufrage venaient se joindre à tous les malheurs qui la poursuivaient.

1807. Novembre.

Ces craintes étaient bien naturelles aux Portugais; on connaît les nombreux désastres dont les annales de leur marine offrent le souvenir. Elles étaient justifiées d'ailleurs et par la saison et par l'état orageux de l'atmosphère au moment de l'embarquement. La force du vent qui se prolongea pendant toute la journée du lendemain, empêchait les vaisseaux de sortir de la passe.

Dans l'après-midi, M. Herman et un portugais appelé Jose de Oliveira Baretto, apportèrent de nouvelles dépêches de Junot, qui, comme on le pense bien, ne changèrent en rien la détermi-

1807. Novembre.

nation du prince; mais à chaque instant le danger de sa situation devenait plus imminent. On se détermina à faire enclouer les canons de la forteresse qui commandait le fleuve. Enfin, dans la matinée du 19, un vent favorable ayant succédé à la tourmente, les vaisseaux sortirent à l'instant précis où l'ennemi était assez près pour leur voir gagner le large.

L'escadre se composait de huit vaisseaux de ligne, trois frégates et cinq petits bâtimens de guerre. A ces forces s'étaient joints tous les navires marchands en état de mettre à la mer, et le tout formait une flotte de trente-six voiles. Les courtisans qui accompagnaient la famille royale étaient le duc de Cadaval, les marquis Agenja, Vago, Filho, Lavradio, Alegrete, Torres-Novas, Pombal et Bellas; les comtes Redondo, Caparica, Bel-Monte et Cavalleiro; le vicomte Anadia. Araujo, que la voix publique accusa à tort de trahison, s'embarqua avec les autres ministres. Tous les navires étaient encombrés d'émigrans, car chacun avait cherché les moyens de se soustraire aux malheurs qui menaçaient la patrie. Pendant le désordre et la confusion de l'embarquement, des individus appartenant aux mêmes familles, se trouvèrent dispersés sur différens bâtimens; d'autres furent laissés au rivage par les chaloupes qui emportaient leurs parens; et quelques-uns eurent le bonheur de revoir, en



débarquant au Brésil, ceux dont ils se croyaient séparés par l'Atlantique. 1807. NOVEMBRE.

La veille de l'embarquement, le prince avait nommé une régence, par une ordonnance qui fut publiée le lendemain matin. « J'ai fait, disait-il, tous mes efforts pour conserver la neutralité dont mes sujets ont joui jusqu'à présent. J'ai épuisé mes trésors et exposé à une ruine complète le commerce du pays, en fermant nos ports à la Grande-Bretagne, mon ancienne et fidèle alliée. Les troupes de l'empereur des Français, à qui je me suis réuni sur le continent, marchent sur la capitale, précédées de la promesse qu'elles ne doivent y commettre aucune hostilité. Pour éviter toute effusion de sang, puisque ma personne est le seul motif de l'agression des Français, j'ai résolu de me rendre, avec la famille royale, dans ma ville de Rio-Janeiro, et d'y attendre la paix générale. » Les membres de la régence étaient le marquis d'Abrantès; Francisco da Cunha de Menezes, lieutenant-général; le *principal* Castro, du conseil royal et *regidor das justiças;* Pedro de Mello Bregner, aussi du conseil, et président de la trésorerie pendant la maladie de Luiz de Vasconcellos de Souza; et D. Francisco de Noronha, lieutenant-général et président du comité de Conscience. En cas d'impossibilité de faire partie de la régence, de la part de quelqu'un de ses membres, ils devaient

Régence nommée par le prince.

1807. NOVEMBRE.

être remplacés par le comte Monteiro Mor, qui était en outre nommé président du *Senado da Camara*, avec le comte de Sampaio, ou à sa place, don Miguel Pereira Forjaz. Le *dezembargador do paço*, et le *procurador da Corsa*, Joam Antonio Salter de Mendonça, étaient les deux secrétaires. Les membres de la régence avaient pour instruction de maintenir, autant que possible, la paix dans le royaume; de veiller à ce que les Français fussent logés et approvisionnés de tout ce dont ils auraient besoin pendant leur séjour; à ce qu'il ne leur fût fait aucune insulte; et à faire punir sévèrement celles qui pourraient avoir lieu, afin de conserver l'harmonie indispensable avec les armées des deux puissances auxquelles le Portugal était uni.

Junot avance avec rapidité.

Sur ces entrefaites, Junot avait fait rétablir, non sans beaucoup de peines, le pont sur la Zezere. Des pluies abondantes avaient récemment grossi les eaux de cette rivière, toujours très-rapide. L'ouvrage commencé fut emporté à différentes reprises, et plusieurs hommes y perdirent la vie. Dans son impatience de reprendre sa marche, il avait fait passer quelques soldats en bateaux. Traversant, avec la célérité qu'il avait mise jusque là dans ses opérations, les marais de Gollegam, il arriva le 28, sur les midi, à Santarem, où il rencontra le messager qu'il avait expédié d'Abrantès. Ce qu'il en apprit ne

fit qu'ajouter à son anxiété. Il repartit immédiatement et arriva le même soir à Cataxo. On l'éveilla à une heure après minuit pour lui donner la nouvelle que la famille royale était embarquée. 1807. Novembre.

Le lendemain, il rencontra la députation envoyée par la régence, pour le féliciter sur son arrivée. Le peuple avait témoigné son mécontentement de cette mesure, et l'on n'avait choisi, pour composer la députation, que des hommes qui, d'abord attachés aux principes de la révolution, n'avaient cessé d'être les partisans du gouvernement français, à travers tous ses changemens de formes. Dans la journée, l'avant-garde française arriva auprès de la ville, et Junot découvrit la flotte qui dérobait au pouvoir de son maître l'auguste famille de Bragance. Les Français entrent à Lisbonne.

Les troupes étaient dans un état pitoyable; la plupart des fusils rouillés et hors de service, et les soldats épuisés de fatigue. Junot arriva à Sacarem à dix heures du soir. Le lendemain matin, de bonne heure, la garde royale de police vint à sa rencontre. Sans s'arrêter à Lisbonne, il se rendit à Belem, et ayant pénétré dans la forteresse de Bom-Sunesso, il s'assura par lui-même que la flotte était hors d'atteinte. Il fit tirer cependant sur les bâtimens marchands qui, ne s'étant pas trouvés prêts pour partir avec les autres, s'efforçaient alors de gagner le large. Plusieurs

1807. Novembre. furent ainsi retenus, car les ordres du prince, d'enclouer les canons, contremandés postérieurement par les membres de la régence, n'avaient été exécutés qu'en partie, et ce fut encore une mesure à laquelle le peuple ne put ni donner son assentiment, ni trouver une excuse valable. Junot envoya un bataillon prendre possession du fort Saint-Julien, et revint à Lisbonne, n'ayant presque d'autre garde que quelques troupes portugaises qu'il rencontra, et auxquelles il donna ordre de le suivre. Il parcourut, entouré de ce cortège, les principales rues de la ville, couvertes, malgré une pluie abondante, d'une foule silencieuse attirée par la curiosité. Le général français rendait, avec une politesse dont l'affectation était mal déguisée, les salutations dues aux craintes ou au désir de le flatter de ceux qui se trouvaient sur son passage. Le palais de Bemposta avait été disposé pour le recevoir, et le *Senado da Camara* avait assigné, pour les dépenses de sa maison, une contribution mensuelle de 12,000 cruzados.

La veille de l'entrée de Junot à Lisbonne, une proclamation en français et en portugais avait été affichée sur tous les murs de la ville. « Habitans de Lisbonne, disait-il dans cette proclamation, mon armée entre dans vos murs; je viens soustraire votre port et votre souverain à la funeste influence de l'Angleterre. Ce prince,

respectable par ses vertus, s'était abandonné aux conseils perfides de ceux qui ne cherchaient qu'à le livrer à ses ennemis. Ses sujets n'étaient comptés pour rien, et vos intérêts étaient sacrifiés à la lâcheté de quelques courtisans. Habitans de Lisbonne, n'abandonnez pas vos paisibles demeures; ne craignez rien, ni de mon armée, ni de moi; nous ne devons inspirer des craintes qu'à nos ennemis. Mon souverain, le grand Napoléon, m'envoie pour vous protéger, et j'exécuterai ses ordres. » Cette proclamation ne resta pas sans effet sur une multitude irréfléchie. Les personnes qui étaient dans le secret du gouvernement, connaissaient seules le véritable état des choses; quelques-unes avaient la certitude que l'unique but des Français était d'occuper les ports, afin d'obtenir plus sûrement l'exclusion du commerce anglais. L'état dans lequel se trouvaient les premières troupes qui entrèrent à Lisbonne, était bien propre à justifier cette manière de voir. Les bataillons, les compagnies même, arrivaient par lambeaux, sans artillerie, sans munitions, et ressemblant plutôt à des fuyards qu'à des agresseurs. Junot, au reste, savait parfaitement qu'il n'avait ni dangers à courir, ni ennemis à combattre. Il devait, avant tout, mettre la plus grande célérité dans ses opérations. Tandis qu'avec son avant-garde il s'était rapidement porté sur Lisbonne, le général La-

1807. Novembre.

1807. DÉCEMBRE.

borde, qui l'avait accompagné jusqu'à Santarem, s'y arrêta pour réunir les troupes restées en arrière et faire préparer des moyens de transport.

Arrivée de la 2e division.

Le lendemain, 1er décembre, était l'anniversaire de cette glorieuse révolution qui, en 1640, avait rendu son indépendance au Portugal; jour de deuil pour ceux des habitans de Lisbonne à qui l'honneur de la patrie était cher encore, et qui se reportaient aux tems de gloire et de prospérité dont il ne restait que le souvenir. La seconde division arriva avec l'artillerie et les bagages. Des milliers d'individus, ruinés par la destruction du commerce et la dissolution du gouvernement, erraient avec inquiétude et formaient, sur les places publiques et dans les rues, des groupes que dissipaient les patrouilles qui parcouraient la ville en tous sens pour calmer l'agitation de la multitude. Les prêtres allaient, de maisons en maisons, pour disposer les habitans à loger les officiers, et à fournir pour les soldats des matelas et des couvertures. Au milieu de ces mouvemens, il s'éleva un si violent orage, que le vent, produisant les mêmes effets qu'un tremblement de terre, ébranla tous les édifices; les habitans épouvantés se sauvèrent dans la campagne; les fenêtres et les toits de la plupart des maisons furent emportés; l'arsenal et la trésorerie éprouvèrent les plus grands dom-

mages, et les flots de la mer remontèrent, dans le Tage, de plus de douze pieds. 1807. DÉCEMBRE.

La plus grande partie des troupes françaises entra silencieusement à Lisbonne pendant la nuit, et sans battre la caisse. Dès le 3 décembre, onze mille hommes étaient répartis dans les différens quartiers de la ville. La manière clandestine dont ils étaient entrés avait quelque chose de sombre et de menaçant, et qui semblait présager les tristes événemens qui allaient suivre. Emprunt forcé.

Aussitôt que l'on jugea le nombre des troupes françaises entrées à Lisbonne suffisant pour assurer les mesures qu'on se disposait à prendre, Junot fit assembler les principaux négocians, pour leur annoncer qu'il allait lever sur eux un emprunt forcé s'élevant à deux millions de cruzados. Pour avoir une idée exacte de l'injustice de cette mesure, il faut se reporter à l'époque où elle était prise. C'était au moment où une énorme quantité de marchandises, appartenant à ces négocians, avait été confisquée en France; où une escadre anglaise, bloquant le port, arrêtait tous les bâtimens venant du Brésil; où, enfin, le commerce extérieur et intérieur était dans l'état le plus déplorable.

M. Herman, le même qui, en 1804, avait été envoyé pour demander satisfaction, à la cour de Lisbonne, du départ du général Lannes, alors ambassadeur, fut adjoint, par ordre de Un Français fait partie de la régence.

1807. DÉCEMBRE.

Junot, aux membres de la régence, et nommé par l'empereur, ministre des finances et de l'intérieur. La date seule de sa nomination était une preuve évidente que Napoléon, quelle que fût la conduite du prince, avait irrévocablement arrêté l'usurpation du royaume. Un autre Français fut nommé à l'emploi de receveur-général des revenus et contributions du Portugal.

Arrêté pour la confiscation des marchandises anglaises.

La première disposition qui eut lieu, subsidiairement à celle dont nous venons de parler, fut relative à la confiscation des marchandises anglaises. On ordonna, par un arrêté, que tous ceux qui en avaient en leur possession eussent à les déclarer dans l'espace de trois jours, sous peine d'une amende s'élevant à dix fois la valeur des objets qu'on aurait cherché à soustraire, et même d'un châtiment afflictif, si l'autorité le jugeait convenable.

Prohibition du port d'armes.

Le même jour, le port-d'armes de chasse fut interdit dans tout le royaume. Tout individu qui, sans une autorisation du général Laborde, commandant de Lisbonne, serait trouvé porteur d'un fusil de chasse ou de pistolets, devait être considéré comme vagabond et voleur de grands chemins, traduit devant une commission militaire, et puni selon les lois. Le lendemain, l'usage de toute espèce d'armes fut également défendu; les marchands de vin reçurent ordre de faire

sortir de chez eux, à sept heures du soir, les Portugais et les soldats des deux nations. La première infraction à cet ordre était punie d'une forte amende, la troisième de la peine de mort. 1807. DÉCEMBRE.

Il arrivait chaque jour de nouvelles troupes qui étaient logées dans les couvens. Sur quelques plaintes portées relativement à l'exigence des officiers dans leurs logemens, Junot témoigna son mécontentement par un ordre du jour; il rappelait aux officiers de son armée, qu'ils devaient se considérer, à Lisbonne, comme dans une garnison française, et qu'ils n'avaient à exiger que le logement, et place au feu et à la chandelle; que d'ailleurs, l'empereur les ayant mis sur le même pied que la grande armée, leur supplément de solde devait suffire à tous leurs besoins. Cependant, plusieurs habitans, pour faire place à ces hôtes incommodes, abandonnèrent leurs maisons et se retirèrent à la campagne.

Lettre pastorale du patriarche.

Le cardinal-patriarche de Lisbonne fit paraître, à cette époque, une lettre pastorale, évidemment rédigée d'après les désirs et sous l'influence du général français. Il débutait par regretter que son âge et ses infirmités ne lui eussent point permis de s'adresser verbalement à son troupeau, dans une circonstance aussi importante. « Notre situation vous est suffisamment connue, disait-il; mais au milieu de tant de

1807. Décembre.

tribulations, vous voyez combien d'actions de grâces nous avons à rendre à la Providence. Elle a permis que l'entrée, dans le royaume, d'une armée puissante qui vient à notre secours ne fût suivie d'aucun trouble. Nous devons ce bienfait à la prudence et à l'activité d'un chef dont les vertus nous sont connues dès long-tems. Ne concevez donc aucune crainte; n'oubliez pas que les soldats qui sont dans vos murs sont les troupes de Napoléon-le-Grand, du héros que Dieu a choisi pour soutenir la religion et pour faire le bonheur des peuples. Ayez une confiance entière en cet homme prodigieux dont aucun siècle n'a jamais vu l'égal. Concourons à ses grands desseins, et il nous fera jouir des bienfaits de la paix; alors, la religion et ses ministres ne cesseront jamais d'être respectés, et le peuple jouira d'un bonheur que rien ne pourra troubler.... » Il finissait par recommander à son clergé, au nom des entrailles de Jésus-Christ, de faire tous ses efforts pour porter le peuple à la patience et à la soumission.

Conduite de l'inquisiteur-général.

L'inquisiteur-général ne montra pas moins de complaisance que le patriarche; quelques prélats suivirent cet exemple, et le clergé reçut ordre, par des lettres circulaires, de propager, au moyen de leurs sermons et de la confession, des opinions favorables aux Français. On ne peut juger les sentimens secrets et les intentions des

1807. DÉCEMBRE.

ecclésiastiques qui tenaient un pareil langage; on n'oserait affirmer que leur cœur ne démentît pas tout bas les expressions dont ils se servaient; mais il n'en est pas moins certain qu'ils trahissaient, par leur conduite, la cause de leur pays, et contribuaient à amener sa ruine et son asservissement.

Le pavillon français arboré à Lisbonne.

C'est par de pareils moyens que Junot préparait les habitans de Lisbonne à de nouvelles humiliations. Le jour qui suivit la publication de la lettre du patriarche, il se rendit à bord de l'amiral russe, et au moment où il mettait le pied dans son canot, le pavillon français, arboré dans l'arsenal, flottait pour la première fois sur les murs de Lisbonne. Son apparition, annoncée par une salve d'artillerie, attira tous les regards, et ne put que navrer de douleur un peuple chez qui l'orgueil national est poussé jusqu'au fanatisme. L'agitation et les sourds murmures de la foule signalèrent assez son mécontentement; mais elle dut se borner à ces vaines démonstrations. Il n'y avait, dans son sein, aucun chef qui pût la rallier.

Il y avait trois jours que le pavillon français était arboré dans l'arsenal, lorsque Junot fit rassembler sa garnison sur la grande place du Roncis, où il se porta bientôt lui-même à la tête d'un nombreux et brillant état-major. Au nom de l'empereur, il remercia l'armée de sa constance

1807. DÉCEMBRE. et de sa discipline, dans les marches forcées qu'elle venait de faire. « Vous avez, dit-il, soustrait cette superbe cité à l'oppression qui pesait sur elle, vous avez su y conserver le bon ordre; vous avez maintenant la gloire de voir flotter sur ses murs le pavillon français. » Il termina cette allocution par un triple cri de *vive l'empereur!* qui, répété avec une espèce de délire par toutes les troupes, retentit dans l'enceinte du Roncis. Au même instant, le drapeau tricolore, arboré au château, fut salué par une salve de vingt-cinq coups de canons, auxquels répondirent toutes les batteries placées sur la rivière. Des cris et un murmure d'indignation sortirent du sein de la foule, témoin de ce nouvel affront. Le marquis d'Alorna se présenta alors sur la place; le peuple, qui voyait en lui le seul général en qui il pût placer ses dernières espérances; l'accueillit par de bruyantes acclamations. La moindre étincelle eût suffi pour produire une explosion terrible, et, pendant cette époque désastreuse, Lisbonne n'a jamais été dans un danger aussi imminent. Malheureusement, personne n'eut l'énergie suffisante pour se mettre à la tête d'une insurrection. La garnison défila devant son général en chef, et la foule se dispersa en silence. Mais le patriotisme, qu'on avait outragé par une succession d'insultes, enflammait tous les cœurs; cette revue avait eu lieu

1807. DÉCEMBRE.

un dimanche; l'inquiétude et l'agitation qui régnaient dans la ville avaient augmenté l'affluence du peuple, toujours considérable pendant un jour où les ouvriers ne sont point occupés. Dans la soirée, quelques soldats français, conduisant leurs chevaux à la rivière, furent suivis avec des huées par les habitans; il en résulta une querelle que voulut apaiser un militaire de la police portugaise; les Français, croyant qu'il venait au contraire y prendre part, le saisirent et le consignèrent à leur principal corps-de-garde qui se trouvait tout auprès. Le peuple, pour le délivrer, attaqua la garde à coups de pierres et de bâtons; mais il fut dispersé par une patrouille qui parvint à apaiser le tumulte.

Mouvement séditieux à Lisbonne.

Junot donnait, pour célébrer les événemens de la journée, un grand dîner auquel assistaient les membres de la régence et une partie de la noblesse. Les rapports qu'on venait lui faire de ce qui se passait l'obligèrent plusieurs fois à quitter la salle. Son air soucieux avait déjà fait deviner à ses convives une partie de la vérité, lorsqu'il leur apprit que le peuple s'était révolté, et que, dès ce moment, il les retenait comme otages. On avait mis fin à la rixe qui pouvait avoir des suites extrêmement graves, mais le peuple formait encore des groupes nombreux dans les rues et sur les places publiques, et paraissait animé des intentions les plus hostiles. Les cho-

1807 DÉCEMBRE. ses en étaient là, lorsque Junot se rendit à l'Opéra avec ses convives. Établi dans la loge de la famille royale, il fit déployer au-dessus du parterre le pavillon tricolore que les Français saluèrent des cris de *vive l'empereur!* La plupart des Portugais quittèrent la salle. Ce dernier outrage mit le comble à l'indignation du peuple; il fut désormais impossible aux patrouilles de le contenir : hommes, femmes, enfans, parcouraient les rues tumultueusement, en s'excitant à la vengeance. Ce fut un bonheur pour les habitans de Lisbonne d'avoir parmi eux une garde de police bien disciplinée. Elle avait été organisée par le comte de Novion, émigré français, que le général Fraser, pendant qu'il commandait les forces britanniques en Portugal, avait recommandé au gouvernement portugais. Après avoir rendu ce service à Lisbonne, M. de Novion secondait maintenant ses oppresseurs. Cette garde, qui forma la plus grande partie des forces dirigées contre le peuple, pointa ses pièces de manière à épargner ses compatriotes. Le feu se prolongea pendant plus de trois heures, sans qu'on eût à regretter la perte de beaucoup de monde : d'une part, la garde de police, comme on vient de le voir, s'efforçait de ramener le calme sans effusion de sang; de l'autre, la multitude, sans plan, sans armes et sans chefs, ne pouvait être bien redoutable. Le feu cessa en-

tièrement à neuf heures, et le reste de la nuit fut employé par les Français à déployer un appareil imposant. Le lendemain, au point du jour, des canons étaient en batterie devant l'hôtel du général en chef; douze cents hommes, un piquet de cavalerie et quelques pièces de campagne occupaient la place où cet hôtel est situé, et de nombreuses patrouilles parcouraient toutes les rues. Pendant la journée, sept à huit habitans furent tués, ainsi que quelques Français écartés de leur corps. Le peuple reconnut le danger d'attaquer des forces aussi redoutables, et de lutter avec des bâtons, contre l'artillerie et les balles; s'il eût été armé, rien n'aurait pu préserver Lisbonne d'un massacre. Le peu de troupes portugaises qui étaient dans la ville avaient été, pendant le tumulte, consignées et gardées à vue dans leurs quartiers; sans cette précaution, elles eussent probablement combattu avec leurs compatriotes. Un corps qui se trouvait à Almada, en entendant les décharges d'artillerie, chercha à se procurer des bateaux pour passer la rivière et prendre part à l'action. Le peuple était dans un état inoui d'exaspération; à midi, les différens groupes qui parcouraient les rues affirmaient qu'ils voyaient dans le ciel une étoile dont l'éclat annonçait la vengeance du ciel, suspendue sur la tête des oppresseurs du Portugal. 1807. DÉCEMBRE.

1807. DÉCEMBRE.

Dispositions des Français.

Ces événemens donnèrent à Junot la mesure des dispositions et de la faiblesse du peuple; il défendit immédiatement toutes les espèces de réunions, et créa un tribunal militaire devant lequel devait être traduit tout individu accusé d'avoir fait partie d'un rassemblement armé; la culpabilité reconnue entraînait trois mois de prison, et la peine de mort, si le coupable avait fait usage de ses armes contre qui que ce fût. La peine de mort fut également prononcée contre les chefs de tout rassemblement. Ces dispositions, disait le général, avaient pour objet l'intérêt et la sûreté des habitans de Lisbonne, qu'il était loin de confondre avec une poignée de misérables dont les menées avaient séduit le peuple, et qui paieraient de leur tête l'insulte faite au pavillon français. Sa proclamation avait pour texte cette maxime : *La révolte est le plus grand des crimes !* Au reste, comme des actes de rigueur ne pouvaient, en ce moment, que nuire à la cause des Français, ce mouvement ne fut suivi d'aucune exécution, et il ne fut même pas exercé de poursuites contre les personnes qui avaient été arrêtées. Les Portugais attribuèrent, non sans raison, ce manque de sévérité à la crainte; en effet, malgré la nullité de leurs moyens, leur nombre et leur audace devaient les rendre redoutables, et la présence de l'escadre anglaise était un motif perpétuel d'espé-

rances pour eux et d'inquiétudes pour les Français. Aussi, Junot ne négligea aucune des mesures nécessaires à la sûreté de son armée. De nouvelles batteries dirigées sur la ville furent placées au château; les troupes que le prince avait fait venir des provinces pour protéger son embarquement, furent renvoyées dans leurs cantonnemens respectifs. Le 17 décembre, anniversaire du jour de la naissance de la reine, les gardes et patrouilles furent doublées, et Novion parcourut lui-même les rues, entouré de plusieurs officiers. On ne permit point, le jour de Noël, de dire la messe de minuit; il fut sévèrement défendu de sonner les cloches pendant la nuit, sous quelque prétexte que ce fût; et, lorsqu'on portait le viatique à un malade, la clochette qui précédait le dais ne devait se faire entendre que trois fois; à la sortie de l'église, auprès de la maison du malade, et au départ.

1807. Décembre.

L'arrêté relatif à la recherche et à la confiscation des marchandises anglaises n'avait produit que peu d'effets. On prorogea de huit jours le terme qui avait été assigné pour leur déclaration, en menaçant les contrevenans des peines les plus sévères. Il n'était pas difficile de se conformer à l'arrêté, en ce qui concernait les propriétés immobilières; mais la confiscation des marchandises anglaises, dans une ville où plus de la moitié des objets de commerce venaient

Réglement concernant les marchandises anglaises.

1807. Décembre

d'Angleterre, était aussi impraticable qu'absurde. Junot, le lendemain de son second arrêté, en rendit un troisième, modifiant les deux premiers, ou, pour mieux dire, reconnaissant leur absurdité. « Les détaillans, disait-il, dans son considérant, ne pouvant mettre en vente les marchandises anglaises, il en résulte, pour l'armée et pour la population, la privation de divers articles d'un usage journalier, ainsi que la hausse des objets qui ne sont point prohibés. » En conséquence, ces articles pouvaient être mis en vente, pourvu qu'ils n'appartinssent point à des sujets de la Grande-Bretagne; mais les négocians devaient donner un état de leurs marchandises anglaises, et se munir d'un permis de vente délivré, à Lisbonne, par le commissaire; et dans les provinces, par quelque fonctionnaire public. On n'obtenait cette autorisation, qu'en déclarant la nature, la qualité, le prix et la quantité de chaque article; le vendeur était, en outre, tenu d'inscrire ces détails sur ses livres, avec le nom de l'acheteur.

Craintes de disette.

Ces nouvelles entraves achevèrent de ruiner entièrement le commerce, dont Junot voyait la stagnation avec un plaisir secret, parce qu'elle favorisait les desseins de Napoléon contre l'Angleterre. Mais la suspension des affaires tendait nécessairement à compromettre la sûreté de l'armée. Lisbonne reçoit de l'étranger la plus

forte partie des grains qu'elle consomme ; le prince avait prévu qu'il faudrait renoncer à ces importations en souscrivant aux demandes de la France, et lorsqu'il fit fermer ses ports aux Anglais, il défendit, par une ordonnance, qu'on fît à l'avenir aucune espèce de gâteaux ou de biscuits, et que les farines fussent employées à autre chose qu'à la confection du pain. Les grains, dont la disette se fait sentir quelquefois, chez nous, de la manière la plus terrible, sont, en Portugal, un objet d'une nécessité plus absolue encore, attendu que les Portugais mangent très-peu de viande, et connaissent à peine la pomme de terre, dont la culture ne réussit pas sur leur sol. Lorsque Junot prit possession de Lisbonne, on craignait déjà qu'une disette ne se fît sentir dans moins de deux ou trois mois. Les Russes consommaient environ dix mille rations par jour, ce qui les faisait regarder de mauvais œil par les Français et par les habitans. Junot, d'ailleurs, avait envers eux un autre motif de malveillance ; il les soupçonnait de favoriser le passage, sur l'escadre anglaise, des sujets de la Grande-Bretagne et des émigrés portugais. Les officiers russes, de leur côté, montraient de l'éloignement pour les Français ; mais on reçut, avant l'expiration de l'année, la nouvelle que la Russie avait déclaré la guerre à l'Angleterre. Elle produisit autant d'allégresse

1807. Décembre.

1807. Décembre.

chez les Français et leurs partisans, que d'abattement dans la masse du peuple; car, malgré la paix de Tilsitt, beaucoup d'espérances reposaient encore sur les forces de la Russie, et sur le caractère personnel d'Alexandre.

Mesures pour approvisionner l'armée.

Dès ce moment, les mésintelligences cessèrent, mais les craintes de disette n'en subsistaient pas moins. Les premiers soins de Junot furent de songer à l'approvisionnement de l'armée, sans s'occuper du sort des habitans. Quelques fonctionnaires portugais, prévoyant la famine, avaient interdit la sortie des grains des endroits qu'ils administraient; un arrêté du général annula cette mesure. Les autorités locales étaient soumises à un pouvoir dont la vigilance et l'activité se faisaient sentir en même tems sur tous les points. Les ordres du nouveau gouvernement s'exécutaient avec une célérité inconnue jusqu'alors en Portugal; aussi, Junot se servit d'abord de toutes les ressources qu'il trouva dans le pays. Il fit venir de l'Espagne des grains dont le transport, s'il eût pu entrer dans son système de le payer, eût été fort onéreux, attendu la distance et le mauvais état des routes. Tous les fermiers et marchands de blé qui se trouvaient débiteurs du gouvernement, reçurent ordre d'acquitter la moitié du montant de leur dette en grains qu'ils remettaient aux commissaires des guerres, et que l'on taxait à bas prix.

1807. Décembre.

Les Portugais laissent leurs champs sans culture.

Les Français, en traversant le Portugal, avaient laissé partout la famine derrière eux. Les propriétaires et les paysans, entièrement ruinés, et désespérant de l'avenir de la patrie, s'abandonnèrent à ce désespoir inerte qui, jadis, dans le Nouveau-Monde, en anéantissant des races entières d'Indiens, compromit l'existence de leurs impitoyables conquérans. Ils cessèrent de cultiver des champs dont les Français devaient recueillir tous les produits; et cet abandon fut si général, que la régence qui administrait le royaume, sous la direction de Junot, se vit dans la nécessité d'intimer l'ordre aux cultivateurs de reprendre leurs travaux. Le besoin de fournir des bras à l'agriculture servit, d'ailleurs, de prétexte à la désorganisation de l'armée portugaise. Tout sous-officier et soldat, ayant plus de huit ans, ou moins de six mois de service, fut congédié. La même mesure fut prise par le général espagnol, commandant à Porto. Le marquis de Socorro, gouverneur de Setubal et du nouveau royaume destiné à Godoy, licencia toute la milice portugaise, renvoya de l'armée tous les hommes mariés, et invita les autres à demander des congés illimités.

Caraffa, commandant espagnol à Porto.

La cour de Madrid était aussi coupable que celle des Tuileries envers le Portugal; mais la conduite des Espagnols, pendant l'invasion, ne

1807. Décembre.

ressemble en rien à celle de leurs alliés. La division du général Caraffa, qui avait passé la frontière en même tems que Junot, et se trouvait sous son commandement immédiat, s'en était séparée à Abrantès, pour aller occuper Porto, dans le cas où le corps destiné à cette opération éprouverait quelques retards. Le général qui avait mérité, par sa conduite à Alcantara, la faveur et la confiance de Junot, crut pouvoir en profiter pour commettre de nombreuses et criantes exactions. Il leva, à Thomar, une contribution de 4,000 cruzados (11,760 fr.), et de 10,000 (29,400 fr.), à Coimbre. Mais ce fut le seul chef espagnol qui, pendant l'invasion, souilla son nom par une pareille tache. Les forces qu'il commandait, à la suite de Junot, ne dépassaient pas 2,000 hommes; elles s'accrurent du double par l'arrivée successive de divers détachemens, et furent alors réunies à la division de D. Francisco Taranco, qui, d'après la convention de Fontainebleau, devait être forte de 10,000 hommes. Taranco avait organisé sa division dans la Galice dont il était capitaine-général. Il entra en Portugal par la province de Minho, et fit paraître, en arrivant à Porto, une proclamation calquée sur celle du général français. Il venait, disait-il, délivrer le Portugal du joug honteux de la Grande-Bretagne, et l'aider à tirer une vengeance éclatante de la

perfidie des Anglais. Il promettait ensuite que l'ordre et la discipline la plus sévère seraient observés par ses troupes, et menaçait de traiter avec la dernière rigueur toute résistance de la part des habitans. Heureusement, sa conduite fit évanouir les craintes inspirées par sa proclamation; ses promesses ne furent point illusoires, et, à l'injustice de l'agression, on n'ajouta pas du moins les mesures tyranniques qui, partout ailleurs, pesaient sur le royaume. Taranco, il est vrai, maître d'agir comme il l'entendait, pouvait, sans se compromettre, traiter avec douceur les provinces où il commandait; on sait que, d'après le traité de Fontainebleau, cette partie du Portugal devait former un royaume que le prince de Parme recevrait en échange de l'Étrurie; de même qu'on n'avait pas cru devoir le consulter sur un arrangement qui devait le priver d'une souveraineté, on jugeait maintenant inutile de demander ses avis sur l'administration du nouveau royaume. 1807. DÉCEMBRE.

Le général espagnol qui entra dans l'Alentejo, pour prendre possession du royaume de Godoy, fut moins heureux. Quoique son caractère et ses talens lui eussent fait donner par Junot des pouvoirs assez étendus, il n'en fut pas moins contraint de faire lever de fortes contributions sur un peuple déjà réduit à la misère. C'était ce marquis del Socorro, D. Francisco Maria Sola- Solano commandant à Setubal.



1807. DÉCEMBRE.

no, dont le nom a, depuis, acquis une si triste célébrité. Pendant long-tems gouverneur de Cadix, il y avait exercé de la manière la plus honorable le pouvoir illimité qui lui était confié, se faisant un bonheur d'embellir la ville, et de contribuer au bien-être des habitans. Un des services les plus importans de son administration, fut l'abolition de l'usage pernicieux d'inhumer dans les églises, et ce ne fut point sans peine qu'il y parvint dans le cours d'une de ces fièvres épidémiques qui, pendant les dernières années, désolèrent cette partie de la Péninsule. On ne doit pas oublier non plus qu'il ne cessa de faire preuve, envers l'escadre anglaise qui bloquait alors Cadix, de cette humanité dont les nations qui se font la guerre ne devraient jamais s'écarter; cette conduite était d'autant plus honorable, que Solano, partisan déclaré de la France, avait adopté avec enthousiasme toutes les nouvelles théories politiques. Placé maintenant en Portugal, dans une position qui lui permettait d'en faire l'essai, la sagesse de ses dispositions prouve que si, à certains égards, ses idées étaient fausses, du moins ses sentimens étaient purs. Il proposa des récompenses aux fermiers qui parviendraient à avoir les récoltes les plus abondantes, et à élever les troupeaux les plus nombreux. Il ordonna à tous les juges, par une circulaire, d'appeler auprès

d'eux les individus ayant un procès en matière civile, pour les engager à s'en rapporter, avant tout, à une décision d'arbitres; si les parties persistaient à venir devant les tribunaux, le juge devait leur enjoindre de lui présenter préalablement un rapport sur l'état de la cause, accompagné des pièces à l'appui. Lorsque l'objet en litige n'excédait pas la valeur de quatre-vingt mille reis (cinquante francs), le juge était autorisé à prononcer sans plus ample information; la partie condamnée conservant, nonobstant, son droit d'appel à une juridiction supérieure. S'il s'agissait d'une valeur plus forte, on engageait de nouveau les parties à un accommodement, ou du moins à s'entendre pour abréger la durée du procès et supprimer les frais inutiles. Les juges avaient la faculté de prescrire, sans le consentement des plaideurs, l'exécution de cette dernière disposition, et de terminer les affaires aussi sommairement que leur importance le permettait. L'idée d'un autre projet de Solano semble avoir été puisée dans l'administration des Incas du Pérou, ou dans celle du Japon; les paroisses devaient être divisées en districts de cent à deux cents maisons. Chacun de ces districts aurait choisi, parmi ses habitans, un commissaire ayant pour fonctions de tenir un état exact du nom, de l'âge et des occupations de chacun de ses administrés,

1807.
DÉCEMBRE.

de connaître et de terminer autant que possible les querelles domestiques; il pouvait dénoncer aux autorités supérieures et faire punir ceux qui auraient obstinément refusé d'écouter ses conseils. Il devait, en outre, accompagné par quatre des habitans les plus recommandables parmi ses administrés, faire une ronde toutes les nuits, et veiller à ce qu'on ne jouât dans les auberges aucun des jeux défendus, et qu'on ne fît rien de contraire aux bonnes mœurs.

Tels étaient les projets dont Solano remplissait les loisirs que lui laissaient les soins de son gouvernement. La conduite des soldats répondait aux dispositions bienfaisantes de leur chef. Habitués au même genre de vie que les Portugais, attachés aux mêmes formes du culte, et parlant un langage qui avait la plus grande similitude avec celui du pays, les Espagnols semblaient être au milieu de leurs compatriotes. Aussi long-tems qu'ils furent maîtres de l'Alentejo et des provinces septentrionales, ces contrées ne connurent pas l'oppression qui pesait sur le Portugal, et qui se faisait sentir à Lisbonne plus que partout ailleurs.

Émigration des habitans de Lisbonne.

On permit, dans cette capitale, à tous les Brésiliens qui désiraient se rendre dans leur pays, de demander des passe-ports, et de s'embarquer sur les bâtimens neutres. Tous ceux qui purent trouver un prétexte pour profiter de cette per-

mission, se hâtèrent de s'en servir. Les bâtimens portant le pavillon de Kniphausen emmenèrent une foule d'émigrés vêtus en marins, et qui, pour se déguiser, avaient soin de se frotter les mains de goudron. Le Nonce, qui avait fait de nombreuses et inutiles démarches pour obtenir un passe-port et l'autorisation de se rendre au Brésil, auprès de la cour à laquelle ses fonctions l'attachaient, parvint à se réfugier, à l'insu de Junot, à bord d'un bâtiment qui le porta en Angleterre, d'où il passa à Rio-Janeiro. Cependant, on prenait les mesures les plus actives pour interdire l'accès de l'escadre anglaise. On rangea par divisions, désignées chacune par une lettre de l'alphabet, tous les bateaux pêcheurs auxquels on assigna des numéros ; sur l'avant et sur l'arrière de chaque bateau, étaient peints en blanc, et en caractères d'un pied, sa lettre et son numéro. Les patrons devaient être munis d'un rôle, énonçant, avec la lettre de leur division et le numéro de leur bateau, leur nom, leur demeure et le nom de leurs hommes. C'était leur sauf-conduit auprès des batteries et des canots de ronde qui avaient ordre d'arrêter tout individu dont le nom ne serait point inscrit sur ce rôle, et de s'emparer des bateaux qui auraient négligé la moindre de ces formalités. On avait demandé aux autorités un état de tous les propriétaires de bateaux, qu'on rendait

1807. DÉCEMBRE.

Mesures pour prévenir l'émigration.

1807. Décembre. responsables de l'exécution du règlement. Un double de cet état était déposé à bord de la batterie flottante établie sur la rivière, où chaque samedi se rendaient tous les patrons pour la vérification de leurs papiers. Tous les bateaux devaient être rentrés dans le port au coucher du soleil; les deux premières contraventions à cette mesure étaient punies par de fortes amendes; la troisième, par la confiscation du bateau, qu'on exerçait également envers ceux qui communiquaient avec l'escadre anglaise.

La vue de cette escadre vis-à-vis l'embouchure du Tage entretenait l'espérance dans le cœur des Portugais. Une foule d'ouvriers sans occupation se rassemblaient chaque jour sur les hauteurs de Sainte-Catherine, de Chagas, de Buénos-Ayres, et là, comptant le nombre des vaisseaux anglais, suivant toutes leurs manœuvres, ils s'arrêtaient parfois à l'idée de les voir cingler vers Lisbonne. On jugea à propos de défendre ces réunions, et Junot affectait de tourner en ridicule les vœux et l'attente des Portugais; il appelait la marquise d'Angeja, qui s'y livrait avec ardeur, la fiancée du roi Sébastien. Mais ses sentimens secrets se décélaient par les faussetés qu'il avait soin de faire répandre. Il parut un document rédigé de manière à faire supposer qu'il avait été imprimé sous l'administration du prince, et qui donnait l'état le

plus inexact des forces de la Grande-Bretagne. Notre population y était évaluée à onze millions d'individus, notre armée à cent mille hommes; notre marine, selon cette pièce, ne pouvait se remonter faute de bois de construction; la dette était exorbitante, le papier-monnaie sans crédit, la douane prête à être fermée, à cause de l'extinction des affaires; un million d'ouvriers ruinés et sans travail demandaient la paix à grands cris, et le peuple était hors d'état de soutenir plus long-tems le fardeau de la guerre. Pour exciter la haine des Portugais contre nous, Junot fit courir le bruit que le prince, avec son escadre et les trésors qu'elle portait, avait été conduit en Angleterre. 1808. JANVIER.

Le général en chef n'était point sans éprouver quelques craintes sur la manière dont Napoléon envisagerait l'évasion du prince. On sait que l'empereur voulait sur toute chose être obéi, et ne s'informait guère s'il y avait eu ou non possibilité d'exécuter ses ordres. Mais, dans cette circonstance, il fut satisfait ou feignit de l'être. On trouvait dans un rapport de M. de Champagny, son ministre des relations extérieures, l'explication de la conduite tenue envers le Portugal. « Le traité de Tilsitt, disait-il, avait rétabli la paix du continent; il donnait l'espérance de la paix maritime. Deux grandes puissances se réunissaient pour la rendre au monde... Votre ma- Rapport de M. de Champagny sur le Portugal.

1808. Janvier.

jesté a des droits incontestables à exiger que l'Europe entière concoure au rétablissement de ses droits maritimes que la Grande-Bretagne a déclaré ne vouloir plus respecter... Tous les gouvernemens doivent faire la guerre à l'Angleterre; ils le doivent à leur dignité, à l'honneur de leurs peuples, aux obligations qui lient mutuellement tous les princes de l'Europe. Il n'est pas de souverain qui ne reconnaisse que, si son territoire ou sa juridiction venait à être violé au détriment de votre majesté, il n'en fût responsable. Si un vaisseau français était saisi dans les ports de Trieste ou de Lisbonne, les princes à qui ces ports appartiennent auraient à regarder, comme un outrage personnel, cette violation et ce dommage causés à des sujets de votre majesté. Ils ne pourraient hésiter à contraindre, par la force, l'Angleterre à respecter leurs ports et leur territoire; s'ils tenaient une conduite contraire, ils se constitueraient complices des torts faits par l'Angleterre à vos sujets, et se mettraient en état de guerre avec votre majesté. Quand le gouvernement portugais a souffert que ses bâtimens fussent visités par les vaisseaux anglais, son indépendance a été violée de son consentement, par cet outrage fait à son pavillon, comme elle l'aurait été si l'Angleterre avait violé son territoire ou ses ports. Les vaisseaux d'une puissance sont comme des portions de son ter-

ritoire qui flottent sur les mers, et qui, couvertes de son pavillon, doivent jouir de la même indépendance, et être défendues contre les mêmes atteintes. La conduite du Portugal donnait à votre majesté le droit de lui proposer l'alternative, ou de faire cause commune avec elle, en soutenant les droits de son pavillon, et en déclarant la guerre à l'Anglerre, ou d'être considéré comme complice de tout le mal qui pourra résulter de cette violation pour les intérêts de votre majesté. » Telles étaient les raisons que donnait M. de Champagny, pour prouver que le Portugal s'était mis en état de guerre avec la France. Il disait plus loin : « Le Portugal a prononcé lui-même sa condamnation. Il a rompu les liens qui l'unissaient encore au continent, en mettant les légations française et espagnole dans la nécessité de quitter Lisbonne. Loin de se borner à donner asile aux Anglais, il préparait des armemens contre la France, et attendait, pour se déclarer ouvertement, l'arrivée de l'escadre et de l'armée qui ont ravagé le Danemark. Si cette guerre devait conduire le Portugal à subir le sort de tant d'états tombés victimes de l'amitié de l'Angleterre, votre majesté, qui ne cherche point de pareils succès, regretterait, sans doute, que l'intérêt du continent l'ait rendue nécessaire. Ses vues, qui se sont constamment élevées avec sa puissance, lui montrent

1808 JANVIER.

1808. JANVIER.

plutôt dans la guerre un fléau contre l'humanité, qu'une nouvelle perspective de gloire, et tous les souhaits de votre majesté seraient de n'avoir plus à se vouer qu'à la prospérité de son empire.»

Second rapport, indiquant des mesures contre l'Espagne.

Un second rapport du même ministre fut publié à la même époque. « La maison de Bragance tout entière, disait-il, s'est livrée aux Anglais, avec tout ce qu'elle a pu emporter, et le Brésil ne sera plus qu'une colonie anglaise. Le Portugal est enfin délivré du joug de l'Angleterre; V. M. l'a fait occuper par ses troupes. Il a été laissé sans défense du côté de la mer, et une partie des canons de ses côtes a été enclouée; aussi l'Angleterre les menace actuellement, elle bloque ses ports et veut dévaster ses rivages. L'Espagne a eu des craintes pour Cadix, elle en a pour Ceuta; c'est vers cette partie du monde que les Anglais paraissent vouloir diriger leurs expéditions secrètes. Ils ont débarqué beaucoup de troupes à Gibraltar, ils ont rappelé de ce côté celles qui avaient été chassées du Levant, et une partie de celles qu'ils avaient accumulées en Sicile. Leurs croisières, sur les côtes d'Espagne, deviennent plus vigilantes; ils semblent vouloir se venger sur ce royaume des revers qu'ils ont éprouvés dans ses colonies. Toute la presqu'île mérite donc de fixer particulièrement l'attention de V. M. »

Appel de la conscription de 1809.

Ce document fut suivi par un rapport du gé-

néral Clarke, ministre de la guerre, annonçant que le corps d'observation de la Gironde, commandé par le général Junot, avait fait la conquête du Portugal, et demandant l'appel de la classe de 1809, attendu la nécessité de fermer à l'ennemi les ports du continent, et d'avoir une force capable de porter, si les circonstances le permettaient, la guerre dans le cœur de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Inde. « Quoique l'indignation de toute l'Europe se soit soulevée contre l'Angleterre, disait le général; quoiqu'à aucune époque, la France n'ait eu des armées aussi nombreuses, ce n'est point encore assez: il faut que l'influence anglaise soit attaquée partout où elle existe, jusqu'au moment où l'aspect de tant de dangers portera l'Angleterre à éloigner de ses conseils les oligarques qui les dirigent, et à confier l'administration à des hommes sages et capables de concilier l'amour et l'intérêt de la patrie, avec l'amour et l'intérêt du genre humain. 1808. JANVIER.

» Une politique vulgaire aurait pu déterminer V. M. à désarmer, mais cette politique serait un fléau pour la France; elle rendrait imparfaits les grands résultats que vous avez préparés. Oui, sire, V. M., loin de diminuer ses armées, doit les accroître jusqu'à ce que l'Angleterre ait reconnu l'indépendance de toutes les puissances, et rendu aux mers cette tran-

1808. JANVIER.

quillité que V. M. a assurée au continent. Sans doute V. M. doit souffrir d'exiger de ses peuples de nouveaux sacrifices, de leur imposer de nouvelles obligations; mais elle doit aussi se rendre à ce cri de tous les Français : Point de repos jusqu'à ce que les mers soient affranchies et qu'une paix équitable ait rétabli la France dans le plus juste, le plus utile et le plus nécessaire de ses droits. »

Enlèvement des armes royales de Portugal.

Il serait naturel de penser que la France épouvantée tressaillit à cette annonce d'une guerre interminable, faite par un gouvernement dont l'ambition croissait avec son pouvoir. Elle souscrivit passivement aux sacrifices qu'on lui demandait, et qui se répétaient invariablement à chaque nouveau triomphe de ses armées. Dans un moment où, avec l'état militaire le plus formidable qui eût jamais existé, elle n'avait pas d'ennemis sur le continent, on anticipa sur la conscription. Mais, quoique Napoléon fît aussi peu de cas de notre armée qu'il détestait notre marine, ni Londres, ni l'Irlande, ni l'Inde, n'étaient encore l'objet de son ambition. Ses projets sur l'Espagne avaient été suffisamment préparés pour qu'il pût en commencer l'exécution; il est à croire qu'il les communiqua à Junot par les dépêches qui arrivèrent de Milan à Lisbonne, dans la seconde semaine de janvier. Quelques jours après, ce général, suivi d'un

cortège plus imposant qu'à l'ordinaire, se rendit à la fonderie, fit détruire l'effigie des princes de la maison de Bragance, et défendit qu'on mît à l'avenir sur les canons les armes du Portugal. Il donna ordre également de briser l'écusson en marbre aux armes royales, placé sur la porte de la fonderie. Aucun Portugais ne voulut prêter les mains à cette dégradation, et dès que les soldats français qui avaient brisé la couronne et l'écusson se furent retirés, quelques femmes en recueillirent précieusement les débris. La démarche qui devait sanctionner l'usurpation ne se fit pas attendre long-tems. Dans la matinée du premier février, le mouvement des troupes et des dispositions qui paraissaient avoir pour but d'intimider les habitans, préparèrent tous les esprits à quelque événement important. Des canons étaient braqués sur le Roncio, et les rues qui conduisent de cette place au quartier-général étaient bordées, de chaque côté, d'une haie de soldats. Junot se rendit au palais de l'inquisition, où les membres de la régence tenaient leurs séances; toutes les avenues, tous les portiques de cet édifice, étaient occupés par des troupes dont les files se prolongeaient jusqu'auprès de la table où siégeaient les dépositaires du pouvoir imaginaire dont on allait faire disparaître jusqu'au nom. Au milieu du tumulte et du bruit des armes, Junot pro-

1808. Février.

1808. FÉVRIER. nonça la dissolution du gouvernement portugais, et la cessation des fonctions des membres de la régence. Insultant à la juste indignation du peuple, une salve d'artillerie annonça cet événement; une proclamation en français et en portugais fut instantanément affichée sur tous les murs de Lisbonne. « Le prince du Brésil, disait Junot, en abandonnant le Portugal, a renoncé à tous ses droits sur la souveraineté de ce royaume. La maison de Bragance a cessé de régner; la volonté de Napoléon est que ce beau pays soit gouverné, en son nom, par le général en chef de son armée. Les devoirs que cette marque de confiance m'impose, sont difficiles à remplir; j'espère m'en acquitter de manière à faire le bonheur du peuple dont l'administration m'est confiée. Bientôt les soldats portugais et les soldats de Marengo, d'Austerlitz et de Friedland, ne formeront qu'une seule famille, et il n'y aura parmi eux d'autre rivalité que celle de la valeur et de la discipline. Une sage administration des fonds publics garantira à chacun le salaire de ses travaux. L'instruction publique se répandra dans les provinces, et les Algarves et Beira auront un jour leurs Camoëns... Habitans du Portugal, résistez aux instigations de ceux qui voudraient vous porter à la révolte; reprenez vos travaux, vous en recueillerez les fruits. Si quelques sacrifices vous sont demandés, ils doivent fournir

au gouvernement les moyens d'améliorer votre condition; ils sont indispensables à l'entretien de l'armée destinée à exécuter les desseins du grand Napoléon. L'empereur a les yeux sur vous; votre bonheur est désormais assuré. Il vous aime comme il aime les Français; méritez sa bienveillance par votre soumission. » 1808. Février.

Un décret promulgué le même jour fit connaître de quelle manière le Portugal serait gouverné, au nom de l'empereur, par le général français. Il créait un conseil du gouvernement, composé du général en chef, président; d'un secrétaire d'état pour l'administration de l'intérieur et des finances, avec deux conseillers, dont un pour chaque département; d'un secrétaire d'état pour la guerre et la marine, avec un conseiller; et enfin, d'un conseiller surintendant de la justice et du culte, ayant le titre de régidor. Le secrétaire général du conseil était garde-des-sceaux. MM. Herman et Lhuitte étaient les deux secrétaires d'état. Le premier avait pour secrétaires D. Pedro de Mello et M. Detzevedo; le second le comte de S. Payo. Le principal Castro fut nommé régidor, et M. Vianez Vaublanc secrétaire général. Il devait y avoir dans chaque province un administrateur général, avec le titre de premier corrégidor, chargé de diriger toutes les branches de l'administration, de veiller aux intérêts de la province, et de désigner au gouver- Formation d'un conseil du gouvernement.

1808.
FÉVRIER.

nement les améliorations dont elle pourrait être susceptible. Il devait à cet effet s'entendre avec le secrétaire de l'intérieur, et avec le régidor. La province d'Estramadure devait avoir deux de ces corrégidors : l'un résidant à Lisbonne, et ayant cette capitale sous sa juridiction, l'autre établi à Coïmbre, pour le reste de la province. Il devait y avoir en outre, dans chaque province, un officier-général pour le maintien du bon ordre. Ses fonctions étaient purement militaires, mais, dans toutes les cérémonies publiques, il prenait la droite du premier corrégidor. Cette préséance n'était pas nécessaire pour rappeler au peuple qu'il était sous un régime militaire.

L'écusson de la marine impériale, un aigle sur un ancre, fut placé au-dessus de la porte de l'arsenal. On grava des sceaux pareils à ceux de l'empire français, portant pour légende : *Gouvernement du Portugal.* Un décret daté de Milan, du

Contribution de guerre.

23 décembre, ordonna la levée d'une contribution de guerre de cent millions de francs, et prescrivit au général français de prendre tous les moyens nécessaires pour la prompte exécution de cette mesure. Un article du même décret mettait sous le séquestre les propriétés de la reine, du prince régent, de la famille royale, et de tous les nobles qui l'avaient accompagnée, à moins qu'ils ne fussent rentrés le 15 février. Ainsi, l'on sut à quoi s'en tenir sur les sacrifices

dont avait parlé la proclamation de Junot. La contribution s'élevait, en monnaie du pays, à quarante millions de cruzades. Junot arrêta que les deux millions déjà perçus à titre de prêt, seraient compris dans la somme totale, et formeraient le paiement final. Six millions devaient être payés par le commerce, à trois époques; les premiers jours de mars, de mai et d'août. Les marchandises anglaises, sujettes à la confiscation, devaient être rachetées au tiers de leur valeur par les négocians qui en avaient en leur possession. Les vases et ornemens d'or et d'argent des églises, chapelles et confréries de Lisbonne, durent être portés à la Monnaie sous quinze jours, en ne conservant que ce qui était absolument indispensable aux besoins du culte. Les archevêques, évêques, ordres religieux et supérieurs des deux sexes, possédant un revenu annuel excédant seize mille cruzades, devaient en payer les trois quarts, et les deux tiers seulement, si le revenu n'excédait pas cette somme. Les commandeurs de l'ordre militaire de Malte, payaient aussi les deux tiers de leur revenu; les propriétaires des maisons, la moitié du montant du loyer qu'ils retiraient, ou une somme proportionnée s'ils n'avaient pas de locataires. L'impôt sur les chevaux, les mulets et les domestiques, fut doublé. Un magistrat, sous les ordres du sénat, fut chargé de taxer les petits

1808 FÉVRIER.

marchands, et de les contraindre au paiement.

Le décret qui avait nommé Junot gouverneur du Portugal, et étendu son autorité sur tout le royaume, avait, en même tems, abrogé le traité secret de Fontainebleau. Napoléon avait obtenu tout ce qu'il s'était proposé par ce simulacre de traité, et le cabinet de Madrid était dans un état de trouble et d'agitation qui ne lui permettait pas de s'occuper du manque de foi dont il aurait eu le droit de se plaindre. Godoy, déchu de ses projets de royauté, et craignant pour sa vie, était prêt à tout sacrifier pour s'assurer la protection de la France. Il avait demandé à Junot de faire rentrer en Espagne la division Caraffa, se servant du prétexte que les Anglais menaçaient d'une descente les côtes de l'Andalousie. Il désirait probablement le retour de ces troupes, qui ne lui fut point accordé, pour protéger le voyage, à la côte, du roi et de la reine; mais il n'était pas en position de pouvoir insister sur ses demandes, et la principauté des Algarves, ainsi que le royaume de la Lusitanie septentrionale, cessèrent d'exister avant d'être organisés, avant que leurs souverains en eussent pris possession, et que le public en eût entendu prononcer le nom. Les troupes espagnoles des Algarves et de l'Alentejo furent rappelées; celles de Porto et la division Caraffa, restèrent sous les ordres de Junot, et après la

mort de Taraneo, Caraffa prit le commandement des deux divisions. 1808. FÉVRIER.

Il n'est pas probable, cependant, que Junot crût son pouvoir solidement établi. Le peuple avait montré les sentimens qui l'animaient, et si les Anglais eussent tenté un débarquement, ils auraient trouvé le corps d'occupation hors d'état de tenir la campagne. La plupart des soldats avaient été malades pendant tout l'hiver, et c'est sans doute ce qui avait déterminé leur général à licencier la milice portugaise et à désorganiser l'armée; mais, préalablement à cette mesure, l'élite de tous les corps avait été choisie pour être envoyée en France. L'élite de l'armée portugaise envoyée en France.

Six mille hommes d'infanterie et quatre régimens de cavalerie étaient partis sous les ordres du marquis d'Alorna. Gomes Freire d'Andrada, qui passait pour l'officier le plus distingué de l'armée, avait le commandement en second de ces forces; le marquis de Valença, le marquis de Ponte de Lima, les comtes Ega et Sabugal et plusieurs autres officiers d'un haut rang, et d'un mérite reconnu, en faisaient partie. Quelques-uns avaient été forcés de prendre du service, mais, en général, les chefs étaient dévoués à Napoléon.

Quoique les Français fissent aussi peu de cas de l'armée portugaise que du peuple, on remarqua que, depuis la désorganisation des corps, ils se conduisaient avec plus de hauteur et de morgue Mécontentement du peuple.

1808. Février.

qu'auparavant; ils témoignèrent alors, dans leurs relations avec les habitans, ce mépris souvent insupportable à ceux mêmes qui se sont soumis sans murmurer à de plus cruels outrages. Un paysan de Mafra, condamné à mort par une commission militaire, pour avoir tué deux Français, s'écria, avant l'exécution, qu'il mourait satisfait, et que, si tous ses concitoyens agissaient comme lui, le Portugal serait bientôt délivré de ses oppresseurs. On eut grand soin de publier la condamnation, mais sans mentionner le crime dont il s'agissait et qui pouvait être suivi de nombreuses tentatives de la même nature. On avait résolu, cependant, d'intimider le peuple par une exécution dont toutes les circonstances fussent capables d'imprimer la terreur, et l'on ne tarda pas à effectuer ce projet. Quelques détails à ce sujet pourront donner une idée du gouvernement du Portugal, à cette époque.

Exécutions à Caldas.

Quelques soldats malades, qui avaient été envoyés aux bains de Caldas, se plaignirent au général Thomiers, commandant à Penniche, que les paysans les insultaient journellement. Ce général envoya quelques grenadiers sur les lieux, pour soutenir leurs camarades. Après avoir bu dans plusieurs cabarets, ils parcoururent les rues et parurent vouloir engager une rixe. Un habitant, ivre comme eux, dit en les voyant passer : J'ai tué à moi seul sept de ces

garnemens. Un des grenadiers, entendant ce propos qui n'était probablement qu'une bravade ridicule, courut, le sabre à la main, sur l'homme qui l'avait tenu. Celui-ci se sauva chez lui, et sa sœur, en le voyant entrer, ferma la porte à clef, se tenant en dehors. Comme les Français la maltraitaient pour la contraindre à ouvrir, plusieurs personnes accoururent à ses cris, entre autres un cadet et un chirurgien du régiment du Pato qui était caserné dans la ville, et un capitaine français. Après une altercation assez vive et quelques coups donnés de part et d'autre, on parvint à faire retirer les grenadiers et à apaiser le tumulte. Deux ou trois personnes seulement avaient reçu des blessures peu graves, et la jeune femme était la seule qui eût été sérieusement maltraitée. Thomiers eut d'abord l'intention de ne pas donner des suites bien graves à cette affaire ; il enjoignit au magistrat de sûreté, qui se trouvait alors auprès de lui, de lui envoyer trois ou quatre mauvais sujets, les premiers venus, auxquels on infligerait une punition légère, et qui seraient censés les coupables dans l'affaire en question. Cet arrangement, tout singulier qu'il était, parut bien doux, comparativement aux formes de la justice exercées alors dans le royaume. On commença par s'y conformer; quatre individus, dont les femmes avaient eu récemment à se

1808. Février.

plaindre, et qui n'étaient pour rien dans la rixe, furent arrêtés et mis en prison. Mais neuf jours après, le général Loison, qui commandait l'arrondissement, arriva à la tête de trois ou quatre mille hommes. On fit comparaître la jeune femme, et on lui ordonna de chercher à reconnaître les soldats qui l'avaient battue; elle en désigna un, et les poursuites en restèrent là pour cette partie de l'affaire. Mais quinze Portugais furent condamnés à mort; entre autres, le secrétaire de la mairie et un des principaux habitans de la ville qui se trouvaient dans la maison de la femme, lorsque la dispute avait commencé. Ils avaient été vus l'un et l'autre, d'une maison en face, charger un fusil, et ils convenaient de ce fait; mais il était avéré qu'ils n'avaient pris aucune part à la dispute, et n'étaient pas même descendus dans la rue. On leur prouva qu'ils n'avaient pu charger ces fusils qu'avec l'intention de s'en servir contre les troupes françaises, et leur condamnation s'en suivit. Cinq des condamnés parvinrent à s'évader, les autres furent exécutés.

Caldas est une petite ville dont la population ne s'élève pas au delà de trois cents individus, et qui, par ses bains, la beauté de son paysage et l'affluence des étrangers, est un des endroits du Portugal qui offrent le plus d'agrément. On se fait aisément l'idée de l'horreur que dut exciter

la sanglante exécution de Loison dans un pareil séjour, où les condamnés, d'ailleurs, étaient connus et chéris de tous les habitans. 1808. MARS.

La direction générale de ces massacres avait été confiée à Loison. Ce général, dont les talens militaires étaient incontestables, avait reçu des Portugais le sobriquet de *Maneta* (1). L'horreur de ce nom durera encore long-tems dans le pays. Ce n'est pas qu'il fût plus impitoyable, ou plus porté que quelques autres de ses collègues à commettre des exactions, mais son rang lui donnait plus de facilité à s'enrichir des dépouilles des Portugais, et le hasard le fit présider à presque toutes les exécutions qui eurent lieu depuis l'invasion. Il est juste de ne pas confondre avec lui et ceux qui l'imitaient, deux généraux de l'armée française qui déployèrent, pendant toute la durée de la guerre, un caractère honorable : les généraux Travot qui commandait à Cascaes, et Charlot, à Torres-Vedras; ils allégèrent, autant qu'il fut en leur pouvoir, les maux dont ils étaient les instrumens.

Lisbonne était alors dans une situation dont on ne trouve aucun exemple dans l'histoire; sans être en butte à aucune des calamités de la Situation de Lisbonne.

---

(1) Le *manchot*, à cause de la perte d'un bras qu'il avait faite dans une partie de chasse.

1808. Mars. guerre, de la peste ou de la famine, la misère y était aussi profonde que si ces trois fléaux eussent fondu à la fois dans son enceinte; et cependant on ne pouvait guère se flatter d'un avenir plus heureux. Comme toutes les formes du gouvernement étaient militaires, il fut aisé de simplifier les ressorts de l'administration. La plupart des personnes employées dans les différentes branches du service civil, furent renvoyées, quelques-unes définitivement, d'autres avec l'expectative d'occuper les premiers emplois vacans. Tous ceux qui trouvaient jadis, dans le commerce extérieur, un moyen de subsistance, étaient déjà ruinés depuis long-tems. Ainsi, des familles entières furent presque instantanément réduites à l'indigence. Les bijoux, les meubles, et en général tout ce qui n'était pas comestible, se vendaient à vil prix, tandis que tous les alimens augmentaient, chaque jour, de valeur. Des personnes, qui jusque-là avaient vécu dans l'opulence, portèrent à l'hôtel des monnaies leur vaisselle plate, et successivement tous les objets qu'elles possédaient en or ou en argent, et dont on leur donnait la valeur intrinsèque. Les rues étaient chaque jour encombrées d'une foule de malheureux dont les traits portaient l'empreinte du besoin et du désespoir. La mendicité s'accrut d'une manière effrayante; les vols se multiplièrent, et des femmes, d'une modestie et d'une

vertu sans taches jusqu'alors, furent obligées de chercher dans la prostitution un moyen de subsistance pour leur famille. 1808. Mars.

Le despotisme des conquérans croissait avec la détresse publique. Plusieurs couvens avaient été dans l'impossibilité d'acquitter la somme à laquelle ils avaient été taxés; on s'occupa de faire vendre leurs terres. On retint aux propriétaires, sur le loyer de leurs maisons habitées, le montant de la taxe imposée sur celles qui ne l'étaient pas. Au commencement d'avril, on promit deux mois de délai pour le paiement du dernier tiers de la contribution, à ceux qui auraient soldé le premier à la fin du mois, et le 28, une remise de huit jours fut donnée pour le paiement de ce premier tiers; mais à leur expiration, on poursuivit avec la plus grande rigueur la rentrée, non-seulement de cette partie, mais du montant intégral de la contribution. Le suicide, qui jadis était à peine connu en Portugal, vint à la suite du désespoir et de la misère épouvanter, par de fréquens exemples, la population de Lisbonne. Pour mettre le comble à tant de maux, il ne manquait plus que de voir ce malheureux pays livré à l'anarchie, et elle ne pouvait que se propager partout où le nouveau gouvernement n'exerçait pas son action d'une manière immédiate. Après la désorganisation de l'armée portugaise, il se forma

1808. MARS.

des bandes de voleurs qui commettaient impunément leurs ravages; l'interdiction du port-d'armes leur livrait les voyageurs sans défense, et bientôt ils portèrent l'audace jusqu'à abandonner les grandes routes dont ils étaient la terreur, pour rançonner des petites villes et des villages.

Les Sébastianistes se multiplient.

Enorgueillis par leurs succès et par leurs forces, méconnaissant le caractère portugais, les Français faisaient trop peu de cas de ce malheureux peuple, pour pouvoir redouter les suites de son désespoir, et l'aspect d'une misère si profonde et si générale ne faisait qu'augmenter leurs mépris et leur sécurité. Il existe en Portugal une singulière superstition relativement au roi Sébastien, dont le peuple attend la venue avec la même confiance que les Juifs croient à celle du Messie. On ne voit pas sans intérêt, dans l'histoire du Portugal, l'origine et les progrès de cette croyance: répandue à l'époque où le retour du jeune souverain était non-seulement possible, mais probable, elle fut entretenue par le parti des Bragance, long-tems après le terme où l'on eût dû renoncer à toute espérance. Le tems ne fit que la fortifier, et en faire une de ces idées populaires que rien ne peut anéantir. L'inquisition, ne cherchant pas à la combattre par égard pour le patriotisme et les sentimens généreux qui l'avaient fait naître, se borna à

défendre la publication des nombreuses prophéties auxquelles cette singulière croyance avait donné lieu. Les personnes qui en étaient imbues s'étaient long-tems bornées à s'y abandonner en secret, heureuses d'échapper à l'attention du public et au ridicule. Mais cette superstition, qui s'était formée à une époque désastreuse, prit une extension inouie, au moment où des malheurs, plus terribles encore, accablaient le Portugal. Les prophéties furent hardiment répandues, et le prosélytisme fit de tels progrès, que bientôt la moitié des habitans de Lisbonne fut sébastianiste. Les hautes classes partagèrent avec le peuple cette illusion, dernière et seule consolation qui leur fût permise. Sébastien devait bientôt arriver de l'île secrète; la reine remettrait le sceptre en ses mains; il livrerait bataille à Napoléon, près d'Évora, dans le champ de Sertorius; lui donnerait la mort, et deviendrait souverain du monde entier. Ces événemens, disait-on, avaient été prédits dès long-tems, et dès long-tems aussi, il avait été prouvé que le millésime de l'année où ils auraient lieu était tracé d'une manière mystérieuse sur les armes du Portugal. C'était en 1808, et pendant la semaine sainte; on disait que l'*Encoberto* (l'Invisible), nom donné à Sébastien, se trouvait à bord de l'escadre russe.

1808. Mars.

1808. AVRIL. La partie des prophéties qui désignait, lorsqu'elles furent composées, l'année 1640, fut supprimée dans les copies qu'on répandit dans le public. On adapta facilement quelques autres détails aux circonstances actuelles ; une vieille chanson, composée lors de la guerre de la succession, et où il est dit que le Portugais sortirait du royaume et que le Français viendrait, fut appliquée au prince du Brésil et à Napoléon. On avait distingué, du rivage des Algarves, l'île secrète, la côte où Sébastien devait s'embarquer, et les vaisseaux qui devaient le recevoir. Il résulta de ce tissu d'absurdités, que les Sébastianistes voyaient dans tous les événemens, dans chaque nouveau désastre, l'accomplissement de leurs prophéties; quelques supercheries vinrent mettre le comble à la crédulité générale. Un Sébastianiste trouva, dans le ventre d'un poisson, une lettre du roi Sébastien, qui devait se montrer à lui, pendant la nuit, à un endroit désigné du rivage. On déposa, dans une basse-cour, un œuf sur lequel on avait gravé les lettres V. D. S. R. P.; celui à qui appartenaient les poules de la basse-cour crut fermement au prodige, et l'on expliqua les lettres par ces mots dont elles étaient les initiales : *Viva don Sebastian, rei de Portugal !* La nouvelle se répandit; la multitude se porta chez cet homme, et l'œuf, placé sur une soucoupe d'argent, fut promené



chez les Sébastianistes les plus fervens; on le porta enfin à Junot, qui le garda comme digne d'entrer au muséum d'histoire naturelle de Paris. Il est inutile de dire à quel point les Français méprisaient ces folies dont ils ne voyaient que le ridicule. Cependant Junot, voulant faire disparaître jusqu'aux noms de la famille royale, ordonna que les vaisseaux qui portaient ceux du prince et de la reine s'appelassent désormais *le Portugais* et *la Ville de Lisbonne*.

Mesures pour prévenir l'émigration.

Lagarde, déjà connu par les emplois qu'il avait remplis à Venise, remplaça Novion à la police. Le premier acte de son administration fut d'enjoindre aux corrégidors et juges criminels de lui remettre, dans la quinzaine, un état des personnes de leur juridiction qui avaient émigré, en indiquant la rue et le numéro de la maison. La saisie des propriétés de l'émigré devait avoir lieu immédiatement après. Toute personne, fût-ce même le fils ou le père de l'émigré, convaincu d'avoir soustrait ou recélé le moindre objet dépendant de la propriété, devait être poursuivie criminellement, comme s'étant approprié ce qui ne lui appartenait pas. Le nom des individus qui abandonneraient le Portugal, après la publication de cet arrêté, devait être remis dans les vingt-quatre heures au corrégidor, avec toutes les circonstances relatives à la personne et au départ, par le propriétaire ou le

1808. Avril.

principal locataire de la maison qu'elle habitait; ou, si la maison lui appartenait, par ceux à qui elle aurait remis ses clefs et le soin de ses affaires. L'inexécution de ces ordres était poursuivie comme le recélement des propriétés. On avait déjà donné l'ordre de faire feu sur tout parlementaire venant de l'escadre anglaise. On avait prononcé un emprisonnement de six mois au moins, ou la peine de mort, selon les circonstances, contre ceux qui tenteraient de se rendre sur les vaisseaux anglais. D'après de nouvelles mesures, tous ceux qui avaient des journaux, des lettres ou renseignemens quelconques provenant de notre escadre, furent tenus de les déposer ou d'en donner connaissance à l'intendance générale, sous peine d'être traités comme agens de l'Angleterre. La même menace s'étendit à tous ceux qui répandraient des nouvelles venant de l'escadre, à moins qu'ils ne fissent connaître à l'autorité les individus de qui ils les tenaient. On créa en outre un bureau pour recevoir les dénonciations contre ceux qui chercheraient à émigrer, et contre les marins qui leur en faciliteraient les moyens. Si l'accusation était prouvée, Junot devait déterminer la récompense à accorder au dénonciateur.

Tribunal criminel spécial.

Le même arrêté annonça la formation d'un tribunal criminel, composé d'un président, qui devait être français et officier supérieur, un ca-

pitaine rapporteur également français, quatre officiers, dont trois français et un portugais, un juge portugais versé dans la connaissance de la jurisprudence militaire, et un greffier qui pouvait être français ou portugais, mais qui devait parler les deux langues. La peine de mort devait être prononcée contre tout individu convaincu d'avoir fait partie d'une insurrection populaire ou d'un rassemblement armé. Étaient punis de la même peine, l'exécution et la tentative d'assassinat, et le vol accompagné de voies de fait. Le vol domestique était puni de mort ou des galères. Il est à remarquer que, quoique le considérant de l'arrêté parlât de l'insuffisance des lois pénales déjà existantes, l'application de chaque peine était déterminée d'après les codes français et portugais. Les jugemens de ce tribunal devaient être sans appel; au reste, il ne fut jamais organisé. 1808. Avril.

Le nouvel intendant trouva bientôt l'occasion de montrer, d'une manière assez curieuse, comment il entendait l'administration de la justice. Dans une rixe qui eut lieu à la Mouraria, entre quelques soldats français et portugais, un de ces derniers fut tué. Cette scène se passait dans le quartier de Lisbonne, refuge de la lie du peuple et des plus viles prostituées. La foule s'accrut dans un instant; des militaires français accoururent au secours de leurs camarades; mais la po- Mesures de police.

1808. Avril.

pulace eut tout l'avantage; un sergent de grenadiers et un soldat furent tués, et trois autres s'échappèrent avec peine, dangereusement blessés à coups de couteaux. Là-dessus la police française ordonna que douze individus des plus mal notés du quartier où la rixe avait eu lieu, seraient arrêtés et mis en prison, à moins qu'ils ne fissent connaître les premiers auteurs du tumulte; que toutes les filles publiques qui habitaient ce quartier auraient à le quitter, sous peine d'avoir la tête rasée et d'être bannies de Lisbonne; et enfin que les auberges et cabarets seraient fermés pour six mois. Voici ce qu'il résulta de ces dispositions : les filles publiques qui purent payer une amende déterminée, furent autorisées à rester où elles étaient, comme n'ayant point pris part à la dispute. Les cabaretiers payèrent de deux à cinq piastres, selon leurs moyens; les aubergistes de huit milreis à deux piastres; les douze otages, de douze milreis à six piastres; l'affaire terminée de cette manière rendit à l'intendant de la police, d'après un calcul exact, huit cent soixante-deux milreis.

Députation des Portugais à Bayonne.

Un autre arrêté prescrivit aux négocians et armateurs qui avaient de la poudre à canon, des armes à feu ou des instrumens de guerre, de les déposer à l'arsenal jusqu'au moment où, prêts à mettre sous voiles, leurs bâtimens auraient besoin de ces objets. Aussitôt le dépôt effectué,

on enclouait les meilleurs canons, et on démontait tous les fusils. Ces précautions étaient devenues plus nécessaires que jamais. Les desseins de Napoléon sur l'Espagne commençaient à être connus, et la fermentation qui agitait ce royaume menaçait de gagner le Portugal. Les troupes espagnoles qui étaient dans l'Alentejo furent appelées à Lisbonne, et divisées de manière à être directement soumises à l'autorité des Français. Pour calmer le peuple, on fit courir le bruit que le gouvernement allait faire la remise de la contribution, et que les biens confisqués seraient rendus. Bientôt le Portugal jouirait d'une prospérité que rien ne viendrait plus troubler. On avait envoyé à Bayonne, pour présenter à Napoléon les hommages des Portugais, une députation composée de personnes dont la présence pouvait être dangereuse dans le pays, ou qui étaient à même de rendre quelques services en France. C'était le marquis de Penalva, Marialva, Valença et Abrantès; les comtes de Sabugal et Organil; le vicomte de Barbacena, l'inquisiteur général, l'évêque de Coïmbre, le prieur d'Avis, D. Nuno Gaetano Alves Pereira de Mello, D. Lourenço de Lima; Joaquim Alberto George, et Antonio Thomas da Silva Leitam. Le jour anniversaire de la naissance du prince, on publia une lettre de cette députation, apprenant aux Portugais que si quelque chose pouvait égaler le

1808. Avril.

Lettre de la députation.

1808. Mai. génie de l'empereur, c'était sa grandeur d'ame et la générosité de ses sentimens. Il n'avait aucune inimitié pour le prince ni pour la famille royale; il cherchait seulement à les lier au grand système continental. C'était aux Portugais à montrer par leur conduite, s'ils étaient dignes de former une nation, ou s'ils devaient être réunis à la puissance dont tant de raisons tendaient à les séparer. L'empereur connaissait tout ce qu'avait souffert le Portugal de l'interruption de son commerce, et son cœur en était profondément affligé; mais cet état de choses ne durerait pas, et les avantages du nouveau système se feraient bientôt sentir. Sa majesté avait ordonné de réduire le montant de la contribution imposée sur le royaume, et cette preuve de bonté, disaient les membres de la députation, ne pouvait qu'inspirer à tous les Portugais la plus vive reconnaissance. Quant à eux, ils allaient continuer à remplir, auprès de l'empereur, les devoirs d'une mission qui ne présentait aucune difficulté, puisque la générosité de Napoléon et la sagesse de ses vues allaient au-devant de ce qu'ils avaient à lui demander dans l'intérêt de leurs compatriotes.

Junot créé duc d'Abrantès.

Telle était la substance de cette lettre. Après sa publication, on fit entendre aux chefs des différens corps qu'ils devaient se rendre chez Junot que Napoléon venait de créer duc d'Abrantès, et le prier de transmettre à l'empereur l'assurance

de leur reconnaissance, pour la gracieuse réception dont il avait honoré leurs députés. Le doyen de l'église patriarchale parla au nom du clergé; le président du conseil et grand chancelier, pour la magistrature. Leurs deux discours furent imprimés avec quelques changemens faits par ordre du gouvernement. Le comte d'Ega, l'un des partisans les plus dévoués de la France, parla au nom de la noblesse. Junot leur dit dans sa réponse, que, par la protection du grand Napoléon, le Portugal ne tarderait pas à reprendre le rang où jadis l'avaient placé les Vasco de Gama et Joam de Castro par leurs conquêtes, et les Luiz da Cunha et Pombal, par la sagesse de leur politique. Il ordonna la formation d'une junte des trois états, pour exprimer les vœux de toutes les classes, d'une manière qui fût en même tems digne de la nation et du souverain à qui elle s'adressait. Mais cette assemblée devait n'avoir d'autre but que celui d'engager les Portugais à demander Junot pour souverain, et Ega s'était chargé de disposer la junte à cet effet. Cette intrigue fut déjouée par une autre à laquelle on ne s'attendait pas, et où figuraient, dit-on, en première ligne, Carion de Nizas, officier de cavalerie français, M. Verdier, français, établi en Portugal, et le conseiller Francisco Duarte Coelho. M. de Nizas passait pour un des officiers les plus instruits de l'armée française. M. Ver-

1808 Mai

Il espère être fait roi du Portugal.

1808. Mai.

dier joignait, à beaucoup de talens, des connaissances très-étendues. Sincèrement attaché au Portugal où il avait passé toute sa vie, il était trop éclairé pour ne pas voir et déplorer la dégradation où ce malheureux pays était tombé. Son âge avancé, et surtout sa prudence, ne lui permettaient pas d'être le partisan de ces révolutions soudaines et instantanées, qui entraînent des calamités aussi promptes que terribles, et qui n'ont d'autre compensation que l'espoir d'un bien-être incertain et tardif. Il fut cependant contraint de figurer dans celle qui venait d'avoir lieu. Ses connaissances sur la situation du pays pouvaient être d'un grand secours à Junot, et ce général lui fit abandonner, pour venir à Lisbonne, une famille nombreuse et une manufacture de coton qu'il avait à Thomar.

Le juge Campos propose de demander un roi de la famille de Napoléon.

Il est aisé d'apprécier les motifs qui portèrent un officier français, M. Verdier et plusieurs Portugais, à s'opposer aux desseins de Junot, et l'on ne peut blâmer leurs intentions. Ils ne pensaient pas sans doute que la maison de Bragance pût remonter sur le trône, mais ils désiraient établir un nouveau gouvernement sur des bases aussi solides que les circonstances pouvaient le permettre. A cet effet ils remirent à un juge, Jose de Abreu Campos, un document qu'il devait lire à l'assemblée. La junte des trois états n'était qu'un vain nom mis en avant pour fa-

voriser les desseins de Junot. A la réunion de cette prétendue junte, le comte d'Ega fit un discours auquel on se disposait à répondre pour Campos; mais celui-ci prit la parole, et répondit lui-même avec beaucoup de fermeté. Il déclara que, n'étant point mandataire du peuple, il ne pouvait donner son assentiment à ce dont il s'agissait. Que d'ailleurs, à en juger par un document qui lui avait été confié, le peuple était loin de partager les vœux qui venaient d'être manifestés. Alors, au milieu de la confusion et du trouble occasionés par cette opposition inattendue, il lut une espèce de protestation dont voici la substance : « Les Portugais regardent la France comme leur mère-patrie; ils n'ont pas oublié les secours qu'ils en reçurent, quand ils combattirent, en 1640, pour leur indépendance, et ils acceptent avec reconnaissance la protection que leur offre en ce moment le plus grand des monarques. Ils désirent une constitution, et un roi constitutionnel pris parmi les princes de la famille impériale. Ils voudraient que cette constitution fût semblable à celle du duché de Varsovie, à l'exception de ce qui concerne la représentation nationale, qui serait divisée en deux chambres. Pour ne pas déroger aux anciens usages du pays, la religion catholique, apostolique et romaine, devrait être la religion de l'état, en admettant les principes établis en France

1808. MAI.

1808. Mai. par le dernier concordat, qui tolère l'exercice de tous les cultes. Il y aurait un ministre spécialement chargé de l'instruction publique. La liberté de la presse serait établie sur le même pied qu'en France, attendu que l'ignorance et l'erreur sont l'unique source des maux de la patrie. Le Code Napoléon serait promulgué. Toutes les causes seraient jugées publiquement et avec célérité. Les fonctionnaires publics auxquels le nouvel ordre de choses ferait perdre leurs emplois, recevraient des retraites convenables, et seraient les premiers employés quand les besoins du service le permettraient. »

Sort des auteurs de ce projet.

Junot et ceux qui avaient espéré occuper les premiers rangs à sa cour, outrés des obstacles que rencontraient leurs projets, intimidèrent aisément Campos, et l'intendant de police fut chargé de découvrir les personnes qui l'avaient mis en avant. M. Verdier, déchu de la faveur dont il avait joui, fut renvoyé à Thomar. C'eût été le plus doux de ses vœux, s'il avait dû y retrouver le calme et le bonheur domestique dont il avait joui si long-tems; mais il fut victime de la haine portée à ses compatriotes. Pendant les troubles qui ne tardèrent pas à avoir lieu, le peuple, au milieu duquel il avait passé sa vie, et qui, jusqu'alors, l'avait chéri et respecté, pensa que, comme Français, il devait être nécessairement partisan de la France, et des per-

sécutions le contraignirent à chercher un refuge à Lisbonne. Aussi long-tems que les Français occupèrent le Portugal, il fut, par ordre de Junot, prisonnier dans sa maison, et sous la surveillance de la police. A la restauration, la part qu'il avait prise aux affaires lui fut imputée à crime, et il eut ordre de sortir du royaume. Depuis long-tems les formes de la justice n'étaient comptées pour rien en Portugal. Un homme qui ne s'était soustrait à aucune obéissance légitime, qui n'avait forfait en rien aux lois de l'honneur et du devoir, fut victime d'un châtiment auquel échappèrent la plupart de ceux qui avaient tenu la conduite la plus coupable. Quoi qu'il en soit, Junot n'eut pas long-tems à se livrer à ses rêves de royauté. Il en fut détourné par les événemens qui se passèrent en Espagne, et dont nous allons rendre compte.

1808. MAI.

LIVRE TROISIÈME.

Affaire de l'Escurial. — Prise de possession des places fortes espagnoles. — Mouvemens populaires à Aranjuez. — Ferdinand proclamé roi à la place de son père.

1807. Ferdinand accusé de conspiration et d'attentat contre la vie de son père.

Les six mois compris entre le traité de Fontainebleau et les dernières affaires du Portugal forment, sans contredit, l'époque la plus fertile en événemens que présente l'histoire de la monarchie espagnole. Le 30 octobre, et peu de tems après l'envoi de la lettre écrite par Ferdinand à Napoléon, le roi d'Espagne, par une proclamation datée de l'Escurial, accusa son fils aîné d'avoir ourdi une conspiration pour le détrôner. « Dieu ne permet point, disait-il dans ce singulier document, que les desseins des méchans s'accomplissent, lorsque l'innocent doit en être victime. Sa toute-puissance m'a préservé de la plus terrible, comme de la plus inouïe des catastrophes. Une personne qui ne s'est point fait connaître a révélé une conspiration tramée contre ma personne, dans mon propre palais. Mon

1807. Novembre.

successeur, impatient de régner, a pensé que mes jours se prolongeaient trop long-tems; foulant aux pieds les principes de religion qu'il devait à mes soins paternels, il a formé le projet de me détrôner. Informé de ses démarches, j'ai surpris dans ses mains la correspondance des infâmes conspirateurs ses complices; ils sont dans les fers, et j'ai également fait arrêter mon fils.» Dans une lettre adressée à Napoléon, la veille du jour où parut cette proclamation, le roi accusait Ferdinand d'avoir voulu attenter aux jours de sa mère. «Cet épouvantable forfait, disait-il, doit être puni avec toute la rigueur des lois. Ses droits à ma succession peuvent être annulés. Un de ses frères occupera plus dignement la place qui lui était réservée, et sur le trône et dans mes affections... J'avais espéré que les complots de la reine de Naples étaient ensevelis dans le tombeau de sa fille.» Ceci faisait allusion au bruit qui avait couru que l'épouse de Ferdinand l'avait engagé à conspirer contre le roi. Sans doute cette princesse devait détester Godoy et la reine, qui, pour se venger, avaient aisément indisposé Charles IV contre elle.

Personnes impliquées dans la conspiration.

Les personnes qui paraissaient le plus compromises dans cette conspiration, étaient le duc de l'Infantado et D. Juan de Escoiquiz ancien précepteur du prince, et auteur d'un poème épique sur la conquête du Mexique. Il avait servi

1807. NOVEMBRE.

d'agent à Ferdinand auprès de l'ambassadeur de France. Le duc avait reçu un ordre sans date, avec un cachet noir, l'autorisant à prendre le commandement des troupes dans la Nouvelle-Castille, aussitôt que le roi serait mort. Six jours après la proclamation dont nous venons de parler, on en publia une autre contenant deux lettres de Ferdinand. Il disait dans la première, adressée au roi : « Sire et honoré père, je me suis écarté de mes devoirs envers votre majesté; j'ai manqué à l'obéissance que je devais à mon père et à mon souverain. Je sais que je ne devais point agir sans le consentement de votre majesté, mais j'ai été séduit. Après avoir dénoncé les coupables, un fils repentant vous supplie de lui permettre de se jeter à vos pieds. » Dans la seconde lettre adressée à la reine, il lui demandait pardon de ses fautes, de son obstination à les nier, et la suppliait de vouloir bien intercéder pour lui. Charles déclara que, d'après ces aveux et la médiation de la reine, il lui pardonnait. « Le cri de la nature, disait-il, a fait taire tout désir de vengeance. Le prince a fait connaître les auteurs de l'horrible complot, et a fourni à cet égard toutes les preuves exigées par les lois. » Les juges reçurent ordre d'instruire le procès, et de soumettre au roi la sentence, qui devait être proportionnée à l'énormité du crime et au rang des coupables. Charles,

à la demande de son conseil, ordonna qu'on adressât au ciel des actions de grâces, pour la protection qu'il lui avait accordée dans cette circonstance. 1807. NOVEMBRE.

Le fond de cette mystérieuse affaire n'a jamais été parfaitement connu. On pensa qu'elle avait été concurremment ourdie par Godoy et par des agens français, mais la dernière supposition paraît dénuée de fondement; et Godoy, quelle que soit la part qu'il a pu y prendre, n'a fait bien certainement que se tenir sur la défensive. C'est un de ces événemens qui laissent une défaveur sur tous ceux qui y ont attaché leur nom. On ne peut s'empêcher de blâmer le roi de l'imprudente précipitation qui lui fit accuser son fils, et mettre au grand jour une affaire aussi délicate, et surtout de l'inconcevable crédulité qui le porta à parler de l'attentat, presque inadmissible, aux jours de la reine. D'un autre côté, quand on songe que, peu de tems après, Ferdinand détrôna son père, il est bien difficile de l'absoudre du projet qui lui fut imputé alors. Dans la justification assez maladroite qu'il publia postérieurement pour lui et ses partisans, il prétendit que la lettre à son père lui fut présentée par le prince de la Paix, et qu'il la signa uniquement pour ne pas refuser une nouvelle preuve de son respect pour l'auguste auteur de ses jours. Mais cette lettre contenait autre chose

1807. Novembre.

que des expressions de respect filial; elle exprimait le repentir, implorait le pardon et dénonçait des amis.

Napoléon étranger à ce complot.

Napoléon, dont le plan était tracé et les moyens tout prêts, n'avait aucun besoin d'une pareille intrigue. Godoy, de son côté, avait en même tems trop à craindre et à espérer de l'empereur, pour se jeter sans son assentiment dans une entreprise aussi téméraire. Il est à croire que la dénonciation secrète était l'ouvrage de la reine, dont la haine contre son fils était portée au plus haut degré. Ce sentiment, joint aux craintes que Ferdinand lui inspirait, dut la porter à observer de très près la conduite du prince, dans laquelle elle trouva sans doute de quoi justifier ses soupçons. Si Napoléon eût encouragé les poursuites commencées, le procès eût été instruit avec la dernière rigueur; mais il agit dans cette circonstance comme l'aurait fait un souverain attaché par les liens de l'amitié à la famille royale. Il donna ordre à son ambassadeur, M. de Beauharnais, d'intercéder pour Ferdinand, et de mettre fin à une affaire qui ne pouvait qu'altérer le respect dû aux personnes qu'elle concernait. Ainsi, paraissant étranger aux intérêts de tous, il sut placer les membres de la famille royale sous sa dépendance. Il ne négligea pas cependant de profiter de ce que la circonstance présentait de favorable à ses desseins; affectant la plus vio-

Sa conduite.

lente indignation des soupçons dont son ambassadeur avait été l'objet, il ordonna que quarante mille hommes fussent prêts à entrer en Espagne pour soutenir l'armée du Portugal, et déjouer la politique de l'Angleterre, premier moteur, disait-il, de toutes ces intrigues.

1807. NOVEMBRE.

Anxiété de Godoy.

Dans ces entrefaites, Junot, comme on l'a vu, s'était emparé du Portugal. La première partie du traité de Fontainebleau ayant, par cette conquête, reçu son exécution, Godoy attendait impatiemment d'être installé dans sa souveraineté des Algarves, où il espérait être à l'abri du ressentiment de Ferdinand, que, dans sa situation actuelle, il avait lieu de redouter, après la mort du roi. Il comptait beaucoup sur les bons offices de Murat, grand duc de Berg, qui avait épousé une sœur de Napoléon, et communiquait avec lui par l'intermédiaire de D. Eugenio Izquierdo, son agent à Paris; mais Murat lui fit savoir que l'affaire était devenue extrêmement délicate, attendu l'attachement extraordinaire que les Espagnols montraient pour le prince des Asturies. Godoy, convaincu que le mariage que ce prince voulait contracter avec la famille de Napoléon serait agréable à ce dernier, détermina Charles IV à lui écrire pour solliciter cette alliance. Napoléon partit à la même époque pour l'Italie, affectant de donner une importance qui attira l'attention de l'Europe, à ce voyage qui n'avait

1807. DÉCEMBRE.

d'autre but que l'expulsion, de la Toscane, de la reine d'Étrurie et de ses enfans. Ce fut vainement que cette princesse demanda qu'on lui donnât le tems d'écrire à son père, et qu'elle se plaignit de n'avoir reçu aucune communication sur un arrangement qui compromettait essentiellement les intérêts de son fils. On lui répondit de se hâter de quitter un pays qui ne lui appartenait plus, et d'aller chercher des consolations dans le sein de sa famille. Ce ne fut que dans le cours du voyage qu'elle apprit qu'une partie du Portugal lui était destinée pour la dédommager de la perte de la Toscane. Cette nouvelle ne fit qu'ajouter à ses chagrins : elle était bien éloignée de vouloir régner au préjudice d'un autre souverain, et surtout au détriment de sa propre sœur; mais elle ne devait point être soumise à cette épreuve.

Napoléon écrit au roi d'Espagne.

Napoléon répondit de Milan aux lettres du roi d'Espagne. Il l'assura n'avoir jamais reçu aucune communication de la part du prince des Asturies, ajoutant qu'il n'en consentait pas moins au mariage proposé. En écrivant postérieurement à Ferdinand, il accusa la réception de sa lettre, qu'il avait niée en s'adressant au roi. Il nourrissait ainsi les espérances du prince, tout en le tenant en suspens, ainsi que son père et Godoy, par son silence et sa réserve envers Izquierdo. Cependant ses troupes entraient en Espagne; c'était

Entrée des troupes françaises en Espagne.

1807. DÉCEMBRE.

une des stipulations du traité de Fontainebleau, et la cour n'était pas en état d'insister sur la condition portant que les deux puissances auraient à s'entendre préalablement, sur l'exécution de cet article. Elle voyait maintenant tourner contre elle-même les mesures iniques auxquelles elle avait pris part contre le Portugal, et n'ayant pas assez d'énergie pour faire les dispositions de défense que le peuple aurait puissamment secondées, elle donna les ordres les plus positifs pour que les Français fussent traités et reçus partout avec plus d'égards que les troupes espagnoles elles-mêmes. Ainsi, les portes de Pampelune, de Saint-Sébastien, de Figuières et de Barcelone, s'ouvrirent devant les soldats de Napoléon.

Prise de Pampelune.

Il importait à l'empereur de s'emparer des citadelles de ces différentes villes; on commença par celle de Pampelune. Le général d'Armagnac, établi dans la ville, reçut ordre du maréchal Moncey, qui avait son quartier général à Burgos, de se rendre maître de la citadelle, d'une manière quelconque, et à quelque prix que ce fût. Moncey, qui sans doute prêtait à regret les mains à de pareilles démarches, avait laissé les souvenirs les plus honorables en Biscaye, où il avait commandé l'armée française en 1794. D'Armagnac essaya un premier stratagême qui ne lui réussit pas. Il pria le marquis de Vallesantoro,

1807. Décembre. capitaine général de la Navarre, de lui laisser consigner dans la citadelle deux bataillons suisses dont il prétendait être mécontent. Le marquis vit que c'était mettre entre les mains des Français un des plus forts boulevarts de l'Espagne, et répondit qu'il ne pouvait prendre sur lui de donner cette autorisation, sans un ordre exprès de la cour. Cette réponse annonçait une prudence que l'on ne reconnaît plus dans la négligence de quelques précautions qui paraissaient indispensables. Chaque jour des soldats français allaient à la distribution des vivres à la citadelle, dont la garnison s'abandonnait à une telle confiance, que les formes les plus ordinaires de la discipline n'étaient pas même observées. Un soir, d'Armagnac plaça trois cents grenadiers dans la maison qu'il habitait, en face de la principale porte de la citadelle. Dans la matinée, quelques hommes choisis, auxquels on avait fait cacher leurs sabres sous leurs capotes, furent envoyés aux vivres comme à l'ordinaire. Le sol était couvert de neige; pour détourner l'attention des Espagnols, quelques soldats avaient formé deux partis qui, s'attaquant à coups de boules de neige, feignaient de fuir alternativement l'un devant l'autre. Ils conduisirent ce jeu simulé de manière à arriver après quelques instans, sur le pont-levis, où ils s'arrêtèrent pour empêcher qu'on ne pût le lever. On donna alors

le signal convenu; quelques-uns de ceux qui étaient dans la citadelle s'emparèrent des armes de la garde qui aurait dû être à son poste; les autres tirèrent leurs sabres, prêts à soutenir leurs camarades. Les grenadiers qui étaient restés dans la maison du général vinrent s'emparer de la porte; dans un instant toute la division fut prête à les joindre, et les habitans apprirent en s'éveillant que les Français, qu'ils avaient reçus comme amis et alliés, avaient pris possession de la citadelle. Lorsque tout fut terminé, d'Armagnac adressa aux autorités une lettre où il leur disait que, devant rester quelque tems à Pampelune, il avait cru devoir, pour assurer sa position militaire, loger quelques bataillons à la citadelle, où ils feraient le service concurremment avec les troupes espagnoles. « Au reste, ajoutait-il, je vous prie de croire que cette mesure de peu d'importance n'altérera en rien l'harmonie qui doit régner entre deux alliés fidèles. »

La cour d'Espagne s'était placée, par sa conduite aussi insensée que déloyale envers le Portugal, dans une position tellement embarrassante, qu'elle n'osa témoigner aucun mécontentement d'un acte d'agression aussi évident. Il était impossible de ne pas voir tout ce qu'il avait d'hostile; mais Charles et son ministre craignaient également de montrer le moindre sentiment de désapprobation, et même de prendre des me-

1808. Février.

sures pour la conservation des autres forteresses dont la possession était de la plus haute importance. On se borna à répéter, dans les instructions données aux commandans et capitaines généraux, d'avoir tous les égards possibles pour les Français, et de chercher à maintenir la bonne intelligence qui régnait heureusement entre les deux gouvernemens. Aux avis qu'elle reçut de toute part, sur les craintes que devait inspirer la conduite des Français, la cour fit des réponses officielles inintelligibles, mais où l'on pouvait apercevoir cependant que le gouvernement était déterminé à ne s'engager en rien, et à laisser toute la responsabilité peser sur ses officiers.

Prise de Barcelone.

Le général Duhesme avait reçu des ordres pareils à ceux de d'Armagnac, pour l'occupation militaire de Barcelone où il avait été envoyé. Dès son arrivée, il demanda que ses troupes fissent le service de la ville avec les Espagnols, alléguant pour raisons le besoin de veiller lui-même à sa propre sûreté, au milieu de l'inquiétude que laissaient apercevoir les habitans. Il ajouta qu'une telle preuve de confiance et d'amitié était la disposition la plus propre à assurer, dans la ville, l'ordre et la tranquillité. Le comte d'Espeleta, capitaine général de la Catalogne, avait reçu des instructions si positives de ne rien faire qui pût indisposer les Français, qu'il ne crut pas devoir se refuser à cette proposition insidieuse.

Les intentions qu'elle cachait, et dont il n'était pas permis de douter, se révélèrent bientôt; la garde à la principale porte de la citadelle ne se composait ordinairement que de vingt hommes, Duhesme y mit une compagnie entière de voltigeurs. 1808. Février.

Il n'était pas plus facile d'intimider les Catalans, peuple actif, brave et éclairé, que de leur faire prendre le change; et si les habitans de Barcelone n'eussent été retenus par leur obéissance au gouvernement, leur ville eût sans doute été sauvée. Duhesme ne fut point sans courir quelques dangers; la garnison espagnole et les habitans témoignaient en même tems une impatience qui pouvait amener, d'un instant à l'autre, les plus dangereuses altercations. Les Français répandirent le bruit que, l'ordre leur étant venu de Madrid de se rendre à Cadix, ils allaient partir le lendemain, et l'on passa à cet effet une revue de départ. Les Barcelonais, complètement trompés par cette nouvelle, virent sans surprise différens corps prendre les armes et traverser les rues. Quelques régimens furent rangés en bataille sur l'esplanade qui sépare la ville de la citadelle, et un bataillon d'infanterie légère italienne occupa la route qui conduit de la douane à la porte principale. A deux heures de l'après-midi, lorsque les habitans qu'avait d'abord attirés le spectacle de ces manœuvres, eurent aban-

1808. FÉVRIER. donné les rues et les places pour aller se livrer à la sieste, le général Lechi vint passer en revue le bataillon italien, et suivi d'un piquet et de ses aides-de-camp, se rendit jusqu'à la citadelle. Les Français et les Espagnols de garde à la porte prirent les armes pour lui rendre les devoirs militaires. Sous prétexte de donner quelques ordres à l'officier de garde, Lechi, avec sa suite, s'arrêta sur le pont-levis, et masqua ainsi l'approche de l'infanterie. Les Italiens défilèrent sous la demi-lune en avant de la porte, et culbutèrent le premier factionnaire espagnol, dont les cris furent d'ailleurs couverts par le bruit des tambours. Alors Lechi pénétra dans la citadelle. La présence et le nombre des Français de garde à la porte prévinrent toute résistance de la part des Espagnols. Quatre bataillons suivirent le premier, et se rendirent complètement maîtres de la place. Le brigadier Santilly, gouverneur espagnol, indigné d'une trahison contre laquelle il aurait dû se prémunir, vint se présenter comme prisonnier de guerre au général italien, qui le traita avec les plus grands égards, et ne craignit pas de lui renouveler les assurances d'une amitié et d'une alliance qu'il venait de violer si ouvertement. A la première nouvelle de cette agression, les gardes vallone et espagnole qui faisaient partie de la garnison, se rendirent à leur poste. Ce ne fut qu'à la nuit, et lorsque les Français se

furent assuré par leurs dispositions la possession de la citadelle, qu'on leur en permit l'entrée. Lorsqu'elles furent introduites, elles se rangèrent en bataille en face des rangs français. Les deux troupes passèrent ainsi la nuit sous les armes. Dans la matinée, les Espagnols reçurent ordre d'aller caserner dans la ville, et les Français demeurèrent seuls maîtres de la place. 1808. FÉVRIER.

Prise de Mont-Jouy.

Tandis que ces événemens se passaient, un autre corps de troupes, commandé par le colonel italien Floresti, marchait sur Mont-Jouy, l'une des meilleures forteresses de l'Espagne, et située sur une hauteur qui domine Barcelone. La garnison en était assez nombreuse, et le commandant, D. Mariano Alvarez, était animé du plus noble patriotisme. Sommé d'ouvrir ses portes aux Français, il hésita, et dit qu'il devait préalablement en référer à son gouvernement; mais Floresti prétendit avoir des ordres péremptoires, et dont l'exécution ne souffrait pas de délai. Il était alors avec son monde placé sur un terrain couvrant des mines, auxquelles Alvarez était tenté de faire mettre le feu. Il s'y fût déterminé sans doute, s'il eût prévu la lutte qui devait bientôt s'engager dans la Péninsule, et que retardait encore la faiblesse du gouvernement; mais dans un pareil moment un militaire, quelle que fût sa bravoure, eût cru assumer une trop grande responsabilité, en entraînant par

1808. FÉVRIER.

ses démarches des hostilités envers la France.

Prise de Saint-Sébastien et de Figuières.

A Saint-Sébastien, le général Thouvenot demanda à placer son ambulance dans le fort et dans le château de Santa-Cruz, et d'y faire déposer les bagages de sa cavalerie. Les deux commandans firent leur devoir en refusant, et en instruisant la cour de leur conduite. On leur répondit qu'il n'y avait pas d'inconvéniens à accéder à la demande du général français, et Saint-Sébastien fut mis en son pouvoir. Restait encore l'importante citadelle de Figuières. Le colonel Pie, qui était en garnison dans la ville avec huit cents hommes, reçut ordre de s'en emparer, et essaya d'y parvenir par les moyens employés à Barcelone; mais ce qui s'était passé dans cette ville était un avertissement, et le pont-levis de la citadelle fut levé à tems. Il paraît cependant que le gouverneur se conduisit avec plus de facilité encore, qu'on n'en avait montré partout ailleurs. Le colonel Pie lui demanda de loger dans la citadelle deux cents conscrits dont il craignait la désertion; il y consentit; deux cents hommes d'élite furent commandés pour cet objet; les autres suivirent de près, et l'on obtint du gouvernement qui n'osait rien refuser, avec les clefs des magasins, un ordre de faire sortir du fort la garnison espagnole.

Étrangère à tout autre sentiment qu'à la conscience de sa propre nullité, la cour était hors

d'état d'apprécier les forces redoutables qu'elle eût pu trouver dans le peuple, et que de nombreux symptômes décélaient de toutes parts. A Barcelone, le comte Espeleta s'était vu dans la nécessité d'inviter, par une proclamation, les pères de famille à contribuer, par leurs soins et leur exemple, au maintien du bon ordre. Et cependant Duhesme donna bientôt au peuple un nouveau sujet de craintes, en demandant au capitaine général d'approvisionner les magasins et d'établir des dépôts pour la subsistance des troupes. Le comte Espeleta répondit que la ville entière pouvait être considérée comme un magasin, que le général français n'ayant pas d'ennemis à craindre, sa demande n'était propre qu'à éveiller les défiances, et que Napoléon verrait avec peine sans doute, qu'il eût, par une prévoyance superflue, excité des craintes dans une ville où les Français avaient été accueillis en amis et en alliés. « Je vous prie, disait-il, de vouloir bien demander à sa majesté impériale son opinion sur la mesure que vous voulez prendre, avant de l'effectuer, et de lui soumettre en même tems la réponse que j'ai eu l'honneur de vous faire. Je vais de mon côté faire part de votre demande à mon souverain. Soyez intimement persuadé, du reste, que l'armement et l'approvisionnement des forts ne peuvent produire aucun bon effet, puisqu'ils sembleraient manifester des intentions hos-

1808.
Février.

1808. Février. tiles. Il ne serait ni en votre pouvoir ni au mien, de détruire les funestes préventions dont cette disposition serait la source. »

Alarmes des Espagnols. L'entrée des troupes françaises en Espagne avait été expliquée dès le principe, par des raisons plus ou moins spécieuses. L'occupation du Portugal avait fourni le premier prétexte, et lorsque Junot en eut fait la conquête, la nécessité d'être prêt à le soutenir contre une attaque des Anglais, autorisa l'entrée d'une seconde armée. Il avait été question d'une expédition anglaise contre Ceuta, d'une descente sur les côtes méridionales; dès lors les Français devaient occuper cette partie pour s'opposer à l'invasion. On mit encore en avant un prétendu projet de reprendre Gibraltar, et de passer sur la côte opposée pour expulser les Anglais des ports de Barbarie, et rendre la France maîtresse de la Méditerranée. Il est vrai que Napoléon, dans ses rêves d'ambition, s'était quelquefois arrêté à cette idée, mais il lui fallait avant tout être maître de la Péninsule, et il agissait de manière à ne laisser aucun doute sur ses intentions à cet égard. L'occupation des quatre forteresses considérées comme les clefs de l'Espagne, avait frappé le peuple d'étonnement. Jamais l'esprit public n'avait été dans un tel état d'agitation; mais on connaissait la faiblesse du roi et l'incapacité de ses conseillers; on ne voyait personne autour de qui l'on

pût se rallier, et les Espagnols, tout disposés qu'ils étaient à agir pour la défense de leur pays, n'en restaient pas moins plongés dans une triste inaction. 1808. MARS.

Craintes de la cour d'Espagne.

Godoy fut, dit-on, le premier à ouvrir les yeux sur les desseins réels de Napoléon. L'occupation de Pampelune les lui révéla tout d'un coup, et il ordonna au général espagnol Laburia, qui avait été placé à Irun pour veiller à ce qu'il ne manquât rien aux Français, de demander au général en chef une explication sur la prise de cette forteresse. On lui fit répondre qu'on s'était emparé de la citadelle pour être à même de maintenir la tranquillité publique. Godoy qui n'avait été que l'instrument et non le complice de Napoléon, pouvait s'attendre à cette réponse aussi dérisoire qu'insultante; mais il ne lui restait aucun moyen de réparer les fautes dont il s'était rendu coupable. Il est probable que Napoléon espérait à cette époque que le départ de la famille royale pour les possessions d'Amérique, lui permettrait de considérer cette démarche comme une espèce d'abdication, et de s'emparer du royaume. Pour augmenter les craintes de Charles et de son ministre, il écrivit une lettre où il se plaignait amèrement de ce qu'on avait interrompu la négociation relative au mariage proposé. Le roi répondit que tout son désir était de voir contracter cette alliance sans délai. Il se

1808. Mars.

flattait sans doute que Napoléon y songeait sincèrement. N'ayant jamais été propre aux affaires, sentant pour la première fois, peut-être, l'énorme fardeau qui pesait sur sa tête, il exprima un désir passager d'abdiquer. « Marie-Louise, dit-il à la reine, devant Cevallos et tous les autres ministres d'état, nous nous retirerons dans une province, nous y jouirons du repos, et Ferdinand, qui est jeune, se chargera du soin pénible de gouverner. » C'était une conduite dont l'histoire de ses prédécesseurs lui offrait plus d'un exemple. Mais ce n'était pas là ce que voulait Napoléon. Il s'aperçut que sa victime n'était pas frappée d'une terreur assez profonde, et Izquierdo, qu'on avait tenu à Paris dans un état perpétuel d'attente et d'agitation, reçut ordre de retourner en Espagne, et de partir sous trois jours ; on ne lui avait remis aucune proposition, ni verbale ni écrite. Arrivé à Aranjuez, il fut immédiatement conduit par Godoy au roi et à la reine. Le sujet de leur conférence n'a jamais été connu, mais peu de tems après Charles manifesta le désir de quitter l'Espagne et de passer au Mexique. Il devait faire alors des réflexions bien cruelles, en se rappelant qu'il avait concouru à obliger un souverain, son ami et son gendre, à abandonner aussi ses états. Prêt à marcher, pour échapper aux périls qui le menaçaient, sur les traces de ce prince, il devait envier la sécurité et le repos

qu'il avait trouvés sur un autre continent, et dont il était encore lui-même si éloigné. 1808. MARS.

Mais l'Espagne et le Portugal s'étaient trouvés dans une situation bien différente; et la mesure, aussi sage que généreuse, adoptée par la maison de Bragance, n'eût été qu'une lâcheté de la part du roi d'Espagne. On parut le sentir, puisque le projet de départ ne fut point manifesté ouvertement, et n'a jamais été avoué depuis. L'intention ostensible était de former un camp à Talaveira, tandis que la famille royale s'établirait à Séville. Solano, qui se livrait alors en Portugal à ses utopies administratives, reçut ordre de se porter immédiatement sur Badajoz, de manière à rencontrer la cour avec une escorte suffisante pour protéger son embarquement. Junot fut prié de renvoyer les troupes espagnoles qui étaient à Lisbonne, et qui devaient défendre les provinces méridionales contre une descente qu'on avait à craindre de la part des Anglais. Junot ne fut point dupe de ce prétexte; au reste, les préparatifs de départ n'étaient pas aussi faciles à faire à Madrid et à Aranjuez, qu'ils l'avaient été à Lisbonne. Les Français s'avançaient rapidement; l'agitation allait chaque jour croissant dans la capitale. On y soupçonnait les intentions de la famille royale, et peut-être elles avaient été divulguées par les amis de Ferdinand qu'on avait dû en instruire. Dans cet état des choses, Godoy, comme com-

Mesures pour protéger le départ.

1808. Mars. mandant en chef, envoya ordre à la garde royale et aux autres corps qui se trouvaient à Madrid, de partir immédiatement pour Aranjuez. Il invita en même tems le conseil de Castille à publier une proclamation pour annoncer que ce n'était là qu'une simple mesure de précaution, tendant à prévenir les disputes qui pourraient avoir lieu entre les soldats français et espagnols, et que l'alliance qui existait entre le roi et l'empereur des Français n'était altérée en rien. Le conseil, craignant les suites du départ de la famille royale, et voyant évidemment que les troupes étaient destinées à le protéger, au lieu de se rendre à la demande de Godoy, écrivit au roi pour lui représenter le danger imminent auquel cette démarche exposerait sa personne royale, sa famille et la nation entière. Cette remontrance ne produisit aucun effet, mais le conseil échappa du moins à l'infamie d'avoir propagé une fausseté notoire. Les troupes, conformément à l'ordre qu'elles avaient reçu, partirent de Madrid, sans qu'on eût fait aucune tentative pour calmer le peuple, ou pour lui faire prendre le change.

Espérances du parti de Ferdinand. Ces événemens ranimèrent les espérances des partisans de Ferdinand, qui pensèrent que l'élévation du prince serait le résultat de la chute de Godoy. Ils représentèrent au roi tout ce que son projet avait d'impolitique. Ils lui firent observer que Napoléon, qui avait laissé sur le trône

ses plus grands ennemis, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, ne pouvait songer à déposséder un souverain qui était son ami, et avec qui il était sur le point de s'allier par un mariage. Auprès des hommes tels que Charles IV, le dernier conseil est toujours celui qui détermine. Aussi se rendant à des argumens bien propres à faire hésiter une volonté plus ferme que la sienne, il changea tout à coup de dessein, et fit paraître une proclamation pour tranquilliser le peuple et désavouer toute intention de quitter le pays. « L'armée de mon cher allié, disait-il, traverse le royaume, et se porte vers les points menacés par l'ennemi. Le mouvement de ma garde n'a pas pour objet de protéger un voyage que la malveillance m'avait représenté comme nécessaire. Entouré d'un peuple fidèle et loyal, je ne crains rien, comme je ne doute pas de ses secours, si jamais j'avais à les réclamer: mais il n'a qu'à se conduire comme il l'a fait jusqu'à présent, envers les troupes de mon allié. » Cette proclamation fut lue avec une satisfaction indicible par le peuple, qui se porta en foule devant le palais. Ses cris de joie attirèrent au balcon le roi et sa famille, et l'on dit que Charles parut extrêmement touché de ces marques non équivoques d'attachement. Le peuple exprimait hautement sa reconnaissance de la promesse que le souverain venait de lui faire de ne pas abandon-

1808. Mars.

1808. MARS.

ner la patrie. Mais cette proclamation était à peine affichée depuis quelques heures sur les murs d'Aranjuez, que de nouvelles alarmes changèrent encore les dispositions du faible monarque. Dans la matinée du 17 mars, l'émigration fut définitivement arrêtée, et le départ fixé à onze heures du soir.

Insurrection à Aranjuez.

Ferdinand et son frère, D. Carlos, s'opposèrent vivement à cette résolution, et supplièrent leurs parens de se désister d'un projet qu'ils représentaient comme aussi inconsidéré que dangereux. On assure que Ferdinand dit à un garde du corps que le départ devait s'effectuer dans la nuit, mais qu'il était fermement résolu à ne pas quitter l'Espagne. Ses partisans, dans ces entrefaites, ne demeuraient pas oisifs. Le peuple de Madrid, malgré la proclamation de la veille, commençait de nouveau à montrer du mécontentement. En effet, les dispositions de la cour ne pouvaient être équivoques; on avait fait partir de nombreux chariots chargés; des relais étaient disposés sur la route de Séville. Le peuple se porta en foule de la capitale à Aranjuez; là, toutes les dispositions prouvèrent que le gouvernement était sur le point d'abandonner le pays. Godoy comptait sur les troupes; il était habitué à mépriser l'opinion du peuple, et l'on assure qu'au moment critique où Ferdinand s'opposait avec véhémence au projet de son père,

le favori lui dit d'un ton menaçant que, s'il refusait de partir de bon gré, on le ferait lier pour le porter dans les voitures; mais, malgré l'insolence de Godoy, il n'est pas probable qu'en ce moment il eût insulté le prince par une pareille menace : il désirait plutôt se débarrasser de Ferdinand en le laissant en Espagne. Au reste, il y a sur tout ce qui s'est passé à cet égard une foule de récits contradictoires, et sur lesquels nous ne nous arrêterons pas, parce qu'il est impossible de les concilier. Ce qu'il y a de certain, c'est que le soir un garde du corps, soit par mégarde, soit à dessein, tira un coup de pistolet. Les autres se réunirent, croyant que c'était un signal de départ. La foule se précipita vers la maison de Godoy, et voulut y pénétrer. Ses soldats ne l'abandonnèrent pas, et quelques-uns périrent en défendant l'entrée. D. Diego Godoy, frère du favori, s'avança alors à la tête du régiment qu'il commandait, et ordonna de faire feu sur le peuple; mais il ne put parvenir à se faire obéir, et sa troupe souffrit que le peuple le désarmât et lui liât les pieds et les mains. Cependant le tumulte prenait à chaque instant un caractère plus alarmant. Au milieu des vociférations de la foule, on entendait demander à grands cris l'abdication de Charles et la mort de Godoy. Ferdinand était alors l'idole de la populace, qui ne voulait l'éloignement d'un roi que

1808 Mars.

1808. Mars. pour faire place à un autre. On força enfin la maison du favori, où l'on ne put le trouver. Dans leur fureur, les assaillans y mirent le feu. Des meubles et des objets précieux devinrent la proie des flammes, mais rien ne fut dérobé, et les différens ordres du ministre, enrichis de diamans, furent fidèlement remis au roi. Loin d'insulter la femme et la fille de Godoy, on leur témoigna des égards. La première était devenue un objet d'intérêt à cause de la dépravation de son mari, et on les accompagna l'une et l'autre au palais avec une déférence qui approchait du respect. Le tumulte se prolongea pendant toute la nuit. Au point du jour, Ferdinand parut au balcon, et sa présence rétablit en partie le calme. La populace était fatiguée de ses excès. Les soldats se rallièrent à leurs drapeaux; une garde fut placée à la porte de la maison qui avait été saccagée, et la ville jouit du moins d'une tranquillité apparente. A sept heures du matin, le roi rendit un décret par lequel il déclarait que, voulant commander par lui-même l'armée et la marine, il avait enlevé au prince de la Paix les titres de généralissime et de grand amiral, et lui avait permis de se retirer où il voudrait. Il donna connaissance de cette disposition à Napoléon, par une lettre où il lui disait avoir accepté la démission que son ministre avait demandée plusieurs fois avec instances. Charles se figurait peut-être

qu'il était possible de cacher le véritable motif de ce renvoi. Il ajoutait : « Mais comme je ne puis oublier les services que le prince m'a rendus, surtout en secondant mes vœux invariables de conserver sans altération l'amitié qui me lie à votre majesté impériale et royale, il aura toujours des droits à mon estime. » 1808. Mars.

Une mesure qui avait évidemment pour objet de fournir à Godoy les moyens de se soustraire à la fureur du peuple, n'était point propre à apaiser la multitude. Il n'y eut pas d'émeute pendant la journée et la nuit suivante, mais les fermens de craintes et d'agitation n'en existaient pas moins. Godoy, à la première apparence du danger, s'était réfugié dans un grenier, et blotti sous un tas de vieilles nattes, s'enveloppant d'un tapis de pied. Il passa environ trente-trois heures dans cette position. Ne pouvant plus enfin résister à la soif dévorante et à la fièvre que lui donnaient les transes où il était plongé, il sortit de son réduit, déterminé à aller au-devant de son sort, quel qu'il pût être. Il eût été terrible, si les soldats, qui furent les premiers à l'apercevoir, ne l'eussent d'abord défendu contre la multitude irritée; mais malgré leurs efforts, malgré ceux de la garde qui fut chargée de le protéger, la foule se précipita sur lui et s'en empara. Il avait emporté, en se réfugiant dans son grenier, deux pistolets, et on lui a fait depuis un reproche de n'avoir Abdication de Charles IV.

1808. Mars. osé s'en servir ni contre lui-même, ni contre ses ennemis. Mais Godoy, quoiqu'il dût alors avoir peu d'espoir de conserver ses jours, connaissait comme catholique tout le prix d'un instant qui pouvait lui être accordé, et au moment où la mort paraissait imminente, il éleva la voix pour demander un confesseur. Ce cri peut quelquefois arrêter la fureur d'une populace espagnole, alors même qu'on chercherait vainement à la calmer par tout autre moyen. Godoy n'en fut pas moins en butte aux outrages de ceux qui lui reprochaient tous les maux de la patrie; blessé, couvert de coups, il eût infailliblement perdu la vie, si le roi n'eût envoyé Ferdinand à son secours. Sous la protection du prince auquel il avait constamment cherché à nuire, et qu'il regardait à juste titre comme son plus grand ennemi, le malheureux ministre fut déposé au corps-de-garde, et Ferdinand calma le peuple en l'assurant, au nom de son père, que Godoy, jugé selon toute la rigueur des lois, subirait le châtiment qu'il avait mérité. L'espoir de le voir exécuter ignominieusement en public calma, chez la multitude, tout désir de vengeance immédiate, et suspendit pour quelques instans la fureur populaire.

Elle éclata à midi avec une impétuosité nouvelle; on vit une voiture traînée par six mules, se diriger vers le corps-de-garde, et le bruit se

répandit aussitôt que le coupable allait être conduit à Grenade, et soustrait par ce moyen aux poursuites de la justice. Le peuple coupa les rênes et brisa la voiture en mille pièces. Il fut calmé de nouveau par la présence de Ferdinand, qui vint répéter la promesse solennelle du jugement et de la punition du ministre. Il est impossible de déterminer à quel point ces émeutes, si souvent renouvelées, étaient le résultat nécessaire des événemens et de la position critique où se trouvaient la cour et le royaume; de préciser la part que pouvaient y prendre des intrigans qui se flattaient de parvenir aux honneurs sous un nouveau règne, et les imaginations ardentes, qui ne voyaient pas d'autres moyens qu'une révolution pour améliorer le sort de l'Espagne. Ceux même qui avaient été les témoins de ces commotions populaires, n'ont pu en assigner l'origine. Quoi qu'il en soit, leur résultat fut l'abdication de Charles, faite le soir du même jour en présence de Ferdinand, des ministres et des principaux officiers de la cour. Le peuple l'apprit par un garde du corps, et jamais nouvelle ne se répandit avec plus de rapidité. Charles en donna l'annonce officielle par une proclamation, où il disait que, ses infirmités ne lui permettant plus de soutenir le fardeau des affaires, il s'était déterminé, après mûre délibération, à abdiquer en faveur de son cher fils; qu'en conséquence,

1808. Mars.

1808. Mars.

par le présent décret d'*abdication libre et volontaire*, il manifestait son intention royale que Ferdinand fût reconnu comme roi et souverain légitime des Espagnes et leurs dépendances. La nouvelle de cet événement fut reçue dans tout le royaume avec des transports d'allégresse. A Madrid, la populace fit éclater sa joie en démolissant de fond en comble la maison de Godoy et celles de son frère, de sa mère et de ses partisans les plus déclarés. On brûla son portrait et l'écusson de ses armes. Dans plusieurs villes du royaume il fut chanté des *Te Deum* pour remercier le ciel de la chute du ministre. Ailleurs, pour célébrer cet événement, on donna des combats de taureaux, et à Salamanque, les moines et les élèves en théologie témoignèrent la part qu'ils y prenaient en dansant ensemble sur la place du marché.

LIVRE QUATRIÈME.

Entrée de Murat à Madrid.—La famille royale est attirée à Bayonne. — Événemens survenus dans cette ville.

1808. Mars.

Composition du ministère sous Ferdinand.

Les premières démarches de Ferdinand VII donnèrent la preuve qu'il se méprenait complètement sur les desseins de Napoléon, ou qu'il craignait de l'offenser. Il donna ordre que le corps de Solano, qui était parti pour Talaveira, restât sous les ordres de Junot, et que les Français, qui marchaient sur Madrid, fussent reçus partout en alliés. Il replaça au ministère les cinq secrétaires d'état, dont les fonctions devaient cesser avec le règne de Charles IV. D. Pedro Cevallos, l'un d'eux, envoya sa démission; peut-être voulait-il s'éloigner des affaires, les voyant environnées de difficultés et de périls qu'il n'espérait pas surmonter; il était convaincu d'ailleurs de la défaveur attachée à sa personne, par son alliance avec Godoy. Quoi qu'il en soit, Ferdinand refusa, par un décret, d'accepter sa démission; il savait, disait-il, que Ce-

1808. Mars.

vallos, quoiqu'il eût épousé une cousine de Godoy, n'avait jamais partagé les projets dont l'ex-ministre était accusé, et avait donné, au contraire, des preuves d'un zèle dont le souverain ne voulait pas se priver. Ferdinand et ses amis assurèrent que Godoy avait eu l'intention de se frayer un chemin au trône. Une accusation aussi absurde ne pouvait trouver quelque crédit qu'auprès d'une populace crédule. Le ministre déchu, enfermé au château de Villa-Viciosa, vit prendre contre lui une mesure qui ne s'accordait point avec les formes de la justice, mais dont il avait donné lui-même de fréquens exemples. Il fut ordonné de faire une enquête judiciaire sur sa conduite, mais avant qu'elle eût commencé, avant les premières formalités du procès, toutes ses propriétés furent confisquées. On instruisit en même tems contre son frère et plusieurs de ses créatures. Le décret contenant ces dispositions faisait connaître, en même tems, l'intention où était Ferdinand de se rendre à Madrid pour s'y faire proclamer, et invitait le peuple à rentrer dans l'ordre et le devoir. Il nommait le duc de l'Infantado au commandement de la garde espagnole, et à la présidence de Castille. Toutes les personnes qui avaient été arrêtées par suite de l'affaire de l'Escurial, furent appelées auprès du roi. D. Miguel José de Azanza, homme d'un grand caractère,

Les propriétés de Godoy confisquées.

qui avait rempli le poste important de vice-roi du Mexique, fut nommé ministre des finances. D. Gonzalo de O' Farrill, qui venait de quitter le commandement des troupes espagnoles, en Toscane, pour prendre la direction générale de l'artillerie, fut nommé ministre de la guerre. Le marquis de Caballero resta au conseil, et, fidèle au système avilissant dont il avait été long-tems un des agens, il attacha un caractère de défaveur à l'action la plus louable du gouvernement. Après la punition de Godoy, ce que le peuple désirait avec le plus d'ardeur, c'était la mise en liberté de Jovellanos. L'ordre en fut donné de suite, mais il passa par les mains de Caballero qui, au lieu de le motiver en termes honorables, ainsi que la nation le désirait et que le demandaient les circonstances, n'exprima que la volonté royale, et parut plutôt faire grâce à un criminel, que rendre justice à un homme irréprochable, victime de l'inimitié du prince de la Paix. Le nouveau gouvernement suspendit la vente de certaines propriétés de l'Église, que le favori avait autorisée de sa pleine autorité. Il ordonna, par un décret, de détruire les loups, les renards et autres bêtes fauves dont on avait peuplé les parcs des résidences royales, pour satisfaire à la passion que Charles avait pour la chasse. Plusieurs impôts onéreux furent supprimés, ainsi que des mesures de police qui

1808. Mars.

1808. Mars. avaient été l'objet de quelques murmures. Le peuple voyait, dans ces dispositions, la preuve évidente des bonnes intentions du nouveau souverain, et l'accession de Ferdinand au trône était regardée comme le commencement de l'âge d'or, comme l'ère de la régénération de l'Espagne, par tous ceux qui n'apercevaient pas les périls et les difficultés qui, de toutes parts, circonvenaient le gouvernement.

Murat entre en Espagne.

Dans ces entrefaites, Joachim Murat, beau-frère de Napoléon et grand duc de Berg et de Clèves, avait pris le commandement des troupes françaises, en Espagne. En apprenant son arrivée, Charles et Godoy avaient envoyé un officier d'artillerie appelé Velarde, pour le complimenter et veiller à ce que les vivres fussent fournis à ses troupes avec le plus grand soin. Murat arriva à Aranda, sur le Douro, le 17, jour où éclatèrent les premiers troubles à Aranjuez. Il pria Velarde d'écrire à la cour qu'il avait ordre de marcher rapidement vers Cadix, mais qu'il prendrait probablement sur lui de s'arrêter quelques jours à Madrid, et ne dépasserait pas Saint-Augustin, sans s'être entendu avec le gouvernement espagnol sur le nombre des troupes qui devaient entrer dans la capitale, et les moyens à prendre pour qu'elles ne fussent point à la charge des habitans. Il ajoutait que des dépêches qu'il attendait, le mettraient bientôt à

même d'apprendre à l'Espagne quels étaient les desseins de Napoléon; mais qu'il pouvait cependant annoncer positivement le projet de l'empereur de se rendre, sous très-peu de tems, à Madrid. La lettre de Velarde, adressée au prince de la Paix, fut reçue par les nouveaux ministres, et vint accroître leurs alarmes et leur perplexité. 1808. MARS.

Cependant, une proclamation instruisit le peuple, que le roi, en notifiant son avénement à Napoléon, lui avait déclaré que, loin de changer en rien les relations qui existaient entre les deux gouvernemens, il ferait son possible pour resserrer les nœuds d'alliance et d'amitié qui unissaient la France et l'Espagne. Cette déclaration tendait à convaincre le peuple que les troupes françaises entraient comme alliées et pour servir le roi et la nation; ce qui prouve qu'on n'en était pas trop persuadé.

Tous les ambassadeurs étrangers félicitèrent Ferdinand sur son avénement, à l'exception de Beauharnais, qu'on aurait pu s'attendre à voir le premier faire cette démarche, après la part qu'il avait prise au mariage dont il avait été question. Il s'en abstint, parce qu'il n'avait pas reçu d'ordres à cet égard. Tout à coup, une nouvelle inattendue vint mettre le comble aux craintes et à l'anxiété de la cour. Napoléon, ce souverain qui, d'un mot, créait ou renversait un monarque, était parti de Paris pour se ren- Entrée des Français à Madrid.

1808. Mars.

dre à Bayonne. L'empereur supposait que la famille royale était alors sur le point de s'embarquer, et que le peuple, redoutant l'anarchie, suite inévitable de ce départ, verrait un libérateur dans le général français. Il ignorait les événemens d'Aranjuez; aussitôt qu'il en fut instruit, Murat reçut ordre d'accélérer sa marche. L'approche de l'armée française, le silence de l'ambassadeur, la conduite mystérieuse de Napoléon, son voyage en Espagne, n'étaient pas propres à rassurer Ferdinand. Il avait communiqué son avénement à l'empereur dans les termes les plus affectueux que la crainte avait pu lui inspirer; cela ne lui parut pas suffisant encore : il envoya trois grands d'Espagne complimenter, en son nom, Napoléon à Bayonne; et un autre au devant de Murat qui était déjà près de Madrid. Celui-ci, connaissant toutes les pensées de Napoléon, annonça son arrivée à Ferdinand comme très-prochaine, et affecta d'en parler publiquement. On donna ordre de disposer au palais des appartemens d'une manière digne de recevoir un tel hôte, et Ferdinand, que ses craintes privaient de tout repos, écrivit de nouveau à l'empereur pour lui exprimer le désir qu'il avait de le connaître personnellement, et de lui offrir, de vive voix, l'assurance de son attachement inviolable. Murat passa, hors des murs, une revue de ses troupes. Il fit

ensuite son entrée à Madrid, précédé par la garde impériale à cheval, et suivi par la première division de son corps d'armée, aux ordres du général Monnier; deux autres divisions campèrent hors de la ville, et un détachement partit pour aller prendre possession de Tolède. Le lendemain, Ferdinand fit son entrée publique, à cheval, au son des cloches et au bruit de l'artillerie, mais il n'avait pour cortège qu'un peuple qui se pressait en foule autour de lui, et dont les cris de joie lui rappelaient tout le bonheur qu'on attendait de son règne. 1808. Mars.

La conduite de l'ambassadeur français avait donné la mesure de ce que l'on devait attendre du général. Murat déclara que, jusqu'à ce que l'empereur eût reconnu Ferdinand VII, il ne pouvait, quant à lui, faire aucune démarche auprès du prince, comme chef du gouvernement, et qu'il était dans la nécessité de traiter avec la famille royale. Mais Murat connaissait mieux que Beauharnais les projets de son maître. Feignant de prendre sous sa protection le roi et la reine dépossédés, il envoya un nombreux corps de troupes à Aranjuez pour leur servir de garde, et il laissa à entendre que les Français intercéderaient pour Godoy. Ces mesures pouvaient être dictées par un sentiment honorable; mais lorsque le général Grouchy eut été nommé gouverneur de Madrid, il y établit Le général Grouchy gouverneur de Madrid.

1808. Mars.

une espèce de gouvernement militaire, et divers indices portèrent à croire qu'on se disposait à s'emparer de la capitale, de la même manière qu'on avait occupé les places frontières. Un gouvernement qui n'aurait pas eu d'autre sujet de craintes aurait pris l'alarme dans de pareilles conjonctures l'attention de Ferdinand et de ses ministres était détournée des périls qui menaçaient la patrie, par des considérations personnelles. Oubliant qu'il était à la tête d'un peuple généreux et fier, le nouveau souverain se rappelait seulement qu'il avait à défendre un titre usurpé, et il se disposait à le faire, non par les armes, mais en se soumettant à la décision d'un juge.

Déclaration relative à l'affaire de l'Escurial.

On publia, le 31 mars, une déclaration relative à l'affaire de l'Escurial, pour prouver que le duc de l'Infantado, Enriquez et les autres personnes impliquées dans l'accusation de conspiration, n'étaient point coupables. On reconnaissait que le prince avait donné de sa propre main, au duc, l'ordre de prendre le commandement des troupes de la Nouvelle-Castille, aussitôt après la mort du roi; et l'on expliquait cet ordre par les prétendues craintes que Godoy ne parvînt à prolonger son influence et son pouvoir. Un pareil prétexte ne pouvait en imposer à qui que ce fût. L'âge et la santé du roi ne permettaient pas de craindre sa mort de long-tems,

et, dans tous les cas, cet événement devait nécessairement faire perdre à Godoy un pouvoir qu'il ne devait qu'à la faveur. Quant à ses prétentions au trône, il ne peut avoir été assez insensé pour nourrir un seul instant cette pensée, et il est impossible que ceux qui l'en ont accusé aient pu y croire. 1808. Mars.

Charles avait appelé son abdication un acte libre et volontaire, et la nouvelle administration ne négligea rien pour la représenter comme telle. Accablé par le fardeau des affaires, voyant devant lui des difficultés sans cesse renaissantes, le roi, on ne saurait le nier, s'était souvenu de Charles-Quint, de Philippe V, et avait quelquefois formé le projet de les imiter. Il est à croire aussi que le parti du prince ne se fût point arrêté au projet d'écarter Charles du trône, s'il n'eût connu à ce souverain le désir passager d'en descendre. L'idée de le déposséder eût paru trop téméraire; mais il était aisé de l'amener, par des moyens extérieurs et étrangers, à l'adoption d'une mesure qu'il désirait, et à laquelle il ne se fût jamais déterminé de lui-même; on le sentit, et on agit en conséquence. Cependant, l'acte d'abdication portait un caractère de déposition aussi prononcé que celui de Jacques d'Angleterre. L'abdication présentée comme un acte volontaire.

Toutes ces circonstances, qui cadraient parfaitement avec les vues de Napoléon, furent Plaintes de Charles aux Français.

1808. Mars.

adroitement mises à profit par Murat; même avant d'entrer à Madrid, il avait envoyé, par le général Monthion, une lettre à la reine d'Étrurie, à Aranjuez, pour l'assurer que Charles pouvait compter sur la protection de Napoléon. On tendait, à ce malheureux prince, un piège dans lequel il se précipitait lui-même. Quoique son acte d'abdication lui eût été, pour ainsi dire, imposé, son intérêt et celui de sa famille lui prescrivaient, maintenant plus que jamais, de paraître y avoir été porté de son pur mouvement; mais poussé par le souvenir des torts de Ferdinand, et plus encore par la reine qui tremblait pour les jours de son amant, et détestait son fils, il s'adressa au despote qui naguère l'avait presque contraint à abandonner ses états et à chercher un refuge en Amérique : ce fut la dernière de ses fautes, et celle qui devait amener sa ruine. Il assura à Monthion que la révolution avait été faite à force d'argent, que son fils et Caballero en étaient les premiers moteurs; qu'il n'avait signé l'abdication que pour sauver ses jours et ceux de la reine, persuadé qu'ils auraient été égorgés l'un et l'autre dans la nuit, s'il s'y fût refusé. Il représenta la conduite du prince des Asturies comme d'autant plus coupable, que lui-même s'était déterminé à lui offrir la couronne à l'époque où il était question de son mariage avec une princesse française.

Ferdinand, disait-il, avait exigé que lui et la reine se retirassent à Badajoz, malgré que le climat insalubre de cette ville leur eût fait témoigner le désir de choisir une autre résidence. La reine ajouta à ces sujets de plaintes, qu'elle avait prié son fils de permettre qu'au moins leur départ fût différé, mais qu'ayant été refusée, le voyage devait s'effectuer sous peu de jours. Ce fait seul démontre évidemment combien peu les intentions de Charles avaient été consultées dans tous ces arrangemens. On sait que la partie de l'Espagne où Badajoz est situé est très-malsaine pendant l'été. Le choix de cette ville, pour la résidence du monarque dépossédé, prouve en même tems l'insouciance du nouveau gouvernement, et son peu d'égards pour les convenances. 1808. MARS.

Charles remit à Monthion une protestation formelle déclarant que l'acte d'abdication avait été forcé, et par conséquent nul. Il le chargea aussi d'une lettre pour l'empereur, où il lui disait: « Vous ne verrez pas sans quelque intérêt un roi qui, après avoir été forcé d'abdiquer sa couronne, se jette dans les bras du monarque puissant qu'il est assez heureux d'avoir pour allié. Je me place avec confiance sous la protection de votre majesté; elle seule peut faire mon bonheur, celui de ma famille et de mes fidèles sujets. C'est la force seule des circonstances qui

1808. Mars.

m'a contraint à descendre du trône, et lorsque le bruit des armes et les cris d'une garde révoltée m'ont prouvé que je n'avais qu'à choisir entre ce parti et la mort. J'ai été forcé d'abdiquer, mais plein de confiance dans la magnanimité et le génie du grand homme qui a bien voulu déjà se montrer mon ami, je m'en rapporte à lui, pour disposer, ainsi qu'il le jugera convenable, de mon destin, de celui de la reine et du prince de la Paix.» On croit que Monthion avait dicté au roi cette dernière phrase de sa lettre. Quoi qu'il en soit, Charles continua à faire au général un long détail de tout ce dont il avait à se plaindre. Sa situation, disait-il, était des plus déplorables; il avait vainement sollicité pour Godoy; on voulait obstinément sa mort, et l'on ne pouvait cependant lui reprocher d'autre crime que son attachement à son souverain. Quant à lui, il était bien sûr de ne pas survivre à un ami aussi fidèle.

Lettre de la reine à Murat.

Aucun prince ne plaça jamais sa confiance aussi mal que Charles, mais il y avait dans ses affections une sincérité qui ressemblait presque à la vertu, et qui aurait fait honneur à un meilleur souverain. L'attachement de la reine, qui s'explique au reste plus clairement, avait un caractère d'entraînement et d'abandon bien peu ordinaire chez des personnes aussi vicieuses. Elle accabla Murat de lettres en mauvais français, pleines de

répétitions et d'incohérences, et où elle exprimait ses craintes et ses douleurs. Ferdinand, disait-elle, était l'ennemi des Français, quoiqu'il déclarât le contraire; l'Infantado et le prêtre Escoiquiz étaient deux scélérats; et San Carlos, le plus infâme de tous, tenait sa fortune du roi, à la sollicitation du malheureux prince de la Paix, qu'il appelait alors son parent. « Rien ne nous intéresse autant, disait-elle, que de voir hors de tout danger l'innocent prince de la Paix, notre ami, l'ami du grand-duc. Dans sa prison même, au milieu des outrages dont il est abreuvé, il ne cesse de parler de son ami le grand-duc de Berg; avant cette fatale révolution, il se faisait d'avance un plaisir de le recevoir dans son palais, de lui offrir des présens comme un gage de son amitié..... Nous craignons à chaque instant qu'on n'attente à ses jours, si le grand-duc ne se hâte d'envoyer des troupes pour changer la garde sans qu'on puisse s'en douter et sans donner le tems de tirer un coup de pistolet... On persécute le prince parce qu'il est l'ami du grand-duc, de Napoléon et des Français... Il n'y a que l'empereur et le grand-duc qui puissent le sauver, et si on ne le sauve pas, le roi et moi nous mourrons aussi...» Toutes ses lettres étaient pleines de ces lamentations. Quant au trône, elle ne paraissait pas même y songer; l'insurrection populaire d'Aranjuez, le souvenir de la fin 1808. Avril.

1808. Avril.

tragique de Marie-Antoinette, suffisaient sans doute pour la dégoûter de la royauté. Elle ne demandait qu'une pension pour elle, le roi et Godoy, et la faculté de finir ensemble leurs jours, dans un endroit retiré et près de la France, afin de pouvoir être secourus, au besoin, contre leurs ennemis. Elle ne déguisait pas plus sa haine pour Ferdinand, que son attachement pour Godoy. « Mon fils, disait-elle, a un mauvais cœur; il est cruel, et n'aime ni son père, ni sa mère. Il montrera son inimitié pour les Français, aussitôt qu'il en trouvera l'occasion. Je crains qu'on ne fasse quelque tentative contre eux, attendu qu'on fait agir le peuple avec de l'argent. Aussitôt que le grand-duc aura mis le prince de la Paix en sûreté, il doit prendre les plus fortes mesures pour déjouer les intrigues qu'on ne manquera pas de former... »

L'infant Don Carlos envoyé au devant de Napoléon.

La protestation de Charles et son appel à Napoléon avaient été soustraits à la connaissance de Ferdinand. La correspondance avec Murat se poursuivait par l'intermédiaire de la reine d'Étrurie, qui, ayant été témoin des scènes d'Aranjuez, et connaissant à quel point l'abdication de Charles était peu volontaire, avait décidément pris parti contre son frère. L'intention de Murat était de tenir Ferdinand en suspens; c'eût été tout perdre que de l'épouvanter. L'intérêt que le grand-duc affectait pour Godoy, son refus

de reconnaître le nouveau gouvernement, et ses respects pour Charles IV, concouraient merveilleusement à ce but. Le bruit de l'arrivée prochaine de Napoléon fut répandu avec soin. De nouveaux courriers l'avaient annoncée à ce qu'on prétendait; l'empereur était parti de Paris, et pouvait être attendu d'un jour à l'autre à Madrid; il arrivait des caisses à ses armes, et Murat avait donné des ordres très-détaillés sur les appartemens qu'il devait occuper. On forma les cortèges qui devaient aller au-devant de l'auguste étranger, et l'on fit des préparatifs de bal au palais de Buon-Retiro. Les soldats apprirent que l'empereur venait se mettre à la tête de son armée d'Espagne, et reçurent ordre de se tenir prêts à passer sa revue. La proclamation qui contenait ces détails, et qui fut insérée dans une gazette de Madrid, donnait à l'armée la sinistre nouvelle qu'elle recevrait bientôt des cartouches. On insinua à la cour que l'empereur serait très-flatté que l'infant Don Carlos, frère cadet de Ferdinand, partît pour aller au-devant de lui. Son altesse, disait Murat, ne pouvait manquer de le rencontrer au plus tard dans deux jours. La cour se rendit à ce désir, et l'infant, accompagné du duc de l'Infantado, partit pour un voyage qui devait avoir les plus fatales conséquences.

1808. Avril.

Ferdinand est engagé à le suivre.

Murat, après le départ de Don Carlos, cher-

1808. Avril.

cha à faire tomber Ferdinand dans le même piége. Il lui présenta comme une démarche de la plus haute importance, et faite pour influer de la manière la plus heureuse sur les destinées du souverain et celles de la nation, une mesure qu'il n'avait fait que conseiller d'abord comme une simple marque d'attention. Le jeune roi hésita; ce qu'on lui demandait était plus que de la déférence, plus que ce qui était dû à un allié. Cevallos lui conseillait constamment de ne pas abandonner sa capitale avant d'avoir reçu la nouvelle certaine que Napoléon avait passé les Pyrénées et s'approchait de Madrid. Ces avis l'emportèrent pendant quelque tems sur les sollicitations de Murat et de l'ambassadeur Beauharnais. Il fallut donc mettre en jeu dans cette intrigue un nouvel acteur.

L'épée de François Ier rendue aux Français.

En attendant qu'il se présentât, Murat fit entendre à Cevallos que l'empereur verrait avec plaisir qu'on lui offrît l'épée de François Ier, et il désira que Ferdinand en fût instruit. Il est à croire que cette demande avait autant pour objet de rabaisser les Espagnols à leurs propres yeux, que de flatter l'orgueil national des Français. En conséquence, ce trophée de la victoire de Pavie, déposé depuis l'année 1525 à la salle d'armes royale de Madrid, placé sur un plateau d'argent, et couvert par une étoffe de soie brodée en or, fut porté au quartier général de Murat,

1808. Avril.

par le surintendant de l'arsenal, dans une voiture à six chevaux, précédée de six laquais à cheval. Le grand écuyer et le duc Del Parque suivaient dans une autre voiture, escortés par un détachement. L'épée fut présentée à Murat par le marquis d'Astorga, qui lui dit que le grand-duc de Berg, émule de Napoléon, élevé à la même école et fameux par sa gloire militaire, était plus digne que tout autre de recevoir ce précieux dépôt, et de le remettre à sa majesté impériale. Le peuple vit avec une répugnance passive la remise de ce trophée. Elle était cependant ordonnée par le roi qu'il s'était choisi, et qui s'était vu contraint à cette démarche. Murat, dans sa réponse au marquis d'Astorga, fit un éloge emphatique de la nation espagnole.

Alarmes du peuple.

Malgré les patrouilles, les rondes et tout l'appareil militaire, les défiances du peuple se manifestaient chaque jour davantage, et le malheureux monarque, en dissimulant ses propres craintes, était obligé d'employer son autorité à réprimer l'expression de celles de ses sujets. On défendit, par un décret, de vendre aucune liqueur après huit heures du soir. Les chefs d'ateliers eurent ordre de donner à la police le nom de leurs ouvriers qui quitteraient leurs travaux; les chefs de famille furent invités à empêcher que leurs enfans et leurs domestiques fissent

1808. Avril.

partie d'aucune assemblée séditieuse, et à les maintenir dans le bon ordre par leur exemple, leurs conseils et la crainte des punitions. Le décret portait que le roi voyait avec peine quelques malveillans chercher à troubler l'intelligence qui régnait entre le peuple de Madrid et les troupes de son allié; que la présence de ces troupes dans la ville ne pouvait inspirer que des craintes dénuées de tout fondement, attendu que les vues des deux gouvernemens étaient conformes en tout, et que les Français, loin d'avoir des intentions hostiles, ne pensaient qu'à prendre contre l'ennemi commun les mesures les plus vigoureuses. D'après cette déclaration, si quelqu'un se hasardait à troubler par des propos ou par des actes la bonne harmonie existant entre les deux nations, il devait être puni sévèrement et sans délai.

Anxiétés de Ferdinand et de ses ministres.

En cherchant à calmer ainsi les justes alarmes du peuple, Ferdinand et ses ministres affectaient un calme qu'ils étaient bien loin d'éprouver. Murat s'était établi à la résidence de Godoy, à environ deux cents pas du palais. Il était là moins comme le représentant d'une puissance alliée, que comme le chef d'une armée formidable, ayant une garde nombreuse, et devant l'hôtel une batterie de campagne, qui paraissait plutôt destinée à faire un service actif, qu'à déployer un appareil de faste militaire. Il avait dix mille

hommes dans la ville, et quarante mille aux environs, tant infanterie que cavalerie, tous parfaitement disciplinés, et équipés de manière à entrer en campagne au premier signal. Les communications avec Bayonne étaient tenues libres par un autre corps de quarante mille hommes qui pouvaient en peu de jours se porter sur Madrid, si on en avait besoin. Junot était en Portugal avec trente mille hommes, prêt à lier ses opérations avec celles de Murat. Cependant l'élite de l'armée d'Espagne était dans le nord de l'Europe avec La Romana, et sous les ordres des Français en Italie. Le reste concourait à l'occupation du Portugal. Il restait trois mille hommes à Madrid, et à Tolède un régiment suisse, dont la fidélité était douteuse. Le conseil privé, plutôt par manière d'acquit que dans l'intention d'en retirer quelque avantage, demanda au ministre de la guerre, Olaguer Feliu, l'état du nombre et de la situation des troupes. Il répondit que ni lui, ni aucun de ses employés, n'avaient eu la faculté d'entrer dans ces détails que Godoy seul connaissait, mais qu'il croyait pouvoir assurer qu'à l'exception des faibles garnisons des ports de mer et de Saint-Roch, le peu de troupes de la Péninsule était en Portugal sous les ordres de Junot. 1808. Avril.

Escoiquiz paraît avoir eu, dans ces circonstances, l'idée du meilleur parti à suivre. Il aurait

1808. Avril.

voulu que Ferdinand se fût réfugié à Algésiras, où il y avait plus de troupes que dans les autres ports, et d'où il se serait aisément rendu à Gibraltar; mais on ne s'arrêta pas long-tems à cette idée, et l'on ne pensa jamais sérieusement à se défendre. Ferdinand et ses ministres, dans l'état de doute et de perplexité où ils se trouvaient, se faisaient volontiers illusion sur leurs dangers; des dépêches d'Izquierdo, agent de Godoy à Paris, contribuèrent à les tenir dans l'erreur et l'incertitude.

Dépêches d'Izquerdo.

Ces lettres donnaient le résultat des conférences d'Izquierdo avec Duroc, grand maréchal du palais, et Talleyrand. Il avait été reconnu, dans ces conférences, qu'un arrangement entre les gouvernemens français et espagnol pouvait arrêter le cours des événemens et donner lieu à un traité définitif, établi sur les bases suivantes. 1° Il y aurait une entière réciprocité pour les Français et les Espagnols, dans le libre exercice du commerce de leurs colonies respectives, chacune des deux nations accordant à l'autre le privilège de ce commerce, à l'exclusion de tout autre pavillon; 2° La France, par son occupation du Portugal, ayant besoin d'une route militaire au travers de l'Espagne, et le passage fréquent des troupes ne pouvant qu'être un objet continuel de dépenses et d'inconvéniens pour les deux nations, il était aisé d'y obvier

par la cession entière du Portugal à l'Espagne, qui donnerait en échange une portion équivalente de ses provinces adjacentes aux frontières de l'empire; 3° La succession au trône devrait être déterminée une fois pour toutes; et enfin, il y aurait une alliance offensive et défensive entre les deux puissances. Izquierdo observait, en transmettant ces propositions, que lorsque l'honneur et l'existence du gouvernement faisaient le sujet d'une pareille discussion, c'était au souverain et à son conseil qu'il appartenait de prononcer. Cependant, l'attachement qu'il avait pour son pays l'avait engagé, disait-il, à présenter, sur chaque point, quelques observations à Talleyrand. Sur le premier article, il objecta que, permettre aux Français le commerce des Amériques espagnoles, c'était réellement partager avec eux la possession de ces contrées; que d'ailleurs, à moins d'abattre l'Angleterre, cette mesure ne ferait que retarder la paix, en interdisant plus que jamais les communications entre les deux nations et ces colonies. Quant au Portugal, il rappela à Talleyrand le traité secret de Fontainebleau, les sacrifices du roi d'Étrurie, le peu de valeur du Portugal, séparé de ses colonies, et le faible avantage que l'Espagne en retirerait. Pour ce qui concernait la cession des provinces voisines des Pyrénées, il appuya fortement sur la répugnance qu'aurait

1808. Avril.

1808. Avril.

le peuple à appartenir à une puissance étrangère, et à se voir contraint de renoncer à ses lois, à ses libertés et à son idiome. Il ajouta que, Navarrois lui-même, il ne voudrait pas signer un traité donnant la Navarre à la France, et mériter ainsi l'exécration de ses compatriotes. Enfin, laissant percer quelque chose des sentimens d'un véritable Espagnol, il demanda à Talleyrand si, comme les états de la confédération du Rhin, son pays devrait être soumis à fournir un contingent qui ne serait autre chose qu'un tribut décoré du nom de traité offensif et défensif. Il disait encore dans ses dépêches que, le mariage étant une chose arrêtée, le roi pouvait prendre le titre d'empereur comme il en avait le projet; qu'on lui avait demandé si la famille royale allait en Andalousie, et qu'il avait répondu l'ignorer. Il finissait par demander qu'on ne perdît pas un instant pour répondre à ces communications, attendu que le moindre délai à fixer un arrangement quelconque pouvait être suivi des plus fatales conséquences.

Les ministres trompés par ces dépêches.

Si ces dépêches avaient été expédiées pour tromper ceux à qui elles étaient adressées, on n'aurait pu les rédiger d'une manière plus propre à produire un pareil effet. Sous la direction de Godoy, le ministre des relations extérieures était aussi étranger à ce qui concernait son département que celui de la guerre à la situation

de l'armée. On crut, en lisant ce document, découvrir la cause de toutes les opérations de l'armée française. La France, se disait-on, avait dû penser qu'elle n'obtiendrait que par la force des armes des demandes aussi extraordinaires, et cela expliquait l'occupation des places fortes et l'arrivée de l'armée à Madrid. Des hommes qui redoutaient les plus grands malheurs trouvèrent du soulagement à croire que Napoléon ne voulait s'emparer que des provinces au-delà de l'Èbre, et peut-être seulement de la Navarre. Ils se flattaient de voir diminuer quelque chose de ces prétentions, par suite d'une alliance constante avec la France et des relations que le prochain mariage établirait entre les deux cours; ils espéraient qu'à tout événement, en paraissant céder pour le moment, on obtiendrait la restitution de Barcelone et des autres places fortes. Au reste, la guerre qui pouvait se rallumer dans le nord de l'Europe, et une foule de chances politiques, fourniraient peut-être l'occasion de secouer bientôt un joug auquel on se soumettrait momentanément.

1808. Avril.

Arrivée de Savary à Madrid.

Telles étaient les espérances dont on se berçait à Madrid, lorsque le général Savary, annoncé comme envoyé de Napoléon, fit demander une audience en cette qualité. On peut croire qu'elle lui fut accordée sur-le-champ. Il dit qu'il ne venait que pour féliciter Ferdinand et

1808. Avril.

savoir si ses dispositions envers la France étaient conformes à celles du roi son père. Dans ce cas, l'empereur, oubliant tout ce qui s'était passé, ne s'occuperait en rien de ce qui concernait la politique intérieure du royaume, et reconnaîtrait Ferdinand pour roi d'Espagne et des Indes. On fit à cette demande la réponse la plus satisfaisante. Il n'avait jamais été, il ne pouvait pas être dans les intentions du nouveau roi d'offenser la France. Il n'avait espéré régénérer le gouvernement que par les secours et l'alliance de Napoléon. Une des accusations qui pesaient sur Godoy était de s'entendre avec les Anglais, d'avoir voulu leur livrer Ceuta et se réfugier avec ses trésors sous leur protection. On ne peut rien voir de plus adroit et de plus flatteur que les discours de Savary pendant cette audience; il finit par déclarer que Napoléon, qui était alors près de Bayonne, se rendait à Madrid. Aussitôt qu'il eut quitté la salle d'audience, il commença à remplir le véritable objet de sa mission, en disant partout que Sa Majesté Impériale serait très-flattée si le roi allait à sa rencontre. Il ajoutait, dans les termes les plus positifs, que Napoléon pouvait être attendu d'un instant à l'autre.

On persuade à Ferdinand d'aller au-devant de Napoléon.

Savary mêlait adroitement, à ses pressantes instances à cet égard, quelques propos, tantôt faits pour intimider, tantôt propres à flatter

Ferdinand ; Murat ne manquait pas de seconder ses efforts, et les ministres finirent par consentir à ce qu'ils n'avaient pu refuser. Le danger le plus imminent pour eux était que Napoléon se déclarât pour Charles IV contre son fils. La moindre chose qu'on eût à craindre dans ce cas était de voir reprendre la procédure de l'affaire de l'Escurial, l'exhérédation du prince, et la punition de tous ceux qui avaient servi sa cause. On savait combien peu il fallait compter sur la durée de la faveur du peuple, dont la présence des Français annulait d'ailleurs toutes les volontés. Napoléon pouvait seul empêcher que la reine ne prît part aux affaires publiques, et éloigner Godoy du gouvernement. Charles n'était point haï personnellement, et sans doute les mêmes acclamations qui avaient accompagné sa déchéance, auraient salué sa restauration.

Ferdinand fit connaître sa résolution par une déclaration adressée au président du conseil. « J'ai reçu la nouvelle certaine, dit-il, que mon fidèle et puissant allié l'empereur Napoléon est arrivé à Bayonne avec le projet d'entrer en Espagne, projet dont l'exécution, appelée par mes vœux, ne pourra que présenter les plus grands avantages à mes bien-aimés sujets. L'étroite amitié qui unit les chefs des deux monarchies, la grandeur personnelle de l'empereur, exigent que j'aille à sa rencontre; c'est

1808. Avril.

la garantie la plus certaine que je puisse lui donner de la sincérité de mes sentimens, et la manière la plus convenable de resserrer notre alliance. Je ne serai que peu de jours absent de la capitale; j'attends, du dévouement et de la fidélité de mes sujets, qu'ils continueront à se conduire d'une manière aussi honorable qu'ils l'ont fait jusqu'à présent; que la même harmonie subsistera entre les habitans et les troupes françaises, et que ces troupes recevront avec exactitude tout ce qui est nécessaire à leurs besoins. » Le même jour il nomma son oncle, l'infant Don Antonio, président du conseil du gouvernement, et l'autorisa à terminer, pendant son absence, les affaires dont la décision ne permettrait pas de délais. Il déclara dans le même décret, qu'il serait pendant ce tems à Burgos, témoignant par là que son intention n'était pas d'aller plus loin.

Ferdinand part de Madrid.

Ferdinand voulut faire partager à son père son erreur vraie ou supposée, et lui fit demander une lettre pour féliciter Napoléon sur son arrivée, et assurer à S. M. que le prince des Asturies lui avait toujours été aussi dévoué que lui-même. Charles, déterminé à ne rien écrire de semblable, à moins qu'il n'y fût contraint comme pour son abdication, fit dire à l'envoyé de son fils qu'il était couché, et Ferdinand partit le 11 avril au matin pour un voyage que de-

vaient suivre de si tristes événemens. Savary, affectant de lui rendre les hommages les plus assidus, sollicita l'honneur de l'accompagner. Il avait reçu, disait-il, avis de l'approche de l'empereur, et on ne pouvait dépasser Burgos sans le rencontrer. Ils arrivèrent dans cette ville; Napoléon n'y était pas, et rien n'annonçait son approche. Savary engagea le jeune monarque à pousser jusqu'à Vittoria. Il hésita d'abord, mais d'un côté les mêmes sollicitations et les mêmes manœuvres, de l'autre ses craintes secrètes et son anxiété, finirent par le déterminer. Il montra cependant une telle répugnance, qu'à Vittoria, Savary crut que de nouvelles instances seraient parfaitement inutiles. Il laissa Ferdinand, et se rendit à Bayonne pour se concerter avec Napoléon sur les mesures à prendre. Ferdinand reçut la nouvelle que l'empereur était arrivé à Bordeaux et se rendait à Bayonne. Don Carlos, sur l'invitation de Napoléon, partit pour cette dernière ville, où il arriva quelques jours avant lui. On prétend que ce prince pénétra les vues de l'empereur. Ayant communiqué ses craintes à un Espagnol sur l'honneur et la fidélité de qui il croyait pouvoir compter, il en reçut le conseil d'écrire à son frère pour l'engager à ne pas se rendre à Bayonne; mais cet homme, qui n'était autre chose qu'une créature de Napoléon, intercepta la lettre.

1808.
AVRIL.

1808. Avril.

Conseils donnés par Urquijo à Ferdinand.

Tandis que Ferdinand se livrait à Vittoria aux réflexions dont les discours artificieux de Savary ne venaient plus adoucir l'amertume, Mariano Luis di Urquijo lui fut présenté. C'était une des victimes de l'administration de Godoy, qui devait à son patriotisme et à des connaissances très-étendues l'estime et la considération de tous ses concitoyens. Il venait présenter au souverain qui avait fait cesser des poursuites exercées contre lui, et ses hommages, et les avis que réclamait une position aussi critique. Il dit aux conseillers de Ferdinand que l'intention de Napoléon était bien certainement de détruire la dynastie des Bourbons d'Espagne; que les réflexions du *Moniteur* sur les troubles d'Aranjuez, les mouvemens des troupes, la prise des places fortes, ne pouvaient laisser aucun doute à cet égard. Il leur demanda, d'après cela, ce qu'ils avaient pu espérer du voyage de Ferdinand, et comment ils avaient souffert qu'un roi d'Espagne se dégradât publiquement en allant au-devant d'un souverain étranger, sans y avoir été invité formellement, sans aucune des démarches d'étiquette qui auraient dû avoir lieu, et sans avoir même été reconnu comme roi, puisque les Français affectaient de l'appeler encore Prince des Asturies. Le duc de l'Infantado sentit toute la force des argumens d'Urquijo, mais il lui demanda comment il pouvait

s'arrêter à l'idée qu'un héros tel que Napoléon ternît l'éclat de sa gloire par cet acte de fourberie. Urquijo lui répondit que, dans aucun tems, les grands hommes n'ont reculé devant des crimes qui devaient amener des résultats importans, et qu'ils n'en ont pas moins reçu les hommages de la postérité. Le duc objecta que l'Europe entière et la France même seraient révoltées d'une mesure aussi déloyale ; et que d'ailleurs l'Espagne, soutenue par l'Angleterre, pouvait paraître encore redoutable à la France. Mais Urquijo répondit que l'Europe était trop épuisée pour entreprendre de nouvelles guerres; que la Péninsule ne serait autre chose qu'un champ de bataille ouvert aux Français et aux Anglais, et dans lequel ces derniers, connaissant l'infériorité de leurs forces, n'entreraient qu'avec la certitude de retirer quelques avantages d'une lutte qui entraînerait infailliblement la ruine et l'envahissement de l'Espagne. D'un autre côté, ajouta-t-il, il y avait tout aussi peu de raison à compter sur une opposition marquée du côté de la France, où l'esprit public recevait toute son impulsion de la volonté du chef du gouvernement. Les Français devaient être flattés de voir un membre de la famille de l'empereur monter sur le trône d'Espagne. La classe nombreuse de ceux qui avaient pris part à la révolution, qui en avaient adopté les principes, les hommes de lettres, les

1808. Avril.

1808. Avril.

Protestans, les Juifs, ne pourraient voir qu'avec plaisir l'extinction de la maison de Bourbon. Il n'était pas possible, d'ailleurs, de songer à armer la nation. L'état intérieur de l'Espagne ne permettait pas d'organiser un gouvernement capable d'en diriger les forces. Les Amériques ne manqueraient pas de profiter de ces circonstances pour secouer le joug de la métropole, et elles seraient puissamment secondées par les Anglais, irrités dès long-tems de la participation de l'Espagne à l'insurrection de leurs colonies. Tels furent les argumens dont se servit Urquijo pour combattre les objections du duc. Il proposa enfin, comme le seul moyen de soustraire le roi aux dangers qui le menaçaient, de le faire disparaître aux yeux des Français, dont il était réellement le prisonnier. Cela pouvait s'effectuer pendant la nuit, et l'alcade, en attendant le moment, préparerait sous main les moyens de le faire conduire en Arragon. Pendant ce tems, Urquijo offrait de se rendre à Bayonne en qualité d'ambassadeur, et de faire tous ses efforts pour obtenir de Napoléon les meilleures conditions possibles : une affaire aussi mal combinée, disait-il, et commencée sous d'aussi funestes auspices, ne peut se terminer heureusement; mais il est permis de se flatter du moins que Napoléon, voyant le roi hors de ses mains et en état d'agir par lui-même,

reconnaîtra la nécessité de donner une nouvelle direction à ses plans. 1808. AVRIL.

Ferdinand écrit à Napoléon.

Ces représentations étaient appuyées avec force par Don Joseph Hervas, fils du marquis d'Almenara. C'était le beau-frère du général Duroc, et l'ami particulier de Savary, avec qui il était venu de Paris. Ses relations avec ces deux personnages l'avaient mis à même, sinon de connaître exactement les intentions de Napoléon, du moins d'en avoir une idée assez positive. Il fit part de ses craintes aux conseillers de Ferdinand, et les supplia de le sauver tandis qu'il en était tems encore. Ses instances n'obtinrent aucun succès. Cependant le prince des Asturies, déçu dans son attente de voir Napoléon, ou de recevoir de ses nouvelles, rapprochait de cet oubli humiliant la conduite de Murat et celle de l'ambassadeur. Il crut qu'il pourrait alléger son anxiété en la faisant connaître à celui qui en était la cause, et il écrivit à l'empereur dans des termes qui faisaient voir jusqu'à quel point il était sous sa dépendance. « Porté au trône, disait-il, par l'abdication libre et spontanée de mon auguste père, je n'ai pu voir sans un véritable regret que le grand-duc de Berg et l'ambassadeur français n'aient pas cru devoir me reconnaître comme roi d'Espagne, quoique les représentans des autres cours, avec lesquelles je ne suis pas uni par les mêmes liens qu'avec la

1808. Avril.

vôtre, n'aient pas hésité à le faire. Ne pouvant attribuer leur conduite à cet égard qu'au défaut d'ordres positifs de Votre Majesté Impériale, je crois devoir vous dire, avec toute la sincérité de mon cœur, que, dès les premiers instans de mon règne, je n'ai cessé de donner des preuves non équivoques de mon attachement à votre personne. Le premier ordre que j'ai donné a été de faire rentrer dans le Portugal les forces qui l'avaient quitté pour se rendre à Madrid; mon premier soin, malgré l'extrême pénurie des finances, a été de fournir ce qui était nécessaire aux besoins des troupes françaises, et de leur procurer des logemens à Madrid, par l'évacuation de mes propres troupes. » Il parlait ensuite de ses lettres, de ses protestations d'amitié, des députations qu'il avait envoyées, et il ajoutait : « A ce simple exposé des faits, Votre Majesté me permettra de joindre l'expression du vif regret que j'éprouve de me voir privé de ses lettres, surtout après la réponse franche et loyale que je fis à la demande qui m'a été adressée par le général Savary. Ce général m'assura que Votre Majesté désirait savoir si mon avénement changerait quelque chose à nos relations politiques. Je ne pus que lui renouveler les assurances qu'avaient déjà données mes lettres. Cédant à son invitation et à l'impatience où j'étais de hâter le moment où je devais faire

la connaissance personnelle de Votre Majesté, je me suis rendu dans ma ville de Vittoria, malgré les soins et les embarras inévitables d'un nouveau règne, qui réclamait mon séjour dans ma capitale. Je supplie donc Votre Majesté de mettre un terme à la situation pénible où me réduit son silence, et de prévenir les suites que pourrait produire, sur l'esprit de mes fidèles sujets, une trop longue incertitude ». 1808. AVRIL.

Réponse de Napoléon.

Après l'envoi de cette lettre, Ferdinand n'eut pas long-tems encore à se plaindre du silence de Napoléon. Une réponse fut apportée à Vittoria par Savary. L'empereur commençait par accuser réception de la lettre écrite relativement au mariage, avant l'affaire de l'Escurial. «Votre Altesse Royale, disait-il ensuite en évitant soigneusement de se servir du titre de Majesté, Votre Altesse Royale me permettra, dans la circonstance actuelle, de lui parler avec franchise et loyauté. En arrivant à Madrid, j'espérais déterminer mon illustre ami à quelques réformes nécessaires dans ses états, et à donner quelque satisfaction à l'opinion publique. Le renvoi du prince de la Paix me paraissait nécessaire pour son bonheur et celui de ses sujets. J'ai souvent manifesté le désir que le prince de la Paix fût éloigné des affaires; l'amitié du roi Charles m'a porté souvent à me taire et à détourner les yeux des faiblesses de son attache-

1808. AVRIL. ment. Misérables hommes que nous sommes, faiblesse et erreur, c'est notre devise! Les affaires du Nord ont retardé mon voyage; les événemens d'Aranjuez ont eu lieu. Je ne suis point juge de ce qui s'est passé et de la conduite du prince de la Paix; mais ce que je sais bien, c'est qu'il est dangereux pour les rois d'accoutumer les peuples à répandre du sang et à se faire justice par eux-mêmes. Je prie Dieu que Votre Altesse Royale n'en fasse pas elle-même un jour l'expérience. Il n'est pas de l'intérêt de l'Espagne de faire du mal à un prince qui a épousé une princesse du sang royal, et qui a si long-tems régi le royaume. Il n'a plus d'amis : Votre Altesse Royale n'en aura plus, si jamais elle est malheureuse. Les peuples se vengent volontiers des hommages qu'ils nous rendent. Comment, d'ailleurs, pourrait-on faire le procès au prince de la Paix, sans le faire à la reine et au roi votre père? Ce procès alimentera les haines et les passions factieuses; le résultat en sera funeste pour votre couronne. Votre Altesse Royale n'y a de droits que ceux que lui a transmis sa mère. Si le procès la déshonore, Votre Altesse Royale déchire par là ses droits. Qu'elle ferme l'oreille à des conseils faibles et perfides; elle n'a pas le droit de juger le prince de la Paix.... ».

Quant à l'abdication, Napoléon disait que cet événement ayant eu lieu pendant que son armée

était en Espagne, l'Europe et la postérité croiraient qu'il avait envoyé ses troupes pour précipiter du trône un allié et un ami, et il ajoutait: « Je le dis à Votre Altesse Royale, aux Espagnols et au monde entier, si l'abdication du roi Charles est de son pur mouvement, s'il n'y a pas été forcé par l'insurrection et l'émeute d'Aranjuez, je ne fais aucune difficulté de l'admettre, et je reconnais Votre Altesse Royale comme roi d'Espagne. Je désire donc causer avec elle sur cet objet. La circonspection que je porte depuis un mois dans ces affaires doit lui être un garant de l'appui qu'elle trouverait en moi, si, à son tour, des factions venaient à l'inquiéter sur son trône. Quand le roi Charles me fit part des événemens du mois d'octobre dernier, j'en fus vivement affecté, et je pense avoir contribué à la bonne issue de l'affaire de l'Escurial. Votre Altesse Royale avait bien des torts, je n'en veux pour preuve que la lettre qu'elle m'a écrite, et que j'ai toujours voulu ignorer. Roi à son tour, elle saura combien les droits du trône sont sacrés. Toute démarche près d'un souverain étranger, de la part d'un prince héréditaire, est criminelle..... On pourra commettre quelques meurtres sur mes soldats isolés, mais la ruine de l'Espagne en serait le résultat..... ». 1808. AVRIL.

Cette lettre était bien propre à alarmer Ferdinand et ses conseillers; mais il en reçut en

1808. Avril. même tems des personnes qu'il avait envoyées à Bayonne. Elles l'engageaient à ne montrer aucune défiance, mais à se rendre sans délai auprès de Napoléon, seul moyen de détourner les suites fatales de son mécontentement, et de gagner sa bienveillance. On était trop avancé pour reculer, et l'on cherchait moins à remédier aux imprudences qu'on avait commises qu'à les justifier. Les courtisans de Ferdinand se persuadèrent que Napoléon ne cherchait point à agrandir le territoire de l'empire, que sa conduite même avec les puissances ennemies avait tous les caractères de la modération et de la générosité, et que son système tendait plutôt à servir ses alliés et à créer des états propres à seconder ses vues qu'à dépouiller ses ennemis. Les exemples de la Hollande et de Naples ne justifiaient pas trop cette manière de voir, mais on objectait que la Hollande en république aurait toujours été sous l'influence de l'Angleterre, et que, du reste, les habitans eux-mêmes avaient désiré le changement de gouvernement survenu dans leur pays. Quant à Naples, la conduite de la cour avait mis l'empereur dans la nécessité indispensable d'agir comme il l'avait fait. Tels étaient les misérables argumens dont se servaient les conseillers de Ferdinand, pour ne pas reconnaître que les événemens d'Aranjuez ne leur laissaient pas d'autre expectative que

celle de se rendre à la discrétion de Napoléon. 1808. Avril.

Tous cependant ne se faisaient point illusion, et Cevallos surtout convenait qu'on avait été trop loin. Le peuple de Vittoria, d'un autre côté, plus clairvoyant que son prince, le suppliait de ne pas partir; mais Savary l'assurait, avec les plus fortes protestations, que l'empereur n'entendait pas enlever un seul village à l'Espagne. Il lui garantissait sur son honneur que, quelques instans après son arrivée à Bayonne, il serait reconnu roi d'Espagne et des Indes. L'empereur, pour ne pas paraître en contradiction avec lui-même, lui donnerait d'abord le titre d'Altesse, et bientôt après celui de Majesté. Dans trois jours tout serait terminé, et Ferdinand pourrait rentrer en Espagne. Savary était prêt à employer d'autres moyens, dans le cas où l'adresse et la persuasion n'eussent point suffi. Outre les troupes qui entouraient Vittoria pour arrêter le prince s'il eût tenté de s'échapper, un détachement de soldats était prêt à s'en emparer au premier ordre, et un aide-de-camp attendait sa détermination pour agir. Circonvenu et terrifié comme l'était Ferdinand, se voyant au pouvoir des Français, il devait trouver quelque soulagement à s'efforcer de croire aux protestations d'amitié qu'on lui répétait sans cesse. Aussi, le 19 avril au matin, il reprit son voyage, auquel s'opposèrent vainement les cris et les supplica-

1808. Avril.

tions du peuple, qui pour l'empêcher alla jusqu'à couper les traits des mules attelées à la voiture, et à les emmener.

En mettant le pied sur le territoire français, le roi eut lieu d'être étonné de ce que personne ne venait au-devant de lui. Cependant à Saint-Jean-de-Luz, le maire, accompagné de ses adjoints, vint le complimenter. Placé dans un rang trop subalterne pour connaître les desseins de son souverain, ce fonctionnaire exprima à Ferdinand combien il se trouvait honoré d'être le premier à recevoir un prince ami et allié de la France. Bientôt après, le roi rencontra les grands qu'il avait envoyés auprès de l'empereur. Leur récit n'était pas fait pour encourager; mais on était alors trop près de Bayonne pour rétrograder. Le prince de Neufchâtel, et Duroc, grand maréchal du palais, vinrent à sa rencontre, et le conduisirent à l'hôtel qui avait été disposé pour le recevoir. Il était d'une simplicité si peu analogue avec la qualité de celui qui devait l'habiter, que Ferdinand crut reconnaître l'intention marquée de l'humilier. Ses réflexions à cet égard furent interrompues par une visite de Napoléon, accompagné de quelques-uns de ses généraux. Ferdinand alla le recevoir à la porte de la rue, et les deux souverains s'embrassèrent avec toutes les démonstrations de l'amitié. Cette entrevue de pur cérémonial fut très-courte.

Napoléon vient le voir.

L'empereur embrassa de nouveau le roi en le quittant. 1808. Avril.

On ne laissa pas long-tems Ferdinand dans l'incertitude sur son sort. Napoléon l'invita à dîner, lui envoya son carrosse, le reçut à la portière, l'embrassa, le conduisit par la main dans ses appartemens, et se sépara de lui avec toutes les démonstrations d'amitié qu'on devait attendre d'un allié. A peine, cependant, le prince était-il rentré chez lui, que Savary vint lui notifier la détermination irrévocable de l'empereur. Les Bourbons devaient cesser de régner en Espagne; la famille de Napoléon allait leur succéder, et Ferdinand était sommé de renoncer, tant pour lui que pour sa famille, à la couronne d'Espagne et des Indes.

Conversation entre Napoléon et Escoiquiz.

Le lendemain au soir, Escoiquiz reçut ordre de se rendre dans le cabinet de Napoléon, au palais de Marrac, construit jadis pour la résidence de la reine douairière Marianne de Neubourg, veuve de l'infortuné Charles II. Une conversation assez singulière eut lieu entre lui et l'empereur. Napoléon lui dit qu'il désirait, depuis long-tems, s'entretenir avec lui sur Ferdinand et les affaires d'Espagne. « Toute l'Europe, ajouta-t-il, a les yeux sur nous. Mes armées étant en ce moment en Espagne, on ne manquera pas de m'attribuer les fâcheux événemens d'Aranjuez, où l'on a vu un fils conspirer

1808. AVRIL. contre son père. Je dois repousser cette inculpation et prouver au monde que je ne puis prêter les mains à un pareil attentat. Ainsi, je ne reconnaîtrai jamais le prince des Asturies pour roi d'Espagne, à moins que Charles IV, qui a formellement protesté contre son abdication, ne consente librement à la renouveler. Mais d'un autre côté, les intérêts de mon empire exigent que la maison de Bourbon, que je regarderai toujours comme l'ennemie implacable de la France, cesse de régner en Espagne. C'est aussi votre intérêt; l'Espagne, délivrée d'une dynastie dont les derniers rois ont seuls causé tous les malheurs, recevra, sous une dynastie nouvelle, une constitution plus avantageuse. Étroitement unie à la France, elle pourra toujours compter sur l'alliance du seul pouvoir dont l'inimitié lui serait dangereuse. Charles lui-même, connaissant l'incapacité de son fils, est prêt à me céder ses propres droits et ceux de sa famille. Mais l'estime que j'ai pour Ferdinand m'engagera à le dédommager autant que possible, lui et ses frères, de ce que mes intérêts politiques exigent que je leur enlève. Qu'il me cède ses droits à la couronne d'Espagne; je lui donnerai l'Etrurie en toute souveraineté pour lui et ses descendans mâles; je lui ferai présent d'avance, pour pourvoir à son établissement dans cette principauté, d'une année de revenus, et je lui donnerai en

outre ma nièce en mariage. Si ces propositions sont acceptées, le traité sera passé immédiatement, avec toutes les formalités d'usage. Dans le cas contraire, je traiterai avec le père; ni Ferdinand ni ses frères ne seront consultés, et n'auront à attendre la moindre compensation. Du reste, sous la nouvelle dynastie, j'assurerai à la nation espagnole son indépendance, l'intégrité de son territoire, et la conservation de sa religion, de ses lois et de ses usages; je ne veux rien de l'Espagne, pas même un seul village. Si ces propositions ne conviennent pas à votre prince, et qu'il veuille retourner en Espagne, il est libre de partir quand il le voudra; mais nous fixerons ensemble le tems que doit durer son voyage, et après lequel les hostilités commenceront. »

Escoiquiz répondit à ce singulier discours par une explication et une justification très-détaillées des événemens d'Aranjuez. Napoléon l'écoutait avec beaucoup de patience, se contentant d'observer de tems en tems, que ces argumens pouvaient paraître plausibles à ceux qui connaissaient le caractère de Charles et de la reine, mais que le reste du monde considérerait toujours une abdication donnée dans des circonstances aussi impérieuses, comme une véritable déchéance. « Au reste, dit-il, de quelque manière que les choses se soient passées, les intérêts de

1808. AVRIL. ma famille et ceux de mon empire exigent que les Bourbons cessent de régner. » Prenant ensuite Escoiquiz par l'oreille, et la lui tirant d'un air de bonne humeur et d'abandon, il lui dit : « Si tout ce que vous dites est vrai, chanoine, je vous le répète... mauvaise politique. Exposé, comme je le suis, à voir à tout moment la guerre se rallumer dans le Nord, je ne serai jamais assuré de mes derrières, tant que les Bourbons seront sur le trône ; et l'Espagne, gouvernée par un homme de talens, pourrait me donner les plus grands embarras. » Le chanoine fit une longue réponse, pour démontrer combien la cour d'Espagne avait complètement abandonné les Bourbons de France et de Naples, rejetant entièrement sur Godoy le désir passager de se joindre à la Prusse. « Un mariage avec une princesse de la famille de Votre Majesté assurerait à jamais à la France, dit-il, l'attachement et la fidélité de Ferdinand. Toute l'Europe a les yeux sur Bayonne. Les Espagnols attendent avec la plus vive impatience le retour de leur jeune souverain, et se flattent que Votre Majesté lui servira de père, car le destin de Ferdinand a été de ne connaître ses parens que par la haine qu'ils lui ont toujours portée. La reconnaissance publique n'aurait pas de bornes, si, selon sa promesse, Votre Majesté honorait la capitale de sa présence, en y conduisant le jeune monar-

que. La nation entière ne saurait comment reconnaître tant de bonté, et l'Espagne raffermie s'attacherait plus que jamais à l'empire, et lui fournirait, par son alliance, le seul moyen de dompter l'Angleterre. Mais si Votre Majesté persiste dans sa résolution, le peuple lui vouera une haine implacable. L'expérience a prouvé avec quelle force et quelle permanence, ce sentiment s'empare des cœurs espagnols. Un siècle s'est écoulé depuis la guerre de la succession, et cependant l'animosité des Aragonais, des Catalans et des Valençais, contre les Bourbons, la France et même les Castillans, n'a entièrement disparu qu'à l'accession récente de Ferdinand. Si un droit douteux a fait naître une haine si invétérée, que sera-ce lorsque le peuple se verra enlever un roi qu'il adore, et un étranger venir gouverner à sa place? Il faudra exterminer tous les Espagnols, avant que le roi puisse monter sur le trône. »

Napoléon répondit qu'il était assuré de la seule puissance qui pût lui donner quelque inquiétude. L'empereur de Russie à qui il avait communiqué ses plans à Tilsitt, les avait approuvés, et avait donné sa parole de ne pas s'y opposer. Quant aux Espagnols eux-mêmes, ils devaient manifester une faible opposition. Les nobles et les riches, craignant de perdre leurs propriétés, emploieraient leur influence à calmer le peuple.

1808. Avril.

Le clergé et les moines, qu'on rendrait responsables de tous les désordres, seraient intéressés à agir de même. Le peuple pourrait se livrer à quelques mouvemens partiels, mais quelques châtimens exemplaires le feraient rentrer dans le devoir; et si l'opposition était générale, le résultat serait toujours le même, fallût-il, pour l'obtenir, sacrifier deux cent mille hommes. « En ce cas, dit Escoiquiz, la nouvelle dynastie sera placée sur un volcan; il faudra deux ou trois cent mille hommes pour soumettre les provinces, et le nouveau souverain régnera au milieu des cadavres et des décombres sur une population d'esclaves impatiens, toujours prêts à briser leurs fers. De quel secours pourra être une pareille alliance? Ruinée, dépeuplée, et privée de ses colonies, l'Espagne ne sera qu'un fardeau onéreux pour la France. » Napoléon lui dit qu'il se trompait en supposant que l'Espagne perdrait ses colonies. Il ajouta: « Ne pensez pas que je me sois endormi là-dessus. J'ai des relations avec les Amériques espagnoles, et j'ai envoyé deux frégates pour les disposer selon mes vues. » Il termina la conversation en disant qu'ils n'étaient pas d'accord sur le principe sur lequel ils raisonnaient; qu'il y réfléchirait de nouveau, et ferait connaître le lendemain sa détermination irrévocable.

Second entretien avec Escoiquiz.

Escoiquiz fut, en conséquence, rappelé le len-

demain, et l'empereur lui annonça que les Bourbons devaient renoncer irrévocablement au trône d'Espagne; que si Ferdinand consentait à l'échange proposé, on lui donnerait l'Etrurie; que, dans le cas contraire, il n'aurait aucun dédommagement; le roi son père ferait la cession, et l'Etrurie demeurerait annexée à la France. Escoiquiz revint légèrement sur les argumens dont il s'était servi la veille; il s'étendit ensuite sur les malheurs qui menaçaient les courtisans de Ferdinand, et lui-même en particulier, par suite des démarches qu'ils paraissaient lui avoir conseillées. « On sait fort bien, dit-il, que le roi, avant de nous avoir consultés, s'était déterminé à partir, mais la nation ne nous pardonnera jamais de ne l'en avoir pas dissuadé. » Il paraît que, dans ces conférences, Napoléon traita Escoiquiz, moins en diplomate qu'en homme de lettres facile à séduire, et qu'un peu de flatterie amènerait à ses vues. Il le prit de nouveau par l'oreille, et lui dit en riant: « Ainsi donc, chanoine, vous ne voulez pas entrer dans mes idées... — Bien loin de là, dit Escoiquiz, je désirerais de tout mon cœur que Votre Majesté partageât les miennes, fût-ce même aux dépens de mes oreilles. »

1808. Avril.

Napoléon, voyant qu'il était impossible d'amener Ferdinand par des flatteries à la cession de sa couronne, renonça aux manières affec-

Cevallos appelé à discuter les termes de la renonciation avec Champagny.

1808. Avril.

tueuses qu'il avait employées jusqu'alors, et se disposa à agir d'autorité. Cevallos reçut ordre de se rendre au palais, pour y discuter avec M. de Champagny, ministre des relations extérieures, les termes de la renonciation. L'Espagnol montra beaucoup d'assurance et de fermeté. Il se plaignit de la perfidie qu'on avait mise en usage ; protesta au nom de Ferdinand contre la violence qu'on lui faisait en empêchant son retour, et finit par déclarer que le roi ne pouvait ni ne voulait renoncer à sa couronne ; qu'il lui était interdit de disposer des intérêts des membres de sa famille que les lois du royaume appelaient au trône après lui ; et qu'à plus forte raison il n'avait pas le droit de consentir à l'établissement d'une autre dynastie, puisque la nation seule devait choisir son souverain si la famille de celui qui la gouvernait venait à s'éteindre.

M. de Champagny insista sur la nécessité de la renonciation, s'appuyant sur ce que l'abdication de Charles n'avait pas été libre. Cette observation, aussi inconvenante qu'inopportune, fut un nouvel argument dont se servit Cevallos. Il s'étonna de ce qu'on accusait l'abdication du père d'avoir été contrainte, tandis qu'on s'efforçait d'arracher l'abdication du fils. Il entra ensuite dans des détails tendant à prouver que Charles avait quitté le pouvoir de son plein gré,

et refusa de reconnaître l'autorité de l'empereur dans des débats dont la connaissance appartenait exclusivement au gouvernement espagnol. Il cita, pour justifier son refus, la conduite du gouvernement français, qui, dans une occasion semblable, n'avait pas permis que le roi d'Espagne intercédât pour Louis XVI, son parent et son allié. M. de Champagny dirigea brusquement la conférence sur un autre point, en disant que l'empereur ne serait jamais sûr de l'Espagne tant qu'elle serait gouvernée par un Bourbon, attendu que cette famille devait toujours voir avec regret une de ses branches bannie de la France. Cevallos répondit que, selon l'ordre ordinaire des choses, les intérêts politiques l'emportaient sur les affections de famille, ce dont la conduite de Charles IV, depuis le traité de Bâle, était une preuve évidente; que la politique de l'Espagne exigeait invariablement qu'elle fût en paix avec la France, et que l'empereur n'y était pas moins intéressé. Il peignit avec force la tache que Napoléon imprimerait à sa gloire, le tort qu'il ferait à sa puissance, en se privant de son plus fidèle allié, en le dépouillant de sa couronne après l'avoir attiré à Bayonne par des menées insidieuses.

1808. Avril.

Napoléon écoutait cette conférence; il perdit patience, et faisant venir Cevallos dans son cabinet, laissa éclater toute la violence de son

Déclaration de Napoléon à Cevallos.

1808. Avril.

caractère. Il l'accusa d'avoir soutenu, dans une entrevue officielle avec le général Monthion, que les droits de Ferdinand à la couronne n'avaient pas besoin d'être reconnus. Il lui reprocha surtout d'avoir dit à un ambassadeur étranger à Madrid, que si les Français violaient l'intégrité ou l'indépendance de l'Espagne, trois cent mille hommes leur prouveraient qu'une nation brave et généreuse n'est jamais insultée impunément. Il en vint ensuite à la renonciation qu'il était fermement décidé à exiger, et voyant que Cevallos insistait encore sur les droits de son maître, sur ceux de la dynastie régnante et de la nation espagnole, il termina la conversation par ces mots : « J'ai un système de politique à moi; il faut que vous adoptiez des idées plus libérales, être moins susceptible sur le point d'honneur, et ne pas sacrifier la prospérité de l'Espagne aux intérêts des Bourbons. »

Débats parmi les conseillers de Ferdinand.

Escoiquiz pensait que Ferdinand ferait bien de céder à la force des circonstances auxquelles il ne pouvait résister, et de sauver du naufrage le plus qu'il pourrait. Il faisait observer que le roi, étant jeune encore, pouvait espérer de voir dans les affaires un de ces changemens imprévus qui lui rendrait ce qu'il aurait perdu. La cession qu'on lui demandait, et qui ne pouvait avoir aucune validité, n'empêcherait point la nation de prendre les mesures que son courage et son

dévouement lui dicteraient. En acceptant l'Étrurie, Ferdinand conservait le titre de roi. Si les efforts de l'Espagne secondée par l'Angleterre étaient couronnés de succès, il serait plus facile au roi de remonter sur son trône étant déjà sur celui d'Étrurie ; si la lutte se terminait d'une manière désavantageuse, il resterait du moins à Ferdinand une situation convenable à son rang et à sa naissance. Il fallait ne pas oublier surtout que, dans le cas où le roi refuserait de traiter avec Napoléon, la cession n'en serait pas moins faite par le père, et Ferdinand serait traité en fils désobéissant et rebelle. Ces observations ne furent point goûtées. Les conseillers de Ferdinand, malgré tout ce qui s'était passé, ne pouvaient se persuader que Napoléon songeât sérieusement à le déposséder. Ils crurent que toutes ces menaces n'avaient pour objet que d'obtenir une cession de territoire, et qu'en persévérant dans son refus, en cédant quelques colonies, le roi pourrait conserver les provinces de la rive gauche de l'Ebre et même la Navarre. Ils développèrent cette manière de voir avec tant de force, que, sans renoncer à son opinion, Escoiquiz consentit à la marche qu'on voulait suivre. Au reste, toute cette conférence fut répétée à Napoléon par un des courtisans qui lui était vendu. 1808. Avril.

Labrador nommé pour traiter avec M. Champagny.

D'après cela, Ferdinand remit à Don Pedro

1808. AVRIL.

de Labrador, conseiller d'état honoraire, des pleins pouvoirs, avec ordre de se faire présenter ceux du ministre des relations extérieures, et de lui demander que les propositions de Napoléon fussent communiquées officiellement Ses instructions, rédigées par Cevallos, portaient en outre de demander à M. de Champagny si Ferdinand était libre. S'il l'était, il devait rentrer dans ses états pour y recevoir les plénipotentiaires de Napoléon : dans le cas contraire, toutes les démarches qu'il ferait à Bayonne étaient frappées de nullité, et ne pouvaient que porter atteinte, aux yeux de l'univers, à la gloire de l'empereur. Il devait signifier le refus de Ferdinand de céder aux demandes de Napoléon, attendu que le roi d'Espagne ne pouvait contraindre ses sujets à accepter pour souverain un membre de la dynastie de l'empereur, et moins encore les priver de leur droit de choisir une autre famille, dans le cas où la sienne cesserait de régner. Il lui répugnait également d'accepter en compensation l'Etrurie, appartenant à un souverain qu'il ne voulait pas déposséder.

On empêche Ferdinand de retourner.

Lorsque Labrador, après avoir présenté ses pouvoirs à M. de Champagny, lui demanda les siens, celui-ci répondit que c'était là une simple formalité, étrangère à la question principale, et mit en avant les propositions de Napoléon. Labrador répondit qu'il ne pouvait entrer dans

cette discussion avant que les formalités préliminaires eussent été remplies. Il demanda si le roi était libre. M. de Champagny répondit affirmativement. « Alors, dit l'Espagnol, il rentrera dans son royaume. » Mais M. de Champagny fit observer que Ferdinand devait, avant de partir, s'entendre avec Napoléon, soit verbalement, soit par écrit. Cette réponse ne laissait pas de doute sur la situation où était placé Ferdinand; mais pour que la violence fût manifestée d'une manière positive, Cevallos adressa au ministre français une note portant que le roi avait quitté Madrid dans l'espérance de rencontrer l'empereur à Burgos, et sur l'assurance qu'il en avait reçue du grand duc de Berg, de l'ambassadeur Beauharnais, et du général Savary; qu'il était impossible, vu l'agitation de l'esprit public en Espagne, de répondre de la tranquillité du peuple, s'il apprenait que le roi était à Bayonne depuis six jours; qu'ayant promis de retourner incessamment, Ferdinand allait effectuer cette promesse, ce dont il priait le ministre de donner connaissance à l'empereur; et qu'enfin il serait prêt, une fois rentré dans ses états, à traiter sur les sujets qui pouvaient intéresser Sa Majesté Impériale. On ne fit aucune réponse à cette dépêche, mais les gardes qui veillaient à l'extérieur du palais furent doublées, ainsi que le nombre des espions répandus dans l'intérieur.

1808. Avril.

Un garde de la porte ordonna un soir au roi et à son frère de rentrer dans leurs appartemens. Ferdinand n'était point encore assez humilié par sa situation pour supporter une pareille insulte. Il s'en plaignit amèrement au gouverneur, qui la désapprouva, et calma le roi par ses excuses. La même insolence se renouvela cependant, et, pour ne plus s'y exposer, Ferdinand évita de sortir.

Napoléon fait venir Charles et la reine à Bayonne.

Napoléon avait espéré que le roi se serait rendu avec plus de facilité, et dans ce cas il eût admis la validité de l'abdication du père, abdication qu'il reconnaissait réellement, puisqu'il traitait avec le fils. Dans cet état de choses, il lui parut nécessaire de suivre une nouvelle marche, et il ordonna à Murat d'envoyer le plus tôt possible Charles et la reine à Bayonne. On ne pouvait pas craindre d'exciter par ce voyage une commotion populaire, mais il s'agissait également de délivrer Godoy, et l'on devait y employer la ruse, à moins d'être absolument contraint à user de la force des armes, ce qu'on voulait éviter jusqu'à l'arrivée de la famille royale en France. La liberté du ministre déchu avait été demandée à Ferdinand pendant qu'il était à Vittoria. Il avait répondu qu'il s'était engagé à faire connaître au public le résultat du procès sur lequel reposait l'honneur d'un grand nombre de ses sujets, et la conservation

des droits de la couronne; que de toutes les parties de l'Espagne étaient venues des dénonciations contre le prince de la Paix, et que tous les regards étaient attachés sur son procès. Cependant il donna sa parole royale, de faire grâce à Godoy, s'il était condamné à mort, par déférence pour l'empereur. A l'époque où Ferdinand faisait cette réponse, il reçut avis de Madrid, que Murat avait demandé la mise en liberté de Godoy, menaçant, en cas de refus, de l'enlever par force, et de faire passer sa garde au fil de l'épée, si elle faisait la moindre résistance. Ferdinand fit connaître au gouvernement la réponse qu'il avait transmise à Bayonne, et lui ordonna de dire au grand duc, s'il renouvelait sa demande, que cette affaire, dont la décision appartenait exclusivement au roi, était en ce moment débattue par les deux souverains.

1808. AVRIL.

Godoy envoyé à Bayonne par Murat.

La France, tant sous ses anciens rois que pendant la révolution, et le gouvernement militaire de Napoléon, a toujours protégé activement ses agens auprès des puissances étrangères; Godoy avait été sa créature, et l'empereur était déterminé à le sauver. Il ne fit aucun cas de la lettre de Ferdinand, et ordonna à Murat de demander sur-le-champ la remise du prince de la Paix. Une note fut, à cet effet, adressée à la junte par le général Belliard, au nom de Murat. « C'est une preuve nouvelle, disait celui-ci,

1808. Avril. dans cette pièce, de la sollicitude de Napoléon, pour le bien-être et le repos de l'Espagne. Sa Majesté Impériale ne peut reconnaître d'autre souverain que Charles IV, et par l'éloignement du prince de la Paix elle empêche la malveillance de supposer au monarque l'intention de rappeler le favori au pouvoir. » Un des membres du gouvernement, D. François Gil, s'opposa à ce qu'on souscrivît à cette demande, attendu que la junte n'y était point autorisée par le roi; les autres pensèrent qu'il fallait s'y conformer, et Don Antonio déclara que c'était le seul moyen de faire reconnaître son neveu pour roi d'Espagne. En conséquence, le marquis de Castellar, à qui la garde de Godoy avait été confiée, reçut ordre de le remettre aux Français, ce qu'il exécuta pendant la nuit. Si le peuple avait pu savoir que le ministre était soustrait à sa juste vengeance, il eût dès-lors fait éclater l'indignation qu'il ne tarda pas à montrer, et Godoy eût péri sous ses coups. Quoi qu'il en soit, ce ministre, sous une nombreuse escorte, fut immédiatement envoyé à Bayonne.

Il est replacé auprès de Charles comme ministre.

Napoléon, en demandant sa liberté, n'avait d'abord d'autre but que de suivre le système qui le portait à protéger ses agens, et qu'il avait adopté, autant par orgueil que par politique. Mais lorsqu'il vit ses projets inopinément entravés par la fermeté de Ferdinand et de ses conseil-

lers, il reconnut que Godoy pourrait lui être encore utile. A l'arrivée de Charles IV à Bayonne, il le replaça auprès de lui comme ministre, espérant que ce favori rendrait un dernier service en complétant la ruine de la dynastie qui l'avait comblé de bienfaits, et du pays qui lui avait donné le jour. Il ne se trompait pas; Godoy, poussé par l'ambition, avait d'abord concouru aux projets de Napoléon; il les seconda maintenant, animé par un désir de vengeance contre Ferdinand, et de haine contre l'Espagne. Il fallait amener Charles à traiter son fils comme un ennemi et un traître, à le punir d'avoir accepté son abdication; il fallait encore le déterminer à reprendre lui-même la couronne pour la remettre à un étranger. On amena aisément l'infortuné monarque à tout ce qu'on voulait, et l'influence que le ministre exerçait sur lui, suffisait pour lui faire croire qu'il agissait de son pur mouvement. La crainte pouvait avoir arraché son abdication, mais la manière dont il traita son fils fut une preuve bien évidente du courroux qu'il nourrissait depuis long-tems contre lui.

1808. AVRIL.

Propositions de Ferdinand à son père.

Il ne restait à Ferdinand que de choisir entre sa ruine totale, ou son entier avilissement. Il fit cependant un dernier effort, et pour lui-même, et pour l'Espagne, en adressant à son père une lettre pleine de respect et de dignité, et où,

1808. Avril. tout en soutenant ses droits à la couronne, il se montrait prêt à la quitter. « Votre Majesté, disait-il, a reconnu que les événemens d'Aranjuez m'étaient totalement étrangers. Elle a dit que son abdication libre et volontaire avait été l'événement le plus heureux de sa vie. Mais Votre Majesté a déclaré que cette abdication avait été faite avec la réserve mentale de remonter sur le trône, lorsque les circonstances l'exigeraient ; elle réclame la couronne aujourd'hui, en déclarant que ce n'est ni pour reprendre le pouvoir, ni pour rentrer en Espagne. Les lois fondamentales du royaume me donnent, après l'abdication de mon père, cette couronne qu'il a déposée librement, et qu'il redemande sans intention de la garder. Cette demande m'impose un devoir que je ne puis remplir sans violer celui que j'ai contracté envers mes sujets. On peut cependant satisfaire à l'un et à l'autre. Je suis prêt à restituer le trône à Votre Majesté, aux conditions suivantes : 1° Nous retournerons ensemble à Madrid; 2° Les Cortès y seront assemblées, et si Votre Majesté trouve cette réunion trop nombreuse, on convoquera les députés du royaume; 3° La renonciation sera faite dans les formes voulues, en présence du conseil, et en faisant connaître les motifs qui la rendent nécessaire. Cette demande m'est dictée par l'amour que je porte à mes sujets, et par mon désir d'assurer leur

tranquillité, et de les soustraire aux horreurs de la guerre civile. 4° Votre Majesté ne se fera point accompagner par des individus qui se sont attirés la haine de la nation entière. 5° Si Votre Majesté persiste dans l'intention de ne pas régner en personne, et de ne pas rentrer en Espagne, je gouvernerai en son nom. Personne n'a le droit de m'être préféré; je suis appelé au trône par les lois, et par les vœux et l'amour du peuple, dont les intérêts me sont chers, plus qu'à qui que ce soit. » 1808. MAI.

On reconnaît dans la réponse de Charles à cette lettre, non-seulement la pensée, mais encore les expressions de Napoléon. Il commençait par déclarer que l'empereur seul pouvait sauver l'Espagne. « Depuis la paix de Bâle, disait-il ensuite, j'ai reconnu que les intérêts de mon peuple dépendaient nécessairement de la bonne harmonie des deux gouvernemens, et je n'ai épargné aucun sacrifice pour la conserver. L'Espagne, entraînée à la guerre par l'agression de l'Angleterre, en a souffert plus que tout autre état, et les maux qui en sont résultés ont été attribués à mon ministre. Cependant j'ai eu le bonheur de voir le royaume tranquille au dedans, et d'être le seul roi qui ait conservé la paix au milieu des derniers événemens qui ont agité l'Europe. Vous seul avez troublé cette tranquillité. Égaré par la haine de votre première épouse Lettre de Charles à son fils.

1808. MAI. contre la France, vous avez partagé ses préventions contre mon ministre et contre ses parens. J'ai dû me souvenir de mes droits comme père et comme souverain. Je vous ai fait arrêter; j'ai trouvé dans vos papiers la preuve de vos crimes; mais, épouvanté par l'idée de voir mon fils monter sur l'échafaud, je vous ai pardonné. Dès cet instant, aux chagrins que me donnaient les malheurs de mes sujets, sont venues se réunir les afflictions causées par des dissensions domestiques. L'empereur des Français, persuadé que l'Espagne voulait renoncer à son alliance, et voyant la mésintelligence qui régnait dans la famille royale, a, sous différens prétextes, inondé nos provinces de ses troupes. Je n'ai point été alarmé tant qu'elles n'ont fait qu'occuper la rive droite de l'Ebre et conserver les communications avec le Portugal. Mais lorsque je les ai vues marcher vers Madrid, j'ai cru devoir m'entourer de mon armée, pour me présenter d'une manière convenable à ma puissance, devant mon auguste allié, dont j'aurais aisément dissipé tous les doutes. C'est donc pour soutenir la gloire de mon trône, et non pour abandonner mes sujets, que j'ai rappelé mes troupes du Portugal et de Madrid. Vous avez profité de cette circonstance pour tramer la conspiration de l'Escurial... J'ai réclamé l'appui de l'empereur Napoléon, comme un prince malheureux et abandonné. C'est à lui

que je dois ma vie, celle de la reine et du ministre que j'avais fait entrer dans ma famille. Tout est maintenant entre les mains de ce grand monarque : je lui ai ouvert mon cœur, il connaît ce que j'ai souffert, la violence dont j'ai été victime. Il a déclaré que vous ne seriez jamais reconnu roi, parce qu'on ne pouvait accorder aucune confiance à celui qui s'était déclaré l'ennemi de son propre père. Il m'a, en outre, montré des lettres écrites par vous, qui prouvent votre haine contre la France. 1808. Mai.

» ... En m'enlevant la couronne, vous n'avez rien fait pour vous la conserver; vous l'avez dépouillée de tout ce qu'elle avait de sacré aux yeux des hommes. Vous avez élevé une barrière entre vous et le trône d'Espagne..... Je suis roi par les droits que j'ai reçus de mes aïeux, et je n'ai rien à recevoir de vous. Je ne puis consentir non plus à une convocation des Cortès : tout doit être fait pour le peuple, et rien par le peuple. J'ai toujours régné pour l'Espagne ; son bonheur me sera toujours cher, et si, à la fin de mes jours, j'apprends qu'elle a conservé son indépendance, son intégrité et ses priviléges, je descendrai dans la tombe en pardonnant à ceux qui ont empoisonné mes derniers instans. »

Ferdinand répondit par une lettre qui, comme la première, était aussi honorable pour lui que pour ceux qui l'entouraient. Il réfutait avec

1808. MAI. calme les accusations de son père. Dans l'affaire de l'Escurial, onze conseillers choisis par le roi lui-même avaient unanimement déclaré qu'il n'y avait pas lieu à le mettre en accusation. Le roi parlait des inquiétudes causées par l'entrée des troupes françaises en Espagne; les alarmes n'étaient-elles pas bien naturelles en voyant des forces aussi considérables dans le cœur du royaume? Il assurait que ses propres troupes avaient été réunies à Aranjuez, pour soutenir la gloire de son trône; mais avait-il oublié qu'elles avaient ordre de se rendre à Séville et de tenir les routes ouvertes? Chacun croyait que la famille royale avait le projet de passer en Amérique, et cette persuasion seule avait causé les troubles d'Aranjuez. Le roi savait parfaitement que, pendant cette émeute, Ferdinand n'avait fait qu'exécuter ses ordres pour soustraire à la fureur du peuple le prince de la Paix, que l'on considérait comme l'auteur du projet d'émigration. L'empereur, dans une lettre à Ferdinand, lui avait dit qu'il se proposait d'engager le roi à faire quelques réformes et à renvoyer le prince de la Paix, unique cause de tous les malheurs. Au reste, Charles avait vu lui-même que, pendant les troubles d'Aranjuez, il n'avait pas été prononcé un seul mot, ni contre lui, ni contre la famille royale. Personne n'attendait, ni ne songeait à demander l'abdication. « Votre

Majesté, disait Ferdinand, la communiqua elle-même à ses ministres, en leur ordonnant de me reconnaître comme leur souverain. Elle en donna verbalement connaissance au corps diplomatique, et, trois jours après, elle me dit de ne pas m'arrêter aux assertions qu'on répandait sur la validité de cette abdication, attendu qu'elle était entièrement libre et volontaire. » 1808. Mai.

Il combattait ensuite l'imputation de haine contre la France. Où avait-il montré cette haine? N'avait-il pas témoigné une confiance illimitée envers l'empereur, en se rendant à Madrid le lendemain du jour où le grand duc de Berg y était entré avec son armée? N'avait-il pas envoyé une députation à Bayonne pour féliciter l'Empereur en son nom, et fait partir son frère Don Carlos, pour le recevoir à la frontière? Sur l'invitation de l'ambassadeur français, du grand duc, du général Savary, et plein de confiance dans les intentions de Napoléon, n'était-il pas parti lui-même? Il avait l'intime conviction de n'avoir jamais rien écrit tendant à prouver qu'il eût de la haine contre la France; comment donc Napoléon pouvait-il avoir, dans les mains, des lettres pareilles à celles dont le roi faisait mention?

Il revenait ensuite aux propositions qu'il avait déjà faites. « J'ai déclaré que j'étais prêt à renoncer à la couronne en votre faveur, lorsqu'on aurait réuni, soit les Cortès, soit un conseil des

1808. Mai. députés du royaume. Si Votre Majesté ne veut pas régner en personne, je gouvernerai le royaume, soit en son nom, soit au mien, car personne autre que moi ne peut représenter Votre Majesté, puisque j'ai pour moi les lois et la volonté du peuple. Je le répète donc, à ces conditions, je suis prêt à accompagner Votre Majesté en Espagne, pour y donner ma renonciation formelle. Mais dans le cas où Votre Majesté persisterait dans la résolution qu'elle a exprimée de ne pas remonter sur le trône et de ne pas rentrer en Espagne, je la supplie, les larmes aux yeux et par tout ce qu'il y a de plus sacré, de renoncer à ce désir d'abandonner un pays qu'elle connaît depuis si long-tems et où elle doit trouver, plus que partout ailleurs, le bien-être et le repos.

» Je supplie enfin Votre Majesté de réfléchir sur la situation où elle se trouve placée et sur les fatales conséquences qui suivraient l'exclusion de notre dynastie du trône d'Espagne, pour y substituer la famille impériale de France. Cette démarche ne peut s'exécuter sans l'aveu de tous les individus qui ont, ou peuvent avoir des droits à la couronne, et surtout sans le consentement de la nation, exprimé par les Cortès réunies dans une place libre de toute influence étrangère. Dans la position où nous sommes, on ne croirait jamais que nous ayons agi librement. Cette con-

sidération seule annulerait tout ce que nous pourrions faire, et aurait les plus tristes résultats. Votre Majesté me permettra de lui dire, avant de terminer, que les conseillers qu'elle accuse de perfidie ne m'ont jamais porté à m'écarter du respect et de l'amour que j'ai toujours eus pour sa personne, à laquelle je désire bien sincèrement une vieillesse aussi longue qu'heureuse. » 1808. Mai.

Le lendemain de l'envoi de cette lettre Napoléon eût, avec Charles, une entrevue d'une heure. Ferdinand y fut appelé, pour entendre, dit Cevallos, en présence de l'empereur et de la reine, des expressions tellement grossières et humiliantes, que je n'ose les rapporter (1). On le laissa debout, tandis que toutes les personnes présentes étaient assises, et Charles lui ordonna de renoncer à la couronne, sous peine d'être poursuivi comme usurpateur et comme coupable d'avoir attenté à la vie de ses parens. On menaça de poursuivre aussi, comme traîtres, tous les individus qui faisaient partie de sa maison. Ébranlé Entrevue de Charles et de Ferdinand, en présence de Napoléon.

(1) Ces expressions du père n'ont jamais été connues, mais on assure que la reine, avec une effronterie et une impudeur inouies, dit à Ferdinand qu'il n'avait aucun droit à la couronne, attendu que Charles n'était pas son père. Napoléon lui avait dit indirectement dans sa lettre, que sa naissance était le fruit d'un adultère. Il est possible que ces propos aient été postérieurement attribués à la reine, pour diffamer la famille royale et déconsidérer Ferdinand.

1808. MAI.

par le danger qui le menaçait, le malheureux prince fit une renonciation dans des termes qui exprimaient en même tems la contrainte exercée pour obtenir cet acte, et la condition du retour de son père en Espagne. « Je m'étais cru obligé, disait-il, à mettre, à ma première renonciation, quelques conditions que demandaient également le respect dû au roi, la tranquillité du royaume, et mon propre honneur. A mon grand étonnement, ces conditions ont excité la colère du roi, qui, en présence de Napoléon, m'a traité de la manière la plus injurieuse, et m'a ordonné de renoncer à la couronne sans condition, sous peine d'être poursuivi comme traître, ainsi que les membres de mon conseil. D'après cela, je donne la renonciation que demande Sa Majesté, afin qu'elle puisse rentrer dans l'état où elle était avant d'abdiquer en ma faveur. »

Proclamation de Charles aux Espagnols.

Ferdinand ne se doutait pas, en donnant cette renonciation, que son père n'avait pas qualité pour la recevoir. Napoléon n'avait point attendu jusqu'à ce moment pour conclure son simulacre de négociation avec Charles, et, le 4 mai, ce malheureux instrument des volontés de l'empereur adressa à la junte suprême à Madrid, un décret qui nommait Murat lieutenant-général du royaume, et, en cette qualité, président du gouvernement. Il donnait pour raison que toutes les forces de l'Espagne devaient avoir

une direction unique, afin de la protéger contre les ennemis intérieurs et extérieurs. En conséquence, il était ordonné à tous d'obéir aux ordres du grand duc. Ce décret était accompagné d'une proclamation au peuple, à qui on annonçait que le roi se concertait avec l'empereur des Français sur les moyens d'assurer le bonheur des Espagnols. Tous ceux qui parlaient contre les Français étaient représentés comme des hommes altérés du sang espagnol, ennemis de la nation, et agens de l'Angleterre. « Croyez-en mon expérience, disait l'organe de Napoléon; suivez mon exemple, et soyez persuadé que l'Espagne ne peut trouver son salut et sa prospérité, que dans l'amitié du grand Napoléon notre allié. » Le même jour, il adressa une lettre au conseil suprême de Castille, et à l'Inquisition, pour les informer que, voulant donner une nouvelle preuve de son affection à ses sujets, il avait abdiqué tous ses droits au trône d'Espagne en faveur de son ami et allié l'empereur des Français. Il disait avoir stipulé, dans cette cession, pour l'indépendance et l'intégrité du royaume, et la conservation de la communion catholique comme seule religion de l'Espagne. Il ordonnait à ces différentes autorités de faire tous leurs efforts pour seconder les desseins de Napoléon, et pour prévenir les insurrections et les troubles intérieurs. 1808. Mai.

1808. Mai.

Charles cède ses droits à Napoléon.

Le préambule de la cession portait que l'objet des deux princes contractans avait été de soustraire l'Espagne aux horreurs de la guerre civile et étrangère, et de la placer dans une position qui pût, en unissant ses forces avec celles de la France, la mettre à même d'obtenir la paix maritime et de conserver, avec son intégrité, la possession de ses colonies. Par le premier article, Charles cédait tous ses droits au trône d'Espagne et des Indes, n'ayant en vue que le bonheur de ses sujets, et ayant toujours eu pour principe que toutes les démarches d'un souverain doivent tendre à ce but. La cession était représentée comme le seul moyen de rétablir l'ordre, et elle était faite aux conditions suivantes : 1° Le royaume d'Espagne conservera son intégrité; le prince que l'empereur placera sur le trône sera indépendant, et les limites du royaume n'éprouveront aucun changement; 2° La religion catholique, apostolique et romaine sera la seule religion de l'Espagne. Aucun culte réformé n'y sera toléré, à plus forte raison en seront proscrits les cultes étrangers au christianisme : les uns et les autres seront poursuivis et punis d'après les lois en vigueur; 3° Toutes les propriétés confisquées depuis les troubles d'Aranjuez seront restituées : les décrets portés contre les amis du roi sont annulés; 4° L'empereur s'engage à donner un

asile dans ses états au roi, à la reine, au prince de la Paix, et à ceux de leurs serviteurs qui voudront les suivre, et qui jouiront en France d'un rang équivalent à celui qu'ils avaient en Espagne; 5°, 6°, 7° et 8° Le palais de Compiègne, avec ses parcs et forêts, sera à la disposition du roi Charles pendant sa vie; il lui est accordé une liste civile de 80,000,000 réaux, qui lui seront payés par mois. Après la mort du roi, la reine aura un revenu de 2,000,000 réaux. Une rente annuelle de 400,000 livres est accordée à chacun des infans, réversible d'une branche à l'autre en cas d'extinction de l'une d'elles, et à la couronne de France en cas d'extinction de toutes les branches. Il était sous-entendu que cette liste civile et ces rentes devaient être exclusivement fournies par la trésorerie de France. Néanmoins, il fut reconnu, par un article subséquent, que les infans continueraient à jouir des revenus de leurs commanderies en Espagne; 9°, 10° Le château de Chambord, avec ses parcs, forêts et fermes, est donné par l'empereur au roi Charles, en toute propriété, et en échange des propriétés particulières qu'il possède en Espagne. 1808. Mai.

Le grand maréchal du palais Duroc signa cette convention pour Napoléon, et Godoy pour Charles; il y prenait les titres espagnol et portugais de prince de la Paix et comte d'Evora-

1808. Mai. Monte. C'est ainsi que cet homme, le dernier et le plus méprisable des favoris qui s'étaient succédé jusqu'alors sur les degrés du trône d'Espagne, mit le comble à ses crimes, et contribua autant qu'il était en lui à la ruine de sa patrie. Après avoir tiré cette lâche et odieuse vengeance d'une nation qui l'abhorrait à si juste titre, il passa le reste de ses jours dans le mépris, et vécut loin de l'Espagne, oublié même des vils flatteurs qui avaient encensé sa puissance et encouragé ses vices.

LIVRE CINQUIÈME.

Insurrection et massacres militaires à Madrid. — Adhésion des autorités constituées aux ordres de Napoléon. — Assemblée des Notables convoquée à Bayonne.

Ainsi, Napoléon était parvenu à renverser les Bourbons du trône d'Espagne. Après s'être emparé, sous le prétexte d'un traité, du passage des Pyrénées, des trois places fortes de la frontière et de la ville de Barcelone; après avoir porté ses armées dans le cœur du royaume et dans la capitale même, il avait attiré, en la subjuguant par la crainte, la famille royale auprès de lui, et l'avait forcée à signer un acte d'abdication et d'avilissement. On chercherait en vain dans l'histoire quelque chose de semblable à la constance et à l'astuce avec lesquelles toute cette affaire fut conduite. Il était de toute fausseté qu'il existât en Espagne un parti en faveur de l'Angleterre. Les Espagnols, qui déploraient la décadence de leur patrie, plaçaient tout leur espoir dans les secours de Napoléon; et le meil- 1808. Avril.

1808. Avril.

leur moyen qu'eût pu avoir ce souverain d'éterniser l'alliance entre les deux nations, de s'assurer à jamais l'attachement de l'Espagne, et de consolider sa puissance, était, sans contredit, d'allier, par un mariage, sa famille à la famille royale, et de faciliter, à Ferdinand et à ses ministres, les moyens de régénérer un pays qui présentait les plus grands avantages. Nul homme ne fut jamais autant à même d'obtenir sans efforts, sans dangers et sans peine, des résultats aussi majeurs et aussi favorables. Il n'avait qu'à dire un mot, la régénération s'opérait en Espagne et en Amérique, et, regardé par les deux peuples comme une divinité bienfaisante, Napoléon eût été l'objet constant de leurs hommages et de leurs respects.

Conduite de Murat envers la junte.

Après avoir employé des protestations d'intérêt et d'amitié pour séduire les princes espagnols, il fallait déployer, pour intimider le peuple, un imposant appareil de forces militaires. Murat, ayant reconnu que l'esprit des habitans ne répondait pas à l'attente de Napoléon, cherchait une occasion qui pût le mettre à même de se servir de ce dernier moyen. Ses premières démarches, après l'occupation de Madrid, avaient eu pour objet de prouver aux Espagnols qu'ils avaient cessé de former une nation indépendante, et qu'ils devaient se courber sous un gouvernement militaire. Un Français avait

été nommé gouverneur de la ville; des patrouilles françaises faisaient le service, et chaque famille avait eu l'ordre de contribuer à une fourniture de capotes pour les troupes qui n'avaient pas reçu celles qu'on attendait. La junte du gouvernement était dans la cruelle nécessité, non-seulement d'être témoin des outrages qui flétrissaient chaque jour la nation, mais encore de les sanctionner. Pendant que Ferdinand était à Vittoria, Murat fit venir auprès de lui le ministre de la guerre O'Farrill, pour lui reprocher l'assassinat de quelques soldats français, la conduite du peuple de Madrid et des gardes, qui manifestaient hautement leur aversion pour les Français, le dépôt de plusieurs milliers de fusils qui avait été fait en Aragon; et pour se plaindre enfin de ce que Solano n'avait pas reçu l'ordre de rentrer sous le commandement de Junot. O'Farrill disculpa la junte de ces accusations dont la plupart étaient fausses, tandis que les autres résultaient de circonstances tout-à-fait indépendantes de sa volonté. Mais Murat, lui permettant à peine d'achever, lui dit qu'il avait reçu de Napoléon l'ordre de ne reconnaître d'autre roi d'Espagne que Charles IV. Il lui remit une proclamation déclarant, au nom de ce monarque, que son abdication avait été forcée, et exigeant de ses sujets l'obéissance qu'ils lui devaient comme à leur souverain légitime. O'Far-

1808. Avril.

1808. Avril.

rill répondit que les autorités constituées, et surtout la nation, n'obéiraient jamais à de pareils ordres. «Eh bien! dit Murat, les baïonnettes sauront les y contraindre.» Cependant il hésita à publier cette proclamation sur l'observation que lui fit le ministre, que le sort de l'Espagne ne dépendait pas de celui de la capitale, et les destins de la monarchie de ceux du royaume. Il ajouta que la politique de l'empereur exigeait qu'il ne se conduisît pas d'une manière aussi conforme aux vœux de l'Angleterre. Le résultat de la conférence fut que la junte consentirait à recevoir la réclamation de Charles et l'adresserait à Ferdinand, dont on attendrait la réponse. Avant l'arrivée de cette réponse, Charles et la reine étaient rendus à Bayonne.

La junte demande des instructions à Ferdinand.

Depuis l'instant où Ferdinand avait commencé son fatal voyage, Cevallos avait adressé chaque soir à la junte un rapport des événemens de la journée. Il reconnut, quelque tems après son arrivée à Bayonne, que ses courriers étaient arrêtés, et s'en plaignit à M. de Champagny. Celui-ci répondit que Napoléon, ne reconnaissant pas d'autre roi que Charles IV, ne pouvait permettre qu'il fût délivré des passeports au nom de Ferdinand; mais que les lettres qu'on avait retenues, pour cette raison seule, avaient été mises à la poste et parviendraient à leur destination, de même que toutes celles qu'on vou-

drait envoyer par le même moyen ou par des courriers français. Cevallos, depuis ce moment, expédia, par différentes occasions, des duplicata de ses dépêches, et parvint à faire savoir à la junte que Ferdinand était prisonnier, et à transmettre un ordre de ce prince, autorisant le gouvernement à agir comme il le jugerait convenable pour le service du souverain et de la nation, et l'investissant de tous ses pouvoirs. Rien n'était plus clair qu'une pareille détermination; cependant telle était la faiblesse des membres les mieux intentionnés, et le peu de bonne foi des autres, qu'ils envoyèrent par deux exprès demander à Ferdinand s'il les autorisait à remettre leurs pouvoirs à quelques autres personnes qu'il nommerait lui-même, et qui, dans le cas où la junte serait dans une dépendance complète, choisiraient un endroit où elles pussent délibérer et agir librement; s'il désirait que l'on commençât les hostilités, à quelle époque et sur quel point; si l'on devait, en gardant les passages des Pyrénées, empêcher l'entrée d'un plus grand nombre de Français en Espagne; s'il pensait que l'on dût convoquer les Cortès, et, dans ce cas, quelles devaient être les premières questions soumises à leurs délibérations. 1808. AVRIL.

Absurdité de cette conduite.

Il n'est pas rare de voir ceux qui sont à la tête des affaires publiques montrer une impéritie

1808. Avril. que l'on confond souvent avec la trahison, parce qu'elle produit les mêmes effets; mais, dans les circonstances dont nous parlons, il est bien difficile de se borner à accuser la junte d'impéritie. Lorsqu'il n'y avait pas un instant à perdre, ses membres envoyaient, à cent trente lieues, proposer à Ferdinand des questions qu'il leur aurait faites lui-même s'il eût été à Madrid. Une proposition aussi déplacée que celle de fermer les passages des Pyrénées, au moment où les Français en étaient maîtres; la demande présentée à Ferdinand sur des opérations de campagne, lorsque ce souverain était hors d'état de rien connaître et de rien ordonner, peuvent bien autoriser à douter de la sincérité de ceux qui prenaient de pareilles mesures. Redoutant le danger, cherchant à se soustraire à toute responsabilité, ils s'adressaient à Ferdinand pour gagner du tems, et, en attendant, les événemens suivaient leur cours. Cependant, si l'on peut s'en rapporter à ce qu'ils ont publié depuis, ils prenaient ensuite des moyens pour faire sortir les troupes espagnoles de Madrid, et les disperser, même par la désertion, si l'on ne pouvait y parvenir autrement; pour réunir des soldats dans des endroits désignés, former des dépôts d'armes et de munitions, détruire les moyens de transports près des forteresses et des cantonnemens qu'occupait l'ennemi, et mettre hors d'é-

1808. Avril.

tat de service les armes et l'artillerie dont on n'espérait pas faire usage. Ces ordres ne s'accordaient guère avec les sentimens de ceux qui prétendent les avoir donnés, mais ils étaient parfaitement en harmonie avec l'esprit de la nation. Depuis l'instant où Ferdinand avait quitté Madrid, l'agitation et l'anxiété du peuple y avaient toujours été en croissant. On savait que le roi devait rencontrer Napoléon à Burgos. Les premiers bruits qui se répandirent, qu'il avait passé les frontières et se dirigeait vers Bayonne, produisirent autant d'alarmes que de surprise; chaque soir, un courrier extraordinaire arrivait de Bayonne; ses dépêches n'étaient point publiées dans les journaux, mais elles circulaient dans le public comme provenant de correspondance particulière. Les premières nouvelles n'avaient donné d'autres détails que ceux de la manière honorable dont Ferdinand avait été accueilli par l'empereur. Elles devinrent chaque jour moins satisfaisantes; chaque jour, l'on voyait plus à découvert les intentions de Napoléon, et l'on eut enfin la certitude que Ferdinand devait perdre sa couronne.

Ordres d'envoyer à Bayonne la reine d'Étrurie et l'infant D. François.

Le 30 avril, Murat remit à Don Antonio une lettre du roi Charles son frère, lui ordonnant d'envoyer à Bayonne la reine d'Étrurie avec ses enfans et l'infant Don François de Paule, frère cadet de Ferdinand. La junte proposa de faire

1808. AVRIL. part de cette demande à Ferdinand et d'attendre sa réponse; mais Murat répondit que cela était inutile, attendu que la reine d'Étrurie était maîtresse de ses actions, et que l'infant, étant mineur, devait obéir à son père. La junte déclara alors qu'elle ferait consulter là-dessus la reine d'Étrurie qui pourrait partir, si telle était sa volonté, mais qu'on ne consentirait jamais au départ de l'infant. Murat fit signifier que l'un et l'autre partiraient, fallût-il employer la force pour les y contraindre. Ces membres d'une ombre de gouvernement, appelant à leur séance les chefs des différens conseils, se réunirent, moins avec le désir de s'arrêter à quelque détermination sage et vigoureuse, qu'avec l'espoir de trouver, dans l'exposé de leur fâcheuse situation, de quoi excuser leur passive soumission, à leurs propres yeux et à ceux du public. Un des membres de l'assemblée proposa de résister à la force que l'on pourrait employer pour contraindre l'infant à partir, et l'on demanda à O'Farrill sur quels moyens on pouvait compter : son rapport n'était pas encourageant. Il y avait à Madrid, ou dans les environs, vingt-cinq mille Français qui occupaient Buon Retiro et les hauteurs de Casa del Campo; il y en avait, en outre, dix mille à Aranjuez, à Tolède et à l'Escurial. Les Espagnols n'avaient que trois mille hommes de troupes à Madrid, le peuple était désarmé, et

n'avait jamais été organisé en milice; ainsi, tenter la moindre résistance, c'était vouloir faire saccager la ville. L'arrivée, dans la même journée, de D. Justo Maria Ibar fit évanouir les dernières idées qu'on aurait pu conserver de montrer quelque vigueur. Ferdinand l'envoyait pour faire connaître à la junte sa situation, et sa détermination bien formelle à n'accéder à rien de ce qui pourrait être incompatible avec ses droits et la dignité de la couronne; mais il lui ordonnait en même tems de maintenir autant que possible la bonne intelligence avec les Français, et de ne rien faire qui pût ajouter aux difficultés et même aux dangers de sa situation. Les membres de la junte, incapables de voir ce qu'ils avaient à faire, reçurent avec plaisir des ordres qui leur défendaient d'agir, et reconnurent, à l'unanimité, la nécessité d'obéir à ces instructions. 1808. MAI.

Le courrier qu'on attendait le 1er mai au soir, n'arriva pas. Le peuple s'était rassemblé en foule à la porte du Soleil et dans les rues qui avoisinent la poste aux lettres. Tout semblait annoncer une crise aussi terrible qu'imminente. Les Français avaient affecté de mettre en évidence, dans une revue, leurs troupes et leur artillerie; et les Espagnols, dans l'agitation qui les tenait en émoi, semblaient avoir oublié la solennité du dimanche. Rien n'était concerté parmi ces derniers; Agitation du peuple de Madrid.

1808. Mai. aucun d'eux ne savait ce qu'il y avait à faire, ce que l'on pouvait espérer; mais tous s'attendaient à quelque grande calamité, tous lisaient, sur la physionomie les uns des autres, la crainte et l'indignation dont ils étaient mutuellement dévorés. Murat se montra dans les rues à midi, et fut reçu par des huées. La journée se termina et le courrier ne parut point. La garnison française passa la nuit entière sous les armes, et ses chefs, *froids spectateurs*, selon leurs propres expressions, attendaient la crise qui se préparait, et l'attendaient avec plaisir. Le départ de la reine d'Étrurie et de l'infant D. François de Paule avait été fixé au lendemain matin. Un grand nombre de personnes, et surtout de femmes, s'étaient rassemblées devant le palais pour les voir partir. Parmi les rumeurs vraies ou dénuées de fondement qui circulaient dans la ville, on répandit le bruit que l'infant D. Antonio avait reçu l'ordre de rejoindre à Bayonne son frère et son neveu, et de laisser la régence à Murat. On disait encore que la reine avait refusé de partir, et que Murat avait appelé de nouvelles troupes pour la saisir et s'emparer du gouvernement. On désigna une des voitures qui se rendaient à la barrière, comme destinée à Don Antonio; le peuple ne voulut point laisser partir, sans s'y opposer, le dernier membre de la famille royale qui fût encore à Madrid, et celui

qui représentait le souverain. Il coupa les rênes et traîna la voiture dans la cour. Cependant, sur l'assurance qu'on lui donna que D. Antonio ne devait point quitter Madrid, il souffrit qu'on attelât de nouveau cette voiture, et la laissa partir. Mais ce nouveau mouvement avait occasioné un tel tumulte, que Murat envoya un aide-de-camp pour savoir ce que c'était. Le peuple insulta et maltraita cet envoyé que quelques officiers espagnols protégèrent. En ce moment, partirent les voitures où étaient la reine d'Étrurie, ses enfans et son frère D. François. Ce dernier, qui n'avait que quinze ans, pleurait, dit-on, amèrement, et témoignait, de la manière la plus vive, la répugnance et les craintes que lui inspirait ce voyage. La fureur, dans des circonstances semblables, succède aisément à la pitié; à l'instant où les cœurs étaient ébranlés par ce dernier sentiment, l'aide-de-camp qui avait été maltraité reparut à la tête d'une troupe de soldats, et aussitôt commença une scène de carnage dont les premières circonstances ne sont point connues. 1808. Mai.

La haine et l'indignation des Espagnols éclatèrent enfin dans toute leur violence. Le peuple, pour attaquer les Français, se fit des armes de tout ce qui lui tomba sous la main. Il n'est pas d'exemple d'un effort aussi unanime et aussi courageux, quoique rien ne pût faire espérer le moindre succès. Les troupes espagnoles, ren- Insurrection du peuple.

1808. MAI. fermées dans les casernes, ne pouvaient combattre avec leurs concitoyens. Plusieurs Français furent massacrés avant d'avoir pu se réunir et déployer leurs forces. Mais que pouvait le peuple contre un pouvoir militaire aussi formidable, préparé dès long-tems à cette insurrection, et dont les chefs, par politique, et les soldats, par ressentiment personnel, désiraient à la fois frapper un coup qui les fît respecter en imprimant la terreur? Ils déployèrent dans la ville leurs bataillons, précédés de pièces de campagne. Dans quelques endroits, la cavalerie chargeait le peuple; dans d'autres, les décharges répétées de mitraille éclaircissaient la foule et désobstruaient les rues. Ce fut principalement à la rue d'Alcala, à la porte du Soleil et sur la grande place, que la résistance fut plus longue, et, par suite, le carnage plus considérable. Sur la grande place, l'officier qui commandait les Français eut deux chevaux tués sous lui; le général Grouchy en eut un blessé. L'infanterie faisait, en passant, des feux de peloton dans les rues de traverse, et tirait aux fenêtres et aux balcons. Le peuple, reconnaissant l'impossibilité de résister à la supériorité des Français, se réfugia dans les maisons; les portes furent enfoncées par ordre des généraux de brigade Guillot et Danbrai, et tout ce qu'on trouva dans l'intérieur, les armes à la main, fut

passé au fil de l'épée. Des piquets de cavalerie furent placés à toutes les issues de la ville, pour arrêter ou poursuivre ceux qui tentaient de gagner la campagne. Quelques hommes de la lie du peuple cherchèrent lâchement à venger leur défaite, en attaquant l'hôpital des Français. Secondés par les gardiens espagnols, ils firent main basse sur les malades et sur les officiers de santé; mais ces lâches assaillans ne tardèrent pas à être mis en fuite. 1808. MAI.

Prise de l'arsenal par les Français.

Dès les commencemens de l'émeute, Murat avait fait donner ordre à deux cents hommes de s'emparer de l'arsenal. Deux officiers, appelés Daviz et Velarde, s'y trouvaient de garde. Le dernier, âgé de vingt-cinq ans, était le même qu'on avait envoyé complimenter Murat lors de son arrivée en Espagne. Ils ne pensaient guère, sans doute, en se rendant à leur poste dans la matinée, au destin qui les attendait et à la gloire dont ils allaient se couvrir. A la tête des vingt soldats qu'ils commandaient, et secondés par quelques habitans qui se joignirent à eux, ils placèrent devant la porte de l'arsenal une pièce de vingt-quatre, dirigée sur la rue étroite par où l'ennemi devait paraître, et en braquèrent deux autres sur deux rues adjacentes. Ils n'avaient reçu aucun ordre, et probablement, s'ils n'eussent point péri pendant l'action, leur propre gouvernement eût récompensé par un arrêt

1808. Mai. de mort leur noble conduite et leur dévouement. La première décharge à mitraille fit reculer les Français; mais la prise de l'arsenal était d'une si haute importance, qu'on envoya deux bataillons pour s'en emparer. Ils n'y parvinrent qu'après avoir perdu beaucoup de monde; il fallut pénétrer dans les maisons voisines, et répondre par les fenêtres au feu des Espagnols dont les pièces avaient, avant que cela pût s'exécuter, éclairci les rangs français par vingt décharges successives. Velarde fut tué par une balle; Daviz commandait encore avec une cuisse fracassée, lorsqu'il reçut à la fois trois autres blessures et expira. Celui qui prit le commandement après lui offrit de se rendre. Tandis qu'on prenait des arrangemens, un individu, portant un pavillon blanc, vint annoncer que le tumulte était apaisé. Vers les deux heures le feu avait cessé sur tous les points par les soins de la junte, du conseil de Castille et des autres tribunaux qui avaient parcouru les rues, accompagnés de plusieurs nobles et escortés par une garde composée de soldats espagnols et d'un détachement de la garde impériale.

On pouvait croire que tout se serait terminé par cette scène de carnage inopinée où un grand nombre d'Espagnols avaient perdu la vie (1). Il

(1) Le *Moniteur* rapporta que les Français avaient eu vingt-cinq

n'en fut point ainsi; on créa un tribunal militaire qui envoya à la mort les Espagnols qu'il eut à juger, s'informant à peine s'ils avaient ou non pris part au tumulte. On en fusilla, à trois reprises différentes, quarante chaque fois sur le Prado, promenade publique de Madrid. D'autres troupes furent exécutées près de la porte du Soleil, à celle de Saint-Vincent et devant l'église de Notre-Dame de Bon-Secours. Ces exécutions eurent lieu pendant l'après-midi du 2 mai. Les habitans reçurent ordre d'illuminer 1808 Mai.

hommes tués et quarante-cinq à cinquante blessés, évaluant la perte des Espagnols à *plusieurs milliers des plus mauvais sujets du pays.* D'un autre côté D. Alvaro Florez Estrada porte la perte des Français à sept mille cent, et celle de ses compatriotes à deux cents. Les deux rapports sont évidemment erronés. Azanza et O'Farrill, s'appuyant sur les documens fournis par le conseil de Castille, affirment que, du côté du peuple, il y eut cent-quatre hommes tués, cinquante-quatre blessés, et trente-cinq individus dont on ne put connaître le sort. Cette évaluation paraît être au-dessous de la vérité. Le conseil de Castille était alors frappé de crainte, et Azanza et O'Farrill devaient chercher à affaiblir les horreurs commises par un pouvoir auquel ils furent bientôt entièrement dévoués. Le baron Larrey, dans ses *Mémoires de chirurgie militaire*, tom. III, p. 139, dit que les blessés des deux nations furent portés à l'hôpital militaire français, et que dans la journée il y en reçut trois cents, dont soixante et dix appartenaient à la garde impériale. Il est à croire qu'il y avait fort peu d'Espagnols; les armes dont se servaient leurs ennemis devaient nécessairement laisser sur le terrain beaucoup plus de morts que de blessés. Au reste, tous les Français isolés de leurs corps furent massacrés.

1808. Mai.

leurs maisons, mesure indispensable à la sécurité des Français, dans une ville où les rues ne sont point éclairées. Dans la matinée du 3, le tribunal militaire reprit sa séance, et de nouvelles exécutions eurent lieu et se prolongèrent pendant les journées suivantes (1).

L'infant Don Antonio envoyé à Bayonne.

Pendant la nuit du 3 mai, l'infant Don Antonio eut une conférence particulière avec le comte de Laforest et M. de Fréville. Persuadé par leurs raisons, ou peut-être déterminé par les craintes qu'avaient dû lui inspirer les scènes terribles de la veille, il informa la junte, la même nuit, qu'il partirait au point du jour pour Bayonne, voulant partager le sort de sa famille. On lui représenta vainement qu'il servirait plus efficacement la cause des Bourbons en Espagne qu'à Bayonne : il répondit que sa parole était donnée et partit effectivement au point du jour. Murat, qui lui avait montré quelques déférences, aussitôt après son départ, fit informer la junte qu'il croyait devoir à l'avenir

---

(1) Quelques marchands ambulans de la Catalogne, auxquels le gouvernement espagnol permet le port d'armes, furent arrêtés et condamnés à mort. Comme on les conduisait au lieu de l'exécution, ils furent rencontrés par le général Harispe et le ministre de la guerre O'Farrill. Celui-ci expliqua ce qui en était au général français, qui les fit mettre en liberté. Le général Harispe, pendant la guerre d'Espagne, s'est autant distingué par ses actes d'humanité et de justice, que par les talens militaires qu'il a déployés.

assister à ses délibérations. O'Farrill et Azanza protestèrent contre cette mesure et furent sur le point de se retirer. Ils ne tardèrent pas cependant à se rendre au désir de la majorité, alléguant, pour se justifier, la crainte de voir leur retraite imitée par les autres membres, et la capitale du royaume abandonnée par là à la discrétion d'un pouvoir ennemi.

1808. Mai.

Arrêtés pour ramener le calme à Madrid.

Murat chercha les moyens de calmer le peuple. Il annonça par une proclamation que désormais la tranquillité publique ne serait plus troublée, et que le tribunal militaire était supprimé. Dès ce moment, tout individu, quel que fût son rang, arrêté par les troupes françaises, fut traduit devant ses propres juges, à moins qu'il n'eût été pris les armes à la main. Dans ce dernier cas même, un juge nommé par le tribunal compétent devait suivre l'instruction du procès jusqu'à son issue définitive. On avait défendu de porter des manteaux pour ôter la facilité de cacher des armes; mais ce vêtement est d'un usage si général en Espagne, qu'on fut d'abord obligé de modifier la défense et bientôt de la supprimer tout-à-fait. On donna des ordres pour ne plus retenir les voituriers qui, souvent, étaient arrêtés pendant fort longtems aux portes de la ville, pour voir s'il n'y avait pas des armes cachées dans leurs voitures.

Circulaire de l'Inquisition.

Le saint-office, nom que prenait l'exécrable

1808. MAI. tribunal de l'Inquisition, contribua par ses dernières démarches à la dégradation de l'Espagne. Quatre jours après l'insurrection, le grand inquisiteur, au nom du conseil suprême, adressa à tous les tribunaux inférieurs une circulaire où il représentait cet événement comme une sédition fomentée par des hommes ignorans ou mal intentionnés, qui, sous le masque du patriotisme, préparaient tous les désordres qui accompagnent les commotions populaires. « Les suites funestes qu'ont eues ces événemens, disait-il, imposent aux magistrats le devoir de veiller avec le plus grand soin à ce que de pareils désordres ne se renouvellent plus. La nation est tenue, moins par son propre intérêt peut-être, que par les lois de l'hospitalité, à répondre, par le calme et la tranquillité de sa conduite, au bon ordre et à la discipline dont l'armée alliée a donné tant de preuves. Il est du devoir des personnes instruites d'éclairer le peuple, de lui prouver que des attroupemens tumultueux ne peuvent amener que des résultats funestes et détruire la confiance que l'on doit au gouvernement qui, seul, a le droit de donner l'impulsion aux sentimens et aux démarches des individus. C'est aux ministres de Jésus-Christ surtout, à ceux dont la mission est de prêcher la paix et de recommander l'obéissance aux autorités, qu'il appartient d'in-

culquer au peuple ces vérités importantes. Le saint-office, qui doit être toujours, comme il a toujours été, le premier à donner l'exemple, a cru devoir vous adresser cette lettre pour vous engager à coopérer de tous vos moyens au maintien de la tranquillité. Veuillez faire les mêmes invitations aux employés subordonnés de vos tribunaux respectifs, ainsi qu'aux commissaires des districts, afin qu'ils concourent, en ce qui peut les concerner, à un résultat aussi important. » 1808. Mai.

Le 7 mai arriva le décret dont nous avons fait mention, qui annonçait que Charles IV avait repris les rênes du gouvernement et nommait Murat lieutenant-général du royaume. Il était accompagné de la proclamation qui invitait les Espagnols à ne voir le salut de la patrie que dans l'amitié de Napoléon. Le courrier suivant apporta la renonciation de Ferdinand et des dépêches par lesquelles il dégageait la junte de toute obéissance envers lui, et lui ordonnait de reconnaître les ordres de son père. Cette assemblée fut tirée par là d'une situation extrêmement embarrassante, il est vrai, mais où il était impossible d'agir d'une manière plus nuisible qu'elle ne l'avait fait aux vrais intérêts du royaume. Elle n'avait jamais ignoré la position de Ferdinand et avait reçu de lui des pouvoirs qui auraient dû donner lieu aux mesures les plus énergiques et les plus patriotiques.

La junte perd ses pouvoirs par le retour de Charles à l'autorité.

1808.
MAI.

Moyens de résistance autorisés par Ferdinand.

Deux jours après qu'on eut annoncé à Madrid que Charles avait repris la couronne, arriva la réponse de Ferdinand aux questions que la junte lui avait adressées. Quelles que soient les erreurs dont cet infortuné prince se soit rendu coupable avant cette époque et postérieurement, il se conduisit, dans cette circonstance, avec la dignité convenable à son rang et à l'honneur de son pays. Il disait à la junte que, n'étant point libre et ne pouvant rien faire, ni pour sa propre conservation, ni pour celle du royaume, il l'investissait des pleins pouvoirs d'agir pour le mieux et d'exercer la souveraineté en son nom. Il ordonnait de commencer les hostilités aussitôt qu'on apprendrait qu'il se rendait dans l'intérieur de la France, ce qu'il n'exécuterait que quand il y serait contraint par la force. Il ajoutait qu'on devait empêcher, par tous les moyens possibles, l'entrée d'un plus grand nombre de Français dans la Péninsule. C'était là la substance d'un décret. Un second était relatif à la demande qu'avait faite la junte, si elle devait nommer une assemblée délibérante, dans le cas où elle ne se trouverait pas elle-même dans une position indépendante; Ferdinand ordonnait d'assembler les Cortès à l'endroit que l'on jugerait convenable; elles devaient d'abord s'occuper exclusivement de la levée des subsides nécessaires à la défense du royaume, et être en permanence.

1808. MAI.

La junte se détermine à ne pas obéir à ces instructions.

Ces décrets, datés du 5, avaient été rédigés quelques heures seulement avant l'instant où le prince, appelé auprès de ses parens, s'était vu en butte aux outrages suivis de son abdication forcée. Le courrier, obligé de prendre des chemins détournés et de voyager à pied, ne put arriver à Madrid qu'après le jour où la restauration de Charles y eut été annoncée officiellement. La junte reconnut avec plaisir que les instructions qui lui ordonnaient de reconnaître les ordres du père la relevaient de toute obéissance envers le fils. On avait obtenu, en proposant des questions à Ferdinand, le seul résultat qu'on eût pu se proposer; celui de gagner du tems et de n'assumer aucune responsabilité. Les membres de la junte cachèrent pendant quelque tems les dépêches de Ferdinand et finirent par les anéantir, en disant qu'il était impossible de s'y conformer, sans s'exposer à un danger aussi imminent pour eux-mêmes que pour le prince.

Adresse de Ferdinand et de l'infant, exhortant le peuple à la soumission.

La double abdication du père et du fils ne tarda pas à être publiée, et le peuple de Madrid vit, sur les murs teints encore du sang de ses compatriotes, une proclamation par laquelle son souverain l'exhortait à se soumettre à l'empereur Napoléon. Pour qu'il ne manquât rien à l'usurpation projetée, une adresse datée de Bordeaux et revêtue des signatures de Ferdinand,

1808. Mai. de Don Carlos et de Don Antonio, vint la sanctionner. Ces princes blâmaient l'esprit de résistance qu'on avait manifesté, déliaient le peuple de tout devoir envers eux, et l'exhortaient à obéir à l'empereur. « Extrêmement sensibles, disaient-ils, à l'attachement que les Espagnols nous ont montré, nous ne pouvons voir, sans le plus vif regret, le royaume prêt à tomber dans l'anarchie et à succomber sous les maux qui en sont l'inévitable suite. Certains que cette position critique est le résultat de l'ignorance où se trouve le peuple et des principes qui nous ont guidés, et des mesures que nous avons prises pour le bonheur de notre pays, nous croyons devoir, par de salutaires conseils, prévenir les obstacles qu'on pourrait apporter à l'exécution de ces mesures. Les circonstances au milieu desquelles se trouvait Ferdinand quand il monta sur le trône, l'occupation de plusieurs provinces et des places fortes par les troupes françaises, la présence d'un corps de soixante mille hommes de cette nation, dans la capitale ou les environs, ne tardèrent pas à nous convaincre qu'au milieu de tant de difficultés, et parmi tous les moyens à prendre, nous n'en avions qu'un seul qui pût convenir. C'est ce qui nous détermina à entreprendre le voyage de Bayonne. A notre arrivée l'infant Ferdinand, alors souverain, apprit inopinément que son père avait

protesté contre son acte d'abdication. Le respect filial lui fit un devoir de résigner une couronne qu'il n'avait acceptée qu'avec l'intime conviction qu'elle avait été librement cédée. Mais, peu de tems après, le roi, tant en son propre nom qu'au nom de sa dynastie, abdiqua en faveur de l'empereur des Français, afin que Napoléon, dans l'intérêt de l'Espagne, désignât le souverain qui devait monter sur le trône. Dans cet état de choses, considérant que toute tentative de la part des Espagnols, pour le maintien de nos droits, ne tendrait qu'à faire répandre des flots de sang et à la perte de plusieurs provinces et des colonies; persuadés que le meilleur moyen d'éviter ces malheurs est de consentir, tant pour nous que pour nos familles, à cette renonciation; considérant d'ailleurs que l'empereur s'est engagé au maintien de l'intégrité de la monarchie et de ses colonies, à celui de la religion catholique et des lois et usages qui régissent la nation, nous avons cru ne pouvoir donner une plus grande preuve de notre affection pour l'Espagne, qu'en accordant notre plein assentiment à la renonciation de tous nos droits au trône. En conséquence, nous délions les Espagnols de tout devoir envers nous et les exhortons à concourir au bonheur de la patrie, en l'attendant avec confiance et soumission de la sagesse de l'empereur Napoléon. C'est la seule

1808. Mai.

1808. Mai.

preuve de zèle que nous leur demandons en retour du sacrifice que nous faisons de nos intérêts au bonheur de la patrie, seul objet de nos vœux. »

Joseph Napoléon est désigné roi d'Espagne.

Napoléon, en expulsant les Bourbons du trône d'Espagne, avait d'abord eu le projet d'y faire asseoir à leur place Lucien, le plus capable de ses frères et le seul qui ne fût pas roi. C'était à ses talens et à sa présence d'esprit qu'il avait dû jadis d'être élevé au consulat, démarche qui fut pour lui le passage du Rubicon. Mais Lucien, malgré la supériorité de ses talens, n'avait point obtenu, dans les conseils de son frère, la suprématie à laquelle il croyait avoir des droits. Partisan de la liberté constitutionnelle, il désapprouvait le système suivi par Napoléon et il était étranger aux mesures de sa politique, tout en conservant pour lui les sentimens et l'amitié d'un frère. Possesseur d'une fortune immense, il vivait heureux à Rome au milieu de sa famille, occupant ses loisirs à la composition d'un poème épique et à la formation d'un riche musée. Napoléon crut pouvoir aisément le déterminer à abandonner ce genre de vie honorable et paisible pour monter sur le trône d'Espagne et des Indes. Mais tandis que l'empereur ne faisait entrer dans la formation de ses plans aucune considération sur la nature du pays et le caractère du peuple qu'il allait subjuguer, Lucien se

faisait une idée très-juste et de la situation de l'Espagne et des dispositions des Espagnols. Quand même l'injustice de l'usurpation n'eût point été une raison suffisante pour le décider à refuser, il y eût été déterminé par l'instabilité du trône qui lui était offert, et par la certitude que celui qui l'occuperait ne serait autre chose qu'un instrument de l'ambition de son frère. Le choix de l'empereur tomba en conséquence sur Joseph, qui régnait alors à Naples et avait su se concilier jusqu'à un certain point la bienveillance d'une population long-tems soumise à un mauvais régime. Joseph, par les conseils de Lucien, s'était aussi décidé à ne pas monter sur le trône d'Espagne; mais, pendant qu'il se rendait à Bayonne, où Napoléon l'avait fait appeler, celui-ci poursuivait ses arrangemens, convaincu que son frère ne pourrait que céder à un ascendant auquel bien peu de personnes étaient à même de se soustraire.

1808. Mai.

Adresse de la junte et du conseil de Castille à Napoléon.

Murat, qui devait remplacer Joseph sur le trône de Naples, annonça à la junte le souverain qui allait gouverner l'Espagne, et l'invita à faire parvenir à Napoléon une adresse relative à cet objet; ce qui fut exécuté. « Convaincus, disaient les membres de la junte, que l'intérêt de l'Espagne repose sur une liaison intime avec le système politique de l'empire que Votre Majesté gouverne si glorieusement, nous avons

1808. Mai. regardé l'abdication des Bourbons comme la plus grande preuve de dévouement que la nation ait jamais reçue de ses souverains. Qu'il n'y ait plus de Pyrénées! c'est le vœu constant des Espagnols ; et ce vœu sera rempli lorsqu'on aura vu renaître la confiance, lorsque les deux nations jouiront, au même degré, de leur indépendance et de leur dignité. Cet instant ne peut être éloigné. Votre Majesté, qui prévoit tout, a nommé au gouvernement provisoire de l'Espagne un prince dont la modération et les sages mesures ont su ramener le calme parmi nous. Que ne devons-nous pas attendre, maintenant que la nation entière tourne les yeux vers Votre Majesté? La monarchie espagnole va reprendre le rang qu'elle doit avoir parmi les puissances de l'Europe. Quel que soit le prince que Votre Majesté nous destine, pris dans son illustre famille, il nous assurera cette sécurité dont nous avons un si grand besoin. Le trône d'Espagne, par la puissance et l'éclat qui l'entourent, semble appeler le frère aîné de Votre Majesté. C'est un heureux présage, sans doute, que la nature ait voulu préparer elle-même un arrangement si conforme aux sentimens d'admiration que le sage gouvernement de ce prince nous a inspirés.» Le conseil de Castille, s'associant à la honte de cette adresse, unissait ses vœux à ceux de la junte.

1808. MAI.

Adresse de la ville à Murat.

La ville de Madrid présenta également une adresse à Murat, lieutenant-général du royaume. « La capitale, y était-il dit, connaissant l'intention de Sa Majesté l'empereur des Français, de placer la couronne d'Espagne sur la tête de son frère Joseph, s'empresse d'unir ses hommages à ceux de la junte suprême, et supplie Son Altesse de vouloir bien les déposer aux pieds de Sa Majesté. Elle saisit cette occasion pour assurer le prince, lieutenant-général du royaume, de ses respects et de sa soumission. » On obtint aussi du cardinal archevêque de Tolède une lettre dans laquelle il disait : « L'abdication du roi Charles, confirmée par celles du prince et des infans, m'impose le devoir bien doux à remplir, de déposer aux pieds de l'empereur l'assurance de mon respect et de ma fidélité. Je supplie Sa Majesté Impériale et Royale de me regarder comme le plus obéissant de ses sujets et de daigner me mettre à même, en me confiant ses ordres souverains, de lui prouver toute l'étendue de mon zèle. »

Assemblée des notables convoquée à Bayonne.

Murat finit par demander au conseil-général de Castille d'envoyer une députation de ses membres pour répéter verbalement à Napoléon le contenu de ces différentes adresses, et lui renouveler la demande de vouloir bien placer son frère Joseph sur le trône d'Espagne. En conséquence, d'abord par une circulaire de Murat,

1808. Mai.

et subséquemment par Napoléon lui-même, en vertu des droits qui lui avaient été cédés, une assemblée des notables fut convoquée à Bayonne pour le 15 juin, à l'effet d'exposer les vœux, les demandes et les besoins des Espagnols, et de fixer les bases constitutives de la nouvelle monarchie. Jusqu'au moment où tout serait invariablement arrêté, Murat continuait à être lieutenant-général du royaume, la justice était administrée comme par le passé, et les ministres, le conseil de Castille et les autorités civiles, militaires et religieuses, conservaient leurs fonctions. Ce décret était accompagné d'une proclamation de Napoléon.

Proclamation de Napoléon aux Espagnols.

« Espagnols, y disait-il, après une longue agonie votre nation allait périr. J'ai vu vos maux, je vais y remédier. Vos princes m'ont cédé tous leurs droits à la couronne d'Espagne. Je ne veux pas régner sur vos provinces, mais je veux acquérir un titre éternel à l'amour et à la reconnaissance de vos descendans. Votre monarchie est vieille, ma mission est de la rajeunir. J'améliorerai vos institutions, et, si vous me secondez, je vous ferai jouir, sans troubles et sans efforts, de tous les bienfaits d'une régénération. Espagnols, j'ai convoqué une assemblée générale des députés de vos provinces et de vos villes; je connais moi-même vos désirs et vos besoins; je placerai votre glorieuse cou-

ronne sur la tête d'un autre moi-même, en vous garantissant une constitution qui puisse concilier l'autorité salutaire et sacrée du souverain avec les libertés et les priviléges du peuple. Espagnols, rappelez-vous ce qu'étaient vos pères; voyez ce que vous êtes devenus! La faute n'en est point à vous, mais à l'administration qui vous gouvernait. Soyez pleins d'espoir et de confiance; j'espère que vos descendans conserveront mon souvenir et diront de moi : Il fut le régénérateur de notre patrie. » 1808. Mai.

Mais ces vaines promesses et ces emphatiques protestations venaient trop tard pour que Napoléon dût en espérer quelque chose.

LIVRE SIXIÈME.

Insurrection générale. — Dispositions dans les Asturies et la Galice. Juntes formées dans les provinces. — Junte de Séville. — Massacre de Solano à Cadix. — Prise de l'escadre française dans ce port. — Massacre des Français à Valence. — Proclamations des Patriotes. — Mouvemens des Français contre eux.

1808. Mai. Insurrection générale.

La prise des forteresses et la marche des Français avaient éveillé le patriotisme des Espagnols; plein d'espoir dans l'avenir, par la chute de Godoy et l'élévation de Ferdinand, le peuple, en apprenant les massacres de Madrid et les événemens de Bayonne, manifesta spontanément, et d'un bout du royaume à l'autre, l'intention bien prononcée de résister à l'usurpation. Cependant il était privé de la famille royale; sa cause était abandonnée par les grands et les hommes d'état sur les talens et le patriotisme desquels on avait compté jusqu'alors; le gouvernement même trahissait la cause de la patrie et de l'honneur; les autorités civiles et religieuses, objet jusqu'à ce moment de respect et d'obéissance, commandaient la soumission à un pou-

voir étranger; les places fortes et l'entrée des frontières étaient au pouvoir de l'ennemi, l'élite des troupes nationales hors du royaume; et une armée française nombreuse, et dès long-tems accoutumée à vaincre occupait la capitale et le cœur du royaume : ce fut au milieu de ces circonstances décourageantes, qu'on vit se former une insurrection générale et simultanée, contre le pouvoir militaire le plus imposant qui eût jamais existé jusqu'à cette époque, pouvoir moins terrible encore par sa force matérielle, que par le parfait ensemble de son organisation, et l'habileté qui présidait à tous ses mouvemens. Le patriotisme que firent éclater les Espagnols répondit aux espérances de ceux qui savaient apprécier le caractère de cette nation brave et généreuse, qui avaient entendu les paysans citer avec un noble orgueil les héros de la vieille monarchie espagnole, qui les avaient vus frémissant d'indignation à l'idée de leur abaissement actuel, le comparer à ces jours de gloire éclipsée dont le souvenir faisait toute leur consolation. Ceux-là savaient que les sentimens d'indépendance et de gloire n'attendaient chez les Espagnols qu'une occasion pour développer toute leur magnanimité. Rien n'avait pu faire prévoir l'outrage dont la nation était l'objet, rien n'avait été préparé pour s'y opposer, et l'on eût cherché vainement, par des moyens concertés,

1808. Mai.

1808. Mai. à exciter le mouvement qui s'opéra de lui-même et instantanément dans toute la Péninsule.

On avait entendu à Mostoles, petit village à environ trois lieues au sud de Madrid, la fusillade et les décharges d'artillerie du 2 mai. L'alcade, connaissant la situation de la capitale, envoya dans le sud un bulletin ne contenant que ces mots : « La patrie est en danger. Madrid succombe sous la perfidie des Français ; tous les Espagnols s'avancent pour le délivrer. » Cette simple démarche de la part d'un fonctionnaire obscur, et qui n'était point autorisé par le gouvernement, suffit pour enflammer les provinces méridionales. Au reste, toute invitation, tout ordre eussent été superflus ; le même esprit se manifestait instantanément partout où arrivait la nouvelle des événemens de Madrid, et de l'outrage fait à la nation. Napoléon, méconnaissant entièrement le caractère espagnol, avait poursuivi l'exécution de ses plans de la manière la plus propre à provoquer la résistance. Précédé par l'idée de grandeur et de magnanimité attachée à sa personne, s'il eût commencé par déclarer la guerre à l'Espagne, il l'eût sans peine soumise à ses lois. Le peuple, porté à admirer tout ce qui est extraordinaire et merveilleux, et disposé, par les fréquens exemples du même genre que lui présente l'histoire de son pays, à passer sur l'injustice et l'inhumanité des guerres

terminées par de brillantes conquêtes, eût été ébloui par l'étonnante destinée du guerrier, et se fût peut-être soumis sans murmurer. 1808. MAI.

Les Asturies furent la première province où l'insurrection prit une forme régulière. Les représentans formèrent une junte qui s'assembla à Oviedo, et déclara que l'entière souveraineté reposait en ses mains. Le commandant en chef de la province, qui tenta de réprimer ces mouvemens, fut en danger de perdre la vie; et le comte del Pinar, ainsi que le poète J. Melendes Valdes, envoyés de Madrid par Murat pour calmer le peuple, durent s'estimer heureux d'échapper à l'indignation que firent naître leurs tentatives. Le premier acte de la junte fut d'envoyer deux nobles solliciter des secours en Angleterre. Ils s'embarquèrent à Gijon, sur un bateau non ponté, et se rendirent à bord d'un corsaire anglais qui croisait devant ce port. On envoya aussi des agens à Léon et à la Corogne, pour inviter les habitans de ces deux provinces à se réunir, contre l'ennemi commun, à ceux des Asturies. Députation des Asturies envoyée en Angleterre.

A la Corogne, le député des Asturies reçut ordre d'un magistrat de quitter la ville immédiatement, et de ne communiquer sa mission à qui que ce fût, sous peine d'être arrêté et poursuivi comme criminel. Il s'arrêta, en s'en retournant, à Mondonedo, où il apprit que les Léonais étaient

1808. Mai. en pleine insurrection, et où il trouva un envoyé de cette province parcourant les environs pour exciter le peuple à la guerre. Les habitans de Mondonedo embrassèrent avec ardeur la cause de la patrie; un étudiant du séminaire offrit d'aller à la Corogne, malgré les risques que l'Asturien avait courus. Il se présenta sous le prétexte de demander au gouvernement provincial ce qu'avaient à faire les autorités de Mondonedo, d'après ce qui se passait à Léon et dans les Asturies. La Corogne était, quand il y arriva, dans le plus grand état d'agitation. La populace y accueillait sans examen les nouvelles qui se succédaient d'un moment à l'autre, et dont la plupart étaient sans fondement. On prétendait que la vente des biens de l'Église, suspendue par Ferdinand, allait être reprise; que Napoléon faisait partir pour le nord de l'Europe toutes les troupes espagnoles, et qu'il arrivait des charrettes chargées de fers, pour enchaîner les soldats qui refuseraient de partir. D. Antonio Filangieri, capitaine-général de la Galice et gouverneur de la Corogne, pensa que la seule conduite qu'il eût à suivre dans des circonstances aussi pénibles, était de maintenir l'ordre autant que possible; mais la mesure même qu'il crut devoir prendre pour prévenir l'insurrection, en devint le signal. La fête de Ferdinand, depuis l'époque où il avait été reconnu prince des Asturies, s'é-

tait toujours célébrée le 30 mai, jour consacré à Saint-Ferdinand, roi d'Espagne. Le pavillon national, pendant cette solennité, était arboré sur toutes les places fortes, et salué par une décharge d'artillerie. Filangieri défendit cette cérémonie, craignant qu'elle ne donnât lieu à quelque mouvement populaire, et cette réserve produisit tout le contraire de ce qu'il en attendait. C'était en effet donner un assentiment tacite, mais non équivoque, à tout ce qui s'était passé à Bayonne. Le peuple, n'en jugeant pas autrement, se rassembla devant la maison du gouverneur, et exigea que le pavillon fût arboré. Filangieri était un napolitain qui eût pu, sans manquer à ses devoirs, passer du service des Bourbons à celui de Napoléon. Fidèle cependant au pays qui l'avait adopté, il se rendit aux demandes du peuple, et fit arborer le pavillon. On exigea ensuite qu'un régiment qui avait été envoyé au Ferrol, fût rappelé; que les armes de l'arsenal fussent distribuées aux habitans; que Ferdinand fût proclamé, et que la guerre contre la France fût immédiatement déclarée. Le gouverneur refusa de souscrire à cette dernière demande. On enfonça la porte de sa maison, on s'empara de ses papiers, et il eût probablement perdu la vie, s'il n'eût pas trouvé, en s'échappant par une porte de derrière, un refuge dans un couvent.

1808.
MAI.

1808. Mai. Le peuple se porta ensuite à l'arsenal, et s'empara de toutes les armes. Les soldats ne firent aucune résistance, et se déclarèrent pour la cause de leur pays. Quelques officiers, qui parurent vouloir calmer le mouvement, furent maltraités; quelques maisons furent attaquées, et l'on pilla une boutique où l'on prétendait qu'étaient déposés les fers destinés à enchaîner les soldats. Le consul français eût été indubitablement massacré, si l'on ne l'eût fait passer à tems dans le fort Saint-Antoine, sur une île voisine. On promena dans les rues un portrait de Ferdinand, que la foule saluait de bruyantes acclamations, auxquelles se mêlaient les cris de *Mort aux Français et aux traîtres!* L'ordre ne tarda pas cependant à se rétablir, et fut en partie le résultat des efforts du clergé, qui possédait alors la double influence et de son caractère et du patriotisme qu'il déploya. Les chefs de chaque monastère et les curés se réunirent aux autorités de la ville, au régent de l'audience royale et au gouverneur, qui avait repris son pouvoir. Ils se constituèrent ensemble en junte permanente, et envoyèrent des officiers traiter avec l'escadre anglaise devant le Ferrol. On expédia en même tems des courriers à Santiago, Tuy, Orense, Lugo, Mandanedo et Betanzos, pour que chacune de ces villes nommât un député à la junte, et informât sa banlieue de ce qui se passait. En moins de

trois jours toute la Galice était en insurrection, et les communications étaient ouvertes avec l'Angleterre. 1808. Mai.

A Badajoz et à Séville, les mouvemens populaires furent d'abord réprimés par les autorités locales, mais ils ne tardèrent pas à se renouveler avec plus de violence. Le comte de la Torre del Fremo était gouverneur de Badajoz. Le peuple se rassembla devant son hôtel, demandant à être enrégimenté et armé. Le comte essaya de nouveau de calmer un enthousiasme qui ne reconnaissait plus de frein; la multitude irritée considérait l'inaction comme un acte de fidélité au roi qu'on voulait lui imposer, et toute tentative pour modérer son ardeur, comme inspirée par la trahison. Elle arracha le gouverneur de son hôtel, et le massacra impitoyablement. Il ne faut pas se dissimuler que, dans cette dissolution instantanée du gouvernement, les passions les plus condamnables prirent place plus d'une fois à côté du plus noble patriotisme. Trop souvent poussé par un zèle aveugle, ou excité par des hommes qui cherchaient à assouvir des vengeances particulières, le peuple commit des excès faits pour déshonorer la cause qu'il servait. De simples soupçons firent souvent sacrifier, comme agens des Français, des hommes dont l'innocence fut reconnue postérieurement. Valladolid, Carthagène, Grenade, Jaen, San Lucar, Ciudad Rodrigo et plusieurs

Excès où se porte le peuple.

1808. Mai. autres villes, furent témoins de ces cruelles et irréparables erreurs. Mais l'anarchie qui y donnait lieu fut de peu de durée. Le peuple ne cherchait point à se soustraire au frein des lois et à l'habitude de la subordination; il ne demandait qu'à venger le massacre de ses concitoyens, et à délivrer la patrie de l'usurpation, prêt à obéir aux autorités disposées à guider ses efforts. Comme Ferdinand avait laissé, en partant pour Bayonne, une junte à Madrid, le nom de cette assemblée était devenu familier à la multitude, et des réunions semblables formées dans toutes les villes se composèrent des personnes que les habitans étaient accoutumés à respecter.

Junte de Séville. Quoique les gouvernemens provisoires organisés spontanément fussent réellement indépendans les uns des autres, par un consentement général, on laissa prendre une espèce d'ascendant à la junte de Séville. A cause de sa grandeur et de son importance, les Espagnols considéraient cette place comme leur capitale, pendant que Madrid était au pouvoir de l'ennemi. Les magistrats parvinrent à comprimer les premières tentatives du peuple, mais un mouvement trop général et trop prononcé pour qu'on pût songer à l'arrêter fut excité par un homme du peuple appelé Nicolas Tap y Nunes. Il vint à Séville pour y prêcher l'insurrection, et obtint sur le peuple, par son ardeur et son intrépidité, une influence

dont il sut ne pas abuser. Les autorités, reconnaissant l'impossibilité de ramener le calme, proposèrent la formation d'une junte ; le peuple pensait si peu à exercer un droit d'élection, qu'il demanda d'en faire nommer les membres par une assemblée des curés et des chefs de chaque monastère. Ils s'assemblèrent en effet, acceptant avec répugnance un pouvoir déféré par les acclamations de la foule, et ayant à redouter également et l'animadversion des Français, et les ordres des autorités de Madrid, et le courroux d'une multitude à laquelle on savait qu'il était dangereux de résister. Quelques membres ne tardèrent pas à quitter l'assemblée. Les autres s'estimèrent heureux de se soustraire à toute responsabilité ultérieure, en consentant aux nominations qui furent proposées. On nomma entr'autres D. Francisco Saavedra, ancien ministre des finances, et P. Gil de Séville. L'un et l'autre avaient été victimes de l'administration de Godoy, et c'était sans contredit le titre le plus propre à attirer les respects et l'obéissance de la multitude. La fureur du peuple, quoiqu'il eût obtenu ce qu'il demandait, ne s'apaisa point encore. Elle fut excitée par quelque ressentiment particulier, à ce qu'on croit, contre le comte del Aguila, l'un des personnages les plus distingués de Séville, et dont la riche collection de tableaux, de livres et de manuscrits, était

1808. Mai.

1808. Mai. considérée à juste titre comme un trésor pour la ville. La populace, dans une exaspération que rien ne motivait, l'attaqua avec fureur, l'arracha de son carrosse, le mit à mort, et exposa son corps sur une des portes de Séville. Lorsque le calme fut rétabli, les magistrats n'osèrent pas rechercher les auteurs ou les promoteurs de cet assassinat.

Tap de Nunes, qui était maître de Séville, assistait à la formation de la junte. Ne pouvant, comme étranger connaître les titres de ceux qui étaient proposés, il consentait à toutes les nominations : ayant appris cependant que deux membres choisis étaient plutôt faits pour nuire à la cause du peuple que pour la servir, il exigea et obtint leur radiation. Il était impossible de songer à obtenir aucune subordination en laissant à un pareil démagogue, quelle que fût la droiture de ses intentions, la faculté de créer ou de renvoyer à son gré les membres du gouvernement. La junte le fit arrêter et détenir à Cadix. Cet acte de vigueur était sans doute nécessaire, mais on devait quelque indulgence à un homme qui n'avait montré aucune disposition à faire un mauvais usage de son influence, lorsque cela lui eût été si facile. Il put reconnaître que les formes de la justice étaient aussi peu observées sous le nouveau gouvernement provisoire, que sous l'ancien despotisme. Jeté en pri-

son, il y fut laissé sans qu'on songeât à le juger, et jusqu'à ce que la nécessité de faire place à quelque criminel le fît élargir. 1808. Mai

La conduite ultérieure de la junte ne démentit pas cet acte d'autorité. Elle établit, dans toutes les villes de sa juridiction qui avaient deux mille propriétaires, des juntes correspondantes, avec ordre de former des corps de tous les habitans, de l'âge de seize à quarante-cinq ans. Elle se disposa à lever des fonds, en taxant les corporations et les riches particuliers, mais surtout par des dons volontaires. Elle déclara, au nom de Ferdinand et de la nation, la guerre à Napoléon et à la France, protestant qu'elle ne déposerait les armes que lorsque l'empereur aurait rendu la liberté à la famille royale, et reconnu les droits et l'indépendance de la Péninsule. La même déclaration annonçait qu'un armistice avait été conclu avec l'Angleterre, et que l'on se disposait à traiter de la paix.

Elle déclare la guerre à la France.

Solano, rappelé du Portugal, était alors sur la frontière avec son corps d'armée. Si, dans ces tems de troubles, quelqu'un eût pu compter, pour sa propre sûreté, sur la noblesse de son caractère, sa popularité et une vie irréprochable, c'était, sans contredit, ce général. Il n'avait usé du pouvoir illimité dont il avait été investi à Cadix, que pour ajouter au bien-être des habitans et aux embellissemens de la ville. Les offi-

Solano hésite à coopérer à ces mesures.

1808. Mai.

ciers de terre et de mer lui portaient un égal respect; les personnages du rang le plus élevé étaient ses amis particuliers, et le peuple avait la plus haute idée de ses qualités et de sa justice. Personne n'était plus profondément affecté que lui de l'avilissement de l'Espagne; mais, désespérant des moyens que sa patrie avait d'en sortir, il eût accepté volontiers la régénération amenée par un pouvoir étranger et un souverain usurpateur. Il se rendit à Séville dès les premiers mouvemens d'insurrection : Saavedra, P. Gil, le comte de Tilly et quelques autres, lui communiquèrent leurs projets et leurs espérances; mais Solano croyait, comme tant d'autres, qu'il était impossible de résister à la France. Les hommes d'état qui partageaient sa manière de voir sur les réformes à introduire en Espagne s'étaient déjà soumis à Napoléon, et faisaient tout leur possible à Madrid pour ramener le peuple à l'obéissance. Il savait que les troupes étaient prêtes à marcher sur Séville pour y réprimer l'insurrection, comme on l'avait fait à Madrid; il n'était pas certain que toute la Péninsule partageât les sentimens qui s'étaient manifestés à Séville et dans la capitale; craignant d'ailleurs que le peuple n'abusât de son pouvoir, et déterminé à soutenir ce qui lui paraissait être la cause du bon ordre et des lois, il reçut froidement les communications qu'on lui

fit, et, demandant du tems pour réfléchir, il se hâta d'aller reprendre son commandement à Cadix. 1808. Mai.

Il dit, en arrivant dans cette ville, qu'il allait prendre des mesures contre un bombardement auquel les Anglais se disposaient. Cela lui fournit le prétexte d'enlever les canons du côté de la terre, pour renforcer les batteries du rivage. On assure aussi qu'il fit disparaître les munitions de guerre, prétendant que les casemates serviraient de refuge aux habitans, et qu'il écrivit au général Dupont, qui se rendait en Andalousie, de hâter sa marche. Il est impossible de déterminer à quel point ces accusations sont fondées. Quelqu'un qui connaissait parfaitement Solano, et qui lui était très-attaché, a assuré depuis, que si ce général eût assez vécu pour voir les efforts tentés par l'Espagne, la cause du peuple n'eût pas eu de défenseur plus ardent. Quoi qu'il en soit, l'amiral qui commandait l'escadre anglaise devant Cadix lui envoya un parlementaire avec l'offre de coopérer avec lui contre les Français qui avaient en rade une escadre de cinq vaisseaux et une frégate, aux ordres du vice-amiral Rosily. Il reçut des offres semblables de la part du gouvernement de Gibraltar, Sir Hugh Dalrymple, qui était déjà en communication avec le général Castanos, commandant les forces espagnoles du camp de Saint-Roch. Solano répon- Il refuse les secours de l'escadre anglaise.

1808.
Mai.

dit que ces ouvertures devaient être adressées au gouvernement, à Madrid, ce qui était réellement donner son adhésion à la souveraineté de Joseph.

Il convoque un conseil de guerre.

Aussitôt que la cause du peuple l'avait emporté à Séville, la junte avait envoyé quatre officiers d'artillerie avec des dépêches aux commandans de Cadix, de Badajoz et de Saint-Roch, pour leur annoncer que la guerre avait été déclarée contre la France, et la paix convenue avec l'Angleterre. Le comte de Teba, Cyprien Palafox, dont le frère avait pris une part très-active à l'insurrection, était celui qui avait été destiné pour Cadix; il s'était chargé de cette mission, non-seulement pour ce qu'elle avait d'honorable, mais encore parce qu'il lui était plus facile qu'à tout autre de donner verbalement à Solano, sur la situation de Séville, des explications qu'on n'avait pas eu le tems d'écrire. Plein de zèle pour une cause qu'il devait abandonner dans la suite, il entra à Cadix, à cheval, et communiqua au peuple qui se pressait autour de lui les nouvelles qu'il apportait, et qui, d'ailleurs, furent bientôt répandues par des courriers particuliers que les habitans de Séville envoyèrent à leurs correspondans. Solano était intimement lié avec le comte de Teba. Après avoir entendu son rapport, il ne crut pas devoir reconnaître l'autorité de la junte de Sé-



ville, formée, à ce qu'il lui paraissait, par une insurrection populaire; mais convaincu, d'un autre côté, du danger d'un refus formel, il convoqua un conseil composé des officiers-généraux de terre et de mer qui se trouvaient dans la ville, au nombre de onze, et qui furent d'avis de faire une proclamation au peuple. 1808. MAI.

Le conseil s'appliquait à faire voir dans cette pièce les dangers d'une déclaration de guerre, attendu les forces de la France, l'absence des troupes espagnoles et le besoin d'exercer les levées qu'on pourrait faire. « Le droit de déterminer quels étaient les ennemis de l'état appartenait exclusivement au roi. Ferdinand avait assuré, à différentes reprises, que les Français étaient ses alliés; c'était en cette qualité qu'ils avaient été reçus en Espagne: le roi n'ayant témoigné aucun changement d'opinion à leur égard, ne paraissait pas demander les sacrifices que le peuple était prêt à faire. Si cependant on se déterminait à la guerre, il fallait en calculer toutes les conséquences. Les nouveaux soldats devaient s'attendre à quitter leurs maisons pour long-tems, peut-être pour toujours; les autres auraient à reprendre leur manière ordinaire de vivre, attendu que c'est aux soldats seuls à faire la guerre. Si le peuple y prenait part, l'ennemi ne manquerait pas de livrer le pays à la dévastation et au pillage, et les Anglais, profitant de Il exhorte le peuple à ne pas déclarer la guerre à la France.

1808. Mai.

ces circonstances, s'empareraient du port et de la ville, et feraient de Cadix un second Gibraltar. Le conseil se faisait un devoir, dans cette proclamation, d'entrer dans ces détails, pour que le peuple n'eût à accuser personne, s'il était victime des maux qu'on lui annonçait. Mais dans le cas où il persisterait à vouloir déclarer la guerre, les généraux qui composaient le conseil étaient prêts à commencer les hostilités, pour qu'on ne pût pas soupçonner leurs représentations d'être dictées par aucun motif indigne de l'honneur espagnol. »

Le peuple persiste à vouloir la guerre.

Le contenu de cette proclamation prouvait que ceux qui l'avaient rédigée étaient peu sensibles à l'affront fait à leur patrie, et la manière dont on la publia ne témoignait point en faveur de la prudence du gouverneur. Au lieu d'attendre le jour, on accrut les alarmes et l'agitation du peuple qu'on éveilla par le bruit du tambour et de la musique militaire, pour lui faire entendre, à la lueur des torches, la lecture de cette adresse. Les esprits entreprenans qui dirigeaient la multitude ne manquèrent pas d'apercevoir tous les avantages que leur donnait cette pièce, et reconnaissant au peuple le droit de diriger la conduite du gouverneur, il n'y eut pas de repos dans la ville pendant le reste de la nuit. On rédigea une réponse au général, et le peuple en tumulte la porta, à la lueur des flam-

beaux, sous les fenêtres de Solano, qui fut contraint de paraître au balcon. Un jeune homme, montant sur les épaules d'un de ses camarades, lut un écrit par lequel le peuple déclarait qu'il avait décidé la guerre, et qu'il venait réfuter, l'une après l'autre, toutes les objections de la proclamation. Il lut alors effectivement une réponse qui réfutait, article par article, l'adresse du conseil. La foule applaudit et demanda que l'escadre française fût sommée de se rendre. Solano assura que dès le lendemain les généraux s'assembleraient pour prendre les mesures nécessaires à cet effet. S'il eût partagé l'enthousiasme public, et donné d'abord l'assentiment qu'il ne pouvait plus refuser, il eût pu conserver, sinon le calme, du moins la subordination. Mais le peuple avait pris le dessus; et, dans de pareilles commotions, ce ne sont pas toujours des hommes bien intentionnés qui parviennent à le guider. 1808 Mai.

Une partie de la foule se porta à l'arsenal pour prendre des armes, et n'en fut point empêchée par les soldats, qui partageaient tous les sentimens du peuple. D'autres enfoncèrent les prisons pour délivrer ceux qui y étaient enfermés. On pénétra dans la maison du consul français, avec l'intention de l'égorger; il s'était réfugié dans le couvent de Saint-Augustin, d'où il se rendit sur l'escadre française. On entendit On conseille à Solano de s'évader.

1808. Mai. la multitude accuser Solano d'être le partisan des Français. Le comte de Teba l'engagea à remettre le commandement à D. Thomas de Morla, un des généraux qui avaient fait partie du conseil, et de se rendre avec lui à Séville, sous prétexte de prendre des instructions sur la manière dont il devait agir dans des circonstances aussi difficiles. Solano sentait combien il eût été prudent de se rendre à ce conseil, mais le point d'honneur et la crainte d'être soupçonné d'un manque de courage lui firent braver le danger. Il donna une autre raison que son attachement pour les Français pouvait seul suggérer : il craignait, disait-il, que les Anglais ne profitassent de la confusion pour chercher à se rendre maîtres de Cadix.

Il est massacré par le peuple.

Le lendemain, les officiers généraux se réunirent pour la seconde fois, et vers midi ils se présentèrent au balcon pour écouter le peuple qui demandait à connaître leur détermination. Solano et Morla l'assurèrent que tout ce qu'il avait demandé allait être exécuté, et qu'en conséquence il pouvait se disperser et se tenir tranquille. Un homme cria qu'on ne voulait pas voir flotter le pavillon français. « Où le voit-on? demanda Solano. — Sur les vaisseaux français, répondit-il. » Alors le général observa que des officiers de marine et de génie avaient déjà reçu l'ordre d'aviser aux moyens de s'emparer de

cette escadre. Le peuple, satisfait de cette réponse, se retira, et Solano se mit à table pour dîner. Il n'en était pas encore sorti, qu'un nouveau rassemblement arriva devant son hôtel, conduit par un homme qui avait été chartreux et qui avait quitté cet ordre pour entrer dans un autre moins rigide, où il faisait alors son noviciat. Il demanda à parler au gouverneur; on répondit qu'il avait besoin de prendre du repos, et que d'ailleurs il avait promis au peuple qu'on ferait tout ce qu'il demandait. L'ex-chartreux insista, voulut entrer et poussa le factionnaire qui tira un coup de fusil en l'air et ferma la porte. Alors, la populace, toujours conduite par le même homme, traîna du canon devant l'hôtel, brisa les portes et se précipita dans l'intérieur; on voulait la mort de Solano. Il s'évada par le toit et se réfugia dans la maison d'un négociant anglais, dont la femme le cacha dans un cabinet. On prétend que ses jours auraient été sauvés, si l'ouvrier même qui avait construit cette pièce ne se fût trouvé dans la foule, et n'eût découvert la retraite du malheureux général. La maîtresse de la maison, madame Strange, employa vainement les plus vives supplications; elle fut blessée au bras, et Solano, arraché de cet asile, prit congé d'elle pour ne plus la revoir. Quelques individus voulaient le traîner à l'échafaud, pour lui faire subir une mort ignominieuse; impatiens 1808. Mai.

1808. Mai.

de voir couler son sang, d'autres le massacrèrent sur-le-champ. Il se soumit à son destin avec le calme et la dignité d'un vieux militaire. On assure que le coup mortel lui fut donné par un de ses propres soldats qui, pour lui épargner des souffrances et le supplice des criminels, lui passa son sabre au travers du corps.

Morla nommé gouverneur de Cadix.

Il y a de fortes raisons pour croire que la fureur du peuple, qui ne se porta que sur Solano, fut dirigée par quelque haine particulière. Les autres généraux qui concoururent à rédiger la proclamation ne furent exposés à aucun danger, et Morla, qui commandait en second, fut, le lendemain, nommé par acclamation gouverneur de Cadix et capitaine-général de la province. Il accepta le commandement à condition que le peuple se tiendrait dans le bon ordre. La junte de Séville confirma sa nomination et envoya un de ses membres pour concerter un plan d'opérations avec lui. Le nouveau gouverneur adressa au peuple une proclamation où il lui disait que, sous le masque du patriotisme, quelques malfaiteurs ne cherchaient que le pillage et la dévastation; que le seul désir des autorités était de mourir pour la cause de Ferdinand; et que, sous vingt-quatre heures, on verrait les résultats des mesures qui avaient été prises contre les vaisseaux français. Cependant cette escadre s'était mise sur la défensive, et

était embossée dans une passe hors de la portée des batteries. Le vice-amiral Rosily s'attendant à être secouru, et certain que les forces qu'on enverrait contre Cadix triompheraient aisément de la résistance des Espagnols, ne cherchait qu'à gagner du tems. Il fit proposer au gouverneur de sortir de la baie, si l'on pouvait s'entendre à cet égard avec l'escadre anglaise. C'était, disait-il, pour calmer le peuple, à qui la présence des vaisseaux français paraissait avoir fait commettre des désordres. Dans le cas où l'escadre anglaise ne consentirait pas à le laisser sortir sans l'attaquer, il proposait de débarquer son artillerie, de conserver ses équipages à bord, et de ne pas garder le pavillon arboré. Si cet arrangement devait avoir lieu, il demandait qu'on se remît mutuellement des otages, et que le gouverneur espagnol le protégeât contre les ennemis extérieurs. Morla répondit que ces propositions n'étaient compatibles ni avec son honneur, ni avec les ordres positifs qu'il avait reçus, et qu'il ne pouvait accepter autre chose qu'une reddition pure et simple. Lord Collingwood, qui venait d'arriver de devant Toulon pour prendre le commandement de l'escadre anglaise de Cadix, offrit de coopérer avec les vaisseaux espagnols. Mais les autorités du pays, comptant sur leurs forces et sur un succès certain, refusèrent ce secours. Si le général 1808. Mai.

1808.
JUIN.

français eût eu moins de confiance dans la célérité des opérations de l'armée et dans le bonheur de Napoléon, il se fût sans doute rendu aux Anglais, dont il pouvait espérer d'être traité plus favorablement; il y eût été déterminé aussi par l'espoir d'exciter quelque mésintelligence entre les deux nations. Quoi qu'il en soit, les Espagnols établirent sur l'île Léon et près du fort Louis des batteries qui commencèrent l'attaque simultanément avec des chaloupes canonnières. Les marins anglais, impatiens témoins d'une action qui se passait sous leurs yeux, sans qu'ils pussent y prendre part, la virent se prolonger du 9 au 14 juin, époque à laquelle le vice-amiral Rosily, après avoir vainement tenté de capituler, se rendit sans conditions. Morla, dans une adresse au peuple, fit valoir le mode d'attaque dont on s'était servi, et qui, d'abord, avait été blâmé comme inefficace et trop lent. Cette victoire n'avait coûté aux Espagnols que quatre hommes, et les vaisseaux dont ils venaient de s'emparer n'avaient presque pas souffert. Morla dit dans son adresse que les prisonniers seraient échangés contre des troupes espagnoles. Il exhortait le peuple à reprendre ses habitudes paisibles. « La convulsion que l'Espagne vient d'éprouver, disait-il, nous a fait sortir de notre léthargie. Il fallait une étincelle électrique pour nous en tirer; il fallait une

Reddition de l'escadre française.

tempête pour dégager l'horizon des brouillards qui le couvraient; mais le remède peut devenir un poison, si l'on en use encore après que la guérison s'est opérée. On doit maintenant rentrer dans l'ordre et s'en rapporter à la sagesse des autorités. Les hommes capables de faire la guerre seront armés et disciplinés; ceux qui ne sont pas propres au service militaire seront employés différemment. Les femmes et les enfans qui chercheraient à exciter du tumulte seront sévèrement punis. »

1808. Juin.

Communication entre le général Castanos et Sir Hew Dalrympla

L'homme qui tenait ce langage avait déjà fait tous ses efforts pour entraver la marche de ceux que les dangers de la patrie avaient éveillés. Il avait retardé autant que possible l'attaque contre les Français, espérant qu'un corps d'armée arriverait à tems pour s'emparer de Cadix et le conserver à Joseph. Dans toute cette partie de l'Espagne, l'intention de résister à Napoléon et de demander du secours à l'Angleterre s'était manifestée aussitôt qu'on avait appris le projet d'usurpation. Le commandant espagnol à Algésiras et le gouverneur anglais de Gibraltar avaient toujours réciproquement observé ces égards et ces mesures d'humanité, qui, autorisés par les lois de la guerre, en adoucissent les maux. Les Espagnols reconnurent les avantages que ces dispositions respectives leur offraient pour la délivrance de leur pays. Si Fer-

1808. JUIN.

dinand, au lieu de chercher à renverser Godoy, eût pensé à émigrer, il lui eût été facile de se rendre à Gibraltar et de s'y embarquer pour les colonies, en s'en rapportant à la générosité britannique. Dès les commencemens d'avril le général Castanos avait eu avec Sir Hew Dalrymple des conférences sur la situation des affaires, et les mesures à adopter. On s'était flatté de l'espoir, après le départ de la famille royale, de sauver D. Francisco, le plus jeune des infans, et de le transporter en Amérique. Mais dans le cas où tous les Bourbons seraient ravis à l'Espagne, on regardait l'archiduc Charles comme la personne à qui l'on pouvait le plus convenablement offrir la couronne, et l'on demanda à Sir Hew la faculté de tenir une frégate prête à partir pour Trieste, à l'effet d'aller chercher le prince. Sir Hew Dalrymple, appréciant toute l'importance des événemens, en assuma la responsabilité en engageant le général espagnol à avoir la plus grande confiance dans la franchise et la bonne foi des Anglais. Vers la fin de mai deux officiers français, dont l'un était aide-de-camp de Murat, se rendirent à Algésiras. Castanos, pensant qu'ils avaient mission de l'arrêter, était décidé à les tuer et à se réfugier à Gibraltar. Ils se bornèrent à lui parler de la vice-royauté du Mexique, qui lui avait été promise par l'ancien gouvernement, et dont on cherchait à le leurrer

maintenant, ainsi que le général Cuesta. L'aide-de-camp l'assura que, depuis plus de trois ans, l'expulsion des Bourbons d'Espagne avait été le principal but de la politique de Napoléon; qu'ayant obtenu ce résultat, l'empereur allait s'occuper de détrôner la maison d'Autriche, ce qui ne demandait pas plus de quatre mois. C'est ainsi que les généraux de Napoléon jugeaient que rien n'était impossible aux volontés de leur maître. Mais Castanos ne se laissa ni éblouir, ni intimider : il continua ses communications avec Gibraltar, et se détermina à saisir l'escadre française. Morla parvint à l'en empêcher alors; mais le retard de cette prise ne produisit aucun résultat funeste. Du reste, Castanos, d'après l'invitation de la junte, se disposa à résister aux Français quand ils entreraient en Andalousie. 1808. JUIN.

Tandis que cette province, ainsi que la Galice et les Asturies, prenait les armes pour repousser l'usurpation, la ville de Valence, où le même esprit et les mêmes dispositions s'étaient manifestés, devint le théâtre d'une scène dont l'horreur surpasse tout ce qui a eu lieu dans la Péninsule à cette terrible époque. Dès les premiers mouvemens d'insurrection le gouverneur, D. Miguel de Saavedra, avait péri victime de la fureur du peuple. Amené de Requena, où il s'était réfugié, il avait été massacré près du palais du comte de Cervallon, qui, malgré qu'il Massacres de Valence.

1808. JUIN.

eût hautement embrassé la cause nationale, fit d'inutiles efforts pour le sauver. Sa tête fut promenée au bout d'une pique dans les rues de la ville, et ensuite exposée sur un pilier de la place Saint-Dominique. On nomma une junte dont les soins auraient probablement ramené l'ordre dans la ville, s'il n'y fût arrivé à cette époque, de Madrid, un de ces êtres dont on aime, pour l'honneur de l'humanité, à attribuer les crimes à l'inspiration de quelque génie infernal. P. Balthasard Calvo était chanoine de l'église de Saint-Isidore à Madrid. On a dit par la suite que Murat l'avait envoyé pour traiter secrètement avec la junte, et que, n'espérant pas pouvoir y réussir, il avait cherché à se rendre maître de la ville par la terreur; mais on ne peut croire qu'il conservât, en agissant comme il le faisait, la moindre idée de livrer par la suite Valence aux Français. Probablement il n'avait d'autre but que celui d'assouvir une férocité qui, un siècle auparavant, l'eût mis en grand crédit auprès du saint-office.

Il y avait à Valence un grand nombre de Français que la conduite de leur gouvernement avait rendus, près des Espagnols, un objet général de haine et d'outrages, et qui, dès le commencement des troubles, avaient imprudemment cherché un refuge dans la citadelle. Calvo les accusa auprès du peuple d'être en correspon-

dance avec Murat et les troupes françaises, et d'avoir formé le dessein de leur livrer la ville. La junte n'avait pas de corps militaires à sa disposition, et se trouvait dans un état de confusion et d'embarras trop grand pour exercer la force morale que les circonstances auraient exigée. Le consul anglais, M. Tupper, en faisait partie. Il se rendit à la citadelle, et exposa aux Français le danger qu'ils couraient en se tenant ainsi réunis, et en s'exposant à être égorgés en masse. Il les engagea à se réfugier, soit dans les couvens, soit chez les habitans avec qui ils étaient liés d'amitié; mais, se croyant plus en sûreté à la citadelle, ils refusèrent de suivre ce conseil. Pendant ce tems Calvo avait rassemblé les instrumens du terrible projet qu'il méditait, et, pour en grossir le nombre, il avait fait sortir des prisons tous ceux que des crimes quelconques y retenaient. Le 5 juin, à l'entrée de la nuit, il se rendit à la citadelle avec sa horde, en se faisant accompagner par quelques moines. La garde fit peu de résistance; les Français, conduits l'un après l'autre dans une chambre, y furent confessés par les moines, et de là livrés à une populace frénétique qui, se ruant sur eux, les immolait à coups de couteaux. Lorsque la junte apprit cet horrible massacre, elle rassembla les moines et les frères des différens couvens, et les envoya en procession, précédés du

1808.
Juin.

1808. JUIN. Saint-Sacrement, les cierges allumés, et chantant les Litanies des agonisans sur le lieu du carnage. A l'aspect du lugubre cortége, la horde sanglante suspendit ses exécutions, et s'agenouilla au milieu des cadavres de ses victimes. Mais Calvo élevant la voix, menaça les ecclésiastiques de les considérer, s'ils ne se retiraient, comme complices des Français, et de leur faire subir le même sort. Ces hommes intimidés par cette menace, et épouvantés par le spectacle qu'ils avaient sous les yeux, se hâtèrent d'abandonner la citadelle, oubliant que leur caractère leur faisait un devoir d'affronter le martyre, et de soustraire leur patrie à l'ignominie de cette horrible journée.

Le massacre se prolongea pendant toute la nuit. Cent soixante et onze personnes furent égorgées. Au jour, on s'aperçut que dix ou douze respiraient encore. L'effet que cette vue produisit sur les meurtriers est un sûr garant de la facilité qu'auraient eue les religieux à arrêter le cours de ces horreurs, s'ils eussent été doués de plus de fermeté. Frappés de compassion, et sans faire connaître leurs intentions au féroce chanoine, les assassins tirèrent ces malheureux du milieu des cadavres, les portèrent à l'hôpital, et pansèrent eux-mêmes les blessures qu'ils avaient faites. Il restait encore à la citadelle environ cent cinquante Français. La multitude,

plus accessible à la pitié, déclara vouloir leur faire grâce, et s'écria qu'il fallait les enfermer dans un lieu où l'on pût être à même de veiller sur eux. Calvo consentit à ces dispositions, qu'il eût été dangereux de contredire; mais la soif de sang qui le dévorait n'était point rassasiée encore. Il fit confesser les Français avant de quitter la citadelle; les ayant fait ensuite attacher deux à deux avec des cordes, il les dirigea vers le lieu désigné. Avant d'y arriver, il fit arrêter le peuple pour lui montrer un papier qu'il dit avoir trouvé dans la poche d'un Français, et portant l'engagement de livrer la ville à ses compatriotes. Près d'une multitude ignorante et prévenue, les assertions les plus hasardées passent toujours pour des preuves; les malheureux qu'on avait résolu d'épargner furent massacrés sur-le-champ. Calvo, suivi de ses satellites, parcourut ensuite les maisons pour chercher les Français qui ne s'étaient pas rendus à la citadelle avec les autres. Tous ceux qu'on trouva furent confessés et mis à mort. Un seul fait, pendant les événemens de cette journée, repose un instant l'imagination fatiguée par tant d'horreurs. M. Pierre Bergier s'était fait également remarquer à Valence, et par son immense fortune, et par le noble usage auquel il l'employait. Ce n'était point assez pour lui de faire remettre aux malades, aux pauvres et aux prisonniers d'abon-

1808. Juin.

1808 JUIN. dantes aumônes; il allait les voir, les consoler et les secourir lui-même. Tant de vertu et de bienfaisance n'avaient pu le soustraire cependant à la proscription générale. Il fut livré comme les autres à la horde impitoyable. Un des meurtriers se précipite sur lui pour l'immoler, mais, au moment de frapper, il reconnaît Bergier, qui, plus d'une fois, avait secouru sa misère, et le couteau menaçant s'arrête sur le sein de l'homme de bien. L'assassin cependant se reproche sa pitié; il se rappelle que Bergier est Français, et lève le bras de nouveau. La reconnaissance l'emporte une seconde fois sur la haine. Le féroce Valençais s'écrie : « Je ne sais si tu es un démon ou un saint, mais je ne puis porter la main sur toi. » Il le saisit, le pousse au milieu de la foule, et le met hors de danger.

La junte, frappée de terreur, pendant ces affreuses exécutions, ne fit aucun effort pour exercer une autorité dont le besoin ne fut jamais aussi pressant. Calvo ne pouvait se contenter de cette espèce d'assentiment tacite; il voulut envelopper les autorités dans la responsabilité de ces massacres, ou leur faire encourir, par quelque acte d'opposition, la défaveur de la multitude qu'il guidait. A cet effet, il fit conduire cinq Français à la porte de la salle où la junte tenait ses séances, et envoya demander un ordre par écrit pour les mettre à mort. Son

intention n'était pas difficile à pénétrer, mais on ne pouvait encore agir d'une manière décisive contre ce démagogue forcené. Le comte de Cervallon répondit : « Vous avez égorgé assez de Français sans demander des ordres, vous pouvez vous en passer maintenant. » M. Tupper vint se présenter aux assassins, et leur parla en faveur des prisonniers. Il fut frappé d'un coup de couteau par un homme qui le traita de Français; mais plusieurs voix prirent sa défense, et un individu s'écria qu'il tuerait quiconque oserait insulter le consul anglais. Il intercéda de nouveau, mais vainement, pour les malheureux Français; on les égorgea, et leurs cadavres furent laissés sur les degrés de la salle. Il y en avait encore dans la ville quelques-uns auxquels était réservé le même sort qu'à leurs compatriotes; M. Tupper, pour les sauver, proposa à la multitude de les lui livrer comme prisonniers, promettant de remettre en échange des armes et des munitions qu'il ferait venir de Gibraltar. Cet homme généreux parvint, par ce moyen, à conserver la vie des derniers. 1808. Juin.

Calvo était alors dans cette espèce de démence que donne un pouvoir illimité et inattendu; il se déclara le seul représentant du roi Ferdinand, et se disposa à déposséder de son rang de capitaine-général le comte de Cervallon, à dissoudre la junte, et à faire égorger l'archevêque. Punition des assassins.

1808. Juin.

Les autorités apprécièrent enfin le danger qui les menaçait; la junte invita Calvo à assister à ses séances. Il s'y rendit, suivi par la foule dont les flots inondaient la salle. Il montra beaucoup d'insolence et menaça la junte. Enfin, P. Rico, l'un des plus ardens patriotes, se leva, dénonça Calvo comme traître, et demanda qu'il fût arrêté sur-le-champ. Celui-ci, d'abord étourdi de l'accusation, se remit bientôt et demanda à se retirer, pour que la junte examinât sa conduite. On comprit son dessein, et l'on se décida à le faire enchaîner et à l'envoyer à Mayorque. Avant que la foule, qui, sur son ordre, n'eût pas manqué d'égorger la junte, eût appris que Calvo était en accusation, il était aux fers, à bord d'un bâtiment qui le portait au lieu désigné. La junte, sans perdre de tems, montra autant de vigueur que de sévérité : deux cents assassins, saisis par ses ordres, furent étranglés en prison, et leurs corps exposés sur les échafauds. Calvo, ramené de Mayorque, subit le même sort.

Duhesme échoue dans sa tentative contre Lérida.

Délivrés de cet énergumène, les Valençais pensèrent sérieusement à se défendre. Ils brûlèrent le papier-monnaie qui avait été frappé au nom de Murat, et retinrent plusieurs caisses de numéraire qu'on allait faire partir pour Madrid. Les Catalans n'avaient pas la faculté de prendre des mesures aussi vigoureuses; Barcelone, seconde ville du royaume, quant à la population,

1808. Juin.

et la première par son commerce et son importance militaire, était au pouvoir des Français. Mais le peuple, partout où il n'était pas comprimé par la présence immédiate de l'ennemi, fit éclater les sentimens les plus énergiques; les décrets de Bayonne et les arrêtés de Murat furent brûlés publiquement à Manreza. Le gouverneur de Tortose, D. Santiago de Guzman y Villejia, fut égorgé par la populace, et la ville déclara ne pas vouloir reconnaître le gouvernement usurpateur. Duhesme crut pouvoir s'assurer de Lérida, en y envoyant le régiment espagnol d'Estramadure pour occuper la citadelle. Il se flattait que le peuple ne ferait aucune difficulté de recevoir des militaires espagnols, qu'on ferait ensuite relever par des Français; mais on refusa de les laisser entrer. Le corps prit cantonnement à Tarrega, attendant le moment et l'occasion de servir son pays : il ne tarda pas à être envoyé à Sarragosse. C'était pour tenir les communications ouvertes avec cette ville que Duhesme avait voulu s'assurer de Lérida : maîtres de ces deux places, les Français auraient eu en leur possession toutes les provinces qui bordent les Pyrénées.

Palafox se sauve de Bayonne, et se rend à Sarragosse.

Parmi les personnes qui avaient accompagné Ferdinand à Bayonne, était D. Palafox y Melzi, le plus jeune de trois frères appartenant à l'une des premières familles de l'Arragon. Il avait en-

1808. Juin. viron trente-quatre ans, et était depuis son enfance dans les gardes espagnoles, sans avoir jamais fait aucun service actif. Il ne s'était guère fait remarquer à Madrid, où il avait passé la plus grande partie de sa vie, que par l'affectation de ses manières, et, dans un tems de calme, il eût terminé sa carrière sans laisser apercevoir aucune grande qualité. Après les événemens d'Aranjuez, il avait été nommé commandant en second, sous les ordres du marquis de Castellar, à qui avait été confiée la garde de Godoy. N'étant pas considéré à Bayonne comme un personnage assez important pour qu'on dût s'assurer de lui, il se sauva déguisé en paysan, et se rendit dans une maison de campagne appartenant à sa famille, à Alfranca, à environ deux milles de Sarragosse. Cette ville était dans la plus vive agitation; le peuple inquiet et turbulent voulait agir contre l'ennemi; les autorités et le capitaine-général de l'Arragon, D. Georges Juan Guillermi, ne cherchaient qu'à maintenir le bon ordre et à obéir aux ordres de Madrid, sans s'informer de la source d'où ils venaient. L'arrivée de Palafox, dans ces circonstances, éveilla les espérances des habitans de Sarragosse. On était certain qu'il n'était point partisan de l'usurpation; les dangers auxquels il s'était exposé en s'évadant de Bayonne en étaient la preuve. On se flattait qu'il arrivait

avec le projet de servir Ferdinand, dont il avait peut-être reçu les instructions secrètes. Le bruit se répandit même que Ferdinand était parvenu à quitter aussi la France, et qu'il se trouvait caché dans la maison du fidèle compagnon de sa fuite. Une assertion aussi absurde ne pouvait trouver crédit que parmi la classe la plus ignorante. Cependant, quoique Palafox ne cherchât à exercer aucune influence, le peuple laissait éclater ses sentimens avec si peu de réserve, il témoigna si évidemment qu'il désirait l'avoir pour chef, que le capitaine-général crut devoir lui donner l'ordre de sortir du royaume d'Arragon. Malgré le despotisme qui avait toujours caractérisé l'administration espagnole, une pareille disposition envers un homme du rang de Palafox, eût, à toutes les époques, paru fort arbitraire. Dans les circonstances actuelles, en prouvant que Guillermi voulait soutenir l'usurpation, elle accéléra l'insurrection que ce général craignait, et qu'il ne put empêcher. 1808. Juin.

Deux hommes entreprenans, et dévoués à la cause de leur pays, avaient obtenu à cette époque le plus grand ascendant sur le peuple. L'un s'appelait Tio George, et l'autre Tio Marin. Dans cette partie de l'Espagne, et chez le peuple, on est dans l'usage de donner le nom de *tio*, oncle, aux hommes qui ne sont plus de la première jeunesse. Ces deux individus, dans la matinée Insurrection dans cette ville.

1808. Juin. du 24 mai, se rendirent, à la tête d'une foule de paysans des paroisses de Sainte-Magdeleine et Saint-Paul, à l'hôtel du gouverneur, en criant: « A bas Murat! vive Ferdinand! » Ils désarmèrent la garde, pénétrèrent dans les appartemens, et ordonnèrent au gouverneur de les accompagner à l'arsenal pour faire distribuer des armes au peuple, se plaignant qu'on en avait déjà vendu une partie aux Français. En vain Guillermi prouva la fausseté de cette accusation, et fit valoir ses services et ses blessures; sa conduite envers Palafox montrait, d'une manière non équivoque, le parti qu'il était disposé à embrasser dans la crise actuelle. Mais les habitans de Sarragosse, moins cruels que ceux de plusieurs autres villes, se contentèrent d'enfermer le général dans le vieux château d'Aljaferia, qui servait en même tems de prison militaire et de dépôt d'artillerie. Mari, lieutenant-général, italien d'origine, et commandant en second, succéda à son chef par droit d'ancienneté plutôt que par la confiance qu'il inspirait au peuple. Au milieu des acclamations qui saluèrent sa nomination au pouvoir, on entendit des voix s'écrier que, si sa conduite n'était pas telle qu'on le désirait, on dirait bientôt : A bas Mari, comme on avait dit : A bas Guillermi. On organisa une junte; mais, quoiqu'elle fût composée des personnes les plus respectables de la ville, le peuple continua

à ne reconnaître d'autres lois que ses propres volontés. Cependant il montra plus de modération que dans les autres villes. Les habitans français furent conduits à la citadelle, plutôt pour les mettre en sûreté, que pour chercher à leur nuire. 1808. JUIN.

Palafox est nommé capitaine-général.

Tio George et une troupe de paysans qui s'étaient armés à l'arsenal se rendirent à Alfranca pour engager Palafox à venir à Sarragosse. Il ne se montra pas très-disposé à accepter cette invitation, et on l'eût peut-être enlevé de force, si Mari, qui ne sentait pas son pouvoir bien établi, ne lui eût écrit de venir l'aider de ses avis. Le lendemain matin il parut au conseil, et demanda qu'on prît des mesures pour le soustraire aux instances du peuple, protestant en même tems qu'il était prêt à donner sa vie, s'il le fallait, pour son pays et pour son roi. Le peuple qui encombrait les avenues de la salle, demandait par ses cris que Palafox fût nommé gouverneur-général. Il se précipita dans l'intérieur en exprimant cette volonté. Mari déclara qu'il y consentait volontiers, si l'on pensait que ses services n'étaient plus nécessaires; et Palafox fut sur-le-champ investi du commandement suprême.

Jovellanos et Cabarrus à Sarragosse.

La ville était dans cette situation, lorsque Jovellanos, que l'avénement de Ferdinand avait arraché à sa longue et injuste captivité, y arriva, se rendant de Barcelone dans les Asturies,

1808. JUIN. son pays natal. L'insurrection n'avait pas encore commencé en Catalogne lors de son départ, mais il avait vu partout, sur son passage, les avant-coureurs de l'orage révolutionnaire. Des voyageurs avec un extérieur tel que celui de Jovellanos, ne pouvaient qu'être l'objet d'une curiosité soupçonneuse. Son âge, ses goûts paisibles, ses longs malheurs et ses infirmités, le portant à éviter le tumulte et le bruit, il allait continuer sa route sans entrer dans la ville, quand la foule entoura sa voiture. En apprenant qu'il venait de Barcelone, on voulut le conduire au nouveau capitaine-général pour être interrogé. Pendant le trajet il fut reconnu, et dès que le nom de Jovellanos fut prononcé, la foule, s'écriant que cet homme de bien ne devait pas quitter Sarragosse, le porta en triomphe au palais. Palafox le supplia aussi de demeurer auprès de lui, et de l'aider de ses conseils; mais Jovellanos s'en excusa sur les infirmités qu'il devait moins à son âge qu'aux persécutions dont il avait été l'objet, et sur le besoin qu'il avait de jouir d'une existence paisible. Parmi les personnes dont les secours étaient de la plus grande utilité à Palafox, se trouvait le comte de Cabarrus, qui passait pour avoir les connaissances les plus étendues en finances et en économie politique, et qui se faisait remarquer autant par ses talens que par ses bizarreries. Jovellanos lui-même,

1808. Juin.

le meilleur des hommes, avait fermé les yeux sur les erreurs de Cabarrus, en considération des qualités précieuses dont il était doué; et lorsque Cabarrus, après avoir joui sous Charles III de la plus haute faveur, était devenu un objet de haine et de persécution, Jovellanos qui, dans la prospérité, avait été le plus désintéressé de ses nombreux amis, devint dans la disgrâce le plus zélé de ceux qui lui restèrent attachés. Jovellanos continua son voyage le lendemain, et Tio George l'accompagna avec une escorte, pendant la première journée.

Palafox déclare la guerre à la France.

Palafox était dans une position aussi singulière que dangereuse; son évasion de Bayonne, et son acceptation du commandement d'une province d'Espagne déclarée contre l'usurpation, manifestaient en lui une volonté bien prononcée de résister au despote qu'on n'outrageait pas impunément. La capitale de l'Arragon se trouvait exposée de tous les côtés. La Navarre, province limitrophe, était au pouvoir des Français, et on ne parlait encore d'aucun mouvement formé en Catalogne. Les passages des Pyrénées, conduisant directement en Arragon, étaient ouverts, et l'armée française, de l'autre côté, occupait Madrid et les environs. Sarragosse, ainsi entourée d'ennemis, était du reste hors d'état de soutenir un siége; depuis longtems ses murailles et ses barrières n'avaient

1808. Juin. servi qu'à l'usage des douanes. Cependant Palafox déclara la guerre à la France. Sa proclamation répondait à l'enthousiasme du peuple. Il disait que l'empereur Napoléon, les membres de sa famille, les généraux et officiers français, étaient personnellement responsables de la sûreté du roi Ferdinand, de celle de ses frères et de son oncle; qu'il ne serait fait aucun quartier aux Français, s'ils commettaient quelque pillage ou massacre en Espagne; que tous les actes du gouvernement existant, et les abdications de Bayonne, étaient nuls et comme non avenus; que tout ce qui pourrait être fait dans la suite par la famille royale, était dans le même cas; et qu'enfin si l'on attentait aux jours des membres de cette famille, la nation userait de ses droits en appelant au trône l'archiduc Charles.

Sur la première nouvelle que reçut la junte de Madrid des événemens de Sarragosse, elle envoya à Palafox son frère aîné, le marquis de Lazan, pour l'informer de tout ce qui avait eu lieu, et l'engager à faire soumettre les Arragonais. Le marquis reconnut aisément que ses efforts seraient inutiles, et bientôt il épousa lui-même la cause de la patrie. Le prince de Castel Franco, D. Ignacio Martinez de Villala, membre du conseil de Castille, et l'alcade de la cour, D. Luis Marcelino Pereyra, avaient été envoyés de Bayonne avec une mission semblable, et por-

tant une proclamation signée par les Espagnols qui avaient fait partie de l'assemblée des notables. S'ils fussent arrivés à Sarragosse, leur mandat aurait pu leur coûter la vie. N'ayant pas tardé à reconnaître les dispositions des Arragonais, ils jugèrent à propos de revenir sur leurs pas. 1808. Juin.

Quelques Espagnols étaient intimement persuadés que leurs compatriotes, malgré l'horreur que leur inspirait l'insulte faite à la nation, ne se fussent point soulevés si les massacres de Madrid et les exactions qui les suivirent n'eussent provoqué des sentimens de vengeance. Les partisans des Français blâmaient Murat d'avoir fait condamner autant de victimes par son tribunal militaire, et regardaient cette mesure comme impolitique. Partout les juntes représentaient ces exécutions comme un crime dont on devait tirer une vengeance éclatante. Celle de Séville rédigea une adresse au peuple de la capitale, pour le remercier de l'exemple qu'il avait donné. « Séville, y disait-on, a vu avec horreur que l'auteur de nos maux a dénaturé les faits, dans une proclamation où il vous accuse de l'avoir provoqué. Le gouvernement a eu la faiblesse de sanctionner cette proclamation, de la faire répandre, et de souffrir qu'un grand nombre de nos concitoyens fussent condamnés à mort pour avoir désobéi à des lois qui n'existaient pas. Le

1808. Juin. sang français crie vengeance, disaient-ils, et le sang espagnol, répandu par une armée qui n'a pas craint d'attaquer un peuple sans défense, ne doit-il pas être vengé?... Livrez-vous à l'espoir, nous sommes vos frères, nous combattrons comme vous, et nous périrons, s'il le faut, pour notre souverain et notre patrie. Saisissez l'instant propice pour secouer ce joug ignominieux, que la cruauté et la perfidie nous ont imposé. »

La junte d'Oviedo appela aussi le peuple à venger ses frères égorgés, à se souvenir de ses ancêtres, à faire tous ses efforts pour transmettre à ses descendans l'indépendance nationale. Elle rappelait, dans sa proclamation, la guerre commencée par Pélage et les paysans des Asturies, contre les Maures, guerre qui se prolongea pendant sept cents ans, et ne se termina que par l'expulsion des barbares. Les chefs de l'insurrection s'adressaient en même tems au clergé pour en réclamer les sacrifices que les besoins de la patrie exigeaient. « Chefs de la religion, disaient-ils dans leur adresse, l'Espagne vous appelle au soutien de sa cause. Si vos vertus ne vous faisaient un devoir de nous seconder, votre intérêt vous le prescrirait. Votre existence politique, votre sûreté personnelle, dépendent de l'issue de cette guerre. Tous les enfans de l'Espagne s'avancent à sa défense, jaloux de té-

moigner leur respect et leur attachement à cette mère chérie. » Il faut le dire à l'honneur du clergé, aucun ordre de l'état ne montra plus de zèle, et cette conduite était d'autant plus méritoire, que le chef de l'Église et l'Inquisition avaient donné un exemple tout contraire. 1808. Juin.

Proclamation de la junte de Séville.

Tandis que les juntes de chaque province agissaient indépendamment l'une de l'autre, et songeaient plutôt à prévenir les dangers qui menaçaient leurs localités respectives, qu'à lier leurs opérations, celle de Séville, s'élevant à une autorité plus étendue, portait ses vues sur l'Espagne entière, et s'adressait en ces termes aux habitans de toutes les provinces :

« Le roi auquel nous avons juré obéissance a été enlevé du milieu de nous. Les lois fondamentales de notre monarchie ont été foulées aux pieds. On nous menace dans nos propriétés, dans nos affections ; on veut anéantir notre culte, ou du moins le dépouiller de son éclat et de la protection du gouvernement. Un pouvoir étranger, pour nous soumettre, n'a point employé la force des armes, mais il a séduit ceux qui se disent nos chefs, et qui, par crainte, ou par un motif plus condamnable encore, ont souscrit à l'avilissement de leur patrie. Il a fallu briser les entraves qui enchaînaient l'ardeur que les Espagnols ont toujours montrée pour la défense de leur souverain et de leur culte. Le peuple de

1808. Juin. Séville, assemblé à cet effet, a formé le conseil suprême du gouvernement. Investis de tous les pouvoirs nécessaires, et chargés de défendre la patrie, la religion, les lois et le souverain, nous jurons d'accomplir cette obligation, nous reposant sur l'énergie et la force de la nation entière. Nous avons de nouveau proclamé Ferdinand VII; nous avons renouvelé le serment de mourir pour sa défense...

» Espagnols, tout nous invite à nous unir pour déjouer les projets de nos oppresseurs. Il n'existe pas de révolution en Espagne; notre seul objet est de nous opposer aux tentatives du despote, qui, sans combattre, et sous l'apparence de l'amitié, veut nous enlever à la fois nos lois et notre souverain. Combattons pour une cause aussi juste; l'Europe applaudira à nos efforts, et s'empressera de nous prêter ses secours. L'Italie, l'Allemagne et le Nord, opprimés par la France, saisiront cette occasion pour secouer le joug. La France elle-même se refusera à devenir l'instrument d'une aussi lâche trahison. Elle ne voudra pas verser son sang pour une cause aussi injuste. »

Dans des instructions particulières et détaillées, sur la manière de poursuivre cette guerre, on recommandait d'éviter avec le plus grand soin, les actions générales où l'on ne devait pas se flatter d'avoir l'avantage, et qui présentaient

les plus grands dangers. On devait chercher à harasser l'ennemi par une guerre de partisans, que favorisait au plus haut point la nature du sol. Chaque province devait avoir son général; mais comme il était impossible d'obtenir un résultat avantageux sans combiner un plan, il devait y avoir trois généraux en chef, dont l'un commanderait l'Andalousie, la Murcie et la basse Estramadure; le second la Galice, la haute Estramadure, les Castilles et Léon; et le troisième la province de Valence, l'Arragon et la Catalogne. Ces généraux devaient entretenir des communications très-actives, soit entr'eux, soit avec les généraux des provinces, pour pouvoir agir de concert, et se soutenir mutuellement. Il devait y avoir en outre un général à Madrid, et un autre dans la Manche, ayant pour objet de harceler l'ennemi, d'intercepter ses convois de vivres, et de faire de continuelles attaques sur ses flancs et ses derrières. Le général commandant la Navarre, la Biscaye, les Asturies et la Castille-Vieille, devait empêcher qu'il n'entrât de nouvelles troupes françaises en Espagne, et couper la retraite à celles qui voudraient en sortir. On recommandait, en même tems, de rappeler au peuple, par de fréquentes proclamations, qu'il valait mieux mourir en combattant pour ses droits, que de se laisser égorger sans se défendre.

1808.
JUIN.

1808. Juin.

Enrôlement du peuple.

La junte ordonna, au nom de Ferdinand, d'enrôler tous les hommes de seize à quarante-cinq ans, qui devaient être divisés en trois classes. La première, formée de volontaires, devait se porter partout où les juntes l'ordonneraient, et être incorporée avec les troupes régulières, ou former des corps séparés, soumis aux mêmes devoirs et faisant le même service que la ligne. La seconde classe se composait des célibataires et des hommes qui, mariés ou veufs, n'avaient pas d'enfans : ils devaient se tenir prêts à marcher aux premiers besoins. La troisième classe, comprenant les pères de famille, les ecclésiastiques qui n'avaient pas encore reçu l'ordination, et ceux dont les services n'étaient pas indispensables aux besoins du culte, ne devait être appelée qu'à la dernière extrémité, et lorsque tous les Espagnols seraient obligés de sacrifier leur existence à la défense de la patrie. Mais comme c'était alors l'époque de la moisson, les personnes des seconde et troisième classes étaient invitées, quel que fût leur rang, à s'y employer, ainsi que les hommes au-dessus de quarante-cinq ans. La junte espérait que personne ne voudrait déroger à la générosité du caractère espagnol, en profitant de la difficulté des circonstances pour exiger un salaire exorbitant. Le clergé séculier et régulier était appelé à donner à l'Espagne un exemple de dévoue-

ment, en partageant ces utiles travaux. Les femmes que la vieillesse et des infirmités empêchaient de se livrer aux soins de l'agriculture, étaient invitées à s'employer pour les hôpitaux, et à envoyer leurs contributions au commissariat de Séville. Les noms des personnes qui concourraient d'une manière quelconque au bien public, devaient être dans la suite publiés par la junte suprême, et chacun devait être récompensé d'une manière proportionnée à son patriotisme et à ses services. 1808. Juin.

Les Espagnols, persuadés de la justice de leur cause, et comptant sur un succès certain, espéraient que les rangs de l'armée ennemie seraient abandonnés non-seulement par les Hollandais, les Allemands et les soldats de toutes les nations étrangères que la force retenait sous les drapeaux de Napoléon, mais encore par beaucoup de Français. Dans la plupart de leurs proclamations ils séparaient l'empereur de ses sujets, qu'ils qualifiaient de nation noble et généreuse, aussi impatiente qu'eux-mêmes de secouer le joug qui les opprimait. La junte de Séville publia une adresse à l'armée ennemie, invitant les soldats français ou étrangers à se joindre à la cause de l'Espagne, et leur promettant pour récompense, à la fin de la guerre, une pièce de terre à chacun. Appel aux soldats français.

Mais si les Espagnols plaçaient sur l'enthou-

1808. JUIN.

siasme de la nation, des espérances peut-être exagérées, les Français, de leur côté, et avec moins de fondement, faisaient trop peu de cas des ressources de leurs ennemis. Après avoir vaincu les pouvoirs militaires les plus redoutables de l'Europe, ils regardaient les peuples de la Péninsule comme une horde qu'il s'agissait, non pas de combattre, mais de châtier. Ce fut un bonheur pour les Espagnols de n'avoir, à cette époque, aucun corps organisé. Le peuple entier prenait les armes, et cependant les Français ne voyaient aucun point sur lequel ils pussent frapper un coup décisif. Leur objet était, par conséquent, de se rendre maîtres des capitales des provinces, pour y exercer l'autorité comme à Madrid. A cet effet le général Dupont fut envoyé, avec des forces considérables, en Andalousie, pour y occuper Séville et Cadix, et comprimer l'insurrection partout où elle se manifesterait. Le maréchal Moncey marcha sur Valence. Le général Lefebvre Desnouettes fut envoyé de Pampelune contre Sarragosse. Le maréchal Bessière fit partir des détachemens pour Logrono, Santander, Ségovie et Valladolid. Duhesme, en Catalogne, envoyait les généraux Shwartz et Chabran contre Manreza et Tarragone, tandis qu'il se disposait lui-même à agir sur les lieux.

Murat quitte l'Espagne.

Sur ces entrefaites Murat avait quitté l'Espagne. Attaqué d'une fièvre intermittente, son

médecin lui avait ordonné, à sa convalescence, les eaux thermales de Barèges. Le duc de Rovigo, qui avait pris une part si active aux démarches par lesquelles Ferdinand avait été attiré à Bayonne, prit le commandement des troupes de Madrid. 1808. Juin.

Plusieurs Français empoisonnés par le vin.

A cette époque plusieurs soldats français, après avoir bu du vin dans les auberges de Madrid, moururent, les uns instantanément, d'autres à la suite d'une courte maladie, et tous présentant des indices non équivoques de poison. Le baron Larrey, qui était à la tête du service de santé, se conduisit en cette occasion avec une haute sagesse. L'analyse qu'il fit des vins pris à différentes auberges lui fit trouver dans tous un mélange de substances narcotiques, dont les baies de genièvre formaient la base. Il reconnut que ce mélange avait pour objet de rehausser le fumet des vins d'Espagne, comme on corrige, par la litharge, la verdeur de ceux de quelques provinces de France. Les Espagnols y étaient accoutumés dès leur enfance; ils étaient dans l'usage de boire ce vin en y mêlant beaucoup d'eau, et surtout de fumer ensuite, ce qui tendait à neutraliser l'effet des substances narcotiques. Il n'était donc pas étonnant que cette boisson, dont les habitans usaient impunément, pût devenir funeste à quelques étrangers. M. Larrey, d'après ces considérations, conclut très-ju-

1808. Juin.

dicieusement qu'il n'y avait eu, de la part des Espagnols, aucune intention d'empoisonner les Français. Si les soupçons qu'on avait formés à cet égard eussent reçu la moindre confirmation, l'armée d'occupation, qui savait être exécrée par les habitans, s'y serait abandonnée sans réserve, et l'on eût vu sans doute un massacre plus sanglant que celui du 2 mai.

LIVRE SEPTIÈME.

Assemblée des notables à Bayonne. — Constitution de Bayonne. — Entrée de Joseph en Espagne. — Retour de Napoléon à Paris.

1808. Juin.

Les notables se réunissent à Bayonne.

Cependant Napoléon considérait avec indifférence les progrès de l'insurrection. Appréciant trop peu la nature du pays et le caractère national pour concevoir les moindres difficultés, il continuait à régler les affaires de l'Espagne, comme si le royaume se fût entièrement trouvé à sa disposition. Parmi les notables qui avaient dû se rendre à Bayonne, quelques-uns avaient été nommés par Murat, d'autres choisis par les provinces, les villes, ou les corps d'états qu'ils devaient représenter. Les archevêques de Burgos et de Séville, quelques évêques, les généraux des ordres religieux, et une vingtaine de membres du petit clergé, reçurent des ordres formels, ainsi que la plupart des grands qui devaient représenter la noblesse. Quelques villes nommèrent des députés pour la petite noblesse et pour le commerce. Il fut aussi nommé pour

1808. JUIN. Cuba, le Mexique, Guatimala, le Pérou, Buénos-Ayres, et le nouveau royaume de Grenade, des députés nés dans les provinces qu'ils étaient appelés à représenter. Azanza, que Napoléon avait fait venir pour avoir des renseignemens sur le domaine de la couronne, fut nommé président de l'assemblée; considérant la cause de l'ancienne dynastie comme désespérée et irrévocablement perdue, il crut pouvoir se dévouer au service de la nouvelle.

Urquijo appelé par Napoléon.

Urquijo fut aussi obligé de quitter sa retraite. Étranger aux premières intrigues du parti de Ferdinand, et aux fautes qui furent commises ensuite, il était plus libre que tout autre dans le choix de ses démarches. Il avait montré à Ferdinand le piége qu'on lui tendait, et il était doué de trop de pénétration pour ne pas prévoir que les desseins de Napoléon rencontreraient des obstacles dont ce souverain ne se doutait pas. Urquijo eût sans doute préféré vivre tranquille et oublié; mais on ne pouvait alors compter sur le repos. Sur le troisième ordre de Napoléon, il se rendit à Bayonne, non sans répugnance, mais pensant que, dans l'impossibilité de prévenir l'usurpation, on devait chercher à en tirer tout le parti possible. Il espérait qu'on pourrait faire des conditions à la nouvelle dynastie, lui donner des lois et fonder des institutions qui placeraient l'Espagne au

rang où son territoire et les avantages de sa position lui donnaient droit parmi les autres nations. C'est ainsi qu'il se trompait lui-même. Partisan, pendant sa jeunesse, de la révolution française et des théories républicaines, il finit par devenir un des principaux agens du despotisme militaire qui voulait l'asservissement de l'Espagne. 1808. JUIN.

Il fait connaître à Napoléon l'état de l'Espagne.

Il ne tarda pas à reconnaître, en arrivant, que Napoléon n'avait que des idées très-imparfaites sur le véritable état du pays, et sur le caractère des Espagnols; mais il vit aussi que sa détermination était irrévocable, et qu'il était décidé à poursuivre ce qu'il avait commencé. Urquijo, cependant, lui fit connaître le mécontentement général; l'activité du clergé, excitant partout l'insurrection; la lutte sanglante qui se préparait, et la crainte que l'on devait concevoir que l'Autriche et la Russie ne profitassent de ces événemens pour recommencer la guerre. Ces représentations ne produisirent aucun effet sur l'esprit de Napoléon. Il dit à Urquijo que l'empereur de Russie, lors de la paix de Tilsitt, avait donné son consentement à la déposition des Bourbons. Il parla, avec le plus profond mépris, de Charles, de Ferdinand et de leurs ministres, surtout de Godoy, qui, pendant les affaires de Bayonne, avait paru ne songer qu'à ses seuls intérêts. Quant aux Espagnols, il déclara formellement

1808. Juin.

que, s'ils refusaient de reconnaître son frère, il démembrerait le royaume ou en ferait la conquête. Si un pareil discours eût été adressé à Urquijo loin de Napoléon, peut-être un sentiment généreux d'indignation et de patriotisme fût venu le soustraire au déshonneur qu'il se préparait. Mais il se trouvait immédiatement exposé à l'influence entraînante de cet homme extraordinaire, à qui il dut pardonner, en faveur de sa franchise actuelle, la duplicité qu'il avait employée jusqu'alors dans tout ce qui concernait l'Espagne; et lorsque l'empereur dit que son frère choisirait pour ministres les hommes les plus capables, ajoutant qu'il comptait sur les talens d'Urquijo, celui-ci s'avoua sans doute intérieurement, que, malgré le repos auquel il eût voulu se livrer et les dangers qu'il prévoyait, il serait obligé d'accepter du service.

Arrivée de Joseph.

Mazzaredo fut nommé ministre de la marine, Azanza des finances, et le général Cuesta viceroi du Mexique. Ces nominations eurent lieu avant l'arrivée de Joseph. Ce prince était encore à une journée de Bayonne, que Napoléon rendit le décret qui le proclamait roi d'Espagne et des Indes, et lui garantissait l'indépendance et l'intégrité de ses possessions dans les quatre parties du monde. Joseph était un homme simple et sans ambition; dans une situation privée il eût parcouru sa carrière obscurément, mais non

sans faire quelque bien, et chéri et respecté par sa famille et ses amis. Il avait dans le caractère de la douceur et de l'agrément, et il s'était fait aimer à Naples, malgré l'attachement des habitans pour leur souverain légitime. Ce ne fut qu'avec répugnance, et avec la résolution prise de refuser la couronne d'Espagne, qu'il obéit à l'ordre de Napoléon de se rendre à Bayonne; mais l'empereur, certain de son obéissance, s'inquiétait fort peu de ses dispositions intérieures. Il alla au-devant de lui, et le conduisit avec un appareil imposant au château de Marrac, où Joseph était attendu par une députation des grands d'Espagne. Le duc de l'Infantado l'assura en leur nom de tout leur dévouement. « La présence de Votre Majesté, dit-il, est impatiemment attendue. Elle doit concilier tous les intérêts, fixer toutes les opinions, et ramener le bon ordre, indispensable pour la régénération de l'Espagne. La noblesse de ce royaume s'est toujours distinguée par son amour et sa fidélité envers ses souverains. Votre Majesté la trouvera, dans toutes les occasions, animée des mêmes sentimens. » Les différentes députations de l'armée et des conseils de Castille, de l'Inquisition et de la trésorerie, lui présentèrent des adresses semblables. On lui dit que la gloire immense attachée sur la tête de Napoléon avait éclipsé celle de tous les héros de l'antiquité, et que le

1808. JUIN.

Les nobles le reçoivent comme roi.

1808. Juin. choix fait par l'empereur de son auguste personne, était un sûr garant qu'elle était douée de ces qualités qui font l'éclat des couronnes et la stabilité des empires.

Adresse des notables à la nation espagnole. Napoléon exigea de ces députés qu'ils adressassent à leurs concitoyens une proclamation pour les engager à reconnaître le nouveau roi, et les avertir de l'inutilité de la résistance, et des malheurs dont elle serait suivie. « Chers compatriotes, disait cette pièce, vos familles, vos biens, votre existence, nous sont aussi précieux qu'à vous-mêmes. Comme vous, nous avons été fidèles et dévoués à l'ancienne dynastie, jusqu'au moment où la Providence, qui dispose des sceptres et des empires, en a ordonné autrement. Nos devoirs et le désir de contribuer à votre bonheur nous ont amenés devant l'invincible empereur des Français. L'éclat de sa gloire et l'aspect de sa puissance étaient faits pour nous éblouir. Nous étions déterminés cependant à déposer à ses pieds nos vœux pour la prospérité de l'Espagne. Quelle a été notre surprise! Sa bienveillance a été au-devant de nos demandes; il ne désire que notre bonheur; il nous donne pour souverain son frère Joseph, qui, par ses vertus, est devenu l'admiration de ses sujets. » On calculait ensuite tous les avantages que retireraient de ce changement les finances, l'agriculture, la marine, l'armée et le culte. « Et

cependant, disaient les députés, que demande de vous le grand Napoléon, en retour de tant de bienfaits? Il exige seulement que, vous bornant à veiller à vos intérêts particuliers, vous évitiez ces désordres inséparables des commotions populaires; que vous attendiez avec confiance les améliorations que vous promet un monarque vertueux. Espagnols, pensez à vous, pensez à vos familles! Quel fruit espérez-vous recueillir des troubles excités par la malveillance? L'anarchie est le châtiment le plus sévère que la Providence puisse infliger à l'humanité. On ne met point votre bravoure en doute; mais privés de direction, d'unanimité, tous vos efforts seront vains. Les forces les plus nombreuses que vous pourriez réunir disparaîtraient devant des soldats disciplinés, comme la fumée se dissipe au gré des vents. Ne vous flattez pas de la possibilité du moindre succès dans une pareille lutte: elle serait inégale en moyens, sinon en courage. Le seul espoir de salut qui nous reste est de nous réunir au nouveau gouvernement, et de le seconder de tous nos efforts. Les caprices et l'indolence de l'administration qui nous a régis pendant les dix dernières années, nous ont entraînés dans une situation désespérée. Unissons nos vœux pour la formation d'un nouveau pouvoir qui garantisse nos libertés, notre prospérité et nos droits. Tels sont les désirs du grand Na- 1808. Juin.

1808. JUIN.

poléon, qui s'occupe de notre bonheur, et qui veut bien mériter de notre nation, et être appelé par nos descendans le régénérateur de l'Espagne. »

Proclamation de Joseph.

Ceux qui, pour obéir aux ordres de Napoléon, rédigeaient cette adresse, savaient assez le mépris et l'indignation qu'elle inspirerait, et la première démarche du nouveau roi n'était pas propre à calmer ces sentimens. Le même décret par lequel il acceptait la cession de la couronne d'Espagne que venait de lui faire Napoléon, nommait Murat lieutenant-général du royaume. Si l'empereur n'eût eu en vue que les intérêts de son frère, il eût rappelé Murat, en lui témoignant d'une manière ostensible son mécontentement. Mais il voulait avant tout réduire le peuple à la soumission par la force. Par une proclamation datée du même jour, Joseph annonçait son avénement. « En m'ouvrant une aussi vaste carrière, disait-il, la Providence, qui juge de mes intentions, me fournira les moyens de faire le bonheur de la nation qu'elle confie à mes soins. Avec les secours du clergé, de la noblesse et du peuple, j'espère ramener ce tems où la gloire du nom espagnol remplissait le monde entier. Mon désir le plus vif est de fixer, par une sage administration, la paix et la tranquillité au sein de chaque famille. Parvenir au bien public en lésant le moins possible

les intérêts particuliers, tel sera constamment l'esprit de mon gouvernement. C'est pour les Espagnols et non pour moi que je règne. » 1808. JUIN.

Réponse de l'évêque d'Orense aux invitations de Joseph.

Environ quatre-vingt-dix notables se trouvaient réunis à Bayonne, y compris ceux qui y avaient été attirés avec Ferdinand. On en avait convoqué un plus grand nombre; mais quelques-uns n'osèrent entreprendre le voyage, dans la crainte du peuple, qui n'eût pas manqué de les accuser de trahison; d'autres avaient embrassé franchement la cause nationale. L'évêque d'Orense, D. Pedro Quevedo, était une des personnes que la junte du gouvernement avait convoquées. Il refusa de se rendre, et en fit connaître les raisons par une lettre pleine de calme et de dignité, faite pour produire sur le peuple autant d'effet que la proclamation militaire la plus énergique, et que ne pouvaient lire, sans éprouver un sentiment de honte, ceux qui favorisaient les entreprises de Napoléon. Cette pièce recevait encore un nouveau degré de force, du caractère connu de son auteur. L'évêque d'Orense était du nombre de ces prélats dont les vertus apostoliques font la gloire du christianisme. Pendant la révolution française, son palais devint l'asile de trois cents prêtres émigrés. Le digne pasteur pourvut à tous leurs besoins, les admit tous à sa table, et renonça à toutes les douceurs qu'il ne pouvait par-

1808. Juin. tager avec ses nombreux convives. Sa lettre parlait d'abord de l'impossibilité où son âge et ses infirmités l'avaient mis d'entreprendre un voyage aussi long, sur une invitation spontanée et inattendue. « Mais, disait-il, l'intérêt de la nation, et les intentions de l'empereur qui se charge de la prospérité de l'Espagne, comme si le ciel l'en avait créé le génie tutélaire, m'imposent le devoir de faire connaître à la junte, et par son canal à Napoléon, l'opinion que j'aurais exprimée verbalement, si je m'étais rendu à Bayonne. On va se réunir pour chercher un remède à nos maux, pour améliorer le sort de la nation et celui de la monarchie. Mais sur quelles bases prétend-on établir ces améliorations? Existe-t-il quelque moyen approuvé par le peuple, quelque autorité qu'il ait reconnue? On le sait, il est des maux que le remède ne fait qu'aggraver, et dont on a dit : *Tangant vulnera sacra nulla manus*. Ceux auxquels la famille royale est en butte ne seraient-ils pas de ce nombre? et les secours apportés par Napoléon ont-ils fait autre chose que rendre ces maux incurables? La famille royale envoyée dans l'intérieur de la France, dans ce pays qui fut son berceau, et dont elle avait été bannie pour toujours, y a trouvé le tombeau où la révolution a fait descendre une de ses branches. Que peut espérer l'Espagne après cela? Doit-elle se flatter d'être traitée plus

favorablement? Il est difficile de croire aux abdications données à Bayonne ; elles paraissent avoir été arrachées par la violence, et ne peuvent être valides qu'après avoir été renouvelées par le roi et les infans, au sein de la patrie, et entièrement libres de leurs actions. Rien ne serait plus glorieux pour Napoléon que de les rendre à l'Espagne, et de leur laisser la faculté d'agir au milieu des Cortès assemblées, ainsi qu'ils le jugeraient à propos. La nation pourrait alors adopter pour souverain celui que la nature ou les circonstances appelleraient au trône. Cette conduite répandrait sur le caractère de Napoléon plus d'éclat que toutes ses victoires ; l'Espagne délivrée des calamités dont elle est menacée, en rendant grâce au Tout-Puissant, aurait aussi à témoigner sa gratitude à son libérateur, à celui qu'on pourrait alors, à juste titre, appeler le magnanime, le bienfaisant, le grand Napoléon. 1808. JUIN.

» Aujourd'hui l'Espagne ne peut voir en lui que son oppresseur et celui de ses princes. Au lieu du bonheur qu'on lui promet, elle n'aperçoit que l'esclavage et des fers, imposés moins par la force que par l'artifice, et par des armées que la crainte, et peut-être la trahison, nous ont fait recevoir comme alliées. Ma qualité de conseiller du roi m'impose le devoir de présenter ces observations à la junte, dans l'espoir

1808. Juin.

qu'elles seront soumises à Napoléon. Je me suis reposé jusqu'ici sur sa magnanimité; j'espère encore qu'il reconnaîtra qu'on ne peut faire le bonheur de l'Espagne en l'opprimant. »

Napoléon donne une constitution à Azanza.

L'absence de mandats réguliers dans la junte des notables était tellement évidente, même à leurs propres yeux, qu'Azanza présenta à Napoléon, comme une mesure convenable, la convocation des Cortès dans les formes habituelles, et dans le royaume. Mais il était trop tard pour y songer. Le nom de Cortès et l'apparence d'une délibération libre ne pouvaient plus tromper les Espagnols, après les abdications forcées de Bayonne et les événemens de Madrid. Napoléon soutint que le consentement de la nation suppléerait aux formalités que les circonstances ne permettaient pas d'observer. Il remit à Azanza le projet d'une constitution, et lui ordonna de nommer deux comités pour l'examiner, et proposer les changemens et les modifications qui leur paraîtraient convenables. Azanza et ceux qui marchaient avec lui avaient espéré faire des conditions à une dynastie nouvelle, et assurer ainsi à leur patrie un gouvernement représentatif; mais ils reconnurent bientôt que la volonté seule de Napoléon, qui leur donnait un souverain, devait aussi leur fournir une constitution.

Discours d'Azanza à l'ouverture des séances.

Cependant, dès la première séance, Azanza félicita la junte sur la tâche glorieuse qu'elle était

appelée à remplir, en contribuant au bonheur de l'Espagne, sous les auspices de l'invincible Napoléon. « Gloire éternelle, dit-il, à l'homme extraordinaire qui nous rend une patrie que nous avions perdue! » Il parla de l'administration vicieuse qui avait amené la dégradation de l'Espagne, sous une longue série de rois incapables, jusqu'au moment où le dernier souverain venait de remettre ses droits à un prince qui unissait toutes les qualités nécessaires, pour rendre à leur patrie son ancienne prospérité. Il engagea les membres à sacrifier, sur l'autel de la patrie, quelques priviléges pour la plupart imaginaires, et à fonder, sur les gothiques débris de leur ancien gouvernement, un monument qui eût à la fois de la simplicité et de la grandeur. Il leur rappela qu'il était en leur pouvoir, par l'influence qu'ils exerçaient sur le peuple, de calmer l'agitation qui se manifestait dans quelques parties du royaume. Puisque la junte connaissait le véritable état des choses, c'était à elle de ramener les esprits qu'on avait égarés; c'était le seul moyen d'utiliser ses travaux, de remplir les généreuses intentions du héros qui l'avait convoquée, et d'éprouver un jour la douce satisfaction d'avoir contribué à la régénération de l'Espagne.

1808. Juin.

La première séance fut consacrée à la rédaction d'une adresse à Joseph, qui lui fut présentée

Adresse des notables à Joseph

1808. JUIN.

le lendemain. « Nous avons reçu, disaient les membres, le glorieux mandat de poser les fondemens de la prospérité de notre chère patrie. Nous venons remplir notre premier devoir, en nous présentant au chef de la nation espagnole, centre de toutes nos espérances, pour lui donner l'assurance du zèle avec lequel nous remplirons notre mission... » Ils parlèrent ensuite des troubles momentanés qui agitent un peuple égaré, mais toujours digne de pardon quand il rentre dans le devoir. Le roi répondit qu'il ne voulait rien savoir de ces troubles : « J'espère, dit-il, ne trouver au-delà des Pyrénées que des cœurs dévoués. J'ai fait le plus grand des sacrifices en quittant un peuple qui rendait justice à mon gouvernement; mais l'affection que j'éprouve d'avance pour les Espagnols me garantit la leur. Depuis long-tems la noblesse et la loyauté du caractère castillan me sont connues... » Il finissait par engager la junte à n'avoir d'autre objet, dans ses délibérations, que le bonheur du pays, et à compter d'avance sur sa satisfaction personnelle et sur la reconnaissance du peuple.

Constitution de Bayonne.

Dix séances complétèrent la session de la junte, qui n'eut que bien peu de tems pour discuter le projet de constitution : il lui fut permis cependant de faire quelques légers changemens; mais les principes et la forme de la constitution portaient le cachet de Napoléon. Joseph la pro-

mulgua comme la loi fondamentale de la monarchie, et le pacte par lequel son peuple et lui devaient être mutuellement liés. Le premier article déclarait que la religion catholique, apostolique et romaine, serait la religion du roi et de la nation, à l'exclusion de toute autre. La loi salique, pour la succession au trône, était établie comme en France. A défaut de descendans mâles et légitimes de Joseph, la couronne revenait à Napoléon, ou à ses héritiers mâles, soit légitimes, soit naturels, ou par adoption; à défaut de ceux-ci, à Louis et à Jérôme, ou à leurs héritiers. Lucien, comme on voit, était tacitement exclu. La couronne d'Espagne et des Indes ne pouvait jamais être unie avec une autre sur la même tête. Le roi était considéré comme mineur jusqu'à dix-huit ans révolus. Pendant la minorité il devait y avoir un régent, qui ne pouvait avoir moins de vingt-quatre ans. Si le roi précédent n'avait pas pourvu à sa nomination, l'office en était dévolu à celui des infans qui, ayant l'âge requis, était le plus proche héritier de la couronne. Le régent, comme le roi, n'était soumis à aucune responsabilité, et jouissait d'un quart des revenus de la couronne. S'il n'y avait point d'infant ayant l'âge requis, on formait un conseil de régence composé des sept plus anciens sénateurs. 1808. Juin.

Les palais de Madrid, l'Escurial, Saint-Ilde- Domaine de la couronne.

1808. JUILLET.

fonse, Aranjuèz, le Pardo, avec leurs parcs, forêts et propriétés en dépendant, devenaient le patrimoine de la couronne. Si le tout ne formait pas une rente d'un million de piastres fortes (1), on devait y ajouter des terres jusqu'à la concurrence de cette somme. Le trésor public devait payer annuellement à la couronne, et par douzième chaque mois, une somme de deux millions de piastres. Le prince héréditaire, dès l'âge de douze ans, avait un revenu de 200,000 piastres. Celui des autres infans se montait à 100,000, celui des infantes à 50,000, le tout payable par le trésor public; la reine douairière avait un revenu de 400,000, assignées sur le trésor de la couronne.

Ministère.

Neuf ministres présidaient aux départemens de la justice, des affaires ecclésiastiques et étrangères, de l'intérieur, des finances, de la guerre, de la marine, des Indes et de la police générale. Il y avait en outre un secrétaire d'état ayant le rang de ministre, et qui devait contresigner tous les décrets. Le roi avait la faculté de réunir les affaires ecclésiastiques à la justice, et la police générale à l'intérieur. Ces ministres prenaient rang par ancienneté de nomination.

Sénat.

Le sénat se composait des infans qui avaient atteint l'âge de dix-huit ans, et de vingt-quatre

(1) La piastre vaut environ 5 francs 55 centimes.

membres choisis par le roi, parmi ses ministres, les capitaines-généraux de l'armée et de la marine, les ambassadeurs, les conseillers-d'état et les membres du conseil royal. Ils ne pouvaient être élus avant l'âge de quarante ans, et étaient inamovibles; leur charge n'était point héréditaire. Le président était nommé annuellement par le roi. En cas d'insurrection ou de mouvemens menaçant la sécurité de l'état, le sénat pouvait, sur la proposition du roi, suspendre la constitution dans les lieux où ces désordres se manifestaient, et pour un tems limité.

1809. JUILLET.

Une des attributions du sénat était de veiller à la conservation de la liberté individuelle et de la liberté de la presse. Une junte de cinq membres choisis par le sénat, et dans son sein, formait un tribunal d'appel pour tous les individus arrêtés par suite de délits contre le gouvernement, et dont le jugement n'avait point eu lieu un mois après leur arrestation. Si la junte pensait que l'intérêt de l'état n'exigeait pas que l'emprisonnement fût prolongé, elle enjoignait au ministre qui avait fait arrêter le prévenu, ou de le mettre en liberté, ou de le livrer sans délai au tribunal compétent. Si, pendant le second mois et après trois injonctions semblables, le prisonnier n'avait obtenu ni son élargissement, ni sa mise en jugement, la junte demandait une réunion du sénat qui pouvait, s'il y

1808. JUILLET.

avait lieu, prendre la délibération suivante : « De fortes probabilités portent à croire que l'arrestation du prévenu est arbitraire. » Le président transmettait cette décision au roi, qui en référait à une junte composée des présidens du conseil d'état et de cinq membres du conseil royal.

Junte sénatoriale pour la liberté de la presse

Une junte semblable, composée de cinq sénateurs, était instituée pour la liberté de la presse, et recevait l'appel des auteurs, imprimeurs et libraires. Lorsque la junte pensait qu'aucune raison d'état n'autorisait l'interdiction de la vente ou de la publication d'un ouvrage, elle invitait le ministre qui l'avait prononcée à la retirer. Après trois demandes, la junte sollicitait du sénat une décision qui était transmise au roi. Le comité auquel le souverain remettait l'affaire, prononçait en dernier ressort. Les écrits périodiques ne jouissaient point du bénéfice de cette loi. Les membres de ces deux juntes devaient être changés tous les six mois.

Conseil d'état.

Le conseil d'état ne pouvait être formé de moins de trente membres, ni de plus de soixante. Il était divisé en six sections ou départemens, pour les affaires ecclésiastiques et la justice, l'intérieur et la police générale, les finances, la guerre, la marine et les Indes. Chaque section était composée d'un président et de quatre mem-

bres au moins. Le roi était président suprême du conseil, le prince héréditaire y siégeait à l'âge de quinze ans. Les ministres et le président du conseil royal en étaient membres de droit, et avaient la faculté d'assister aux séances; mais ils ne pouvaient faire partie d'aucun comité, et n'entraient pas dans le nombre des membres voulu par la loi. 1808. JUILLET.

Cortès. Les Cortès, ou junte nationale, étaient une chambre composée de cent soixante-douze membres, et divisée en trois ordres, le clergé, la noblesse et le peuple. Le clergé, dans la salle des réunions, était placé à la droite du trône; la noblesse à la gauche; et le peuple en face. La députation du clergé se composait de vingt-cinq archevêques et évêques; celle des nobles de vingt-cinq pairs; et celle du peuple de soixante-deux députés pour les provinces d'Espagne et les Indes; trente pour les principales villes d'Espagne et les îles adjacentes; quinze membres représentant le commerce, et quinze autres pris parmi les savans et les artistes, députés par les universités. Les députés ecclésiastiques étaient nommés par lettres patentes, et ne pouvaient être privés de leurs fonctions que par une sentence des tribunaux compétens. Les nobles, nommés de la même manière, devaient avoir un revenu qui ne pouvait être de moins de 20,000 piastres fortes (108,600 fr.), ou avoir rendu à

1808. JUILLET. l'état de longs et importans services. Les députés du peuple devaient être dans la proportion d'un représentant pour trois cent mille habitans ; et, à cet effet, les provinces devaient être divisées en départemens, dont chacun aurait contenu le nombre d'individus nécessaire pour fournir un député. Les Cortès devaient déterminer l'organisation des juntes électorales. Jusque-là elles étaient formées des alcades de toutes les villes et villages ayant plus de cent habitans. Les autres électeurs étaient pris parmi les doyens du clergé des paroisses. Le président était nommé par le roi, et la junte électorale ne pouvait se réunir que par des lettres de convocation. Chaque député de province devait avoir une propriété territoriale.

Les députés du peuple pouvaient être réélus une seconde fois, mais non une troisième, avant un laps de trois années consécutives. Les Cortès devaient se réunir au moins une fois en trois ans. Elles étaient convoquées par le roi, et ne pouvaient être prorogées ni dissoutes, autrement que par son ordre. Le roi nommait le président parmi trois candidats présentés par l'assemblée. Dès l'ouverture de chaque session, les Cortès procédaient à la nomination de ces trois candidats, et à celle de deux vice-présidens, deux secrétaires et quatre comités de la justice, de l'intérieur, des finances et des Indes,

chacun composé de cinq membres. Les séances des Cortès n'étaient point publiques; les votes étaient recueillis verbalement ou par le scrutin, et chaque décision devait être rendue à la majorité absolue. Les discours et résultats des délibérations ne pouvaient être imprimés, et leur publication, de quelque manière qu'elle eût lieu, provenant du fait des Cortès, était considérée comme un acte de rébellion. Dans les trois ans, le budjet devait être fixé par une loi que le conseil d'état faisait présenter à la délibération et à la sanction des Cortès. C'est de la même manière qu'étaient proposés tous les changemens à apporter aux différens codes et au système des impôts et des monnaies. Le ministre des finances présentait annuellement aux Cortès des comptes qui devaient être imprimés, et sur lesquels l'assemblée faisait les observations qu'elle jugeait nécessaires. Si les Cortès pensaient avoir, contre un ministre, de graves sujets de plainte, l'accusation et les preuves à l'appui devaient être transmises au roi, qui en référait à une commission composée de six conseillers d'état et de six membres du conseil royal. 1808. JUILLET.

Les provinces d'Amérique et d'Asie jouissaient des mêmes droits que la métropole; toute espèce de culture et d'industrie y était libre, et il n'était accordé aucun monopole d'exportation ou d'importation. Chaque royaume et pro- Colonies.

1808. Juillet. vince avait toujours, auprès du siége du gouvernement, des députés pour veiller à ses intérêts, et pour être ses représentans auprès des Cortès. La Nouvelle-Espagne, le Pérou, la Nouvelle-Grenade, Buenos-Ayres et les Philippines, envoyaient chacun deux députés. Les îles de Cuba et Porto-Rico, Venezuela, Charcas, Quito, le Chili, Cusco, Guatimala, Yucatan, Guadalaxara, en fournissaient un. Ces députés devaient être nés dans les provinces qu'ils représentaient, et être propriétaires fonciers. Ils exerçaient leurs fonctions pendant huit ans, et à l'expiration de cette époque, jusqu'au moment de l'arrivée de leurs successeurs. Le roi choisissait six de ces députés qui faisaient partie du conseil royal, section des Indes, et avaient voix délibérative sur tout ce qui avait rapport aux colonies.

Justice. L'Espagne et les Indes étaient gouvernées par un code de lois civiles et criminelles. L'ordre judiciaire était indépendant; le roi nommait les cours et tribunaux chargés d'administrer la justice en son nom, et toutes les juridictions particulières étaient supprimées. Les juges ne pouvaient perdre leurs fonctions que par suite d'accusations portées par le président, ou par le procureur-général du conseil royal, et avec l'approbation du roi. Il devait y avoir des juges conciliateurs, formant un tribunal de paix, des tribunaux de première instance et d'appel, un

tribunal de cassation pour tout le royaume, et une haute cour royale; les cours de première instance devaient être aussi nombreuses que les besoins l'exigeraient. Les tribunaux d'appel, pour l'Espagne et les îles adjacentes, étaient au nombre de neuf au moins, et de quinze au plus. Les affaires criminelles devaient être jugées publiquement, et les premières Cortès devaient décider si le jugement par jury serait établi. La haute cour royale connaissait des délits commis par les membres appartenant à la famille royale, par les ministres, les sénateurs et les conseillers d'état. Ses jugemens étaient sans appel, mais ils ne pouvaient être exécutés sans que le roi les eût signés. Elle était formée par les huit plus anciens sénateurs, les six présidens de section du conseil d'état, le président et les deux vice-présidens du conseil royal. Le droit de faire grâce appartenait au roi seul. Il y avait un code de commerce pour l'Espagne et les Indes, et un tribunal de commerce dans chaque grande ville. 1808. JUILLET.

Les bons royaux et toutes les charges contractées par le gouvernement étaient reconnus comme dette nationale. Les douanes entre les différentes provinces étaient abolies, tant en Espagne que dans les Indes, et ne devaient désormais exister qu'aux frontières. Les impôts étaient répartis également dans tout le royaume; Finances.

1808. JUILLET. tous les priviléges dont jouissaient les individus ou les corporations, étaient abolis; mais on accordait une indemnité pour ceux qui avaient été achetés. Le trésor public, distinct de celui de la couronne, était administré par un directeur nommé par le roi.

Alliance avec la France. La constitution déclarait qu'une alliance perpétuelle, offensive et défensive, était établie entre la France et l'Espagne. Le contingent à fournir par chaque puissance devait être déterminé par un traité particulier. Les étrangers qui avaient rendu d'importans services à l'état, ou qui se faisaient remarquer par leurs talens où leur industrie, pouvaient obtenir des lettres de naturalisation. La torture était abolie, et toute rigueur excédant les peines prononcées par la loi devenait un crime.

Abolition des priviléges. Tous les droits féodaux, tailles et substitutions étaient abolis. La noblesse, ses distinctions et ses titres étaient conservés, mais les priviléges qui y avaient été attachés jusqu'alors cessaient d'exister, et elle n'était point nécessaire pour parvenir aux dignités civiles, ecclésiastiques et militaires. Les talens et les services étaient les seuls moyens d'avancement; seulement on ne pouvait parvenir aux emplois publics sans être né en Espagne, ou y être naturalisé.

La constitution devait être successivement et graduellement mise en exécution par des décrets

du roi, de manière à être entièrement en exercice avant le 1er janvier 1813. Les chartes particulières des provinces de Navarre, Biscaye, Guipuscoa et Alava, devaient être examinées par les premières Cortès, qui aviseraient à ce qui serait le plus convenable aux intérêts de ces provinces. Deux ans après le moment où la constitution aurait eu son plein et entier effet, la liberté de la presse devait être établie et organisée par une loi rendue par les Cortès. Les changemens et améliorations dont la constitution était susceptible, devaient être examinés et discutés dans la session qui suivrait celle de 1820.

1808. Juillet.

Représentations des nobles et des moines.

On ne donna pas beaucoup de tems aux notables pour discuter les différens articles de cette constitution. En effet, ils n'avaient pas été convoqués pour la rédiger, mais pour la sanctionner. Quelques articles seulement furent l'objet d'une légère discussion : celui qui établissait l'uniformité dans la répartition des impôts, et ceux qui concernaient le culte. Les nobles s'opposèrent en vain au premier, dont le but évident était de saper la base de leur puissance. Le vicaire-général des Franciscains présenta un mémoire signé par les principaux chefs des ordres religieux, et tendant à prouver que la suppression de ces établissemens serait préjudiciable, mais qu'une légère diminution dans le nombre suffirait pour obtenir tous les avantages

1808. JUILLET.

qu'on se proposait. Un autre mémoire, signé par le conseil de Castille, fut aussi présenté en faveur de l'Inquisition, que l'on craignait de voir abolir. L'un et l'autre furent renvoyés aux prochaines Cortès, comme ne faisant point partie de la constitution.

Joseph choisit ses ministres.

Les membres de la junte, au nombre de quatre-vingt-onze, signèrent cette constitution, s'engageant à l'observer et à la faire observer autant qu'il serait en leur pouvoir; persuadés, disaient-ils, qu'avec un gouvernement organisé d'une manière aussi sage, et sous un prince aussi vertueux, l'Espagne ne pouvait que jouir du bonheur qui lui était refusé depuis longtems. On s'occupa à compléter le ministère. Urquijo fut nommé secrétaire d'état; Cevallos, ministre des affaires étrangères; Azanza, ministre des Indes; Mazarredo, ministre de la marine; O'Farril, de la guerre; et Jovellanos, de l'intérieur. Ce dernier était absent, et quand il apprit sa nomination, il la refusa positivement, et à deux reprises différentes. Le comte de Cabarrus, nommé ministre des finances, en reçut la nouvelle à Burgos, où il était au milieu de l'armée française. Cabarrus avait toujours agi plutôt d'après l'impulsion du moment que par des principes fixes. La crainte et l'ambition le portèrent à accepter une nomination que, dans tout autre moment, et mieux inspiré, il eût refusée sans

doute. Pinuela fut fait ministre de la justice; le duc Del Parque, capitaine des gardes-du-corps; le duc de l'Infantado, colonel de la garde espagnole; le prince de Castelfranco, capitaine de la garde vallone; le marquis d'Ariza, grand chambellan; le duc de Hijar, grand-maître des cérémonies; le comte de Fernand Nunnès, grand-veneur. 1808. Juillet.

Quelques-uns des nobles qui signèrent et acceptèrent la constitution n'avaient en vue que leurs intérêts, et ne songeaient qu'à leur fortune, quel que fût le maître qu'ils servaient. D'autres, ne prévoyant pas la lutte sanglante qui allait s'engager, s'étaient sincèrement attachés à Joseph, et se flattaient d'obtenir du nouveau souverain cette liberté constitutionnelle, dont la privation avait entraîné sur leur patrie des maux si cruels. Ils ne tardèrent pas à perdre cette illusion; la nouvelle constitution donnée aux Espagnols devait établir un gouvernement non moins despotique que celui qu'elle renversait. Par la composition des Cortès, deux des trois ordres y figuraient nominativement, mais ils n'avaient aucun pouvoir, et leurs membres réunis ne formaient pas le tiers de la chambre. La situation de l'Espagne ne comportait pas une assemblée populaire; mais une Cortès pareille à celle que déterminait la constitution, n'était autre chose qu'un vain nom et un fantôme de

1808. JUILLET.

liberté propre seulement à servir la volonté absolue du monarque.

Lettre de Ferdinand à Joseph.

On apporta, à la dernière séance des notables, une lettre de Ferdinand à Joseph, pour le féliciter sur son avénement, et lui exprimer l'espérance de voir le royaume heureux sous un prince qui avait donné à Naples de si hautes preuves de sagesse. Il ne pouvait, disait-il, que prendre un vif intérêt à ces événemens, puisqu'il se considérait comme un membre de la famille de Napoléon, dont il avait demandé une nièce en mariage, et qu'il espérait encore obtenir cet honneur.

Joseph présente la constitution aux notables.

La douzième et dernière séance eut pour objet de prêter serment à la constitution qu'on reçut des mains de Joseph. A cet effet, on avait élevé dans la salle un trône, à la droite duquel était un autel. Joseph, ayant pris place, s'adressa à l'assemblée en espagnol. « Un de ces événemens extraordinaires, dit-il, qui changent la destinée des nations, et les désirs de l'empereur Napoléon, mon auguste frère, vous ont rassemblés. La constitution que vous allez accepter affranchira l'Espagne de ces commotions que l'inquiétude du peuple donnait lieu de craindre. Si tous les Espagnols étaient réunis auprès de nous, sans doute, comme ils n'ont tous qu'un intérêt, ils n'auraient qu'une seule opinion. Nous n'aurions point à gémir sur le

sort des infortunés qui, égarés par l'erreur, devront être ramenés par la force des armes. Le cruel ennemi du continent espère, à la faveur des troubles qu'il excite en Espagne, nous priver de nos colonies. Mais les vrais Espagnols ouvriront les yeux sur les intérêts de la patrie et se rallieront autour du trône. Nous portons avec nous l'acte qui établit les droits et les devoirs réciproques du roi et des sujets. Si le peuple est disposé à faire les mêmes sacrifices que nous, sous peu l'Espagne sera tranquille et heureuse au dedans, juste et redoutable au dehors..... »

1808. JUILLET.

Cérémonie de l'acceptation.

On lut ensuite l'acte constitutionnel; le président Azanza demanda aux notables s'ils l'acceptaient. Après leur réponse affirmative, il harangua le roi, dont le langage tout paternel, dit-il, eût suffi pour gagner leurs cœurs, s'ils ne lui eussent été déjà entièrement dévoués. Il ajouta : « Chaque mot de la bouche de Votre Majesté a confirmé l'espoir, dont nous nous flattions, de voir bientôt disparaître les calamités qu'entraînèrent parmi nous l'erreur, l'ignorance et des conseils perfides. Oui, Sire, ces maux cesseront d'exister lorsque vos fidèles sujets verront Votre Majesté au milieu d'eux, lorsqu'ils connaîtront cette constitution, base immuable de leur bien-être à venir, gage précieux de l'intérêt que le héros de notre âge, le grand

1808. JUILLET.

Napoléon, prend au bonheur de l'Espagne.... » Après ce discours, l'archevêque de Burgos, assisté de deux chanoines, prit l'Évangile sur l'autel, le porta devant le trône, et le roi prêta le serment suivant : « Je jure sur l'Évangile de respecter et de faire respecter notre sainte religion; d'observer et de faire observer la constitution; de maintenir l'intégrité et l'indépendance de l'Espagne et de ses possessions; de respecter la liberté et les propriétés individuelles; et de gouverner dans le seul but de l'intérêt, du bien-être et de la gloire de la nation. » L'archevêque et les autres membres ecclésiastiques prêtèrent ensuite serment de fidélité et d'obéissance au roi, à la constitution et aux lois. Ce serment fut répété d'abord par le président et les officiers de la maison royale, ensuite par les autres membres de la députation.

Médailles frappées en commémoration de cet événement.

Après cette cérémonie, la junte accompagna Joseph jusqu'à sa voiture, et revint à la salle des séances, où, sur la proposition d'Azanza, elle arrêta que deux médailles seraient frappées pour perpétuer le souvenir de leur gratitude envers Napoléon, et consacrer la remise solennelle de la constitution. On se rendit ensuite au palais de Marrac pour remercier Napoléon de tout ce qu'il avait fait pour l'Espagne. « Sire, dit le président Azanza, la tâche glorieuse pour laquelle Votre Majesté avait réuni la junte dans

cette ville, vient d'être accomplie. Nous avons accepté, avec autant d'empressement que de reconnaissance, la charte qui garantit à jamais le bonheur de l'Espagne. La Providence a voulu se servir de votre main invincible pour soutenir notre patrie au bord de l'abîme où elle allait être plongée. Mais tel est l'aveuglement des hommes, que ceux qui devaient le plus se réjouir d'un pareil bienfait, ont été les premiers à le méconnaître. Cependant l'Espagne entière ouvrira les yeux, elle verra qu'il lui fallait une régénération totale, et qu'on ne pouvait l'espérer que de Votre Majesté. C'est une vérité incontestable, et j'en appelle à ceux même qui ne se sont point encore sincèrement ralliés à l'autorité qui gouverne le royaumé. Qu'ils disent par quel autre moyen ils pouvaient obtenir l'inappréciable bienfait dont ils vont jouir. Le mal était à son comble. Les agens d'un gouvernement débile concentraient dans leurs mains un pouvoir arbitraire, avec l'espoir d'en reculer chaque jour les bornes. Les autorités subalternes, craintives et découragées, ignoraient la marche qu'elles avaient à tenir, et même en voulant le bien, il leur était impossible de l'effectuer. Les finances étaient un chaos, la dette publique un abîme, et tous les ressorts de l'administration déplacés, ou détruits, ne rendaient plus aucun service. Qui ne sentait, parmi nous, l'impossibilité de voir

1808. Juillet.

se prolonger un pareil état de choses? qui ne s'attendait à une dissolution imminente et prochaine? Il était réservé à Votre Majesté, non-seulement d'arrêter le mal, mais de le faire entièrement disparaître, et de substituer l'ordre au chaos, les lois aux caprices, la justice à l'oppression, la stabilité à un système incertain et précaire. Telles sont les merveilles, Sire, que Votre Majesté a accomplies en peu de jours et qui remplissent le monde d'étonnement et d'admiration. Votre Majesté seule n'en est point surprise, parce qu'elle les exécuta comme elle les avait conçues, sans efforts. Nous reconnaissons cependant que les moyens employés par Votre Majesté étaient les seuls qui pussent convenir à notre situation. Recevoir une constitution libérale, qui rende à notre patrie ses anciennes Cortès, assure la propriété et la liberté individuelle, brise les entraves imposées au génie, et fixe à jamais la prospérité nationale; voir placer sur le trône un prince juste et éclairé qui gouverne d'après les lois, et fasse son bonheur du bonheur de son peuple : tels sont les résultats que nous attendions; tels sont les bienfaits pour lesquels la junte vient offrir à Votre Majesté le tribut de sa reconnaissance. Elle désire en perpétuer le souvenir, tant en son nom, qu'au nom des Espagnols répandus dans toutes les parties du monde, par un monument qui transmette à la postérité la plus reculée le

nom auguste et les bienfaits du régénérateur des Espagnes. » 1808. JUILLET.

Réponse de Napoléon.

Les députés, pendant ce discours de leur président, étaient rangés en cercle autour de l'empereur. Pour la première et peut-être pour la seule fois de sa vie, Napoléon montra de l'embarras dans sa réponse. Il parla pendant plus de trois quarts d'heure, mais ce fut en hésitant, d'une manière vague, et par phrases obscures et brisées. Il ne sortit de sa bouche aucune de ces expressions remarquables qui se gravaient dans la mémoire de ses auditeurs; aucun de ces traits saillans et inattendus dont ses allocutions étaient ordinairement empreintes. On eût dit qu'il avait perdu à la fois le pouvoir de la pensée et celui de l'expression. D'un sujet il passait, sans transition et sans nécessité, à un autre, et ne faisait entendre qu'une série de phrases insignifiantes et décolorées. Le respect et l'étiquette rendaient cette position aussi pénible pour ceux qui l'écoutaient que pour lui-même. Cette singulière et complète absence d'un talent si remarquable jusqu'alors ne put que frapper d'étonnement les personnes qui en furent témoins. Peut-être fatigué par l'excès de l'adulation dont il était l'objet, Napoléon regardait avec tristesse et compassion des hommes qui, naguère enflammés par l'amour de la patrie et par des sentimens généreux, venaient de souscrire servilement à

1808. JUILLET.

tous ses desseins; peut-être aussi, franchissant le présent, il comparait le jugement de la postérité, sur ces événemens, avec les discours qu'il venait d'entendre. A l'instant où il voyait couronner par le succès tous ses projets sur l'Espagne, il opposait sans doute aux sentimens causés par ce dénouement, les émotions inspirées jadis par les nobles et glorieux triomphes de Lodi, de Marengo et d'Austerlitz. Un pareil retour sur lui-même était bien suffisant pour le distraire, en l'humiliant à ses propres yeux.

Entrée de Joseph en Espagne.

Le lendemain de cette scène mémorable, dans la matinée, Joseph entra en Espagne. Il rendit deux décrets à Tolosa. Par le premier, il ordonnait que son avénement fût proclamé le 25 juillet, jour de Saint-Jacques, que le pavillon national fût arboré partout, et qu'on observât toutes les cérémonies en usage en pareil cas. Par le second, il ordonnait que des prières dites dans toutes les églises appelassent les bénédictions du ciel sur son gouvernement. A Vittoria, il changea les armes du royaume, et fit placer, au centre de l'écusson, l'aigle impériale. Ce fut de cette ville qu'il fit paraître une proclamation où il exprimait le désir de voir l'Espagne reprendre son ancienne splendeur, et où il renouvelait les promesses faites déjà tant de fois. « Si mes désirs ne me trompent pas, disait-il, l'agriculture et le commerce vont refleurir bien-

tôt, délivrés enfin des entraves du fisc. Je viens parmi vous entouré d'hommes estimables qui vous ont fait connaître tout ce qu'ils ont cru utile à vos intérêts. Des passions aveugles, et surtout les intrigues de l'Angleterre, dont le seul désir est de séparer l'Espagne des Indes, ont précipité quelques-uns d'entre vous dans une affreuse anarchie. Mon cœur en gémit, cependant cette calamité peut cesser dans un instant. Espagnols, réunissez-vous autour de mon trône, et ne souffrez pas que des divisions intestines m'enlèvent le tems et me privent des moyens que je voudrais exclusivement consacrer à votre bonheur. »

1808. Juillet.

Retour de Napoléon à Paris.

Joseph et ses ministres s'arrêtèrent à Vittoria, pour attendre que l'armée française, dont le prompt succès n'était pas mis en doute, eût châtié les rebelles et ouvert le chemin de Madrid. Pendant ce tems Napoléon retournait à Paris, et recevait partout, sur son passage, des témoignages de joie et d'admiration plus expressifs et plus solennels qu'à l'ordinaire. Le peuple des villes et des campagnes se pressait autour de lui pour le saluer par ses acclamations. Les murs étaient partout tapissés de guirlandes, et les chemins jonchés de fleurs. De Bayonne aux bords de la Seine, le voyage ne fut qu'une marche triomphale. L'amour-propre des Français était flatté de voir un frère de

1808. JUILLET. l'empereur sur le trône d'Espagne. Ils étaient loin de pressentir dans cet événement l'avant-coureur d'une guerre qui devait abattre leur puissance, et faire pâlir l'éclat de leurs armes.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

LIVRE PREMIER.

Coup-d'œil préliminaire sur la situation de l'Espagne, du Portugal, de la France et de l'Angleterre.

LIVRE DEUXIÈME.

Traité secret de Fontainebleau. — Invasion du Portugal ; la famille royale passe au Brésil. — Situation du Portugal pendant l'occupation des Français.

LIVRE TROISIÈME.

Affaire de l'Escurial.—Prise de possession des places fortes espagnoles.—Mouvemens populaires à Aranjuez.—Ferdinand proclamé roi à la place de son père.

LIVRE QUATRIÈME.

Entrée de Murat à Madrid. — La famille royale est attirée à Bayonne. — Evénemens survenus dans cette ville.

LIVRE CINQUIÈME.

Insurrection et massacres militaires à Madrid. — Adhésion des autorités constituées aux ordres de Napoléon. — Assemblée des notables convoquée à Bayonne.

LIVRE SIXIÈME.

Insurrection générale. — Dispositions dans les Asturies et la Galice.— Juntes formées dans les provinces.— Junte de Séville. — Massacre de Solano à Cadix. — Prise de l'escadre française dans ce port. — Massacre des Français à Valence.— Proclamations des patriotes.— Mouvemens des Français contre eux.

LIVRE SEPTIÈME.

Assemblée des Notables à Bayonne. — Constitution de Bayonne. — Entrée de Joseph en Espagne. — Retour de Napoléon à Paris.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



